



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



**THE PENNSYLVANIA  
STATE UNIVERSITY  
LIBRARIES**











515  
142  
1880

**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**

DU

**DÉPARTEMENT DE L'EURE**

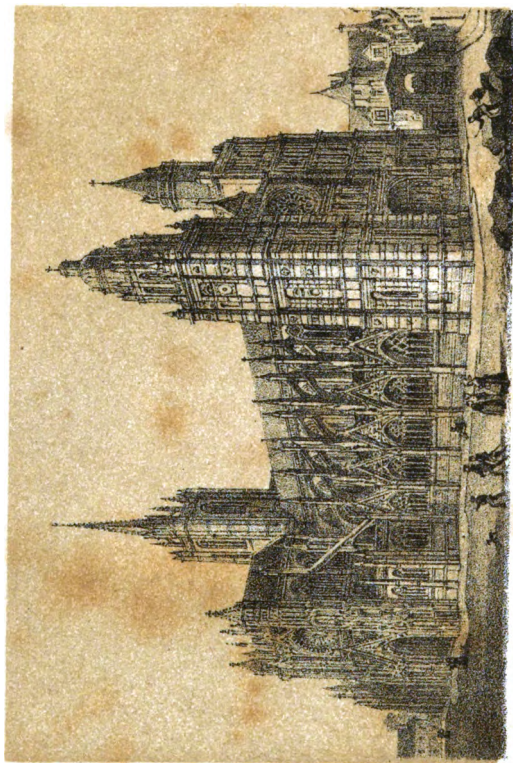


---

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE A. HÉRISSEY.

---





CATHÉDRALE D'ÉVREUX.

A. Blot Libraire Evreux.

Imp. Racquet à Paris.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE  
DU DÉPARTEMENT  
**DE L'EURE**

APERÇU GÉOLOGIQUE ET MINÉRALOGIQUE  
COMMERCE, INDUSTRIE, AGRICULTURE, ADMINISTRATION, STATISTIQUES  
CARACTÈRES, MOEURS, PORTRAITS, COÛTUMES, MONUMENTS  
ANTIQUITÉS, NOTICES HISTORIQUES SUR LES VILLES ET LES BOURGS  
BIOGRAPHIES DES HOMMES REMARQUABLES

PAR

**PAUL RATEAU**

Inspecteur de l'Instruction primaire, auteur d'une *Étude historique sur le département de la Corrèze*, membre de la Société libre de l'Eure et de la Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angely

ET

**J. PINET**

Inspecteur de l'Instruction primaire, officier d'Académie

---

OUVRAGE PUBLIÉ

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE PRÉFET ET DU CONSEIL GÉNÉRAL

---

**ÉVREUX**

**A. BLOT, LIBRAIRE - ÉDITEUR**

RUES GRANDE ET CHARTRAINÉ

—  
1870



## CONCLUSION DU RAPPORT

**DE M. SAUVAGE,**

*Ancien directeur de l'École normale, officier de l'Instruction publique,*

PRÉSENTÉ

**A la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts  
et Belles-lettres de l'Eure,**

DANS LA SÉANCE DU 10 AVRIL 1870,

*Président : M. l'amiral DE LA RONCIÈRE - LE NOURY,  
membre du conseil général.*

---

« L'ouvrage de MM. RATEAU et PINET est de nature à inspirer le goût de notre histoire locale aux élèves des écoles, à leurs instituteurs eux-mêmes, aux jeunes gens des cours d'adultes et aux familles.

« C'est un excellent ouvrage d'instruction populaire, qui se recommande d'une manière toute particulière aux amis de l'enseignement. »

---

### VOTE DE LA SOCIÉTÉ.

« La Société, applaudissant à tous les efforts qui ont pour but de vulgariser l'histoire du département, a entendu avec intérêt le rapport de M. SAUVAGE, sur l'ouvrage en cours de publication de MM. RATEAU et PINET, et elle charge son bureau d'exprimer aux auteurs le témoignage de son sympathique encouragement. »

POUR COPIE CONFORME :

*Le Secrétaire perpétuel,*

**ÉMILE COLOMBEL.**



## A MONSIEUR JUBÉ,

INSPECTEUR D'ACADÉMIE A ÉVREUX, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Dans chaque langue il est un mot qui fait vibrer toutes les cordes de l'âme, c'est celui de *patrie*, mot sacré qui revêt une si haute signification pour tous ceux qui ont étudié l'histoire, et dont l'esprit s'est agrandi par les exemples de courage et d'abnégation que nous ont légués nos ancêtres.

Mais à côté de la grande patrie, il y a pour chacun de nous un coin de terre privilégié, dont l'attrait ne se peut définir, qui nous rappelle sans cesse à lui et qui ne se laisse point oublier.

Ce coin de terre, c'est le pays natal, c'est la petite patrie, le hameau avec ses riants horizons, la ville aimée, où se sont écoulées, dans les joies paisibles de la famille, les premières années de notre existence.

De toutes nos études, celles qui se rattachent au pays natal sont les plus attrayantes et les plus sympathiques.

Là, en effet, point d'abstraction : on procède du connu à l'inconnu ; on a en quelque sorte sous les yeux ce que l'on désire connaître.

Le village exploré, on passe au canton et à l'arrondissement ; on ne s'arrête plus, la curiosité s'éveille, et nous voulons tout saisir et tout comprendre.

L'histoire locale devient ainsi une mine riche et féconde qui ne s'épuise point et qui se prête merveilleusement à toutes nos investigations.

Avec quel plaisir n'exhumons-nous pas de la poussière les



souvenirs d'un autre âge ! Quelle joie pour nous de découvrir ce qui se rapporte aux hommes, aux événements, aux institutions, aux splendeurs et aux misères de nos aïeux !

Dans cette revue rétrospective, et souvent passionnée des choses qui se sont accomplies dans la commune et le département, nous parcourons à notre insu de vastes espaces et nous entrons sans transition aucune en plein domaine de notre histoire nationale.

Dès lors, le point de vue change ; nous avons la perception intime des époques antérieures ; les faits grandissent, ils nous apparaissent avec toutes leurs conséquences heureuses ou malheureuses, et ce qui nous avait semblé jusque-là inexplicable, n'est plus qu'un jeu pour notre raison éclairée.

A partir de ce moment, la gloire des champs de bataille, les actions d'éclat, les vertus publiques, le courage, le dévouement et le civisme ont eu un retentissement profond dans nos âmes, et nous avons senti qu'aux jours de danger nous serions prêts à tout sacrifier pour la patrie.

Obtenir ce résultat précieux, amener insensiblement la jeunesse à confondre dans un même amour la petite et la grande patrie, telle est, Monsieur l'Inspecteur, la pensée qui nous a inspiré la publication d'une monographie départementale de l'Eure.

Notre plus belle récompense sera d'avoir concouru dans la mesure de nos forces au bien public.

Cet ouvrage convenant à l'élève comme livre de lecture courante, aux familles et aux bibliothèques scolaires, nous avons l'honneur de vous en offrir la dédicace. Tout, d'ailleurs, Monsieur l'Inspecteur, nous y invite : votre sollicitude pour l'éducation populaire, les longs et honorables services qui vous ont acquis dans ce département l'estime et la considération générales, et votre bienveillance pour les auteurs de ce travail, qui sont heureux de vous donner ici un témoignage public de leur gratitude.

---

## PRÉFACE.

S'il est une étude importante et dont l'attrait réponde à son utilité, c'est, sans contredit, celle du coin de terre où nous sommes nés, où nous avons grandi, où sont nos plus chères affections et où reposeront un jour nos restes mortels, à côté de ceux de nos pères.

L'expérience, pourtant, démontre que cette étude est l'une de celles dont on se préoccupe le moins. Interrogez les enfants de nos écoles : ils vous diront parfaitement quelles sont les divisions et les subdivisions de l'Europe et de l'Asie, les fleuves qui arrosent l'Amérique et les différents groupes d'îles dont se compose l'Océanie ; ils vous diront aussi que Clovis est le premier roi de France, que Charlemagne, Henri IV et Napoléon ont été de grands hommes ; mais demandez-leur ce qu'était avant eux la contrée qu'ils habitent, les curiosités qu'elle renferme, comment elle est administrée, les hommes remarquables qu'elle a produits, etc., etc. ; ils se

regarderont d'un œil étonné et vous répondront qu'on ne leur a jamais appris cela.

C'est pour combler une lacune qui n'a pu nous échapper dans l'exercice de nos fonctions, que nous nous sommes déterminés à publier ce modeste ouvrage, composé principalement en vue de la jeunesse studieuse des écoles. Puisse-t-il lui être profitable et accroître en elle l'amour du pays natal !

L'ouvrage se divise en cinq parties distinctes :

1° Précis historique des faits accomplis dans le département depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ;

2° Topographie et aperçu succinct, au point de vue géologique, minéralogique, commercial, industriel, agricole, administratif, etc., etc. ;

3° Notices historiques et géographiques sur les villes et les bourgs du département ;

4° Biographie des hommes célèbres ;

5° Archéologie : monuments, antiquités, musées, etc., etc.

Malgré des recherches longues et minutieuses dans les meilleurs ouvrages spéciaux, et les études particulières que nous avons faites nous-mêmes, nous n'avons point la prétention d'avoir traité toutes les questions de notre programme d'une manière irréprochable. Aussi accueillerons-nous avec reconnaissance, pour nos autres éditions, les observations et les renseignements que l'on voudra bien nous adresser.

---

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

DU

## DÉPARTEMENT DE L'EURE

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---

### PRÉCIS HISTORIQUE.

---

#### ÉPOQUE GAULOISE.

Le département de l'Eure a été formé, en 1790, d'une portion de l'ancienne province de Normandie et d'une fraction minime du territoire appartenant à l'Île-de-France.

A l'époque où la conquête romaine eut lieu, ce pays était occupé : 1° par une tribu de la grande famille des *Aulerques*, les *Éburovices*, qui habitaient Évreux et ses environs ; 2° par les *Vélocasses*, répandus dans le Vexin ; 3° enfin par les *Lexoves*, cantonnés à Lisieux.

L'organisation politique de ces trois tribus indépendantes et guerrières, était à peu près la même que celle des autres peuplades gauloises.

Chaque cité avait son sénat composé de nobles, de chevaliers et de druides, ministres de la religion.

Ces derniers exercèrent longtemps la puissance

gouvernementale et nommèrent à tous les emplois, et lorsqu'ils eurent perdu cette prérogative, leur influence n'en continua pas moins à se faire sentir dans toutes les affaires importantes.

Leurs *ovates* ou devins rendaient des oracles, leurs *bardes* chantaient des hymnes guerriers en l'honneur des dieux et des héros. Ils distribuèrent la justice, et tous, peuples et nobles, se courbaient devant les mystères redoutables de leurs cérémonies religieuses.

Dépositaires de toute science, ils instruisaient la jeunesse, lui apprenaient à servir les dieux, notamment le terrible Hésus, dieu de la guerre, qui manifestait sa puissance par les éclats de la foudre et qui avait tout créé comme il pouvait tout détruire. Ils recommandaient en outre de ne point faire le mal et d'être braves en toutes circonstances.

Les Gaulois, pénétrés de bonne heure des principes de cette morale, devenaient d'intrépides guerriers, très-irritables, prompts au combat et follement aventureux, ce qui ne les empêchait point d'être hospitaliers et de se faire remarquer par la simplicité de leurs mœurs et la franchise de leur caractère. En un mot, ce peuple gaulois, si fier et si brave, élevé et nourri au milieu des camps, faisant trembler le vieux monde sur ses assises vermoulues, et qui, dans les entr'actes de la bataille, luttait corps à corps avec les lions et les ours hôtes de ses forêts, joignait à sa mâle intrépidité toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui ont porté depuis si haut et si loin la gloire et la grandeur de la France actuelle.

Les monuments de cette civilisation évanouie se rencontrent encore assez communément de nos jours dans notre beau département.

Ici, c'est le *dolmen*, se dressant sous les grands chênes qui le couvrent de leur ombre mystérieuse. C'est ordinairement la dernière demeure d'un *brenn*

fameux. Là, c'est le *menhir*, ou pierre debout qui fixe les limites d'une tribu. Plus loin, sur ce tertre élevé et arrondi, c'est enfin le *tumulus*, le *galgals*, où blanchissent depuis des siècles les os de plusieurs générations de guerriers.

Tombeaux ou autels, et peut-être l'un et l'autre, ces monuments étranges, auxquels se rattachent de naïves légendes du moyen âge, méritent de fixer notre attention. C'est par eux que tout un passé, dont deux mille ans nous séparent, peut être en partie reconstitué, que nous pouvons pénétrer les secrets de l'existence d'un peuple qui avait par excellence le culte des morts, qui savait honorer la mémoire de ses grands citoyens et qui, croyant à l'immortalité de l'âme, pensait qu'une félicité suprême attend l'homme vertueux au sortir de cette vie.

Avec des idées aussi justes, formant tout un code de morale, et qui seules pourraient donner une haute opinion de nos ancêtres, n'est-il pas naturel que les pierres funéraires, ornées de *gui* pendant les fêtes religieuses, aient servi d'autels? Ne conçoit-on pas que les Gaulois aient voulu désarmer la colère des dieux ou se les rendre favorables, en leur offrant des sacrifices sur les cendres mêmes des héros morts en défendant le sol sacré de la patrie?

---

## ÉPOQUE ROMAINE.

---

Conquête de la Gaule. — Résistance héroïque des Éburovices et des Vélocasses. — Soumission de ces deux tribus.

Au moment de la conquête de la Gaule par Jules César (57 ans avant J.-C.), deux des tribus dont nous

avons parlé, celles des *Éburovices* et des *Vélocasses* se rendirent redoutables aux Romains par leur courage, et l'acharnement avec lequel elles défendirent leurs foyers contre l'étranger.

Tous les artifices de l'intrigue la plus adroite, furent mis en œuvre pour rallier à la cause romaine les principaux citoyens de chaque cité.

Les membres les plus influents du Sénat se vendirent aux proconsuls; mais le peuple, qui commençait à exercer son action dans les affaires publiques, déjoua les manœuvres déloyales de ses ennemis. Il massacra les stipendiés de Rome et surprit à la faveur de la nuit, le camp de Titurius Sabinus. La lutte fut terrible; mais la tactique militaire l'emporta sur le patriotisme gaulois. Vaincues et décimées, les deux tribus firent leur soumission et remirent entre les mains du vainqueur leurs forteresses et onze villes.

Plusieurs fois encore elles essayèrent de se soustraire à la domination romaine.

En 51, leurs guerriers se réunirent aux *Bellovakes*, qui s'étaient soulevés à la voix de Corcée, l'un de leurs chefs; mais cette révolte partielle, ainsi que celles qui suivirent, fit verser beaucoup de sang, sans utilité pour la cause nationale.

Les légions romaines, victorieuses sur tous les points, replacèrent définitivement cette partie de la Gaule sous l'autorité des proconsuls.

**Administration romaine. — Sciences, commerce, industrie.**

César, qui avait pu apprécier les brillantes qualités de ce peuple, lui accorda d'importants privilèges. Ses successeurs imitèrent sa politique habile et finirent par lui faire accepter une organisation toute romaine.

La paix et avec elle les arts, les sciences, le commerce et l'industrie commencèrent dès lors à fleurir sur ce sol que les dissensions civiles et les invasions étrangères avaient tant de fois désolé.

Le département de l'Eure fit partie de la deuxième Lyonnaise, qui fut gouvernée par des chefs militaires et des chefs civils.

Des routes stratégiques, formées de deux ou trois rangs de pavés superposés, sillonnèrent le pays en tout sens, et le mirent en communication avec le Vieil-Évreux, Brionne et Condé-sur-Iton, où se trouvaient des camps retranchés.

Ces lignes, dont on retrouve encore les vestiges, conduisaient : 1° d'Évreux à Mantes, à Condé et à Dreux; 2° d'Évreux à Lillebonne, par Brionne et Aizier; 3° de Lillebonne à Lisieux, par Pont-Audemer et Cormeilles; 4° de Brionne à Lisieux, à Cormeilles et à Orbec; 5° de Lisieux à Condé, Dreux, Chennebrun et Rugles.

---

## ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

---

**Établissement de la religion chrétienne; saint Taurin,  
premier apôtre d'Évreux.**

Si un changement radical s'était opéré rapidement au point de vue de l'administration et de la politique, il n'en fut point ainsi sous le rapport des mœurs et des idées religieuses.

Le polythéisme romain ne s'implanta que dans les villes.

Les *pagani*, ou paysans, conservèrent leurs vieilles



croyances nationales, et les druides célébraient encore à la fin du 4<sup>e</sup> siècle les rites de leurs cérémonies religieuses, lorsque saint Taurin, animé d'un zèle ardent pour la foi nouvelle, vint apporter dans ce pays la parole évangélique.

Ce fut à Évreux, selon la tradition, qu'il s'arrêta et fit ses premières prédications. « On croit que Taurin combattit si généreusement le culte profane du druidisme et le renversa si efficacement que l'erreur honteuse et confuse, quitta la place et céda la victoire à la vérité. » (Lebrasseur.)

Quoi qu'il en soit, il est regardé comme l'apôtre, le fondateur et le premier évêque de l'église d'Évreux, et placé au rang des pontifes dont les fidèles doivent honorer la mémoire.

C'est sur les lieux mêmes où saint Laud a découvert le tombeau de saint Taurin à Évreux, qu'a été construite l'église qui porte son nom.

Ce tombeau se trouve dans une crypte, près du sanctuaire. Il a été de tout temps l'objet d'une grande dévotion.

Après la mission de saint Taurin, les populations des environs d'Évreux, bientôt subjuguées par une morale pure et sublime dans sa simplicité, délaissèrent peu à peu les pratiques superstitieuses de leurs ancêtres et embrassèrent le christianisme.

Les premiers chrétiens formèrent dès le principe une corporation vénérée pour la gravité et la pureté de ses mœurs. Le sacerdoce devint une puissance, « et ce pouvoir n'était pas uniquement moral et religieux ; il n'avait pas seulement affaire aux imaginations et aux consciences ; il avait une prise immédiate sur les affaires et sur les intérêts matériels de la société. » (Fauriel.)

« Ce fut même l'unique pouvoir pour lequel il y eut au V<sup>e</sup> siècle du respect, de la confiance et du dé-

vouement », ce qui se comprendra sans peine si l'on considère que, dans ce temps de calamités, les doctrines les plus disparates, les superstitions, les compétitions rivales se donnaient carrière au milieu du plus effroyable désordre.

Enfin au VI<sup>e</sup> siècle, le monde payen éprouva les dernières convulsions de l'agonie. La Providence l'avait marqué du sceau fatal des civilisations vieilles qui sont appelées à disparaître.

Une société nouvelle, soutenue dans le département par l'exemple de ses martyrs, saint Maux et saint Vénérand, douée de toute la vitalité qui manquait à l'ancienne, sortit de ce chaos, pleine de sève et de vigueur, et s'organisa d'une manière définitive sous Clovis, le premier roi de race franque qui se soit converti à la doctrine du Christ.

**Le diocèse d'Évreux. — Fondation des églises et des monastères. — Troubles civils.**

Sous les successeurs de Clovis, le département de l'Eure fit partie de la Neustrie et appartint successivement à Childebart, à Clotaire et à Dagobert, etc.

Ce dernier roi habita le château d'Étrépagny, résidence magnifique, qui fut plus tard la propriété d'Archambaud, maire du palais, et enfin de la princesse Bathilde, tutrice de Clotaire III son fils.

Le diocèse d'Évreux avait à cette époque acquis une grande importance.

Les églises et les monastères se multipliaient à l'infini dans ce pays qui avait été tant de fois témoin de l'adoration des faux dieux.

Une abbaye devenue célèbre fut fondée vers le VI<sup>e</sup> siècle en l'honneur de saint Taurin, sur l'emplacement où ce prélat avait été inhumé.

Une vieille chronique que nous avons sous les yeux, rapporte, au sujet de ce saint, qu'il apparut au peuple dans une nuée éclatante de lumière, et qu'un ange montra du doigt le lieu où l'on devait déposer son corps.

Plus tard, vers 725, saint Leufroid bâtit aussi un monastère dans l'endroit même où saint Ouen, en passant par le bourg de Madrie pour se rendre à Paris, vit la croix de Jésus-Christ resplendissante d'une auréole lumineuse.

Ce lieu consacré par le saint eut une grande réputation pendant tout le moyen-âge. Il s'y retira de nombreux solitaires qui donnèrent l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Établi d'abord sous le vocable de saint Ouën, ce monastère passa dans la suite sous celui de saint Leufroid, son premier abbé, mort en 745 et enterré dans l'église Saint-Paul, aujourd'hui l'église paroissiale.

Tous les monastères qui s'étaient fondés du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle avaient acquis des biens considérables. Ils s'étaient surtout enrichis des libéralités des seigneurs et des rois.

Ces monastères, au milieu des convulsions de toutes sortes, produites par les guerres qui signalent le passage des derniers Mérovingiens sur le trône, devinrent les lieux sacrés de refuge pour les lettres. Les moines, tout en s'occupant d'histoire et de scholastique, cultivaient la terre, défrichaient les landes incultes et fondaient ainsi peu à peu la fortune territoriale de la France.

---

## ÉPOQUE CARLOVINGIENNE.

**Charlemagne. — Établissement des Normands en Neustrie. —  
Traité de Saint-Clair-sur-Epte.**

Lorsque Charlemagne monta sur le trône, un fait important dominait toute cette période de transition : c'était l'influence prépondérante de l'épiscopat sur le gouvernement des peuples.

Cette influence s'amoindrit un peu avec ce prince, qui, ayant réuni sous son sceptre tout le territoire du Rhin à l'Océan et de la Méditerranée à l'Escaut, domina son siècle, les hommes et les institutions de tout l'ascendant de son génie militaire et civilisateur.

Mais à peine cette grande figure de notre histoire eut-elle disparu de la scène du monde, que l'anarchie, les guerres fratricides des princes, ses successeurs, et les invasions des barbares du Nord, replongèrent notre pays dans toutes les horreurs de la guerre civile.

Les villes eurent leurs murailles démantelées, les campagnes furent dévastées, et le fer et le feu, reprenant pour la centième fois leur œuvre de destruction, couvrirent le département de sang et de ruines.

L'invasion des Normands eut, dans le commencement surtout, des conséquences désastreuses.

Montés sur de longues barques, ils suivaient silencieusement les cours des fleuves et des rivières, surprenaient à la faveur des ténèbres les populations endormies, les pillaient, leur imposaient de lourds tributs et transportaient sur leurs vaisseaux les richesses dont ils s'étaient emparés.

A tous, peuples et seigneurs, ils inspiraient la ter-

reur et l'épouvante. Leur nom était si redoutable que l'on apprenait aux petits enfants à prier Dieu de préserver le pays de « la fureur des Normands et de la peste ».

Rol ou Rollon, l'un de leurs chefs, après avoir fait de Rouen sa *maistre ville*, porta ses armes jusqu'au centre de la France.

Il traversa la Seine à Pont-de-l'Arche, vainquit une armée française sur les bords de l'Eure, prit Meulan, dont tous les habitants furent passés au fil de l'épée, et, de victoires en victoires, vint mettre le siège devant Paris, qui se défendit avec courage.

De là Rollon rétrograda vers Évreux, qui était alors une ville importante, et résolut de s'en rendre maître. Dudon, doyen de Saint-Quentin, raconte ainsi la prise de cette ville.

« Le duc Rol, dit-il, ayant interrompu le siège de Paris en 892, vint devant Évreux avec une puissante armée pour prendre cette ville, et son évêque, nommé Sebar. Après quelque résistance de la part des habitants, il s'en rendit maître, fit plusieurs prisonniers, et enleva un grand butin. L'évêque se sauva de ce ravage par une grâce spéciale de la Providence, et tout le pays fut entièrement pillé et saccagé. Ceux qui voulurent éviter ce pillage furent obligés de se racheter par de grands tributs et de grandes sommes d'argent, au lieu qu'en résistant aux Normands on était cruellement massacré.

« Les moines de l'abbaye de Saint-Leufroid ne furent pas plus exempts de ce pillage que le reste du peuple du pays d'Évreux. Ils virent ravager leur monastère et leur église, et furent obligés de s'enfuir à Paris, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux dans leur abbaye. C'étaient les reliques de saint Ouën, archevêque de Rouen, de saint Leufroid et de saint Agofroid, son frère, de saint Thuriam, ancien

évêque de Dol, et celles de plusieurs autres saints qu'ils déposèrent dans l'abbaye de Saint-Vincent. »

Vingt années plus tard, en 911, Charles le Simple, roi de France, désespérant de vaincre les Normands et de faire cesser les dévastations qui signalaient partout leur passage, résolut de se les attacher, en traitant d'une manière définitive avec eux.

Il fit proposer à Rollon, par François, archevêque de Rouen : 1° de se faire chrétien ; 2° d'épouser sa fille Giselle ; 3° d'accepter comme dot, sauf à lui en faire hommage comme vassal, toute la partie de la Neustrie au nord de la Seine jusqu'à la mer, et bornée par les rivières d'Andelle et de l'Epte ; et, au-delà de la Seine, le pays renfermé entre le Maine, la Bretagne et l'Océan.

Rollon était trop habile pour refuser ce qui lui était offert. Il traita avec le roi directement sur les bords de l'Epte, près du village de Saint-Clair, et reçut pour lui et ses successeurs, à titre de donation relevant de la couronne de France, cette belle et riche province qui commença dès lors à porter le nom de duché de Normandie.

---

## DUCHÉ DE NORMANDIE.

---

### Faits particuliers au département

(912-1030. — XI<sup>e</sup> siècle.)

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte fut un acte de bonne politique. Il mit un terme aux ravages des Normands et assura au roi de France un puissant allié contre ses ennemis de l'intérieur.

Le nouveau duc reçut le baptême en 912 et épousa Giselle. « Ce fut une chose merveilleuse de voir la sincérité et la dévotion de Rol après avoir embrassé la sainte religion. » Ce prince, en effet, se montra dès lors animé de l'esprit de l'Évangile. Il avait été la terreur des peuples, il en voulut être désormais le bienfaiteur. Il rebâtit les églises d'Évreux, ruinées par la dernière guerre, releva ses murailles et fit un riche don à la cathédrale. Il réprima le brigandage, veilla à la sûreté des routes, accorda une protection éclairée au commerce, et fit de bonnes lois qui rendirent la Normandie florissante et tranquille.

Son équité égala sa valeur, et son nom, longtemps après sa mort, imposait à ses sujets, qui le regrettèrent comme un génie puissant et l'auteur de la prospérité du pays.

Le successeur de Rollon, Guillaume Longue Épée, prince sage, sincère et droit, fut traitreusement assassiné par le comte de Flandre.

Pendant la minorité de son fils Richard, Évreux tomba au pouvoir de Hugues, comte de Paris, puis de Louis d'Outre-mer, qui s'empara aussi de la Normandie et fit Richard prisonnier.

Délivré bientôt après, le jeune duc, qui avait pu recouvrer son duché, grâce à Hugues son ancien ennemi, épousa la fille du comte de Senlis. La cérémonie se fit avec une grande pompe dans la cathédrale d'Évreux, et en présence des seigneurs accourus de tous les points de la Normandie pour assister leur jeune duc.

Quelques années plus tard, la paix fut de nouveau troublée. Le roi de France Lothaire, dont l'ambition était excitée par sa mère, voulut déposséder Richard. Ne pouvant y réussir, il assiégea Évreux, « qu'il regardait comme une ville importante et nécessaire pour empêcher Richard de pénétrer dans ses États,

et pour se mettre en situation d'entrer dans ceux du duc quand il le voudrait. »

Évreux résista, mais un traître, Guillaume Machel, livra l'une des portes à Lothaire, qui se rendit maître de la ville et la donna au comte de Chartres, l'un de ses vassaux les plus dévoués. Celui-ci, cependant, se décida à la restituer à son légitime seigneur en 965, ce qui porta Lothaire à traiter de son côté avec Richard, auquel il dut confirmer, à lui et à ses successeurs, la possession de la Normandie, sans autre restriction que les droits de suzeraineté garantis par le traité de Saint-Clair-sur-Epte.

#### Découverte des corps de saint Maux et de saint Vénérand.

C'est à cette même époque que furent découverts les corps de saint Maux et de saint Vénérand. Ces généreux martyrs avaient répandu leur sang pour la foi, au village d'Acquigny, vers le vi<sup>e</sup> siècle.

Voici ce que dit à ce sujet une chronique que nous citons à peu près textuellement.

Un étranger vint d'au-delà de la mer en France, ayant eu la révélation du lieu où se trouvaient les reliques des martyrs. Il se rendit à Acquigny, proche la rivière d'Eure, trouva les corps des deux saints, et les emporta avec lui secrètement jusqu'au port où il devait s'embarquer avec ce trésor sacré. Mais lorsqu'il voulut entrer dans la barque, la main de Dieu l'ayant arrêté, il chancela et tomba comme un homme ivre. Le batelier Amalbert, surpris de cet événement, considéra cet homme de plus près, lui demanda ce qu'il portait ainsi enveloppé, et l'obligea à le suivre au monastère de Saint-Vandrille. Il le présenta aux religieux, en leur racontant ce qui s'était passé.



L'étranger se voyant découvert, montra les précieux ossements dont il s'était emparé et les laissa aux religieux, qui les déposèrent dans une chapelle construite aux frais du duc de Normandie. Ces reliques furent brûlées dans la suite par les huguenots.

Mais comme l'étranger, soit par remords de conscience, soit par tout autre sentiment, avait laissé les chefs des martyrs dans le tombeau, les habitants d'Acquigny les retrouvèrent avec une inscription latine gravée sur une plaque de marbre : *Ici sont les corps de saint Maux et de saint Vénérand*. On transporta ces ossements dans l'église du lieu, et, chaque année, le 23 mai, ils sont conduits en procession à l'endroit même où les deux saints souffrirent le martyre.

---

## EPOQUE CAPÉTIENNE.

---

**Erection en comté du pays d'Évreux. — Robert I<sup>er</sup>,  
premier comte d'Évreux.**

Richard, six années avant sa mort, c'est-à-dire en 990, érigea le diocèse d'Évreux, — qui comprenait alors les arrondissements actuels d'Évreux et de Louviers, la moitié orientale de celui de Bernay, toutes les communes du canton de l'Aigle, moins Beaufay, et la moitié de celles de la Ferté-Fresnel, — en comté, et le donna à son second fils Robert « pour en jouir en propre lui et ses descendants ».

Les autres parties du département ne sortirent pas du duché de Normandie, attribué à l'aîné des enfants de Richard.

Robert joignit bientôt à sa qualité de comte d'Évreux celle d'archevêque de Rouen. Comme c'était un jeune seigneur élevé dans la vanité et nullement formé aux saints devoirs de la vie pastorale, il n'envisagea, dans sa nouvelle dignité que le revenu, l'éclat extérieur et la domination. Peu scrupuleux au point de vue de la morale, il commit de grandes fautes qu'il sut réparer, dit son historien, en faisant pénitence sur la fin de ses jours, et en rachetant ses péchés par les riches aumônes qu'il fit aux pauvres et aux églises.

Par suite d'une mésintelligence qu'il eut avec son neveu Robert, successeur de Richard II, vers 1030, la ville d'Évreux où il s'était enfermé avec des hommes d'armes, fut prise et saccagée, mais elle lui fut rendue peu de temps après, et Robert le dédommagea du tort qu'il lui avait fait.

**Guerres féodales. — Fondation d'abbayes. — Richard I<sup>er</sup>, deuxième comte d'Évreux.**

(XI<sup>e</sup> siècle.)

A la mort de Robert, en 1037, le comté passa à Richard son fils aîné.

Tout différent de son père, le jeune comte, qui était brave et pieux, montra de la sagesse et une retenue digne d'éloge, dans un temps où la corruption devenue générale, avait étouffé dans la conscience humaine les idées de justice et de légalité. Les lois de l'Évangile étaient méprisées par tous. La licence des grands, l'impunité dont ils jouissaient avaient la plus funeste influence sur les mœurs publiques. La volonté de fer de Rollon n'était plus là pour contenir les passions mauvaises.

A l'époque où nous sommes arrivés, 1039, la direction du duché, confiée aux mains débiles d'un

enfant, Guillaume I<sup>er</sup> (1), n'était ni assez forte, ni assez habile pour comprimer l'ambition des seigneurs.

Le comté d'Évreux eut beaucoup à souffrir de leur rivalité. Crespin, comte de Brionne, fut tué par les seigneurs de Montreuil, en défendant sa baronnie, du Sap et d'Orbec, et les enfants du malheureux Crespin ne purent sauver leur vie, qu'en se réfugiant auprès de Beudoin, comte de Flandre. Gascelin, baron de Ferrières, et allié de leur père, réussit cependant à arrêter les envahisseurs. Il ajouta de nouvelles fortifications à son château, l'un des plus considérables du pays, et il aida Beudoin à reprendre de force le patrimoine qu'avaient usurpé les seigneurs de Montreuil.

L'année suivante ne fut pas moins féconde en tristes événements. Roger de Thoeny, seigneur de Conches, l'un des opposants à l'installation de Guillaume comme duc de Normandie, se prit de querelle avec Onfroy, comte de Beaumont et partisan du duc. Les troupes des deux partis s'étant rencontrées, Roger fut défait et ses deux fils périrent sur le champ de bataille (2).

Dans le même temps, le château de Tillières-sur-Avre, lieu fortifié et muni d'une bonne garnison, porta ombrage au roi de France, Henri I<sup>er</sup>, qui en demanda la démolition. Il invita en outre, Raoul de Gancé, connétable de Normandie, à retenir ses soldats qui faisaient sans cesse des excursions en pays français, et s'y livraient au pillage. Le connétable fit la sourde oreille à une représentation juste, et engagea même le commandant de la forteresse à ne rien changer de sa conduite précédente. Le roi, furieux de

(1) Guillaume le Conquérant.

(2) Ce combat eut lieu entre Bourgheroulde et Boissey-le-Châtel, sous les yeux de Guillaume, duc de Normandie.

voir ses ordres si mal reçus, attaqua le château, le prit et le fit raser. Quelques mois après, cédant aux sollicitations de Guillaume, il le reconstruisit à ses frais, mais ne voulut point s'en dessaisir.

En 1045, Guillaume, inquiet par les révoltes partielles des seigneurs, apprit que Guy de Vernon, qui du chef de sa mère, élevait des prétentions au duché de Normandie, avait formé le dessein de s'en emparer. Il assiégea ce seigneur dans Brionne, mais celui-ci parvint à s'échapper avec une partie de ses soldats; il se rendit à Verneuil, et pendant qu'il prenait la Tour-Grise, Guillaume mettait le feu au château de Brionne et prononçait la confiscation de ses biens. Tel fut le résultat de sa révolte.

Toutes ces guerres n'empêchaient point les fondations pieuses.

En effet, en 1050, on voit un seigneur de Thoeny fonder une abbaye de l'ordre de Saint-Benoist, à Conches, et un seigneur de Breteuil, qui devint plus tard comte de Harford et de Leicester, en Angleterre, en fonder une seconde à Lyre.

La légende rapporte à ce sujet qu'un saint ermite du nom de Robert et qui habitait le village du Chalet, éloigné de Lyre d'une demi-lieue environ, se trouvant un jour à la chasse, Dieu lui manifesta sa volonté et lui indiqua le lieu où il devait bâtir une église. Ce fut pour obéir aux ordres du Ciel, que le seigneur de Breteuil et sa femme Aliz, avertis de ce qui était arrivé à Robert, édifièrent une église et un monastère dans le village de la Vieille-Lyre, sur l'emplacement d'une chapelle établie sous le vocable de saint Christophe.

Onfroy, comte de Beaumont-le-Roger et seigneur de Pont-Audemer, le même qui vainquit Roger de Conches, fit aussi construire dans le vallon des *préaux* une magnifique abbaye de bénédictins. Il l'établit

sous le vocable de saint Pierre et la dota richement.

Plus tard, Onfroy se retira dans ce monastère, abandonnant à ses deux fils les biens qu'il possédait. Roger, l'un d'eux, eut la seigneurie de Beaumont et Robert celle de Pont-Audemer. A la mort de ce dernier, Roger réunit les immenses domaines de son père aux siens et prit le titre de *comte de Beaumont*. Ce seigneur a été l'un des hommes les plus remarquables de son temps. Son courage, sa loyauté et son habileté dans les affaires, lui valurent la confiance de Guillaume qui le chargea du gouvernement de son duché pendant son expédition en Angleterre.

**Guerre avec la France. — Conquête de l'Angleterre.**

(XI<sup>e</sup> siècle.)

Le duc Guillaume ayant réussi à affermir son autorité dans le duché, vint habiter le château de Lyons-la-Forêt, et c'est de là qu'il négocia avec le roi d'Angleterre une étroite alliance qui porta ombrage à Henri I<sup>er</sup>, son seigneur suzerain.

La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux États. Le roi de France vint mettre le siège devant la ville d'Évreux qui fut vaillamment défendue par le comte Richard. Guillaume accourut au secours de cette place, battit l'armée française et détruisit tous les corps de troupes qui ravageaient la contrée.

Cette guerre terminée, Guillaume songea peu de temps après au trône d'Angleterre, dont il se prétendit l'héritier en vertu d'une donation que le défunt roi, disait-il, avait fait en sa faveur. Il osa entreprendre la conquête de ce pays, et de nombreux guerriers vinrent de toutes parts se ranger sous les bannières de cette périlleuse expédition.

Les seigneurs normands, ambitieux et avides de

gloire, secondèrent leur duc, entre autres le comte de Beaumont, qui fournit des vaisseaux ; Richard, comte d'Évreux et son fils ; Guillaume, comte de Breteuil ; les seigneurs de Conches, de Hacqueville, de Gros-mesnil, de Quitry, du Coudray, de Cantelou, de Fontenay, de Bacqueville, le sire de Saint-Paër, Geoffroy de Roncherolles, etc., etc.

La plupart des compagnons de Guillaume, après le succès de la bataille d'Hastings, s'établirent en Angleterre et reçurent, en récompense des services qu'ils avaient rendus au nouveau roi, des biens considérables. L'un d'eux, Gaultier de Romars, beau-frère de Richard, forma la tige des seigneurs de Salisbury, d'où sont sortis les comtes d'Essex, dont l'un d'eux, favori de la reine Élisabeth, fut accusé de trahison et décapité par ordre de sa souveraine.

**Guillaume I<sup>er</sup>, troisième comte d'Évreux. — Guerre civile en Normandie. — Rivalité d'Elvise, comtesse d'Évreux, et d'Isabelle de Conches. — Préparatifs de la première croisade.**

(Fin du XI<sup>e</sup> siècle.)

Richard, après avoir servi avec distinction son seigneur suzerain en Angleterre, retourna dans le comté d'Évreux, où il mourut vers 1073. Il fut inhumé dans l'abbaye de Fécamp, et son fils, Guillaume I<sup>er</sup>, prit possession de l'héritage de son père.

Quinze années plus tard, le roi d'Angleterre, Guillaume, surnommé le Conquérant, ayant rendu le dernier soupir, son fils, Robert Courte Heuze, lui succéda comme duc de Normandie. Ce prince, faible et efféminé, n'inspira aucune confiance à ses vassaux. Plusieurs d'entre eux se soulevèrent contre lui, notamment le comte d'Évreux, qui s'empara du château fort de Dangu, dont il chassa la garnison. Cette époque

fut désastreuse : la discorde semait la division sur tous les points ; les frères s'armaient contre les frères ; les ambitions rivales se disputaient avec acharnement les moindres parcelles de territoire. La province entière, comme le reste de la France, subissait les terribles conséquences du régime féodal.

En 1092, une guerre singulière, qui eut pour origine la jalousie de deux femmes également belles, ensanglanta les pays d'Évreux et de Conches. Elvise, comtesse d'Évreux, se plaignait amèrement d'une insulte qu'elle avait reçue d'Isabelle de Conches ; et, comme elle exerçait un grand empire sur l'esprit de son mari, elle décida celui-ci à attaquer avec ses barons Roger de Conches. Ce seigneur, trop faible pour soutenir seul la rude guerre que lui faisait Guillaume, appela à son secours le roi d'Angleterre, qui lui fournit toute l'assistance nécessaire.

Au mois de novembre, dit Lebrasseur, le comte Guillaume se présenta devant Conches avec une grande armée, dans laquelle se trouvait le seigneur de Breteuil et Richard de Montfort. La ville, attaquée avec vigueur, soutint bravement le choc des ennemis, et Richard, blessé d'une flèche au moment où il s'emparait de l'abbaye et de la maison de l'abbé, fut renversé par terre et mourut le même jour. Ce seigneur, frère d'Isabelle et neveu d'Elvise, fut regretté des deux partis.

Cette mort fut le signal de la retraite, mais le comte d'Évreux ne se tint pas pour battu ; il résolut de venger la mort de Richard et envoya des troupes piller les campagnes de Conches. Surprises au moment où elles étaient chargées de butin, elles furent taillées en pièces, et Guillaume de Breteuil, qui les commandait, demeura prisonnier entre les mains du vainqueur. Cette affaire fut la dernière. Le comte d'Évreux fit la paix à des conditions onéreuses, et

Guillaume se racheta au moyen d'une forte rançon.

En 1095 les préparatifs de la première croisade firent cesser momentanément les querelles des seigneurs en fixant ailleurs leur attention. Robert Courte Heuze se croisa et avec lui un grand nombre de ses vassaux. Il engagea même une partie de son duché à Guillaume le Roux, son frère, roi d'Angleterre, pour subvenir aux frais de l'entreprise.

**Nouvelle guerre avec la France. — Guillaume, comte d'Évreux, dépossédé de ses biens. — Sa mort. — Avènement au comté de la maison de Montfort. — Siège et prise d'Évreux.**

(Fin du XI<sup>e</sup> siècle.)

Guillaume le Roux ayant eu des démêlés avec le roi de France, fortifia Gisors, qui, d'après M. de La Rochefoucauld, n'a point d'illustration antérieure à cette époque.

C'était un moyen de fermer aux Français le chemin de ses États. Mais les projets que Guillaume nourrissait sur le Vexin français avortèrent ; il mourut, et pendant que son frère, Henri I<sup>er</sup>, entrait en possession de la couronne d'Angleterre, Robert Courte Heuze qui était revenu de la croisade, reprenait la direction du duché de Normandie ; mais pour quelques années seulement, car son frère Henri lui déclara bientôt la guerre, le vainquit à la bataille de Tinchebray, et s'empara de ses États.

Le comte d'Évreux, à son tour, ne tarda pas à ressentir les effets de l'ambition du roi Henri. Dépossédé de ses biens, il mourut avant de pouvoir les recouvrer. Son successeur, comme il n'avait point d'enfants, devait être Amaury de Montfort, son neveu, fils de sa sœur, Agnès d'Évreux.

Le roi d'Angleterre n'aimait pas la maison de Mont-



fort, parce qu'il la considérait comme séditiense et dévouée au roi de France ; aussi refusa-t-il nettement de reconnaître les droits de ce seigneur. Amaury résolut alors d'employer la force pour obtenir ce que l'on n'avait pas voulu lui restituer de bon gré. Il assiégea Évreux et s'en rendit maître, grâce à la trahison d'un jeune seigneur ; et ses soldats, une fois entrés dans la ville, la pillèrent et firent mille outrages aux habitants.

Henri, qui avait eu l'intention de secourir Évreux, apprenant qu'il était tombé au pouvoir d'Amaury, se dirigea avec son armée du côté de Breteuil et fut reçu avec joie par les habitants de cette ville. Mais la forteresse était gardée par Julienne de Breteuil, dont le mari était l'ennemi du roi Henri ; elle se défendit avec un courage opiniâtre, et, au moment où la forteresse allait être prise, elle se sauva, en descendant d'une fenêtre du château dans le fossé, et alla rejoindre son mari à Pacy.

Henri, après ce premier succès sur ses ennemis, vint mettre le siège devant Évreux. Des machines de guerre envoyèrent des matières inflammables du côté nord de la ville, « et, comme c'était pendant un automne fort sec, les flammes, développées par un vent furieux, se répandirent rapidement et mirent tout en feu. L'église de Saint-Sauveur, qui se trouvait dans l'enceinte, fut brûlée ainsi que l'église cathédrale.

**Guerre avec la France (suite). — Bataille de Brenneville. — Amaury de Montfort entre en possession du comté d'Évreux. — Paix de Gisors entre Henri et Louis le Gros.**

(Première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.)

Amaury de Montfort assiégeait le château d'Ivry, appartenant au roi d'Angleterre ; il accourut au secours d'Évreux avec ses hommes d'armes, mais il

était trop tard : la ville était brûlée et la population disséminée dans les campagnes environnantes. Cependant le château, dans lequel se trouvaient enfermés de braves seigneurs, ne se rendit point et continua à se défendre avec un courage héroïque, jusqu'au moment où Henri fut contraint de lever le siège en toute hâte et de se diriger du côté du Vexin, où l'appelait un ennemi autrement redoutable, le roi de France.

Louis le Gros, en effet, venait d'envahir la Normandie, et de s'emparer des Andelys. Henri construisit un château fort à Nojeon-sur-Andelle pour inquiéter les Français ; mais ceux-ci n'en continuèrent pas moins la guerre avec ardeur. Le 20 août 1119, Henri, qui avait fait la moisson dans la plaine d'Étrépagny et entassé les récoltes dans le château de Lyons, apprit, par un cavalier placé en sentinelle sur la montagne de Verclives, que l'armée de Louis le Gros s'avancait. Il réunit aussitôt ses troupes et marcha à la rencontre du monarque français. Les deux armées se trouvèrent en présence dans la plaine de Brenneville, aujourd'hui Brémulle. Henri comptait cinq cents hommes d'armes, et Louis quatre cents environ, bien montés et bien équipés. Le choc fut violent, et les deux rois combattirent comme de simples soldats. Louis reçut un coup si rude sur son casque qu'il en fut faussé ; ses soldats furent vaincus, et il s'en fallut de bien peu qu'il ne fût fait prisonnier. Un archer anglais saisit la bride de son cheval, en criant : *Le roi est pris*. Mais le prince lui fendit la tête d'un coup de hache en lui disant : « Va, coquin, t'en vanter dans l'autre monde ; mais sache qu'aux échecs le roi n'est jamais pris. » Il se jeta ensuite à pied dans la forêt avec un écuyer, Baudric du Bosc, et se fit conduire aux Andelys par un paysan. Il était sauvé. Le lendemain, par courtoisie, le roi d'Angleterre lui renvoya son cheval tout enharnaché.

Amaury n'avait pu se trouver à ce combat; il en éprouva un profond regret, et lorsque Louis le Gros fut de retour à Paris, il vint lui porter ses doléances et l'assurer de son dévouement, lui disant pour le consoler : « Que l'heureux tour de la fortune anglaise était passé, et que c'était maintenant celui de la France. Puis il lui conseilla de faire venir tous les évêques, les comtes et les autres seigneurs de ses États, et de faire marcher chaque curé avec ses paroissiens où il jugerait à propos qu'ils allassent, afin de se venger des Anglais. »

L'année suivante, c'est-à-dire en 1120, le roi de France, qui avait suivi en partie les conseils d'Amaury, se trouva à la tête d'une armée nombreuse qui lui permit de reparaitre avec avantage en Normandie.

La situation d'Henri devint fort critique. Il avait à se défendre non-seulement contre les ennemis du dehors, mais encore contre ses propres vassaux qui, de toutes parts, levaient l'étendard de la révolte. Cependant, ayant su se concilier les bonnes grâces du pape, qui était venu en France présider le concile de Vienne, il regagna le terrain qu'il avait perdu au moyen de traités signés, l'un avec Amaury, auquel il rendit le comté d'Évreux; l'autre avec le roi de France, à Gisors.

Cette paix, mal cimentée et que la force des choses avait imposée, devait être de courte durée, ainsi que nous allons le voir dans le chapitre suivant.

**Révolte des seigneurs contre l'autorité du roi d'Angleterre. — Siège de Montfort-sur-Risle, de Pont-Audemer, d'Évreux, de Brionne et de Beaumont, etc. — Soumission des rebelles.**

(Première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.)

Waleran, fils de Roger et seigneur, comme son

père, de Beaumont et de Pont-Audemer, eut à se plaindre de quelques vexations de la part des ministres du roi d'Angleterre. Il leva des troupes et entraîna dans sa rébellion un grand nombre de seigneurs. Henri, qui se trouvait alors en Angleterre, apprenant cette défection, repassa en toute hâte sur le continent, assiégea Montfort-sur-Risle et Pont-Audemer, prit ces deux villes et les livra aux flammes.

Ce succès ne produisit pas les résultats que le roi Henri pouvait en attendre, car le comte d'Évreux, qui était demeuré secrètement son ennemi, malgré la réconciliation qui avait eu lieu, se prononça en faveur de Guillaume Cliton, fils de Robert, qui revendiquait les armes à la main, la possession du duché de Normandie. Mais ce comte n'eut pas le temps d'ouvrir les hostilités; Henri, prévenu par ses émissaires de ce qui venait d'être concerté entre Guillaume et Amaury, surprit Évreux pendant l'hiver et s'en empara. Il confia le commandement de cette place à Ranulphe de Bayeux.

Ce capitaine apprit par ses espions quelques mois plus tard que Waleran, Amaury et beaucoup d'autres seigneurs rebelles, conduisaient un convoi pour ravitailler le château de Vatteville assiégé par les Anglais. Il entreprit de l'enlever et vint se poster avec les gouverneurs de Bernay et de Pont-Authou, auprès de Bourgtheroulde. Avertis de cette embuscade, les révoltés tinrent conseil et se décidèrent au combat; mais l'infériorité de leur nombre devait amener une catastrophe. Les Anglais vainqueurs firent Waleran prisonnier, ainsi qu'un grand nombre d'autres seigneurs. Amaury dut à la vitesse de son cheval de ne pas être pris sur le champ de bataille. Néanmoins il ne tarda pas à tomber au pouvoir de Guillaume de Grandcourt qui s'était acharné à sa poursuite sans le connaître. Heureusement pour lui, ce seigneur l'ai-

mait; et, au lieu de le livrer au roi d'Angleterre, il se retira avec lui en France.

Cet échec découragea peu les rebelles. Cependant le moment approchait pour eux de faire leur soumission.

Henri s'empara de la ville de Brionne qu'il réduisit en cendres, puis du château de Vatteville. Il ne resta bientôt plus à Waleran que la forteresse de Beaumont. Toutes ses autres places se trouvaient prises ou ruinées. Il fit remettre cette dernière au roi et implora sa grâce; mais le monarque anglais, auquel cette rébellion avait fait courir de grands périls, l'envoya en Angleterre où il resta prisonnier pendant cinq ans. Il lui rendit ensuite la liberté et le revenu de ses domaines.

Amaury, comte d'Évreux, voyant que le sort des armes avait tourné contre lui et ses alliés, demanda la paix et l'obtint. Dans la suite, ce seigneur se montra très-attaché au roi d'Angleterre, qui, tout en lui pardonnant ses torts, lui avait aussi accordé la grâce de son sauveur, le chevalier de Grandcourt.

**Mort de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. — Rivalité des seigneurs. — Roger de Conches et Richard de la Forêt désolent le pays par une guerre atroce. — Compétition d'Étienne, roi d'Angleterre et de la maison d'Anjou au sujet du duché de Normandie. — Avènement au comté d'Évreux de Richard de Montfort, frère d'Amaury.**

La mort d'Henri I<sup>er</sup> roi d'Angleterre et l'avènement au trône de son successeur Étienne, en 1135, furent signalés par de nouveaux troubles dans toute la Normandie.

Les seigneurs ambitieux et entreprenants que le dernier roi avait eu tant de peine à soumettre, crurent le moment favorable pour une reprise d'armes. Une

lutte passionnée et sauvage, dont le pauvre peuple fut la première victime, s'engagea de toutes parts : Roger de Conches déchaîna sur le pays d'Évreux toutes les horreurs d'une guerre terrible et sans pitié; les campagnes dévastées ressembloient à un véritable désert, et les misérables serfs, à moitié nus, mourant de faim, se réfugioient dans les bois.

Le vieux comte Amaury retenu dans son lit par les infirmités, ne pouvait opposer qu'une faible résistance à l'ennemi. C'est à peine s'il put défendre Évreux que protégeaient cependant ses fortes murailles.

Roger attaqua aussi le comte de Meulan, assiégea la forteresse de la Croix-Saint-Leufroy, qui appartenait à ce seigneur, pilla l'abbaye de ce nom et fut enfin vaincu par ce comte, qui le fit prisonnier et le tint dans une étroite captivité pendant une couple d'années.

Dans le Vexin, les mêmes scènes de désordre se produisent. La guerre civile étend ses ravages dans les villes et les bourgs. Richard de la Forêt, imitant Roger de Conches, se conduit en véritable bandit. Enfermé dans le château fort de Saint-Paër, il peut braver impunément la fureur de ses victimes, mais le jour des représailles sanglantes arriva enfin; son domaine saccagé, l'incendie consumant les maisons de ses tenanciers, l'obligea à prendre l'offensive. Il sort de son repaire et, dans la mêlée qui s'engage, il est tué d'un coup de lance.

Les événements dont nous venons de parler s'étaient passés de 1135 à 1137. A la fin de cette dernière année, Amaury, que nous avons vu malade et incapable de se défendre contre Roger de Conches, mourut, laissant le comté à son successeur *Amaury II*, l'aîné de ses enfants.

Ce nouveau comte, dit Lebrasseur, préférerait souffrir l'injustice que de se venger. Son naturel doux et

pacifique formait un contraste frappant avec l'humeur altière et belliqueuse des seigneurs de cette époque.

Étienne vint le visiter à Évreux où il fut témoin de tous les maux que cette ville avait endurés.

Ce prince n'en pardonna pas moins à Roger les méfaits dont il s'était rendu coupable.

Il y mit cependant une condition, c'est qu'il reconnaîtrait ses torts et payerait les dommages qu'il avait causés.

Mais à peine eut-il recouvré sa liberté, qu'au mépris de la foi jurée, il recommença à piller les terres de ses voisins.

Le comte de Meulan et Guillaume d'Ivry s'en vengèrent en ravageant à leur tour les environs de Conches.

La ville de Breteuil eut aussi à soutenir un siège. Elle fut prise et à moitié brûlée par un fils d'Étienne. Ce jeune prince, au lieu de maintenir les intérêts de son père, s'allia à ceux de ses ennemis qui voulaient lui enlever le trône d'Angleterre et mettre à sa place le gendre du feu roi, Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou.

Les effets de cette compétition, dont nous n'avons encore rien dit, furent désastreux pour toute la Normandie, surtout vers l'année 1138.

Les seigneurs dominés par des idées d'indépendance, d'agrandissement ou de brigandage, se vendaient tour à tour, tantôt à un parti, tantôt à l'autre, ruinant et désolant la contrée qui devenait le théâtre de leurs luttes, de leurs crimes et de leurs défections. Bientôt, au milieu du déchainement général des passions, la Normandie fût aux abois. On ne respectait plus rien ; « A peine se trouvait-il quelqu'un qui donnât des marques extérieures de la profession

du christianisme. Les sacrements étaient partout négligés ou profanés. »

Une portion du duché tomba aux mains de Geoffroy Plantagenet, dont le parti allait en se fortifiant à mesure que celui du roi d'Angleterre perdait du terrain. Le comte de Leceister et de Breteuil, et celui de Mortain, firent d'abord leur soumission, et Geoffroy eût l'entrée libre de Vernenil, de Nonancourt et de la place du Vaudreuil.

Ces villes, où commandait le comte de Mortain, furent les premières à reconnaître le comte d'Anjou et à lui jurer obéissance comme s'il eût été roi d'Angleterre.

Le comte d'Évreux, malgré son indolence et sa débilité, ne tarda pas à en faire autant; il se prononça en faveur de la maison d'Anjou. Puis ce fut au tour de Waleran, seigneur de Pont-Audemer et de Beaumont-le-Roger, le même qui avait subi une longue détention en Angleterre.

Ce comte, qui avait d'abord embrassé avec ardeur la cause d'Étienne, l'abandonna comme bien d'autres, lorsque la fortune capricieuse parut trahir le monarque anglais à la bataille de Lincoln (1140).

Malgré toutes ces défections, Étienne réussit à se maintenir en Normandie.

En 1143, le comté d'Évreux changea de maître. Il passa par la mort d'Amaury II à son frère Simon de Montfort surnommé le Chauve.

**Guerres du Vexin normand entre Henri II, roi d'Angleterre,  
Louis le Jeune et Philippe-Auguste, rois de France.**

(Seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.)

Le duché lui-même se trouva à peu près en entier, à cette époque, au pouvoir de Geoffroy Plantagenet,



dont le fils, Henri II, plus tard roi d'Angleterre, possesseur de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, de l'Aquitaine, etc., allait se montrer l'ennemi irréconciliable de la maison de France.

Ce prince hérita du grand fief de Normandie à la mort de son père ; il s'entendit avec Louis le Jeune, le mit dans ses intérêts, et obtint de lui l'investiture du *duché* au détriment d'Étienne. Henri, comme compensation, céda au roi de France tout le Vexin normand.

Cette bonne harmonie fut bien vite troublée. En 1151, les hostilités s'ouvrirent dans le pays de Caux. L'armée de Louis assiégea Neufmarché et se retira au-delà de l'Epte, à l'approche de Henri, qui désola tout le Vexin et brûla sous les yeux des Français hors d'état de s'y opposer, les châteaux d'Étrépany, de Cintré et de Vatteville.

Une trêve tacite eut lieu entre les deux souverains, et Henri en profita pour s'assurer, après le décès d'Étienne, le trône d'Angleterre.

Il repassa sur le continent à la fin de l'année 1154, et apprit à Évreux que Louis le Jeune conduisait une armée dans le Vexin. Il s'avança en toute hâte au devant de l'ennemi et traversa le pont de Vernon. Mais alors un émissaire l'avertit que Louis avait modifié son plan d'attaque et qu'il se dirigeait contre Guillaume de Pacy. Henri partit aussitôt à franc étrier avec ses chevaliers, et arriva à temps pour arrêter le roi de France, qui, n'osant rien entreprendre, battit en retraite sur Mantes.

Dans une campagne suivante, Louis, auquel la puissance de son vassal portait de plus en plus ombrage, et qui avait en outre des motifs personnels de haine contre ce prince (1), tenta de sur-

(1) Éléonore d'Aquitaine, après avoir été répudiée par Louis le

prendre Vernon. Il brûla les faubourgs et ce fut tout.

Quelques années après, Henri, qui était parvenu définitivement à mettre sur sa tête la couronne d'Angleterre, fit bâtir, pour la défense du Vexin, sur les bords de l'Epte, les forteresses de Neaufles et de Château-sur-Epte. Mais à peine ces constructions furent-elles achevées, que Louis s'en empara ainsi que de Gisors.

Cette conquête, qui avait dû être fort pénible à l'orgueil du monarque anglais, fut cependant suivie d'un traité de paix, signé au Neubourg, qui stipulait, entre autres conditions, le mariage du fils aîné de Henri, âgé de sept ans, et de Marguerite, fille de Louis le Jeune, âgée seulement de trois ans.

Il fut convenu que Marguerite aurait dans sa dot les places précédemment enlevées aux Anglais, mais que la prise de possession ne pourrait avoir lieu qu'après la célébration du mariage de Marguerite, remise au temps de la majorité des deux enfants.

Cette dernière clause n'était rien moins que fort gênante pour le roi d'Angleterre. Aussi l'élada-t-il en 1165. A l'insu du roi de France, il fit donner la bénédiction nuptiale aux deux jeunes fiancés, et somma les templiers, auxquels la garde des forteresses avait été confiée, de les lui remettre. Les chevaliers du Temple obéirent, et Louis le Jeune, justement irrité du procédé dont on avait usé à son égard, recommença la guerre. Il mit le siège devant Andelys et ruina cette ville.

Ces combats partiels et toutes ces expéditions sans but élevé et sans importance, qui ne menaient à rien, sinon à la dépopulation des campagnes et à la misère

Jeune, épousa Henri Plantagenet et lui apporta en dot de riches provinces, qui furent démembrées de la France et réunies au domaine d'Angleterre.

publique, firent réfléchir les deux rois. Une trêve fut de nouveau consentie, puis on en vint à traiter encore une fois de la paix.

Henri à ce sujet se rencontra avec le roi de France sous un orme antique, entre Trie et Gisors; mais on ne put s'entendre. Des propos blessants furent échangés entre les deux partis; un fils rebelle du roi d'Angleterre, qui se trouvait au camp français, insulta même le vieux roi son père et menaça de le frapper de son épée. Le lendemain, les chevaliers normands et français s'appelèrent au combat, quelques Français furent tués, mais Louis ne permit pas que l'engagement devint général.

Ce fut au tour de Philippe-Auguste, couronné roi du vivant de son père, d'essayer un accommodement entre les deux pays. Il vit Henri au même lieu, près Gisors, et les deux rois, cette fois, finirent par s'entendre et arrêtèrent entre eux les bases d'une paix qui ne fut pas signée.

Ils se rencontrèrent cinq années plus tard, en 1185, à Gisors. Le roi de France, animé de l'esprit de conciliation, céda cette dernière place aux Anglais, à condition que Richard, fils aîné de Henri II, épouserait Alice, sa sœur.

Malgré ces entrevues multipliées, la guerre continuait ses ravages. Enfin, en 1189, Philippe-Auguste résolut de faire cesser une lutte peu honorable. Il revint encore à Gisors, où se trouvait Henri, et offrit la paix à des conditions très-acceptables, promettant de restituer toutes les places qu'il avait prises.

Henri, aveuglé par son entêtement, ne voulut pas écouter la voix de la raison et de l'humanité. La paix ne se conclut pas, et Philippe, exaspéré, fit couper le vieil orme autour duquel, depuis tant d'années, lui et son père étaient venus s'asseoir pour soutenir les intérêts du royaume de France.

**Situation du pays. — Établissements religieux du XII<sup>e</sup> siècle.**

La situation déplorable d'une société telle que nous venons de la peindre, bouleversée par les guerres féodales et les désordres qui en furent la conséquence, n'apporta point d'obstacles aux fondations pieuses. Loin de là. Le chaos qui régnait dans les institutions aussi bien que dans l'esprit et les mœurs de l'époque, sembla favoriser au contraire l'élément religieux qui représentait seul, ou à peu près alors, les idées de civilisation et de fraternité, au milieu de la dépravation générale et des ruines amoncelées par l'ignorance et la barbarie des hommes.

La pureté et la dignité dans la conduite des évêques et de la majorité des prélats en imposaient aux seigneurs et au peuple. Écoutés de tous, obéis quelquefois, mais toujours respectés, leur influence s'employait souvent à atténuer les maux qu'ils ne pouvaient empêcher. Leurs enseignements graves et austères produisaient, en tombant du haut de la chaire évangélique, une vive impression sur les âmes. Le résultat était rarement immédiat, mais quand l'âge avait éteint le feu des passions et qu'arrivés au déclin d'une vie désordonnée et souillée de crimes, les seigneurs faisaient un examen de conscience, ils envisageaient alors avec terreur l'instant fatal où il leur faudrait paraître devant le souverain juge. Autant ils avaient été durs, intraitables et aliés, autant ils devenaient doux et humbles. C'était le front dans la poussière qu'ils imploraient le pardon de leurs fautes, et leur repentir se traduisait extérieurement par de bonnes œuvres, des legs pieux ou en bâtissant des églises et des monastères.

La crainte salutaire du châtement que la religion

sait inspirer, avait à la longue opéré cette merveilleuse transformation.

Les loups dévorants étaient devenus des agneaux timides et inoffensifs.

L'Église n'eût-elle d'autre mérite que d'avoir ramené à de meilleurs sentiments tant d'hommes qui, durant le moyen âge, violèrent toutes les lois de la raison et de la conscience humaine, que sa gloire serait encore immortelle.

Mais revenons aux établissements religieux. Il est juste de dire que la foi, la piété et les vœux prononcés dans quelques circonstances graves, contribuèrent aussi à la fondation de ces maisons. Cependant la plupart d'entre elles, nous le répétons, se rattachent essentiellement aux considérations générales dans lesquelles nous sommes entré.

De 1130 à 1140, on édifia le monastère de *Beaumont-le-Perreux*, entre Gisors et Étrépagny, celui de *Mortemer*, de l'ordre de Citeaux; l'abbaye de la *Vallée*, dont on ne connaît pas au juste l'emplacement, mais que l'on croit avoir existé à Bérengeville-la-Rivière; l'abbaye du Breuil-Benoist, dans la commune de Marcilly-sur-Eure.

Cette dernière abbaye, érigée sous le vocable de la Vierge et de saint Jean-Baptiste, devint célèbre, et compta des rois de France parmi ses bienfaiteurs.

Voici ce que la légende rapporte à son sujet.

Un Guillaume de Marcilly, fils du premier fondateur de l'abbaye, fut pris par les Turcs, au temps des croisades. Enfermé par les infidèles dans un coffre étroit qui lui servait de prison, il ne cessait d'adresser de ferventes prières au Ciel pour sa délivrance, faisant vœu de bâtir une chapelle dans l'abbaye du Breuil, s'il pouvait revoir son pays et sa famille. Dieu fut touché des larmes du saint homme. Une nuit il se sentit soulevé avec l'instrument de son supplice,

et transporté dans l'église de Saint-Eutrope, à Saintes, (Charente-Inférieure), où l'on conserva précieusement le coffre, comme un monument de la délivrance miraculeuse de Guillaume.

Ce coffre, réclamé plus tard avec instance par les religieux du Breuil, leur fut refusé. Il y eut un procès, et le pape obligé d'intervenir, décida que le coffre resterait aux religieux de Saintes, puisque la Providence le leur avait donné, mais que ceux-ci seraient tenus de dédommager les religieux du Breuil-Benoist, en leur envoyant un os du bras de Saint-Eutrope.

Robert de Breteuil fit bâtir le prieuré de Sainte-Suzanne-du-Désert, qui est devenu dans la suite un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Ce fut également ce Seigneur qui, avec sa femme Amici, fonda l'abbaye de Chaise-Dieu, de l'ordre de Fonteyrault.

L'abbaye de La Noue, à deux lieues d'Évreux, et celle de l'Estrée, de l'ordre des Citeaux, furent édifiées vers 1144. Elles eurent toutes les deux une réelle importance, au point de vue des religieux qu'elles renfermaient.

En 1157, Waleran, vicomte de Beaumont-le-Roger, travailla de son côté, sur la fin de sa vie, à l'accomplissement d'un vœu qu'il avait fait en Palestine. Il jeta les fondements du monastère de Valasse ou du Vœu, dans une petite vallée, entre Bolbec et Lillebonne.

Dans l'année 1190, s'élevèrent aussi sur les bords de la Seine, près de Pont-de-l'Arche, l'abbaye et l'église de Bonport, que Richard Cœur de Lion construisit dans les circonstances suivantes rapportées par les chroniqueurs du temps. Il était à la chasse au cerf; son cheval, altéré par une course longue et rapide, s'emporta et se lança avec tant d'impétuosité et si avant dans la Seine, que ce prince courut un péril

extrême. Il ne perdit pas la tête ; tout en cherchant à diriger son cheval que le courant du fleuve entraînait, il promit à Dieu, s'il se retirait sain et sauf, de fonder un monastère au lieu même où il pourrait aborder.

Il tint parole et, quelques années plus tard, en 1190, il attribua à l'abbaye de Bonport de grands revenus en fiefs nobles et baronnies.

On rapporte à la même époque la fondation du prieuré de Grammont, dans la forêt d'Aubevoye, par Simon de Montfort.

**Mort de Simon de Montfort, comte d'Évreux ; avènement d'Amaury III et de Simon II. — Guerres avec l'Angleterre. — Rivalité de Philippe-Auguste et de Richard. — Traité du Goulet, entre Philippe et Jean sans Terre, successeur de Richard.**

(Fin du XII<sup>e</sup> siècle.)

Le comte d'Évreux, Simon de Montfort, mourut en 1191, c'est-à-dire deux années après l'entrevue de Gisors. Henri II, roi d'Angleterre, et Louis VIII, roi de France, l'avaient précédé dans la tombe. Sous les successeurs de ces deux princes, va se dérouler une nouvelle phase de la lutte séculaire qui divisait les deux pays.

La France, qui jusque-là n'avait éprouvé que des revers, allait prendre enfin une éclatante revanche.

Amaury III, fils et successeur de Simon, ne resta que dix ans en possession du comté. Il mourut jeune et son frère Simon II, huitième comte d'Évreux, le remplaça.

Ces deux seigneurs furent constamment fidèles à la cause anglaise.

En 1191, le mouvement qui entraînait les peuples d'Occident en Terre sainte, mit provisoirement un terme à la rivalité des maisons de France et d'Angle-

terre. Philippe-Auguste et Richard se réconcilièrent et entreprirent en commun la troisième croisade. Richard emmena avec lui Jean I<sup>er</sup>, évêque d'Évreux ; mais avant son départ, il lui donna, pour le récompenser de son dévouement, le château de Condé-sur-Iton qui, après la mort de Jean, devint le lieu de plaisance des évêques d'Évreux.

Cette croisade, comme chacun sait, fut stérile quant aux résultats. Les deux rois se brouillèrent et Philippe, revenu le premier dans ses États, trouva qu'il était avantageux pour lui de s'entendre avec Jean sans Terre, frère de Richard, auquel il promit de l'aider à mettre la couronne d'Angleterre sur sa tête, s'il consentait à lui céder la place de Gisors, tout le Vexin normand ainsi qu'Évreux et Verneuil. Ce marché conclu, Jean fit hommage au roi de France du reste de la Normandie et des autres pays qu'il possédait de ce côté-ci de la mer.

Pendant que ces faits s'accomplissaient, Richard, retenu prisonnier en Allemagne, où, à son retour de la croisade, des vents contraires l'avaient poussé, ne perdit pas courage. Il réussit à briser ses fers et à recouvrer sa couronne. Bientôt après, il débarqua une armée sur les côtes de Normandie et essaya de débloquer Verneuil assiégé par Philippe.

La trahison ne tarda pas à lui livrer Évreux, que les dernières conventions avaient placé entre les mains du roi de France, malgré l'opposition du comte Simon. Les Français occupaient seulement le château. Jean de Mortain, qui était du parti de Philippe, vint dans cette ville et consumma la plus noire perfidie : il invita les officiers de la garnison à un dîner où il les fit tous massacrer. Philippe, transporté de colère en apprenant ce qui venait de se passer, abandonna aussitôt le siège de Verneuil avec une partie de son armée et surprit Évreux, la veille de la Pentecôte, 1195.



Se laissant aller à son courroux, il usa des plus sanglantes représailles ; tout ce qui était Anglais fut passé par les armes ; les bourgeois eux-mêmes subirent le plus rude châtement et leur ville fut dévorée par les flammes.

Cette vengeance atroce, qu'autorisaient les mœurs du temps, coûta cher à Philippe ; les troupes qu'il avait laissées devant Verneuil, apprenant que les Anglais, commandés par Richard en personne, s'avançaient pour combattre, furent saisies d'une terreur panique et se débandèrent, abandonnant derrière elles toutes les machines de siège. Les Anglais entrèrent à Verneuil et firent un gros butin.

Cette affaire mit fin à la guerre pour quelques mois. Philippe et Richard, dans une entrevue qu'ils eurent à Louviers, au mois de décembre 1196, réglèrent les conditions de la paix. Il fut entendu que Richard ferait hommage au roi de France pour le duché de Normandie et qu'il céderait le Vexin normand, Évreux, Vernon, Longueville, Gaillon, Pacy, Nonancourt, etc., et que les limites des possessions françaises seraient déterminées entre le Vaudreuil et Gaillon, par une ligne tirée depuis la rivière d'Eure jusqu'à la Seine.

Ce traité établissait en outre que la ville d'Andely n'appartiendrait à aucun des deux rois, et qu'elle serait donnée en toute propriété à l'archevêque de Rouen.

Cet accommodement qui n'avait satisfait l'ambition ni de Philippe ni de Richard, ne produisit qu'une paix momentanée.

Nonancourt et Dangu furent pris et repris ; Richard fortifia l'île d'Andely et battit Philippe, en 1198, à Courcelles, entre Vernon et Gamaches. Peu de temps après, Philippe, voulant reprendre l'offensive, tomba dans une embuscade près de Gisors ; un pont jeté sur l'Epte s'éroula au moment où les Français le traver-

saient ; ils furent précipités dans la rivière et Philippe ne dut son salut qu'à son cheval qui se soutint sur l'eau.

Quelques mois de trêve furent suivis de nouvelles hostilités. Mais enfin, en 1199, Philippe et Richard cédant aux instances du saint-siège, se rencontrèrent sur les bords de la Seine et conclurent la paix.

La même année, Richard alla terminer sa vie aventureuse sous les murs de Chalut ; atteint d'une flèche que l'on croit avoir été empoisonnée, il mourut des suites de sa blessure. Jean sans Terre, qui aspirait à la succession de son frère, traita une seconde fois avec Philippe, afin que ce prince n'apportât aucun empêchement à son avènement au trône.

Le traité fut signé dans l'île du Goulet, entre Vernon et les Andelys. Il fut stipulé que le roi Jean céderait la ville et le comté d'Évreux à Louis, fils aîné de Philippe, pour la dot de Blanche de Castille, sa femme, fille d'une sœur de Jean sans Terre, et que les limites des possessions du roi de France et de celui d'Angleterre se trouveraient entre Évreux et le Neubourg.

Simon II, qui venait d'être injustement dépossédé par ce traité, réclama, mais en vain. Sa fidélité à l'Angleterre avait été cause de sa perte. Il mourut sans enfants, peu d'années après, et en lui s'éteignit la lignée des comtes d'Évreux de la maison de Montfort-Lamaury.

**Conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. — Sièges de Radepont et du Château-Gaillard. — Nouvelles institutions accordées au pays.**

(XIII<sup>e</sup> siècle.)

La paix de Goulet n'avait pu satisfaire le roi de France ; aussi demanda-t-il, quelque temps après, la

cession de toute la Normandie, de la Touraine, de l'Anjou et du Maine. Jean ayant refusé de répondre, Philippe l'attaqua aussitôt, traversa le Vexin, à la tête de son armée, en s'emparant de Longchamps, de Mortemer, des châteaux de Lyons et de la Ferté. Il assiégea Radepont; mais à l'approche du roi Jean, il porta ses armes du côté de Gournay.

Ceci se passait en 1201. L'année suivante, les hostilités s'ouvrirent par le siège d'Andely; cette place se défendit avec opiniâtreté, mais elle fut obligée de capituler. Une portion de la garnison se retira au Château-Gaillard. Philippe aurait voulu faire le siège de ce château immédiatement; mais il comprit que ce serait une imprudence, tant que la forteresse de Radepont ne lui aurait pas ouvert ses portes. C'était alors la plus forte place de tout le Vexin. Construite à pic, entre deux vallons, et entourée de marais inabordable, elle fut d'abord jugée imprenable. Philippe ne l'en attaqua pas moins au moyen de hautes tours en bois qui lancèrent toutes sortes de projectiles de guerre contre les murs, et finirent par y pratiquer une brèche par où les Français purent pénétrer dans la forteresse.

Philippe laissa reposer ses troupes quelques jours, puis il vint investir le Château-Gaillard et chercha à le prendre par famine. Cependant plusieurs assauts furent donnés à la forteresse, qui était défendue par un homme d'un grand courage, le comte de Leicester. La première enceinte fut prise de vive force, mais il en restait une seconde d'un accès bien plus difficile que la première. On fit agir la sape, et un pan de mur qui s'éroula au moment où l'on s'y attendait le moins, permit de donner l'assaut. Les assiégeants se précipitèrent vers la brèche qui venait de se former, et trouvèrent en face d'eux l'intrépide comte de Leicester qui, à la tête de ses derniers soldats, combattit avec une rare énergie. Tous les siens tombèrent à ses côtés,

et lui-même, n'ayant pas eu le temps de se retirer dans le donjon, fut pris et conduit à Philippe, qui rendit hommage à l'héroïque valeur de ce capitaine. Il lui assigna Paris pour prison.

Jean n'opposa qu'une faible résistance aux armes du roi de France, qui put conquérir assez vite non-seulement la Normandie, mais encore les autres provinces alors au pouvoir des Anglais.

« Philippe se fût probablement passé de procédure légale pour faire sanctionner ses conquêtes; mais Jean lui en fournit un merveilleux prétexte : il assassina de sa propre main, dans la tour de Rouen (avril 1203), son neveu Arthur, duc de Bretagne et, à ce titre, vassal de Philippe-Auguste, auquel il venait de prêter hommage. Philippe fit sommer Jean, comme son vassal, de comparaître devant la cour des barons de France, ses pairs, pour se justifier de cet acte. » (Guzot.) Jean, qui ne pouvait excuser un pareil crime, ne voulut pas se présenter. Il fut déclaré coupable de la mort d'Arthur et convaincu de rébellion. Il fut en conséquence déshérité de toute terre qu'il possédait dans le royaume de France et condamné à mort.

Philippe, certain désormais de la possession de la Normandie, reçut l'hommage des seigneurs normands. Cette province parvint dès lors à jouir d'un calme et d'une tranquillité qui lui avaient été inconnus sous ses ducs. Après avoir été démembrée de la couronne, elle était restée en dehors de la grande famille française, pendant deux cent quatre-vingt-quatorze ans, du traité de Saint-Clair-sur-Epte, jusqu'en 1206.

Philippe s'attacha le clergé normand en rétablissant les libertés de l'église gallicane, qui lui donnaient le droit d'élire ses évêques; il publia en outre un règlement sur les bénéfices, qui remit l'ordre

dans leur collation si souvent sujette à des déprédations.

Le peuple, de son côté, comblé de bienfaits de la part des rois de France, montra dans la suite une fidélité à toute épreuve.

Les institutions de la nouvelle province acquise au royaume au prix des plus grands sacrifices, se perfectionnèrent peu à peu sous l'influence d'un gouvernement stable.

**Nouvelles divisions administratives. — Le comté d'Évreux érigé en duché-pairie en faveur de Louis de France. — Mort de son successeur, Philippe, devant Algésiras.**

(XIII<sup>e</sup> siècle.)

A dater de l'annexion de la Normandie jusqu'à la division en départements et en arrondissements, la circonscription des Andelys fit partie du Vexin et dépendit tout entière du parlement de Rouen. Elle contenait un bailliage, dont le chef-lieu était Gisors, et qui se trouvait composé de quatre vicomtés : Gisors Lyons, Andelys et Vernon. Le siège présidial se trouvait aux Andelys. Cet arrondissement appartenait en outre au diocèse de Rouen.

Pont-Audemer fut érigé en commune, et le roi, par une charte, reconnut son existence. Cet arrondissement forma longtemps deux bailliages, ceux de Pont-Audemer et de Pont-Authou, comprenant les quatre vicomtés de Pont-Audemer, de Pont-Authou, de Montfort et de Bourg-Achard. Le siège des deux bailliages se trouvait à Pont-Audemer. Cette partie du département appartenait au Roumois et au Lieuvin et dépendait, pour l'administration religieuse, des diocèses de Lisieux et de Rouen.

Louviers, bien que compris dans le diocèse d'Évreux,

fut donné en toute propriété aux archevêques de Rouen. Sous Charles VII, cette ville, qui avait donné des preuves de son attachement aux rois de France, obtint de grands privilèges qu'elle conserva jusqu'en 1620.

Les autres parties du département, formant le comté d'Évreux, relevèrent directement de la couronne jusqu'à Philippe le Hardi, époque à laquelle le comté d'Évreux fut donné au fils de ce roi, Louis de France, qui devint en même temps seigneur d'Étampes, de Beaumont-le-Roger, de Meulan, etc. Il assista, en 1304, à la bataille de Mons-en-Puelle, où il se distingua par sa sagesse et sa valeur. Treize ans plus tard, Philippe le Long éleva Louis, son oncle, à la dignité de pair et érigea le comté d'Évreux en pairie perpétuelle. En outre, le fils du comte d'Évreux, Philippe, épousa Jeanne, nièce du roi, fille de Louis le Hutin, et par ce mariage le futur comte d'Évreux, indépendamment des avantages qui lui furent constitués et dont il put jouir aussitôt, eut en perspective la succession des comtés de Champagne, de Brie, du royaume de Navarre et même de celui de France.

Le comte Louis mourut deux années après ce mariage, dans son hôtel, à Paris. Ce prince était sincère, droit, prudent et affable. Il eut beaucoup d'attachement pour le roi et beaucoup de zèle pour la tranquillité publique. Sa maxime ordinaire, qui était loin d'être celle de ses contemporains, revenait à dire « qu'un prince ne pouvait être véritablement grand qu'en proportion qu'il était soumis à Dieu, à son souverain et aux lois de l'État ».

Son fils Philippe prit la direction du comté-pairie d'Évreux, en 1320, sous le règne de Philippe V, dit le Long. Cette même année, la couronne de Navarre échut en héritage à sa femme. Mais comme cette princesse se trouvait fort jeune alors, ainsi que son

mari, les rois Philippe le Long, et son successeur Charles le Bel, détinrent entre leurs mains le gouvernement de ce royaume, et, pour dédommager le comte d'Évreux d'une spoliation injuste, Charles le Bel lui octroya le comté d'Angoulême et la châtellenie de Mortain.

Ce ne fut qu'à l'avènement de Philippe de Valois que la Navarre fut restituée à ses princes légitimes. Les États du royaume se réunirent aussitôt à Pampelune, et le comte et la comtesse d'Évreux se firent sacrer et couronner le 5 mars 1328.

Philippe, qui avait hérité de la bravoure et de la sagesse de son père, rendit d'éminents services au roi de France, en lui sauvant la vie à Cassel et en contribuant au gain de cette bataille.

En 1340, se trouvant au château d'Anet, qui lui appartenait, il apprit qu'une invasion formidable de Maures menaçait l'Espagne et les pays voisins. Il fit aussitôt ses préparatifs de départ et se rendit quelques mois après avec Gaston de Foi, son gendre, devant Algésiras, et réunit ses troupes à celles du roi de Castille, qui assiégeait cette place forte, devenue le rempart de la puissance des Maures d'Afrique et d'Espagne.

Ce siège fut très-meurtrier. Les assiégeants firent une sortie furieuse dans laquelle les chrétiens furent vaincus. Il y eut un grand nombre de tués et de blessés, et parmi ces derniers se trouvèrent le comte d'Évreux et son gendre, qui ne survécurent pas à leurs blessures.

L'inhumation de Philippe eut lieu dans l'église Sainte-Marie de Pampelune. Son cœur fut envoyé à la reine Jeanne, à Évreux, qui le garda dans son oratoire jusqu'à sa mort.

**Successeurs de Philippe d'Évreux. — Politique des rois de France. — Progrès des lettres pendant le XIII<sup>e</sup> siècle. — Brus de Philippe le Bel enfermées au Château-Gaillard. — Mort d'Enguerrand de Marigny, seigneur d'Écouis et de Lyons.**

Philippe laissa comme héritiers de ses vastes domaines plusieurs enfants, notamment Charles I<sup>er</sup> dit le Mauvais, comte d'Évreux et roi de Navarre, dont nous aurons occasion de parler un peu plus tard ; Louis de Navarre, comte de Beaumont-le-Roger ; Philippe de Navarre, comte de Longueville, et Blanche, seconde femme de Philippe de Valois.

Pour la clarté de notre récit, nous avons suivi l'histoire des comtes d'Évreux jusqu'à Charles le Mauvais ; il importe maintenant que nous revenions sur nos pas et que nous examinions sommairement ce qui peut nous intéresser dans la série des faits qui se sont accomplis, pendant le XIII<sup>e</sup> siècle et le commencement du XIV<sup>e</sup>, dans cette partie de la Normandie qui a formé le département de l'Eure.

Le XIII<sup>e</sup> siècle, dirons-nous, fut avant tout une époque religieuse, signalée par les croisades et par la puissance des papes et des évêques, qui exercèrent une réelle influence sur le temporel des peuples.

Sept conciles se réunirent à Pont-Audemer, de 1252 à 1321 ; presque tous s'occupèrent de discipline ecclésiastique.

Les rois de France qui se succédèrent sur le trône, usant tous d'une politique habile, acquirent le plus possible de terre et de seigneuries dans la province, diminuant ainsi le nombre des barons, auxquels ils substituaient des baillis royaux.

Le calme qui s'affermissait après tant de luttes intestines, fut favorable aux lettres.

Des poètes, comme Henri d'Andelys, rivalisèrent



sous le rapport de l'inspiration et du goût, avec les troubadours du Languedoc et de la Provence, dont ils devinrent les dignes émules.

Leurs compositions naïves, où la morale est aussi vraie qu'ingénieuse, passionnent les esprits. Reçus avec enthousiasme dans les cours et dans les châteaux, au milieu des réunions les plus brillantes de princes, de seigneurs et de *belles dames*, les poètes chantent eux-mêmes de doux refrains de circonstance, et célèbrent dans leurs vers les exploits des preux chevaliers.

Henry d'Andelys, dont nous venons de parler, fut l'un des poètes les plus estimés de ce temps. Il composa un poème, dont Philippe-Auguste était le héros, et qui avait pour titre : *la Bataille des vins*, parce que ce bon monarque, disait-il,

Volontiers mouillait sa pipe  
Du bon vin qui était du blanc.

Le poète suppose que des messagers de Philippe vont *quérir* les meilleurs vins du royaume, et qu'un prêtre anglais, chargé d'excommunier les mauvais, ne doit présenter que les bons au roi. Mais, avant de les lui offrir, il les déguste tous,

Et puis si alla sommeiller  
Trois nuits, trois jours, sans s'éveiller.

Ce prêtre anglais excommuniant les mauvais vins et se grisant après, n'est rien moins qu'un personnage grotesque et bouffon, mis en scène par le poète avec une intention satirique à l'adresse de l'Angleterre.

Ce poème se termine par un trait de morale très-simple :

Prenons tel vin que Dieu nous donne.

Vivaient encore à cette même époque Guilbert de

Bernouville et Roger des Andelys, qui composèrent des chansons.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le commerce avait acquis de son côté une certaine importance. Des foires, où les échanges, les ventes et les achats se faisaient à des époques déterminées, attiraient un grand nombre d'étrangers et de marchands, ainsi que le montrent les vers suivants, qui indiquent les noms des principales villes où ces foires étaient devenues florissantes :

Louviers, et Breteuil et Vernon,  
Chartres, Beauvais, cités de nom,  
Évreux et Amiens, noble halle.  
Et Troyes, et Sens, et Aubemalle.  
Endeli, Doulens, Saint-Lubin, etc.

Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, les brus de Philippe le Bel, qui venait de faire périr sur l'échafaud les Templiers, innocents de la plupart des crimes dont on les accusait, furent dénoncées au roi par leurs maris comme ayant forfait à l'honneur et enfermées au Château-Gaillard. C'étaient Marguerite, femme de Louis le Hutin, et Blanche, épouse de Charles le Bel.

Les deux princesses passèrent deux ans ensemble dans cette forteresse. Mais à peine le prince Louis fut-il sur le trône, qu'il fit étrangler Marguerite dans sa prison, entre deux linceuls et en présence de Blanche. Cette dernière, inconsolable de la mort affreuse de sa belle-sœur et attendant chaque jour pour elle-même un supplice pareil, demeura cinq années encore dans sa geôle odieuse et finit par être transférée à Gauroy, près Coutances. Elle ne sortit de cette prison, qu'à la condition de prendre le voile dans l'abbaye de Maubuisson.

Ce crime ne fut pas le seul du règne de Louis le Hutin, qui, d'après un vieil auteur, *étoit volentif, mais*

*n'étoit pas bien ententif en ce qu'au royaume il falloit.*

Les gens de loi ou de finance, auteurs ou instrumens de toutes les mesures tyranniques mises à exécution sous Philippe le Bel, subirent une réaction terrible.

Enguerrand de Marigny fut l'une des premières victimes.

Ce seigneur, né à Lyons, était le petit-fils de Hugues Leportier, seigneur de Rosay et de Lyons, qui avait épousé l'héritière de la maison de Marigny, dont il prit le nom et les armes.

Philippe, père d'Enguerrand, possédait Écouis, auquel son fils, héritier de tous les biens de la famille, joignit les seigneuries de Touffreville, de Lyons, de Rosay et de Mainneville.

Enguerrand, grâce à des talents de premier ordre, à une noble figure remplie de distinction, arriva rapidement à la plus haute fortune. Philippe le Bel l'ayant pris en amitié, le fit comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, grand maître d'hôtel de France. Comme principal instigateur du procès fait aux Templiers et comme administrateur des finances, il fut poursuivi de la haine du peuple et des grands, qui voyaient en lui l'auteur des mesures fiscales du règne de Philippe. Ce prince mort, les ennemis d'Enguerrand s'acharnèrent à sa perte. Accusé de malversation et de détournement, on ne voulut même pas écouter ses moyens de défense. Il fut jeté dans un cachot et, malgré son innocence, condamné à être pendu comme le plus vil des malfaiteurs.

L'exécution de cette sentence inique eut lieu en 1315, au gibet de Montfaucon. Arrivé sur l'échafaud, Enguerrand se tourna noblement vers le peuple et dit :

« Peuple, écoutez-moi. Je vais paraître devant Dieu, protecteur des vertus et vengeur des crimes; j'atteste

son nom sacré que je suis innocent ; je proteste contre mon jugement et le déclare inique , puisqu'on ne m'a fait comparaître que pour m'annoncer ma condamnation et que j'ai été jugé sans informations , sans témoins , sans confrontation , sans preuves et sans défense. Peuple toujours ardent dans vos désirs et soumis à l'erreur , vous connaîtrez bientôt que celui qu'on vous sacrifie était plus digne de votre amitié que de votre haine. Je ne ferai point de reproches à mes ennemis ; je vous les abandonne pour leurs châtimens et je laisse au Ciel le soin de ma vengeance. »

La mémoire de ce grand homme fut réhabilitée sous le règne suivant. Sa veuve reçut dix mille livres « en considération de la grande infortune qui lui étoit advenue ». Son corps , retiré du gibet , fut transféré avec pompe dans l'église collégiale d'Écouis , et son plus ardent persécuteur , Charles de Valois , fit distribuer dans Paris d'abondantes aumônes , en faisant dire à chaque pauvre : Priez pour Monseigneur Enguerand et pour Monseigneur Charles de Valois repentant.

Ce seigneur s'étoit montré généreux pour son pays natal. Il avait fondé , avec une rente de 3,633 francs , l'hôpital d'Écouis , qui subsiste encore , et doté l'hospice de Charleval.

Les biens immenses qu'il possédait à sa mort , dans le Vexin , furent partagés entre la reine , le comte d'Évreux et le comte de Valois.

Mais , sous le règne de Philippe de Valois , le château d'Écouis et ses dépendances retournèrent à la famille de Marigny.

**Guerre de cent ans. — Invasion de la Normandie  
par les Anglais.**

(1322 - 1350.)

**De Philippe-Auguste à Philippe de Valois , c'est-à-**

dire de 1222 à 1328, la Normandie s'était sentie revivre. Avec le calme et la sécurité était venue l'aisance. Le joug des seigneurs semblait moins lourd au peuple, qui avait vu s'éteindre peu à peu, sous l'autorité des rois de France, toutes ces guerres particulières dont il avait été la première victime. Mais ce fut un calme trompeur, qui cachait de nouveaux orages. Une fois encore l'ambition des rois d'Angleterre allait déchaîner les plus effrayantes calamités sur la province de Normandie, bouleverser la France entière pendant un siècle, et compromettre jusqu'à son existence comme nation. Heureusement la Providence veillait sur ses destinées, et, pour mieux marquer sa toute-puissance, elle suscita une humble fille des champs qui vainquit l'étranger et le refoula du sol de la patrie.

La guerre fut amenée par les prétentions d'Édouard au trône de France. Charles le Bel n'avait point laissé d'héritier direct.

Les pairs et les barons du royaume, invoquant la loi salique, n'admirent pas les droits d'Édouard, parce qu'il les tenait de sa mère, fille de Philippe le Bel, et reconnurent au contraire ceux de Philippe de Valois, qui était neveu de Philippe le Hardi.

Édouard protesta; mais la nation sanctionna le jugement des pairs. Il n'en prit pas moins le titre de roi de France, et, soutenu par un traître, Robert d'Artois, vicomte de Beaumont-le-Roger, et Artevelde, chef des Flamands, il ouvrit les hostilités sur plusieurs points du territoire.

Le combat naval de l'Écluse commença pour notre malheureux pays une série de revers dont rien ne pourrait rendre les conséquences désastreuses.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1346, sur les conseils d'un autre traître, Geoffroy d'Harcourt, l'armée anglaise débarqua à la Hougue, se répandit par détachements dans toute la

Normandie dégarnie de troupes et incapable de se défendre. Cette invasion coûta des larmes de sang à toute la province.

Dans le diocèse d'Évreux, à l'exception des villes murées et des châteaux forts, tout devint la proie d'une soldatesque brutale et furieuse.

Louviers, ville ouverte et riche déjà par son commerce et son industrie, fut fort maltraitée. Les Anglais mirent le feu au clocher de l'église Notre-Dame, pour en déloger les bourgeois qui s'y défendaient avec un courage opiniâtre ; ils ne sortirent de cette ville qu'après l'avoir complètement ruinée.

Édouard, continuant à marcher sur Paris, dévasta les environs de Pont-de-l'Arche, brûla Gisors, les faubourgs de Vernon et sortit enfin de la Normandie, où il avait accompli l'œuvre d'un fou furieux et non d'un conquérant. Peu de temps après, il gagna sur Philippe de Valois la funeste bataille de Crécy et put s'emparer de la ville de Calais.

Le roi de France, frappé de tous les maux qui accablaient le pays, mourut de chagrin, le 22 août 1350, laissant le trône à son fils Jean le Bon, qui fut encore plus à plaindre que son père dans la lutte qui se continua sous son règne contre l'Angleterre.

**Rébellion de Charles le Mauvais, comte d'Évreux. — Guerres avec l'Angleterre. — Captivité de Jean le Bon. — Paris révolté acclame Charles le Mauvais.**

(Fin du XIV<sup>e</sup> siècle.)

Ce malheureux prince (1), auquel rien ne devait réussir, commit des fautes graves qui eurent des conséquences fatales pour le pays. Ne sachant ni com-

(1) Jean le Bon.

mander aux hommes ni prévenir les événements , il fut toute sa vie le jouet des uns et des autres. Son gendre, Charles le Mauvais, comte d'Évreux et roi de Navarre , mit le trouble dans l'État. Dominé par une ambition démesurée qui lui faisait rêver, à son profit, le démembrement de la France, il servit d'instrument à la politique astucieuse et cruelle de l'Angleterre.

L'influence qu'il s'était acquise en Normandie, où il possédait, indépendamment du comté d'Évreux, plusieurs villes fortes sur le littoral de la Manche et ailleurs, lui permit de recruter de nombreux partisans qui le soutinrent contre le roi son beau-père. Il ne se plaisait qu'au milieu des intrigues et des conspirations, et tous les moyens lui paraissaient bons quand il s'agissait d'assurer le succès de ses projets insensés et criminels.

À son instigation, le Beauvaisis se révolte, le peuple massacre les nobles.

Par ses discours dans les halles de Paris, il provoque une sédition dans laquelle les maréchaux de Champagne et de Clermont furent assassinés dans le palais même du roi.

Bientôt après, à l'Aigle, il trempe ses mains dans le sang du connétable Charles d'Espagne, auquel il avait voué une haine féroce, depuis que ce seigneur lui avait succédé au comté d'Angoulême.

Tant de crimes excitèrent au plus haut point l'indignation de Jean le Bon, qui, se trouvant dans une situation difficile, n'osa pas punir ce rebelle. Il crut même prévenir ses mauvaises intentions à l'avenir et l'attacher à ses intérêts, en ajoutant à ses domaines, déjà considérables, le Cotentin, la vicomté de Pont-Audemer, le comté de Beaumont-le-Roger, les seigneuries de Breteuil, de Conches, d'Orbec, etc.

Ce traité fut une faute; car il n'y avait pas de réconciliation possible avec un prince perfide et vindicatif,

qui, connaissant la crainte qu'il inspirait au roi, ne lui sayait aucun gré de ses concessions.

Charles le Mauvais ne tarda pas, en effet, à renouer des intelligences avec l'Angleterre. Le roi se saisit de quelques-unes de ses forteresses; mais les principales, telles qu'Évreux, Pont-Audemer, etc., refusèrent d'ouvrir leurs portes.

Un traité qui eut lieu, en 1355, entre les deux rois, fit cesser la guerre. Charles n'en continua pas moins de comploter secrètement; il séduisit un instant le dauphin, et, de concert avec le comte d'Harcourt, il entreprit de faire empoisonner le roi. Mais ce prince était sur ses gardes; il manda le dauphin et n'eut pas de peine à le détacher d'une alliance aussi dangereuse, et afin de lui enlever tout prétexte de rébellion, il le chargea du gouvernement de Normandie.

L'année suivante, le 5 avril, Jean le Bon résolut d'en finir avec son artificieux gendre, dont l'esprit inquiet ne laissait aucun repos ni à lui ni aux autres. Il le surprit par trahison, au milieu d'un dîner que le dauphin lui donnait à Rouen. Ses complices, le comte d'Harcourt, les seigneurs de Graville et de Maubuë, et quelques-autres, eurent la tête tranchée, et Charles, d'abord conduit au Château-Gaillard, fut transféré dans la tour du Châtelet, à Paris.

Jean le Bon, après avoir frappé ce grand coup, qui le délivrait d'un puissant ennemi, ordonna *que l'on mit en ses mains les possessions du comte d'Évreux et de ses partisans.*

Mais les commandants des villes et des forteresses qui tenaient pour Charles le Mauvais, refusèrent d'obéir.

Le roi attaqua Évreux à l'improviste; la garnison capitula et se retira à Pont-Audemer. Cette ville, alors très-forte, fut assiégée à son tour, mais Jean le Bon battit précipitamment en retraite, à la nouvelle qu'une



armée anglaise venait au secours de la place. Il passa à Verneuil, prit Tillières et vint mettre le siège devant Breteuil, qui, après une résistance de deux mois, se rendit par composition.

Pendant que le roi de France guerroyait en Normandie, le prince de Galles se préparait à faire une diversion au centre de la France. Jean marcha contre lui, et, par une inexplicable fatalité, il perdit la bataille de Poitiers avec la liberté.

A la faveur des troubles engendrés par la captivité du roi, Charles le Mauvais réussit à s'évader, ce qui fut un malheur public. Le dauphin-régent en éprouva le plus vif déplaisir. Il dissimula cependant, car le royaume, harcelé de toutes parts par de nombreux ennemis, se trouvait dans le plus grand péril.

Les factions qui agitaient la capitale obligèrent bientôt le régent à remettre au roi de Navarre les forteresses qui lui avaient été enlevées ; mais les officiers qui commandaient à Évreux, Pont-Audemer, Breteuil, etc., refusèrent de livrer ces places. Charles le Mauvais s'en plaignit amèrement et continua plus que jamais à exciter les Parisiens à la révolte. Ceux-ci n'écoutèrent que trop les funestes conseils qu'ils recevaient. La capitale devint bientôt un enfer où des excès de toutes sortes se commirent au grand jour. Le dauphin fut obligé de la quitter, et Charles le Mauvais, acclamé par une population frénétique, se trouva le maître de la ville. Il ne tarda pas cependant à en sortir à son tour, sous prétexte que le régent avait une armée qui tenait la campagne et que son intérêt lui commandait d'en avoir une aussi. Il rassembla à Saint-Denis un corps de troupes, composé de Navarrais et d'Anglais, avec lequel il se mit à piller indifféremment amis et ennemis. Cette conduite maladroite lui aliéna l'esprit d'un grand nombre de bourgeois. Le prévôt Étienne Marcel, pour apaiser le

mécontentement qui commençait à se manifester dans Paris, rappela bien vite le comte d'Évreux, qui, d'après l'accord qui s'était fait entre ce prince et lui, devait entrer dans cette capitale avec ses troupes, mettre à mort les amis du régent et se faire saluer roi de France.

Mais un brave citoyen, Jean Maillard, mit fin à toutes ces intrigues, en massacrant le prévôt au moment où il allait ouvrir les portes de Paris à l'ennemi.

Cette mort ruina les projets du roi de Navarre, qui déclara la guerre au régent et désola les environs de Paris.

Le traité de Calais, 24 octobre 1360, par lequel Jean le Bon recouvra sa liberté, fit cesser les hostilités. Charles le Mauvais et ses partisans, alliés de l'Angleterre, furent compris dans ce traité et rentrèrent dans leurs possessions, après avoir fait leur soumission.

**Traité de Calais. — Mort de Jean le Bon. — Reprise des hostilités avec l'Angleterre soutenue par Charles le Mauvais. — Bataille de Cocherel. — Confiscation du comté d'Évreux au profit de la couronne. — Mort de Charles le Mauvais.**

(Fin du XIV<sup>e</sup> siècle.)

Mais à la mort de Jean le Bon, quatre années plus tard, 18 avril 1364, le comte d'Évreux jugeant le moment favorable pour reparaitre sur la scène, se ligua de nouveau avec l'Angleterre et réunit une armée de 10,000 hommes à Évreux. Il en donna le commandement au captal de Buch, son cousin, qui entra immédiatement en campagne.

Le 13 mai, au moment où Charles V était à Reims pour se faire sacrer, l'armée du comte d'Évreux se

trouva près du village de Cocherel en présence des Français, commandés par le célèbre Bertrand du Guesclin.

Le captal de Buch, campé sur les hauteurs qui dominant la rivière d'Eure, avait pour lui toutes les chances de la bataille; mais du Guesclin, par une habile feinte, sut amener son adversaire dans la vallée. Une mêlée terrible s'engagea; les Navarrais et les Anglais, qui composaient en grande partie l'armée du comte d'Évreux, furent presque tous tués ou pris, et le captal de Buch lui-même demeura entre les mains du vainqueur.

Un monument rappelant cette victoire mémorable a été élevé près Cocherel, à l'endroit où elle eut lieu.

À la suite de cette affaire, Charles V, décidé à poursuivre vigoureusement cette guerre, divisa son armée en deux corps, dont l'un, sous le commandement de du Guesclin, opéra en basse Normandie, et l'autre, sous les ordres du sire de la Rivière, dans le comté d'Évreux.

La plupart des forteresses qui appartenaient à Charles le Mauvais, tombèrent successivement au pouvoir du roi de France, qui, à cette époque, sur une requête présentée par les bourgeois de Louviers, ordonna que cette ville, jusque-là ouverte et accessible à tous venants, serait murée et fortifiée. Il confia l'exécution de ce travail au seigneur de Charnelles, qui posa la première pierre des fortifications au mois de novembre 1366.

Charles le Mauvais, contraint par la force, accepta les conditions de paix qui lui furent proposées, en 1370, et il rentra dans toutes ses possessions de Normandie; mais ce ne fut encore qu'un attermoiement.

Ce prince, qui se jouait de la parole donnée, ourdit dans l'ombre de nouvelles trames qui ne tendaient à rien moins qu'à l'empoisonnement du roi. Charles V,

qui se tenait au courant de ses projets, fut averti que le seigneur de Ruë, qui accompagnait Charles de Navarre à la cour, devait attenter à sa vie. Il le fit saisir à Senlis, et on trouva sur cet homme la preuve des mauvais desseins du comte d'Évreux. Le roi fit aussitôt attaquer les places que le comte possédait en Normandie.

Pont-Audemer se rendit par capitulation, après une brillante défense, ainsi que Breteuil, où se trouvait Pierre de Navarre et la princesse Bonne (1), sa sœur, qui furent faits prisonniers.

Évreux résista et fut pris d'assaut. La cathédrale, le palais épiscopal, le château et un grand nombre de maisons bourgeoises furent brûlés ou pillés. Une profonde désolation régna dans cette ville, qui était à peine remise des désastres qu'elle avait naguère essuyés par la faute de Charles le Mauvais. Le roi en eut pitié; il en confia la garde à Jacques de Chambray, qui eut pour mission de réparer les édifices publics au moyen des fortes sommes qu'il lui alloua pour cet objet.

Charles le Mauvais, abandonné de la plupart de ses partisans, ne posséda bientôt plus dans la province que Cherbourg, qui était ravitaillé par la flotte anglaise.

Le roi fit faire le procès à ce prince, dont les noirs desseins se dévoilèrent dans l'interrogatoire de ses complices, qui furent condamnés par le parlement et exécutés à Paris.

Une année plus tard, Charles V mourut laissant la couronne à son fils Charles VI, qui, de son côté, eut à se plaindre du comte d'Évreux. Il le cita devant le parlement; mais, comme il était dans son royaume de Navarre, et à l'abri par conséquent des poursuites

(1) Enfants du comte d'Évreux.

qu'il avait encourues, il se garda bien de se présenter devant ses juges. Il n'en fut pas moins convaincu de crimes énormes contre le roi et de trahison; mais cet arrêt ne lui fut pas autrement préjudiciable. La justice divine seule devait l'atteindre. Ce prince usé avant l'âge se fit envelopper, pour ramener sa chaleur naturelle, dans des draps imbibés d'eau-de-vie soufrée. Le feu y prit par suite de l'imprudence d'un domestique, et il expira dans les plus atroces souffrances, en 1387.

Si ce fait raconté par quelques historiens est exact, ne doit-on pas y voir un châtement providentiel infligé, dès ce monde, à un grand criminel qui avait violé toute sa vie les lois immuables de l'honnêteté et de la justice ?

Après la mort de Charles le Mauvais, le titre de comte d'Évreux passa à son fils, Charles VI, dit le Noble, qui fut tout l'opposé de son père par l'esprit de droiture que ses contemporains se plaisent à lui reconnaître. Il fut en outre sacré roi de Navarre en 1389, et se consacra avec un soin particulier au gouvernement de son royaume.

Les démarches que ce prince fit faire dans la suite pour entrer en possession du comté d'Évreux, de la vicomté de Pont-Audemer et de quelques autres places qui avaient appartenu à Charles le Mauvais, n'aboutirent point.

Cette portion de son patrimoine fut réunie à la couronne et au domaine royal, en 1404.

**Folle de Charles VI. — Troubles civils. — Invasion de la Normandie par les Anglais. — Sièges des places fortes. — Bataille de Verneuil.**

(1400-1450.)

Ainsi que nous venons de le voir dans le chapitre

précédent, la France, sous les deux derniers règnes, avait été profondément troublée par les intrigues d'un prince du sang royal, soutenu dans sa rébellion par Édouard, roi d'Angleterre; mais la sagesse et la prudence de Charles V avaient fini par triompher de la fourberie de l'un et de l'ambition de l'autre. Huit années de grandes guerres, marquées par d'éclatants succès, suffirent pour sauver l'indépendance nationale.

Au commencement du règne de Charles VI, la Normandie, qui avait particulièrement souffert des dernières guerres, commençait à jouir des douceurs de la paix, lorsque la démence de ce malheureux prince remit en question l'avenir du pays; dans aucun autre temps, la France ne courut de plus grands dangers.

Au dedans, les factions ennemies se disputaient un lambeau de pouvoir les armes à la main; au dehors, un ennemi puissant et habile profitait de nos divisions intestines; partout une guerre acharnée, accompagnée de pillage et de dévastation.

Les Bourguignons, chassés de la capitale par les Armagnacs, appelèrent les Anglais à leur secours. De 1416 à 1422, la Normandie entière tomba au pouvoir de l'Angleterre.

En 1418, les villes d'Evreux, de Verneuil, de Vernon, de Louviers et de Bernay, attaquées les premières, furent contraintes d'ouvrir leurs portes à l'ennemi. A Louviers, cent vingt bourgeois furent mis à mort, et la ville paya une contribution de guerre de 15,000 écus.

Pont-Audemer et Pont-de-l'Arche subirent le même sort. L'armée anglaise, divisée en détachements, assiégeait toutes les places fortifiées et y établissait une garnison, afin de se rendre plus promptement maîtresse de toute la province.

C'est ainsi que, l'année suivante, 1419, ils prirent Gisors, le Château-Gaillard et la forteresse de Gammaches. Cette dernière place, mieux défendue que les autres, résista jusqu'en 1422.

A cette dernière date, la France entière, moins quelques provinces, attachées encore à la fortune du dauphin, se trouva aux mains d'Henri V, roi d'Angleterre, qu'un traité inique (1) avait investi des fonctions de lieutenant général du royaume, en attendant que la mort de Charles VI lui permit de placer sur sa tête la couronne de France; mais il mourut le premier, en 1422, laissant à son successeur, Henri VI, jeune enfant de quelques mois, un lourd héritage à recueillir. Charles VI suivit de près le monarque anglais dans la tombe, et le dauphin (2) et Henri VI furent proclamés simultanément rois de France.

La guerre se continua sans relâche dans les provinces.

Bedford, régent du royaume pendant la minorité du prince anglais, assiégea, à la tête d'une armée nombreuse, le château d'Ivry. Les Français du parti de Charles VII essayèrent de faire lever ce siège; mais les Anglais étaient si bien retranchés dans leur camp, qu'ils n'osèrent pas les attaquer. Ils se dirigèrent du côté de Verneuil et s'emparèrent de cette ville.

Bedford ne voulut pas donner le temps aux Français de se fortifier dans cette place; il abandonna le siège d'Ivry et se porta du côté de Verneuil. Les deux armées se trouvèrent bientôt en présence, et l'action s'engagea avec un grand acharnement de part et d'autre. Les Français, malgré des prodiges de valeur, furent vaincus et culbutés dans les fossés, au moment où ils battaient en retraite. La plupart d'entre eux

(1) Traité de Troyes, 21 mai 1420.

(2) Charles VII.

furent noyés ou tués. On en compta près de 4,500 sur le champ de bataille, gisant pêle-mêle, au milieu de 3,000 Anglais.

Bedford ne sut pas profiter des avantages que lui assurait cette victoire. Il recouvra Verneuil, et les succès se balancèrent de part et d'autre, jusqu'au moment où il vint mettre le siège devant Orléans.

**Exploits de Jeanne d'Arc. — Défaite des Anglais. — Retour offensif des Français en Normandie. — Sièges et batailles. — Fin de la domination anglaise.**

(1400 - 1450.)

La prise de cette place importante, dernier rempart du royaume, était devenue imminente.

Mais il entra dans les vues de la Providence que l'instant de la plus haute prospérité des armes anglaises serait aussi celui de leur chute.

Une jeune fille de seize ans, Jeanne d'Arc, animée d'un sublime enthousiasme pour le salut de la patrie, apparut tout à coup à la tête de l'armée de Charles VII, enflamma le courage et l'ardeur des soldats, attaqua les Anglais devant Orléans, leur fit lever le siège de cette ville, vainquit le célèbre Talbot, à la bataille de Patay, reconquit la Champagne et conduisit le roi à Reims, pour le faire sacrer, en 1429.

Les Anglais, battus dans toutes leurs rencontres avec les Français, furent frappés d'une secrète épouvante ; ils crurent au pouvoir surnaturel de Jeanne et perdirent toute confiance en eux-mêmes.

Néanmoins, comme ils possédaient sur toute l'étendue de la France de nombreuses forteresses, ils furent en état de résister encore quelques années. Il fallut les assiéger dans chacune de ces places, notamment en Normandie, où ils se trouvaient plus solidement



installés qu'ailleurs; aussi, cette province leur échappait-elle la dernière.

On assiégea le Château-Gaillard, qui se rendit; mais, la même année, 1429, il fut repris par les Anglais.

Le château d'Étrépagny, à son tour, reçut une garnison française, ainsi que plusieurs autres places; mais l'ennemi, malgré des revers successifs, reprenait souvent l'offensive, et les Français, chassés à leur tour, se voyaient contraints de s'éloigner ou d'attendre de nouveaux renforts, qui n'arrivaient pas toujours; car on se battait partout à la fois.

C'est de cette façon que Louviers fut repris, en 1431, après six mois de siège, par les Anglais, qui rasèrent les remparts et détruisirent de fond en comble cette malheureuse ville, suspectée d'attachement pour le roi de France.

Le résultat de ces luttes quotidiennes qui, pendant trente-cinq ans, bouleversèrent la Normandie et la France entière, fut d'amener une famine affreuse. Les habitants des campagnes, sans cesse rançonnés par les gens de guerre, abandonnèrent la culture des champs. Les grandes routes se couvrirent de morts et de blessés, et les cultivateurs désespérés, se firent soldats et participèrent au pillage des villes et des châteaux, seules ressources qui leur fussent offertes pour ne pas mourir de faim.

Les horreurs d'une pareille situation que nous avons de la peine à comprendre aujourd'hui au milieu du calme dont nous jouissons, ne ralentirent pas la lutte.

En 1440, l'abbaye d'Orbec ayant été dévastée par une compagnie anglaise tirée de la garnison de Bernay, les Français s'en vengèrent, une année plus tard, en surprenant Louviers, dont on rétablit les fortifications à la hâte, et ensuite le château et la ville

d'Évreux. Un pêcheur , usant de stratagème , réussit à ouvrir une brèche dans les murs de cette dernière place , y fit entrer le capitaine Floques , commandant de Louviers , et la garnison tout entière se rendit prisonnière.

Dunois , dans le même temps , reprenait Vernon , tandis que d'autres officiers du roi mettaient le siège devant Pont-Audemer et s'emparaient de cette ville , qui , en 1445 , retomba encore une fois entre les mains des Anglais.

Charles VII , dont la puissance allait en s'affermissant , grâce au courage de ses généraux et à la réaction salutaire que produisait dans les esprits l'insolence de l'étranger qui ruinait le pays , fit entrer quatre corps d'armée en Normandie , dans l'année 1448 , et s'empara successivement de Verneuil , de Dangu , de Gournay , de Gisors , de Bernay , de Pont-de-l'Arche et de Pont-Audemer ; consumée par les flammes , cette dernière ville obtint une exemption d'impôts.

Le siège du Château-Gaillard fut plus long et plus difficile que les autres ; le roi , qui était venu à Louviers , y assista en personne , et se rendit maître de cette forteresse , le 23 novembre 1449.

Peu de temps après eut lieu la bataille de Formigny , qui porta le dernier coup à la domination anglaise.

A partir de cette époque , la province de Normandie fit partie intégrante du royaume de France.

Parmi les seigneurs normands du parti de Charles , qui se distinguèrent dans la dernière guerre , nous devons citer :

Le vidame de Chartres , sire de Bigards-Lalonde , qui était originaire de Louviers , et qui contribua puissamment à la prise de cette ville ;

Robert de Floques et Jean de Floques , bailli d'Évreux ;

Les seigneurs de Chambray, de Guitry et de Neaufles ;

Les seigneurs de Gamaches, au nombre de cinq, tous fort braves, et dont l'aîné, connu sous le nom de *preux chevalier*, avait le titre de maréchal.

Au sujet de ce capitaine, on raconte que n'ayant pas voulu croire à la mission divine de Jeanne d'Arc, il préféra abandonner l'armée du roi, plutôt que de servir sous ses ordres; mais Dunois, son émule et son ami, le ramena bientôt et obtint de lui qu'il embrasserait *en la joue la Pucelle*, ce qu'il fit, dit-on, avec *rechin*.

**Louis XI. — Ruine de la féodalité. — La Normandie réunie définitivement à la couronne.**

(1450-1468.)

La France venait d'échapper à deux fléaux également terribles, la guerre et la famine. Aucune nation ne fut soumise, pendant une période de cent années, correspondant aux règnes de Philippe de Valois, de Jean le Bon, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII, à des épreuves aussi cruelles et ne fut accablée d'autant de revers.

Ses propres enfants, dominés par un véritable esprit de démence, s'acharnèrent à sa perte avec la même violence et la même ténacité que l'étranger. Mais loin de succomber sous le poids de ses malheurs, au milieu de circonstances fatales et invincibles en apparence, elle se redressa avec une indomptable énergie sous les coups qui lui étaient portés et opposa à des armes déloyales, un patriotisme ardent qui finit par effacer dans le sang ennemi la honte de ses défaites séculaires.

Après la retraite des Anglais, la Normandie jouit

d'une certaine tranquillité, jusqu'au moment où la noblesse, irritée par les prétentions de Louis XI, successeur de Charles VII, se souleva et prit les armes.

Le duc de Berri, frère du roi, et qui réclamait la Normandie comme apanage, fit partie de la ligue dite du *bien public*, dans laquelle étaient entrés avec lui un grand nombre de princes et de seigneurs.

Louis XI joignit les rebelles à Montlhéry où périrent, en combattant pour le roi, Jean de Floques, bailli d'Évreux, et le sire de Brézé, grand sénéchal de Normandie.

A la suite de cette bataille qui demeura indécise, l'armée des alliés entra en Normandie, et contraignit cette province à se soumettre au duc de Berri.

Le roi qui se fiait plus à son esprit d'intrigue, pour vaincre ses ennemis, qu'à la force d'une armée, parut céder aux rebelles. Il négocia et conclut avec eux les traités de Conflans et de Saint-Maur. Mais il ne tarda pas à en éluder toutes les conditions et à reprendre, par la force ou autrement, ce qu'il avait donné.

Le duc de Berri avait obtenu l'investiture de la Normandie, mais il eut le malheur de se brouiller avec le duc de Bretagne, son allié. Le roi, qui avait prévu cette division et qui l'attendait, en profita aussitôt pour retirer cette belle province à son frère. Trois corps d'armée l'envahirent à la fois et se rendirent maîtres en peu de temps d'Évreux, de Vernon, de Louviers, de Gisors, de Pont-Audemer, de Pont-de-l'Arche, etc., etc.

Le duc de Berri ne posséda bientôt plus que Rouen, et encore fut-il obligé d'abandonner cette place à la hâte et de se retirer en Bretagne.

Ces événements se passaient en 1465 et 1466.

Deux ans plus tard, Louis XI fit décider par les États tenus à Tours, que la Normandie, faisant partie

intégrante de la couronne, ne pouvait, sous aucun prétexte, en être démembrée au profit d'un frère du roi.

La suite du règne de Louis XI ne présenta rien de saillant, au point de vue de notre histoire locale, si ce n'est l'anoblissement qui eut lieu en Normandie de tous les possesseurs de fiefs, à la troisième génération, mesure grave et impolitique que l'on a peine à comprendre de la part d'un prince qui avait eu tant à se plaindre de la noblesse.

**Commerce et industrie. — Situation du peuple. — Droits seigneuriaux, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles.**

Les populations normandes ne trouvèrent point, en changeant de régime politique sous Louis XI, le calme et la sécurité qui auraient pu leur faire oublier les derniers troubles civils.

Néanmoins, le commerce et l'industrie, que les invasions étrangères avaient en quelque sorte anéantis, prirent une certaine extension sous le règne de Charles VIII. Les fabriques d'étoffes et de toiles de Louviers, les tanneries de Pont-Audemer, celles de Gisors, etc., et d'autres industries, acquirent de l'importance. D'autre part, les transactions commerciales avec l'étranger et de provinces à provinces, commencèrent à s'établir, et apportèrent quelque soulagement à la misère générale.

Ce mouvement commercial fut encore encouragé sous Louis XII. Mais la situation du peuple n'en resta pas moins la même. Il souffrait de mille façons, par les entraves qui paralysaient toutes ses entreprises, par la dépendance où il était tenu, par l'arbitraire des actes dont il était victime, par les *tailles*, par la misère et l'ignorance qui l'abrutissaient et le rongeaient comme une véritable lèpre.

Les tailles surtout pesaient lourdement sur les campagnes; on en avait créé une multitude pour les dépenses de la guerre, et, au lieu de les supprimer, après le rétablissement de la paix, de temporaires, elles devinrent annuelles; on les perçut à époques fixes, car la royauté, qui avait substitué aux milices féodales les armées permanentes, avait besoin de puissantes ressources pour les entretenir.

Si encore le peu que les rois laissaient aux paysans était resté à ces derniers; mais le plus souvent ce peu devenait la proie de seigneurs avides qui, sous un prétexte ou sous un autre, trouvaient le moyen de s'en emparer.

Cependant, hâtons-nous de le dire, sous Louis XI et sous ses successeurs, une rude atteinte fut portée aux droits seigneuriaux.

Dans son domaine, le seigneur pouvait bien lever les tailles sans autorisation du roi; mais le chiffre et la manière de percevoir en étaient fixés par les coutumes provinciales.

Dans le cas où une réclamation de la part des taillables se produisait, la cause était portée devant les juges royaux qui tenaient rigoureusement à ce que les seigneurs n'exigeassent rien au-delà de ce qui leur revenait légalement.

La justice du roi en s'exerçant ainsi, n'avait en vue que l'intérêt du prince. Elle devait naturellement mettre un frein à la rapacité des seigneurs, pour ne pas voir tarir la source de ses revenus.

Les *corvées* et les *banalités* qui, durant tout le moyen âge et jusqu'à la grande révolution de 89, constituèrent la servitude la plus outrageante et partant la plus abhorrée du peuple, furent réglées sévèrement par les tribunaux du roi; ils en abolirent même un grand nombre et restreignirent la plupart des autres au droit écrit.

Il en fut ainsi pour les *péages* établis d'une seigneurie à l'autre, et pour les taxes connues sous le nom de *laydes* ou de *tonlieu*, qui se percevaient dans les halles et dans les marchés, sur toute espèce de marchandises.

Mais bien que réduits, tous ces prétendus droits, imposés par la force et par l'ignorance, ne perdirent rien de leur caractère odieux et vexatoire. Ils ruinèrent la nation, au profit d'une minorité, et portèrent obstacle au bien-être du travailleur et au développement de la fortune publique, jusqu'au moment où le pays, fatigué d'un joug avilissant, se leva en masse pour inaugurer violemment un nouvel état de chose basé sur les principes immortels de la raison, de l'égalité et de la fraternité humaines.

**Louis XII. — Peste et disette en Normandie. — Commencement des guerres de religion. — Séjour de Charles IX à Nojeon-sur-Andelle.**

(XVI<sup>e</sup> siècle.)

Sous Louis XII surnommé le *Père du peuple*, la cour souveraine de l'échiquier de Normandie à laquelle ressortissaient toutes les procédures, fut érigée en *parlement*. Ce même roi confia le gouvernement de la province au cardinal Georges d'Amboise, son ministre et son ami. La Normandie, sous l'administration éclairée de cet illustre prélat, aurait pu être heureuse, si ce n'eût été l'effet désastreux des taxes exorbitantes dont nous avons parlé dans le chapitre précédent.

Quelques années après la mort de Louis XII, la peste éclata en Normandie, et fut suivie d'une disette affreuse, de 1522 à 1524.

Des bandes affamées parcouraient les campagnes,

soutenant leur misérable vie, au moyen d'une nourriture immonde, recueillie jusque dans les égouts des villes.

Une seule gelée dont on garda longtemps le souvenir, avait détruit dans une nuit de l'année 1523, tous les blés du Vexin et des pays environnants.

La détresse était partout, aussi bien au château que dans la chaumière. Néanmoins, lorsqu'on apprit en Normandie que François I<sup>er</sup>, successeur de Louis XII avait été fait prisonnier à la bataille de Pavie, la noblesse n'hésita pas à offrir le dixième de ses revenus, pendant trois ans, pour payer la rançon du roi. Ce trait de patriotisme se produisant dans des circonstances aussi critiques, prouve combien les idées des seigneurs s'étaient modifiées depuis Charles VII. Cinq-ante ans auparavant, ils se seraient réjouis de l'infortune du roi, au lieu de s'imposer de lourds sacrifices pour lui venir en aide.

Ce fut au commencement du règne de François I<sup>er</sup> que Luther et, après lui, Calvin commencèrent à prêcher une doctrine religieuse connue sous le nom de protestantisme qui se répandit rapidement en Europe et ralluma en France une guerre civile dont l'histoire nous offre peu d'exemples et à laquelle prirent part, avec une égale fureur, les grands et le peuple.

Sous ce prince cependant, les progrès de la nouvelle religion furent peu sensibles. Le pape pour, en arrêter le développement en Normandie, établit l'inquisition dans le couvent des frères prêcheurs à Évreux; le roi sanctionna cette juridiction étrangère, en 1540; mais au lieu de servir à la conversion des *réformés*, elle ne fit que les aigrir et ne tarda pas à être supprimée.

Après la mort de François I<sup>er</sup>, le nombre des adhérents au protestantisme s'accrut dans des proportions



telles, que le roi et le clergé catholique en furent effrayés ; un édit donné à Écouen au mois de juin, 1559, prononçant la peine de mort contre les hérétiques, fut vérifié par tous les parlements, avec défense expresse aux juges de diminuer cette peine.

Cette sévérité excessive produisit l'effet contraire à celui que l'on en attendait.

Les idées de rénovation religieuse, frappées de persécution, gagnèrent du terrain, pénétrèrent dans toutes les classes de la société, firent des prosélytes à la cour, dans la magistrature et servirent de prétexte à une foule de mécontents qui essayèrent de s'emparer du pouvoir, les armes à la main.

La Normandie eut sa part des troubles de l'État ; les réformés y commirent mille excès et les catholiques usèrent de représailles.

La foi des traités fut indignement foulée aux pieds par les uns et par les autres ; on se faisait un jeu de la vie et des souffrances d'un homme ; il n'y avait plus ni sûreté, ni asile pour personne ; le père était devenu l'ennemi du fils et on ne voyait plus, dans les cités et dans les campagnes, que délations, trahisons, vengeance et pillage. Tristes fruits des agitations politiques et religieuses qui sont de tous les maux, ceux qu'une nation doit le plus redouter.

Les règnes de François II et de Charles IX furent remplis en entier par les tragiques exploits des protestants et des catholiques.

Les premiers, ayant à leur tête d'illustres personnages, tels que le prince de Condé et l'amiral de Coligny, qui avaient en vue de substituer leur influence à celle des Guise auprès du roi, s'emparèrent de Rouen, et obligèrent le parlement à venir siéger dans la ville de Louviers, demeurée fidèle à la cause catholique.

Les réformés s'emparèrent de plusieurs autres

places, notamment de Pont-Audemer et dévastèrent les églises. Un retour offensif des catholiques, commandés par le duc d'Aumale, en chassa bientôt les protestants. Le pasteur surpris dans la ville eut les yeux crevés et les oreilles coupées.

A Évreux les protestants désolèrent la paroisse Saint-Léger et brisèrent la statue de la Vierge. Coligny s'approcha de cette place, mais n'osa pas l'attaquer. Pendant qu'il en examinait l'état de défense du Clos-Aubert, un coup de canon fut tiré sur lui du haut des remparts et le boulet pénétra dans le pavillon où il se trouvait.

La lutte s'étendit promptement aux plus petites bourgades et il n'était guère possible de conserver la neutralité.

Le Vexin se ressentit peu de ces premiers troubles. Charles IX, fatigué des noirs complots qui s'ourdissaient à la cour, vint, en 1570, chercher le calme et la solitude dans la forêt de Lyons.

On raconte qu'un jour étant à la chasse, une exhalaison enflammée, d'une forme bizarre, lui apparut et glaça d'épouvante les seigneurs de sa suite; le roi mit l'épée à la main, après avoir fait le signe de la croix et marcha contre le prétendu spectre qui s'évanouit tout à coup, ce qui effraya le prince bien plus que l'apparition elle-même. Était-ce un feu follet? C'est probable. Mais l'ignorance du temps ne manqua pas d'attacher une importance mystérieuse à ce phénomène naturel que la science explique si aisément aujourd'hui.

Pendant son séjour dans le Vexin, Charles IX eut occasion de voir Nojeon-sur-Andelle. Frappé de la beauté du paysage, il ordonna aussitôt la construction d'un château qui ne put être achevé. Nojeon prit dès lors le nom de Charleval.

En creusant les fondations, on découvrit le tom-

beau d'Herlève, femme de Robert I<sup>er</sup>, comte d'Évreux. Les ossements de la princesse furent transportés au prieuré de Nojeon.

Deux ans plus tard, en 1572, la Saint-Barthélemy couvrit la France de deuil et Charles IX mourut bientôt bourrelé de remords.

**Suite des guerres de religion. — Henri III et Henri IV. — La Ligue. — Bataille d'Ivry. — Pacification de la France.**

(XVI<sup>e</sup> siècle.)

Le règne de Henri III, successeur de Charles IX, fut également déchiré par les guerres religieuses. La royauté, ballottée par la tourmente révolutionnaire, ne possédait plus qu'un semblant d'autorité et allait à la dérive, comme le vaisseau privé de gouvernail.

Les catholiques et les protestants, tantôt vaincus tantôt vainqueurs, ne se donnaient aucune trêve. Ce fut une suite de rencontres et de surprises où l'esprit de parti et le fanatisme des sectaires ne connurent plus de bornes.

Un grand nombre de places normandes furent prises par les réformés qui y établirent des prêches.

Les protestants obtinrent la paix, au mois de mai 1576. Le roi leur octroya par un édit le libre exercice de leur religion. C'était le cinquième qui leur était accordé, depuis le commencement de la guerre.

Cet édit de pacification révolta les catholiques, et donna lieu à une confédération qu'on appela la *sainte Ligue*, à la tête de laquelle se plaça le roi. Mais les véritables chefs furent les princes de la maison de Guise.

Sur ces entrefaites, le duc d'Anjou, auquel son frère Henri III avait donné le comté d'Évreux, en l'érigeant pour lui en duché-pairie, vint à mourir. Comme

Henri III n'avait pas d'enfants, le roi de Navarre, qui était protestant, se trouva le plus proche héritier de la couronne, ce qui fit craindre aux catholiques de voir sur le trône, dans un avenir prochain, un prince séparé de l'Église.

Le duc Henri de Guise qui visait lui-même à la couronne, exploita habilement les préventions que son parti nourrissait contre Henri de Navarre, et réussit par ses intrigues à faire éclater la Ligue.

Paris, à la voix des chefs ligueurs, se soulève, l'émeute gronde dans les rues et Henri III est chassé de sa capitale, le 12 mai 1588.

Le duc de Guise apaise alors le tumulte et se sent maître de la situation. Mais bientôt après il est assassiné avec son frère, aux États de Blois, par ordre d'Henri III qui avait à se venger d'un prince rebelle que la justice ne pouvait atteindre. Ce roi pensait qu'en frappant les chefs, il abattrait aussi la Ligue; mais il n'en fut rien.

Les ligueurs, exaspérés par ce crime, appelèrent à Paris le duc de Mayenne, autre frère d'Henri de Guise. La Sorbonne par un décret, délia les sujets du roi de leur serment de fidélité, et le plus grand trouble ne cessa de régner dans l'État.

Henri III et le roi de Navarre, réconciliés et unis contre l'ennemi commun, mirent le siège devant Paris. C'est alors qu'un moine jacobin, *Jacques Clément*, poussé par un fanatisme exalté, poignarda Henri III. Ce prince, avant de rendre le dernier soupir, reconnut le roi de Navarre comme son successeur. Celui-ci se fit proclamer dans son camp, sous le nom d'Henri IV.

Une année après, le 14 mars 1570, eut lieu la célèbre bataille d'Ivry. Mayenne chercha à éviter le combat, mais Henri IV le contraignit à accepter la bataille. En moins d'une heure, les ligueurs vaincus

et taillés en pièces se sauvèrent du côté de Mantes.

Le duc de Penthièvre , seigneur d'Anet, fit élever, entre Épièds et la Couture, à l'endroit même où Henri se reposa après la victoire , une pyramide qui existe encore aujourd'hui, grâce aux travaux de restauration ordonnés par Napoléon I<sup>er</sup>.

Les ligueurs s'étaient fortement retranchés dans toute la Normandie; ils y avaient de nombreux partisans, entre autres l'évêque d'Évreux qui souleva contre le roi les bourgeois de la ville épiscopale. Ceux-ci, sous prétexte de pourvoir à leur sécurité, s'emparèrent de Damville. Ils mirent le siège devant le château d'Harcourt qu'ils prirent de vive force , obligèrent le Neubourg à se rendre , et , ayant réuni leurs forces à l'armée du duc de Montpensier, ils livrèrent Conches au pillage et investirent Breteuil qui résista et ne put être pris.

Bernay, de son côté, prit part à la révolte et fut pendant deux mois mis à rançon par les gens du roi.

En 1591, tandis qu'Henri IV allait assiéger Rouen , Biron somma la ville d'Évreux de se rendre. Hors d'état de résister, elle ouvrit ses portes, malgré les sollicitations de son évêque qui se sauva à Louviers. Peu de temps après, cette dernière ville fut assaillie à son tour, et le curé Bertin, chef des ligueurs, reçut un coup d'épée du maréchal de Biron, qui lui trancha l'oreille et l'os de la tête. Il en mourut et la ville fut prise. L'évêque d'Évreux, qui n'eut pas le temps de s'échapper une seconde fois, se trouva au nombre des prisonniers.

Pont-Audemer fut aussi plusieurs fois assiégé par les catholiques et les protestants. Dans l'année 1592, un traître, Hacqueville de Vieux-Pont, livra cette place à Mayenne et à Villars.

Henri IV, moins heureux que son lieutenant, avait échoué devant Rouen. Forcé de battre en retraite, il

cantonna ses troupes à Évreux, à Pont-de-l'Arche, à Pacy, à Conches, à Breteuil et à Louviers, en 1592.

Malgré l'insuccès du roi, la Ligue ne tarda pas à tomber en discrédit.

Tout le monde d'ailleurs commençait à être fatigué de ces luttes sanglantes.

Paris épuisé ouvrit ses portes, le 22 mars 1594. L'année précédente, le roi avait accordé une amnistie pleine et entière à toutes les villes qui consentiraient à se soumettre.

Cette mesure avait produit un effet excellent sur l'esprit public. Plusieurs places avaient traité immédiatement, et, après la reddition de Paris, les seigneurs qui tenaient encore pour la Ligue, se laissèrent acheter leur soumission. Villars remit au roi Pont-Audemer et plusieurs autres villes de la Normandie, moyennant de fortes sommes d'argent.

Peu d'années après, tout était rentré dans l'ordre.

Henri IV s'appliqua dès lors à rendre le royaume florissant, et, ainsi que l'a dit l'un de nos grands poètes:

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

**Administration d'Henri IV. — Démolition du Château-Gaillard. — Peste et famine en Normandie. — Possession des religieuses de Louviers. — Guerre de la Fronde. — Les ducs de Bouillon, comtes d'Évreux. — Construction du château de Navarre. — Faits divers.**

(XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.)

Henri IV a mérité à juste titre le nom de *bon roi* que fort peu de princes ont obtenu. Il rendit la France florissante et essaya de la placer à la tête des autres nations: Aidé de son ministre Sully, il encouragea l'agriculture et accorda une protection éclairée au commerce et à l'industrie. Il favorisa, notamment

dans la Normandie, dont il visita les villes, en 1603, l'établissement de plusieurs manufactures importantes qui furent le point de départ du magnifique mouvement industriel que l'on remarque aujourd'hui dans cette province.

Ce prince livra la forteresse féodale du Château-Gaillard aux capucins des Andelys qui la démolirent en partie, et se servirent des matériaux pour construire les murs d'enceinte de leur couvent.

Louis XIII confirma cette donation faite par son père et l'étendit aux pénitents de Rouen, en sorte qu'il ne resta bientôt plus de la forteresse que le donjon.

Sous ce règne, la peste désola encore la Normandie et se fit sentir particulièrement à Louviers, en 1620 et 1624, et à Gisors, en 1632 et 1633.

Dix années plus tard, l'année même où Louis XIII mourut, la possession des religieuses de Louviers causa un grand scandale dans la France entière.

La vie contemplative ayant échauffé et exalté l'imagination de quelques religieuses, il y eut des désordres graves dans le couvent. Le haut clergé et la justice s'occupèrent de cette affaire, dans laquelle se trouvèrent impliqués Mathurin Picard, curé du Mesnil, directeur de la maison, et son vicaire, l'abbé Boulay.

On crut à la possession des sœurs et à l'influence pernicieuse de ces deux ecclésiastiques.

Le corps du premier qui reposait sous les dalles de la chapelle du couvent, fut exhumé et jeté dans un puits. On fit le procès du second et le parlement, qui partageait les idées superstitieuses de l'époque, le condamna au bûcher comme sorcier et auteur de maléfices. Cette sentence barbare fut exécutée à Rouen, en 1647.

Après la mort de Boulay, grâce aux mesures disci-

plinaires qui furent prises par l'évêque d'Évreux , le calme se fit dans l'esprit des religieuses.

Pendant la minorité de Louis XIV, la guerre de la Fronde occasionna quelques troubles dans la Normandie. Le duc de Longueville poussa Évreux à la révolte et vint mettre le siège devant Pont-Audemer, en 1649. Mais cette guerre, qui n'avait eu pour cause que la frivolité et le mécontentement de quelques seigneurs, dura peu. Mazarin ressaisit le pouvoir et les villes rebelles firent leur soumission.

Néanmoins, l'administration de ce ministre eut des effets déplorable. Toute la Normandie, et en particulier le Vexin, fut ruinée par des exacteurs qui profitaient de la faiblesse et de l'incurie du gouvernement pour tourmenter le peuple.

La Fronde fut la dernière tentative de la noblesse pour recouvrer son indépendance. La France féodale n'existait plus depuis longtemps déjà, et l'union de toutes les provinces s'était faite au profit du gouvernement absolu du roi. Aussi notre histoire locale ne comprend-elle plus, à partir de l'avènement de Louis XIII jusqu'à la révolution de 89, que des faits d'une importance très-secondaire qu'il faut se contenter de rapporter brièvement.

En 1651, le comté d'Évreux fut donné à Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan, mais sans les prérogatives qui se trouvaient attachées à ce titre, sous les anciens comtes d'Évreux.

Le fils de ce seigneur, Godefroi Maurice de Bouillon, grand chambellan de France, neveu de Mazarin par sa femme Marie-Anne de Mancini, fit construire à Navarre un magnifique château, sur les lieux où se trouvait celui qui avait été édifié longtemps avant par Jeanne de France, femme de Philippe d'Évreux.

Mansard en fut l'architecte ; Le Nôtre dessina le



jardin sur le modèle de celui de Marly, et y établit de belles pièces d'eau dont rien aujourd'hui ne saurait rendre l'attrait et la poésie.

En 1664, les reliques de saint Gaud, évêque d'Évreux, découvertes au XII<sup>m</sup>e siècle, dans le diocèse de Coutances, furent transportées dans l'église de Saint-Paër, le 11 novembre, au milieu d'une grande affluence de peuple.

Plusieurs églises, celle de Notre-Dame de Louviers entre autres, reçurent quelques parties de ces reliques.

La disette de 1633 éprouva cruellement nos populations. Le blé valut 12 et 14 livres le boisseau, ce qui était alors un prix excessif. Les chevaux, les chiens, les chats et toutes sortes d'autres animaux servirent à l'alimentation, ce qui n'empêcha pas un grand nombre de personnes de périr de faim et de misère.

En 1709, il y eut un hiver très-rigoureux qui commença le 5 janvier. Tout gela jusqu'aux arbres à fruit. Les souffrances de la classe pauvre furent terribles. *On mangea* du pain de fougère.

En 1710, les seigneuries de Gisors, d'Andely et de Vernon formèrent l'apanage du duc de Berry. L'année suivante, ce prince étant mort, ces trois fiefs passèrent au maréchal de Bellisle, petit-fils de Fouquet, qui possédait déjà Lyons. Ce seigneur fut comblé d'autant de faveurs que son grand-père avait eu de disgrâces; car on créa pour lui le duché de Gisors et on le fit pair de France.

En 1740 — grand hiver; — 1757, disette; on se révolta à Louviers, au sujet du prix du pain.

A la fin du règne de Louis XV, en 1773, le domaine de Pont-Audemer fut cédé au sieur de Barville en échange de la terre de Montgommery.

Sous son successeur, Louis XVI, un rude hiver, mentionné dans les *Mémoires d'un bourgeois d'Évreux*, sévit cruellement en France.

C'était le quatrième ou le cinquième grand hiver du siècle et l'on doit croire que la rigueur du froid, les disettes et les souffrances qui en furent la conséquence, s'ajoutèrent aux autres causes de dissolution que la vieille monarchie renfermait dans son sein.

Cet hiver, commencé en 1788, le 22 novembre, redoubla d'intensité jusqu'au 13 janvier. Le froid s'éleva jusqu'à 18 degrés et la plupart des rivières, prises par la glace, ne purent faire mouvoir les moulins à blé.

La charité publique fut partout la même. On s'imposa de grands sacrifices, mais sans pouvoir soulager l'affreuse détresse des pauvres gens auxquels manquaient en même temps le travail, le pain et le combustible.

**État des personnes et des choses avant la Révolution. —  
Situation des esprits.**

Avant d'aborder la grande époque révolutionnaire de 89, disons quelques mots, comme préambule, de la situation générale de la France, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

La nation était divisée en trois ordres : la noblesse, le clergé et le peuple.

Les deux premiers, contribuant à peine aux charges publiques, possédaient le sol et tous les avantages de la fortune et du rang; le troisième, ne jouissant d'aucun droit politique, fléchissait sous le poids des charges de tout genre et d'une honteuse oppression.

Mille entraves vexatoires maintenaient le peuple sous un joug de fer : maîtrises, jurandes, taxes, dîmes et redevances l'enserraient de toute part, brisaient sa volonté et son courage, lui fermaient toutes les issues

et le condamnaient à la plus abjecte misère. « L'humble apôtre de village qui déplorait en silence la perversité du temps, l'exhortait bien à la résignation ; mais le mal était si dur, l'horizon si sombre, la terre si foulée, la justice si étrangement partielle pour les grandes iniquités et si impitoyable aux petits , que la foi la plus sincère ne suffisait plus pour expliquer une si étrange situation. » (Auriol.)

Tel était l'état de la France.

Désire-t-on quelques preuves : écoutons l'intendant de la généralité de Rouen.

« Dans la Normandie , dit-il , qui fut toujours une des provinces les plus laborieuses et les plus aisées , sur 700,000 âmes il n'y en a pas 50,000 qui mangent du pain à leur aise et qui couchent autrement que sur la paille. »

Saint-Simon écrit en 1725 : « Les pauvres gens de Normandie mangent de l'herbe et le royaume se tourne en un vaste hôpital de mourants et de désespérés. »

L'évêque Massillon s'adressant au ministre Fleury s'exprime ainsi :

« Monseigneur , les peuples de nos campagnes vivent dans une misère affreuse , sans lit , sans meubles ; la plupart même , la moitié de l'année , mangent du pain d'orge ou d'avoine qui fait leur unique nourriture et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche et de celle de leurs enfants , pour payer leurs impositions. »

Le duc d'Orléans , de son côté , put dire à Louis XV en lui présentant du pain de fougère : « Sire , voilà de quoi vos sujets se nourrissent. »

Lorsque Louis XVI monta sur le trône , la détresse de la nation était arrivée à ses limites extrêmes. L'orage grondait sourdement et s'annonçait par de terribles présages. Le peuple raisonnait sur ses droits,

et la royauté avilie et sans prestige, restait désarmée en présence de l'esprit nouveau que propageaient, depuis cinquante ans, les écrits des philosophes et des encyclopédistes.

Le roi, néanmoins, essaya d'enrayer le mouvement qui se produisait avec une intensité toujours croissante. Il remédia aux abus et chercha, autant que possible, à réparer les fautes commises par ses prédécesseurs. Ce fut en vain. Quelques réformes, bien qu'elles eussent été accordées généreusement, ne pouvaient être la vraie solution des redoutables problèmes qui avaient surgi du chaos social. Il aurait fallu une transformation immédiate et radicale des institutions monarchiques ; mais le prince, doué d'un caractère faible et dominé d'ailleurs par les intrigues d'une cour dissolue et inintelligente, n'était nullement préparé au rôle difficile et glorieux que les circonstances semblaient lui imposer. Au lieu de grandir dans les difficultés, il faiblit ; son esprit se remplit d'indécision ; il eut le vertige, et le gouvernement dans ses actes refléta bientôt tous les désordres de la pensée royale.

Rien n'aurait pu désormais sauver la vieille monarchie ; elle était fatalement entraînée par les fluctuations mêmes de l'opinion du roi, sur les bords de l'abîme où elle allait être précipitée.

---

## RÉVOLUTION DE 89.

---

**Élections des députés aux États généraux.** — Opération du corps électoral de l'Eure. — Convocation des députés, à Versailles, le 5 mai. — Hostilité de la Cour contre l'Assemblée. — Serment du jeu de paume. — Journée du 6 octobre. — Fermentation croissante des esprits — Révolte à Vernon. — Attentat contre M. Planter.

La dette publique obligea le roi à convoquer les États généraux qui n'avaient pas été rassemblés depuis 1614.

Les élections se firent à deux degrés; les électeurs des trois ordres de la nation, opérant séparément, se choisirent des délégués qui se réunirent ensuite aux chefs-lieux des grands baillages pour élire les députés aux États généraux.

Pour ce qui concerne notre pays, les délégués de la noblesse, du clergé et du tiers-état, s'assemblèrent à Évreux, le 16 mars 1789. On y comptait 750 ecclésiastiques, 430 gentilshommes et 300 députés du tiers.

Le corps électoral fut présidé par M. de Courcy de Mont-Morin, grand bailli d'Évreux.

Chaque ordre procédant en particulier, les délibérations de la noblesse et du tiers ne donnèrent lieu à aucun incident; mais il n'en fut pas ainsi dans la chambre du clergé, la grande majorité des prêtres se montra hostile aux dignitaires de leur ordre, et le cahier fut rédigé en dehors de leur participation.

Le 23 mars, les travaux des trois ordres touchèrent à leur fin. Chacun avait rédigé son cahier. Celui du tiers constatait la perception de contributions excessives, et on y lisait des phrases comme celles-ci :

« Nous périssons terrassés par les sacrifices que l'on exige de nous » — « Le travail est assujéti à un taux, et la vie oisive en est exempte , etc., etc. » — Quand la noblesse verse des gouttes de sang, le tiers en verse des ruisseaux , etc. »

L'élection des députés aux États généraux eut lieu le même jour et le lendemain 24.

L'ordre de la noblesse nomma le comte de Bonneville et le marquis de Chambray.

Le clergé, Jean-Joseph de La Lande, curé d'Illiers-Lévêque et Robert-Thomas Lindet, curé de Sainte-Croix de Bernay.

Le tiers, MM. Buchey des Noës , conseiller du roi au baillage d'Orbec et de Bernay; Denis Lemaréchal, négociant à Rugles ; Beauperrey , propriétaire à la Chapelle-Montgenouil, et Buzot, avocat à Évreux.

Ces quatre derniers députés se recommandaient par un ardent patriotisme et une connaissance approfondie des besoins de la province. Buzot , le plus célèbre d'entre eux , était déjà à cette époque un avocat de talent qui se distingua dans la suite à la chambre par des qualités de premier ordre.

Le 5 mai suivant, les États généraux s'assemblèrent à Versailles, où se trouvait la cour; mais à peine réunis , une vive mésintelligence éclata entre les trois ordres. Les députés du tiers , auxquels se joignirent des députés de la noblesse et du clergé , firent acte d'énergie, le 5 juin, en se constituant, malgré le pouvoir , en Assemblée nationale.

Quelques jours plus tard, le roi ferma violemment le lieu des séances de la nouvelle assemblée qui se rendit dans la salle du jeu de paume, et y prêta serment de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France.

L'hostilité de la cour envers les députés de la nation excita des troubles violents. Paris se souleva

et le peuple s'empara de la Bastille, le 14 juillet.

Le 4 août, dans la nuit, l'Assemblée abolit les privilèges, droits et exemptions des seigneurs et du clergé, et mit les biens de l'Église à la disposition de la nation.

Le 6 octobre, les Parisiens en armes conduisirent le roi à Paris, et l'Assemblée nationale vint continuer ses travaux dans la capitale. Elle s'empressa de consacrer la liberté de la presse, d'établir le jury, l'égalité de l'impôt, l'uniformité des poids et mesures, et de diviser la France en départements, districts et cantons.

La révolution, comme on le voit, avait marché d'un pas rapide; mais, en consacrant des principes nouveaux, en garantissant les droits de l'homme et en fondant la liberté, elle avait déchaîné les passions populaires.

De sourdes rumeurs, une fermentation active qui de la capitale se transmet avec la rapidité de l'éclair dans toutes les provinces, agitèrent profondément les esprits.

Le peuple ivre de colère, souffrant de la faim, travaillé par des meneurs qui exaltaient son délire, ne sut pas honorer son triomphe par la clémence. Il se vengea de tout un passé de tortures et de misères par de sanglantes représailles qui atteignirent indistinctement l'innocent et le coupable.

Dans le département de l'Eure, les premiers troubles furent occasionnés par la question des subsistances. On manquait de blé à Vernon, et la famine avait envenimé les discordes dont cette ville était déjà le théâtre depuis la réunion de l'Assemblée nationale.

M. Planter, accusé d'accaparer les blés, est saisi par les agitateurs qui le renversent, le soulèvent par les cheveux et essayent de le pendre à un réverbère; de généreux et hardis citoyens, MM. de Saint-Hilaire, Renout, avocat, Rigault fils, le vieux curé, l'abbé

Courotte et un Anglais, John-William Nesham, lui font un rempart de leurs corps, et quoique foulés aux pieds et couverts de sang, ils parviennent à le soustraire à la fureur des forcenés qui veulent attenter à ses jours.

On envoya de Paris un corps de troupe pour rétablir la tranquillité; mais à son arrivée, l'émeute était apaisée.

**Fête de la Fédération à Évreux. — Election des députés à l'Assemblée législative. — Entrée de Buzot et de Thomas Lindet à Évreux. — Scission dans le clergé. — Thomas Lindet, évêque constitutionnel. — Question des subsistances. — Troubles à Lyre, à Breteuil, à Rugles, à Verneuil, à Damville et au Neubourg. — Les émeutiers taxent le prix du blé. — Procès des prêtres inconstitutionnels. — Déportation des prêtres insoumis.**

Le 14 juillet 1791, on célébra à Évreux les fêtes de la Fédération, qui laissèrent une impression profonde dans la mémoire de tous ceux qui y prirent part.

Le 30 août suivant, on procéda à l'élection des députés à l'Assemblée législative qui devait remplacer la Constituante dont le mandat était terminé.

Les députés élus furent : Robert Lindet, avocat à Bernay, de Livet de Conches, Deschamps de Verneuil, Fossard de Vraiville, district de Louviers, Revert, curé de Conteville, district de Pont-Audemer, Legendre d'Hacqueville, district d'Andelys, Claude Hugau, commandant en second de la garde nationale d'Évreux, Pierre Duval du Theil-Nollent, district de Bernay, Joseph Hubert de Montfort, district de Pont-Audemer, Guillaume Langlois de Louviers et Ambroise Pantin de Gaillarbois, district d'Andelys.

Buzot et Thomas Lindet, qui avaient joué un rôle glorieux à la Constituante, furent acclamés à leur



retour à Évreux. Buzot eut une entrée triomphale; les cloches sonnèrent à grande volée, des salves d'artillerie, des cris de joie et de Vive Buzot, accueillirent le jeune constituant.

Quelques jours plus tard, il reçut, dans la rue de la petite Cité, où se trouvait sa maison, une épée d'honneur sur laquelle on avait gravé ces mots: *A Léonard Buzot la garde nationale reconnaissante* (1).

Quant à Thomas Lindet, qui avait accepté les fonctions d'évêque constitutionnel d'Évreux, on lui fit don d'une écharpe de soie tricolore.

Le nouveau prélat ayant le désir de connaître l'opinion qui s'était formée sur son compte, parcourut le département. Il se rendit d'abord à Bernay, son ancienne résidence, où il avait beaucoup d'amis et d'admirateurs, puis à Louviers et à Pont-Audemer. Dans chacune de ces villes, la réception qu'on lui fit fut splendide.

Cependant, comme un grand nombre de prêtres avaient refusé le *serment constitutionnel*, il y eut deux clergés et deux cultes semblables en apparence, dont les ministres « s'investivaient avec une violence capable de troubler l'État ».

D'un autre côté, la question des subsistances, malgré l'abondance des récoltes de 1790 et 1791, n'était point éteinte. Les cultivateurs cachaient leur grain et élevaient leurs prétentions jusqu'à vouloir vendre 36 livres un sac de blé, c'est-à-dire, plus de 100 francs de notre monnaie actuelle.

Plus de commerce et d'industrie nulle part; l'inquiétude avait gagné tout le monde. L'ouvrage manquait, la détresse était partout.

« Les cris d'indignation se font entendre en tous

(1) M. Grenonville, directeur de la Caisse d'épargne d'Évreux, est aujourd'hui possesseur de cette épée.

lieux, disent les officiers municipaux d'Évreux et les hommes valides demandent avec instance du travail et du pain. »

Mais ces plaintes demeuraient stériles. Nul ne pouvait y faire droit, car le mal avait des racines trop profondes.

Les contre-révolutionnaires profitèrent de l'exaspération qu'ils remarquaient dans le peuple, pour le pousser à la révolte.

Des troubles éclatèrent à Lyre, au mois de février 1792. Il s'y assembla des cloutiers des Baux-de-Breteuil et des gardes nationaux, ayant à leur tête Louis Prevost et Pierre Nez. Le sac de blé fut taxé à 25 livres.

A La Barre et à Breteuil, les émeutiers agirent de la même façon. Dans la dernière localité, le cultivateur Labrouil fut sur le point d'être massacré, pour avoir vendu 3 sacs de blé au même marchand. Il ne dut la vie qu'au courage et au sang-froid du maire, M. Levacher.

Rugles devint aussi le théâtre des mêmes scènes.

A chaque instant on entendait sonner le tocsin dans les campagnes. Des bruits circulaient mystérieusement; on parlait de bandes de brigands, de rôdeurs et d'insurgés; chaque famille tremblante se tenait sur le qui-vive.

On taxa le prix du fer à Conches et à Breteuil; de plus, les émeutiers contraignirent les habitants de Conches à se rendre au marché du Neubourg pour y taxer le blé.

Le 5 mars, près de trois mille hommes, appartenant la plupart au canton de Breteuil, assaillirent la ville de Verneuil et taxèrent le blé à 23 livres. Le lendemain, ils se rendirent à Damville, et le 7, au Neubourg.

L'effroi était grand dans tout le pays; car on ne

savait à quels excès pouvait se porter cette masse d'hommes, qui n'avait d'autre guide que la passion du moment.

Le 10 mars, Évreux lui-même dût être attaqué par une véritable armée de perturbateurs. La ville eut peur, et on s'empressa de prendre des dispositions pour la défense. Des gardes nationaux, venus de Pont-Audemer, de Vernon, de Bernay, etc., renforcèrent la faible garnison d'Évreux et lui permirent de faire aux environs, une démonstration militaire, qui porta ses fruits. Les émeutiers, effrayés à leur tour, n'osèrent pas mettre leur projet à exécution et tout rentra dans l'ordre. Plusieurs individus, signalés comme meneurs, furent incarcérés et jugés.

A toutes ces causes de perturbation s'en joignirent d'autres d'une nature différente, auxquelles la politique ne demeura point étrangère. Les représentants de la religion, partagés en deux camps, entretenaient l'agitation dans les communes rurales par des luttes quotidiennes et violentes.

Plusieurs prêtres inconstitutionnels furent traduits devant les tribunaux et condamnés à la prison, notamment l'abbé Quesney, curé d'Aubevoye, et l'abbé Heucher des Frétils. Ce dernier répéta devant le tribunal les paroles qu'on lui imputait, à savoir, « que Lindet, évêque constitutionnel, n'avait aucun pouvoir; qu'il valait mieux aller se confesser à une chèvre qu'au curé constitutionnel; qu'il ne fallait pas avoir plus de confiance en un prêtre assermenté qu'en un berger, etc., etc. »

L'Assemblée législative, voulant sans doute agir par intimidation contre les curés réfractaires, décréta la déportation de tout prêtre insoumis qui serait dénoncé par vingt citoyens.

Ce décret blessa la conscience du roi, qui refusa

de le sanctionner. Mais ce *veto* royal précipita les événements.

Journée du 20 juin, à Paris. — Adresse du directoire de l'Eure et de la commune d'Évreux à l'Assemblée législative. — Journée du 10 août. — Déchéance du roi. — Adresse du département de l'Eure à l'Assemblée. — Convocation d'une Convention nationale. — Les électeurs, réunis à Évreux, suspendent de leurs fonctions les administrateurs du département. — Élection des membres de la Convention.

La démagogie, toute-puissante à Paris, sut tirer parti de la résistance du roi. Des attroupements armés firent irruption tout à coup aux Tuileries, dans la journée du 20 juin, insultèrent la royauté dans la personne de Louis XVI, et obligèrent ce malheureux prince à se couvrir la tête du bonnet rouge.

Cet attentat eut son retentissement à Évreux; les membres du Directoire du département, envoyèrent aussitôt une adresse au Corps législatif, dans laquelle on lit ces fières et nobles paroles :

« Quelle est donc cette faction puissante qui, enfreignant toutes les lois et bravant avec audace les autorités constituées, envoie insolemment ses dociles émissaires violer la majesté nationale et dicter des lois à ceux qui sont envoyés pour en faire? »

La commune d'Évreux, dirigée par Buzot, était loin de partager les sentiments du Directoire; elle envoya aussitôt une contre-protestation dans laquelle elle amnistia en quelque sorte les excès du 20 juin.

A Paris, l'effervescence était à son comble; les clubs et les journaux échauffaient les imaginations, exaltaient jusqu'au délire le peuple des faubourgs.

Ni le roi, ni sa famille n'étaient plus en sûreté dans la capitale. On croit qu'il fut question un moment d'une nouvelle évasion. M. de Liancourt, qui avait

un commandement en Normandie, offrit de recevoir la famille royale dans le château fort de Gaillon. Mais ce plan, s'il a existé, ne put être exécuté assez vite. Le 10 août, le peuple s'empara des Tuileries, massacra les Suisses et obligea le roi à se mettre sous la protection du Corps législatif qui le suspendit de ses fonctions.

La Commune de Paris demanda la déchéance immédiate du roi ; mais l'Assemblée hésita. On voulait pressentir l'opinion publique et, avant de rien décider, on attendit anxieusement des nouvelles de la province. La première adresse partit d'Évreux. Thomas Lindet la porta à son frère à Paris, et lorsque, dans la nuit du 12 au 13 août, Robert Lindet monta à la tribune pour en donner communication à l'Assemblée, une émotion profonde et recueillie se lut sur tous les visages.

Cette adresse, au nom du département de l'Eure, était ainsi conçue :

« Législateurs, vos actes d'hier ont été publiés dans  
« la salle du département, en présence des corps ju-  
« diciaires et administratifs de cette ville. Nous avons  
« applaudi à la prudence et à la fermeté de vos me-  
« sures. La patrie sera sauvée par votre sagesse et le  
« courage de tous les bons Français. »

Cette adresse contenant implicitement l'approbation des faits accomplis, le 10 août, écarta les dernières appréhensions de l'Assemblée. On eût dit que la province, par la voix d'un seul département, venait de parler tout entière.

Ce fut le coup de grâce porté à la royauté et le commencement du martyre de son dernier représentant.

Le Corps législatif décida aussitôt la convocation d'une Convention nationale dont les pouvoirs seraient illimités.

L'élection se fit à deux degrés, comme les précédentes, et le peuple se trouva réuni dans ses comices, le 26 août 1792. Les électeurs nommés, formant le Corps électoral, se réunirent quelques jours après, le 2 septembre, dans l'église des Bénédictins d'Évreux, sous la présidence de M. Poincellier, électeur du district de Verneuil.

Au moment de la réunion, on annonça l'arrivée de deux députés de l'Assemblée législative dont la mission était d'activer, dans le département, la levée des troupes que l'on devait opposer à l'ennemi qui avait franchi nos frontières; on les introduisit au milieu des électeurs. Buzot, à leur entrée, les salua par ces paroles :

« Soyez les bienvenus; vous avez bien mérité de la patrie! A votre voix, les enfants du département de l'Eure vont se lever. Des guerriers intrépides opposeront à nos ennemis un rempart inébranlable.»

Des acclamations enthousiastes retentirent dans toute la salle, et les électeurs jurèrent de mourir plutôt que de renoncer à défendre la liberté et l'égalité.

Quel patriotisme ardent! On ne cesse d'admirer, tout en déplorant les erreurs funestes où les hommes de la révolution se laissèrent entraîner.

L'élan fut admirable dans l'Eure. On s'enrôla de toutes parts. Au Neubourg, dit M. Boivin-Champeaux, plusieurs jeunes filles déclarèrent par serment qu'elles n'épouseraient aucun homme avant qu'il n'eût payé sa dette à la patrie.

Une petite révolution locale que nous croyons devoir mentionner, s'accomplit à la même époque dans le département. Les administrateurs de l'Eure et ceux des districts, qui avaient blâmé la conduite des Parisiens dans la journée du 20 juin, furent frappés de déchéance par le collège électoral. Il ne reprit ses séances, ainsi qu'il est dit dans le procès-verbal, qu'a-

près avoir « purgé l'atmosphère de la liberté des miasmes pestilentiels qui la corrompaient ».

Onze députés furent élus.

Voici leurs noms par ordre de liste :

Buzot, Thomas Lindet, évêque d'Evreux, Robert Lindet, Duroy, juge au tribunal de Bernay, Richou, des Andelys, Albitte, Brissot, Lemaréchal, de Rugles, Topsent, de Quillebeuf, Carra et Condorcet.

Brissot, Carra, Condorcet et Albitte qui étaient étrangers au département, ne furent nommés que parce qu'ils appartenaient au parti girondin. Comme ils avaient été élus ailleurs en même temps, ils n'opèrent pas pour l'Eure et furent remplacés par Bouillerot de Bernay, Vallée, président du Directoire d'Évreux, Savary et Dubusc, conseillers généraux.

Le corps électoral termina ses opérations, le 10 septembre. Il procéda ensuite à la réorganisation de l'administration du département. On nomma un procureur général syndic, M. Lecomte, de Bernay, ainsi que des juges et des administrateurs par district.

Avant de se séparer, les électeurs prirent part à une fête solennelle dans laquelle on se jura avec enthousiasme, amitié et fraternité.

**Convention nationale. — Proclamation de la République. — Lutte des Montagnards et des Girondins. — Jugement et exécution du roi. — Vote des députés de l'Eure. — Journée du 2 juin, à Paris. — Exécution du parti girondin. — Régime de la Terreur. — Loi des suspects. — Buzot, proscrié, rend compte à ses concitoyens des attentats du peuple de Paris. — Ligue des départements confédérés de l'Ouest.**

La Convention nationale se réunit à Paris, le 21 septembre 1792, abolit la royauté et proclama la république.

Dès les premiers jours de son installation, l'Assem-

blée forma deux partis distincts dont les principes politiques, en désaccord sur plusieurs points importants, amenèrent une scission profonde.

Le parti girondin, représentant particulièrement l'opinion modérée des départements et auquel Buzot et quelques autres députés de l'Eure appartenaient, eut en face de lui le groupe dit des *Montagnards*, qui se sentant appuyé par la commune insurrectionnelle de Paris, se fit remarquer par sa véhémence et la hardiesse de ses actes.

Les deux partis s'entendirent néanmoins pour mettre Louis XVI en accusation. L'infortuné monarque comparut, le 11 décembre, à la barre de la Convention, et ne put être sauvé, malgré l'éloquent plaidoyer de ses défenseurs, Malesherbes, Tronchet et Desèze; il fut condamné à mort.

La Gironde, moins ardente que la Montagne, éprouvait une certaine horreur à verser le sang du roi; Buzot et Vergniaud essayèrent de gagner du temps; ils proposèrent, mais en vain, l'appel au peuple. Leur motion fut repoussée et la sentence de mort, prononcée le 17 janvier 1793, reçut son exécution, le 21, sur la place de la Bastille.

Voyons maintenant la part de responsabilité qui incombe aux députés de l'Eure, dans un acte politique qui, d'après Buzot, devait satisfaire entièrement la vengeance nationale.

Buzot, les frères Lindet, Duroy et Bouillerot votèrent pour la peine de mort; Buzot, en exprimant amèrement sa douleur et en laissant deviner ses espérances pour un sursis; les quatre autres votèrent froidement, les frères Lindet, en laissant échapper de cruelles paroles qui se trouvent consignées dans l'excellent ouvrage de M. Boivin-Champeaux.

Vallée et Savary se prononcèrent pour la détention, ainsi que Richou, Dubusc et Lemaréchal.



Dans la question de sursis qui fut posée après la condamnation à mort, Buzot s'efforça d'obtenir l'appel au peuple ; mais les applaudissements ironiques des tribunes lui répondirent seuls. Il fut secondé avec énergie par Vallée , Savary , Dubusc , Lemaréchal et Richou.

Quant aux frères Lindet , à Bouillerot et à Duroy , ils votèrent pour l'exécution immédiate , ainsi que leur attitude dans le premier vote devait le faire sentir.

La mort du roi , loin d'avoir pour conséquence l'apaisement des passions , fut au contraire le signal de nouveaux déchirements , compliqués d'une guerre acharnée avec les puissances étrangères.

A l'intérieur, la démagogie, surexcitée par les dangers d'une situation qui s'assombrissait de plus en plus, eut des transports frénétiques. Sa rage homicide s'exerça à Paris et dans quelques villes de province avec une impétuosité sans exemple.

La représentation nationale fut violée et les sections en armes lui dictèrent la loi.

Le 2 juin, la Gironde, qui était en suspicion depuis le procès du roi , et que l'on accusait de *fédéralisme*, disparut dans la tourmente populaire. La plupart de ses membres , menacés de perdre la vie , prirent la fuite , Buzot en tête , et les autres ne tardèrent pas à être arrêtés.

L'exécution du parti girondin livra la France à la Montagne qui s'imposa par la terreur. Elle décréta d'arrestation tous ceux qui étaient soupçonnés d'être hostiles à la révolution, abolit le culte catholique, et établit en permanence le tribunal révolutionnaire qui ensanglanta la France par de cruelles hécatombes.

Dans les départements , l'attentat du 2 juin excita de toutes parts l'indignation et la colère.

Buzot, réfugié au Vieil-Évreux, chez le curé Vallée,

son ami, rassembla les habitants d'Évreux dans la cathédrale, et du haut de la chaire fit un tableau saisissant et passionné de tous les outrages que le peuple de Paris avait prodigués à la nation dans la personne de ses représentants.

Sa parole vibrante et émue produisit une sensation profonde dans tout l'auditoire.

Dès le 6 juin, le conseil général, cédant à l'influence de Buzot, s'adjoignit deux membres de chaque district et arrêta unanimement l'organisation d'un corps de 4,000 hommes, destiné à marcher concurremment avec les contingents des autres départements, contre les factieux de Paris, qui opprimaient, disait-il, la Convention.

On convint en outre, dans la même séance, que des commissaires seraient envoyés dans le Calvados, l'Eure-et-Loir et l'Orne, pour concerter les moyens d'exécution.

Cette décision ne reçut pas une entière approbation dans le département ; Vernon, les Andelys et Bernay refusèrent de s'y rallier et protestèrent.

**Décret d'accusation contre Buzot.** — La Convention suspend de ses fonctions l'administration départementale de l'Eure et transfère à Bernay le siège du département, et, celui du district d'Évreux, à Vernon. — Fonctionnement du comité de résistance de Caen. — Buzot se rend au sein de ce comité avec les autres députés girondins. — Organisation de l'armée dite des Côtes. — Bataille de Brécourt, près Vernon. — Défaite des confédérés. — Évreux se rallie à la Convention. — L'effigie de Buzot est brûlée sur la place publique d'Évreux.

La Convention de son côté, irritée de cette immixtion des administrations départementales dans les affaires de l'État, redoubla de sévérité et rendit un décret

d'accusation contre Buzot, sur la proposition de Duroy et de Thomas Lindet ; elle suspendit, en outre, de ses fonctions l'administration départementale de l'Eure et transféra à Bernay le siège du département, et à Vernon, celui du district d'Évreux.

Le conseil général refusa d'obéir, et la guerre civile devint imminente.

Buzot se rendit, le 13 juin, à Caen où se trouvait établi déjà, depuis quelque temps, « un comité central de résistance à l'oppression » et dont les délégués appartenaient presque tous à la Bretagne et à la Normandie.

Dix-huit députés proscrits rejoignirent Buzot dans cette ville, et s'associèrent avec ardeur au mouvement insurrectionnel des départements confédérés de l'Ouest.

On essaya d'organiser une armée dite des Côtes, dont un citoyen de Bayeux, le général Wimpffen, eut le commandement.

Bientôt après, une avant-garde, composée de quelques compagnies de Bretons, fut dirigée de Caen sur Évreux, ayant à sa tête le comte Joseph de Puitsaye.

A son arrivée dans cette ville, ce petit bataillon, accueilli avec enthousiasme par la population, reçut dans ses rangs quelques détachements de chasseurs et de dragons ainsi que la garde nationale d'Évreux, commandée par Cherchin jeune.

En attendant le gros de l'armée, cette faible troupe résolut d'essayer ses forces contre Vernon qui avait refusé d'entrer dans la ligue des confédérés et dont les prétentions avaient éveillé quelque temps auparavant les susceptibilités de la ville d'Évreux.

Les préparatifs de départ se firent à la hâte et sans qu'il fût tenu aucun compte des défections qui commençaient à se produire à Évreux, où le parti conventionnel comptait quelques adhérents dans l'administration même. Tous les esprits réfléchis, il est vrai,

n'entrevoiaient que des périls dans la folle équipée qui se préparait.

Le bataillon confédéré, fort de 2000 hommes environ, se concentra à Pacy.

La Convention avait usé jusque-là d'une grande modération, espérant toujours que les confédérés n'oseraient pas se mettre en révolte ouverte.

Mais lorsqu'elle vit une espèce d'armée contre-révolutionnaire, elle agit à son tour et prit quelques mesures pour la défense de Vernon; elle y envoya un corps de troupes, auquel se joignirent des volontaires de Gisors, de Gaillon et d'Andelys.

La petite garnison ainsi renforcée fit bonne contenance et attendit l'ennemi. Mais Puysaye qui avait laissé échapper une occasion unique en n'attaquant pas, le 11, avant l'arrivée des forces conventionnelles conduites par Robert Lindet, temporisa encore, le 12, et ne se décida à mettre son armée en mouvement que le 13, dans la soirée. On s'avança avec mille précautions jusqu'à Brécourt; les hommes, épuisés de fatigue et accablés par la chaleur, se couchèrent à l'ombre des arbres. Comme il était tard, on résolut de camper en ce lieu. Les caves du château furent mises à contribution ainsi que les bourgs de Douains et de la Heunière, et bientôt l'on vit plus d'un guerrier chancelant se livrer aux douceurs du sommeil. Sécurité fatale dans la circonstance !

Pendant que les confédérés prenaient leurs dispositions pour la nuit et que Puysaye abandonnait imprudemment son armée pour se rendre au château de Menilles où habitait sa femme, Vernon était sur pied; le chef de brigade Humbert, renseigné sur ce qui se passait par ses émissaires, faisait prendre les armes à ses troupes, vers six heures du soir, et tentait de surprendre les confédérés.

Tout à coup, au milieu de ce camp, où tant de héros

endormis rêvent de la gloire des combats, retentissent, comme un glas funèbre, les cris : Aux armes ! aux armes !

L'étonnement, la stupeur paralyse les plus braves ; mais, à cette première impression, succède bientôt l'effroi qui grandit avec le tumulte. Ce n'est plus une armée, c'est un troupeau qui fuit en désordre. « Vainement les Bretons font bonne contenance ; vainement Chouard qui commande les grenadiers de la garde nationale d'Évreux, menace de brûler la cervelle au premier de ses hommes qui fera un pas en arrière ; vainement quelques dragons essayent d'arrêter les fuyards ; l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, se confondant et se heurtant, n'écoutent plus d'autres inspirations que celle d'une irrésistible panique. La plupart des gardes nationaux qui étaient partis le matin d'Évreux, y rentrèrent dans la nuit même. Seul, un dragon de la Manche, Lampérière, parvint à relever trente hommes postés à Cocherel et à les ramener à Évreux (*Notices historiques de la révolution dans le département de l'Eure*, par L. Boivin-Champeaux).

Les conventionnels, étonnés d'un pareil succès, qui avait été obtenu sans qu'il y eût une seule goutte de sang versée, ne poursuivirent point les fuyards et couchèrent sur le champ de bataille (1).

Le lendemain, comme l'armée confédérée n'existait déjà plus et que toute velléité de résistance avait disparu, Robert Lindet et Duroy se mirent en route pour Évreux où ils arrivèrent, le 15 juillet.

Les deux conventionnels se montrèrent bienveillants pour leurs concitoyens, et s'appliquèrent à faire disparaître toutes les causes de dissentiments qui avaient exalté les esprits.

(1) Cette bataille est connue sous le nom de bataille de Brécourt. On l'a aussi surnommée *la bataille sans larmes*.

Évreux, définitivement rallié à la Convention, approuva, à l'unanimité la Constitution du 24 juin 1793, et son exemple fut suivi dans tout le département. Cette ville conserva en outre le siège du Directoire qu'on lui avait enlevé, et les habitants, en signe de joie, plantèrent un arbre de la liberté sur la place Saint-Léger. Puis, par l'un de ces revirements d'opinion si communs à cette époque, ils brûlèrent Buzot en effigie et démolirent sa maison, pierre à pierre, conformément à un décret de la Convention.

Sur la place même, qu'elle occupait, on mit un poteau avec cette inscription :

*Ici fut la demeure de l'infâme Buzot.*

**Charlotte Corday poignarde Marat. — Tyrannique domination de Robespierre. — Mesures prises par les conventionnels en mission dans l'Eure. — Troubles à Évreux et à Conches. — Arrestation des officiers municipaux de ces deux villes. — Condamnations à mort prononcées par le tribunal criminel de l'Eure. — Comparution des détenus du département devant le tribunal révolutionnaire établi à Paris — Robert Lindet se dévoue pour sauver ses concitoyens. — Dévouement héroïque d'Eulalie Savard et de François Savard, son cousin. — Fin du règne de la Terreur, le 9 thermidor.**

Au moment où les faits que nous venons de raconter, s'accomplissaient dans l'Eure, Charlotte Corday traversait Bernay, Évreux et Vernon, arrivait à Paris et poignardait le trop fameux Marat dans son bain.

Cette mort qui, dans la pensée de l'héroïque jeune fille, devait arrêter l'effusion du sang et mettre un terme au régime de la Terreur, exaspéra au contraire la commune de Paris.

Le Comité de *salut public*, à la tête duquel se trouvaient Robespierre, Couthon et Saint-Just, redoubla de violence et continua sans interruption à livrer des têtes à la guillotine.

Vingt-trois députés girondins furent décapités le même jour. Un grand nombre d'autres représentants suspects aux *Jacobins*, tels que Richou, Savary, Dubusc, furent arrêtés et ne durent leur salut qu'à des circonstances particulières. Vallée fut compris dans le même décret d'arrestation; mais il put se sauver à Évreux où il se tint caché.

De la capitale, la tyrannique domination de Robespierre s'étendit promptement sur la province; les représentants, dépositaires d'un pouvoir sans limite, parcoururent les départements et quelques-uns d'entre eux, comme Carrier à Nantes, exercèrent leur mandat avec une si cruelle inflexibilité et une rage si aveugle, que l'on a de la peine à comprendre que des hommes aient jamais pu concevoir et exécuter d'aussi noirs forfaits.

C'est ainsi que la démagogie, hideuse incarnation de tous les vices sociaux, faisait dévier la révolution du but noble et élevé qu'elle poursuivait.

Dans l'Eure, nous eûmes les conventionnels Lacroix, Legendre et Louchet qui se rendirent successivement à Pont-Audemer, à Évreux et à Conches.

Ils annulèrent à Évreux, l'élection du comité de surveillance et, par un décret, à la date du 27 septembre, ils nommèrent de nouveaux membres, au nombre de 12 qui, sous la présidence du citoyen Hulot, ancien procureur de la commune, firent appliquer avec rigueur la loi dite *des suspects*. Du 30 septembre au 5 octobre, plusieurs personnes furent incarcérées, entre autres, Jérôme Letellier.

Le 18 novembre suivant, les trois représentants ordonnèrent l'arrestation des membres de la municipalité, et choisirent, de leur propre autorité, un conseil à la tête duquel ils placèrent un ultra-démagogue, du nom de Brisorgueil.

Conches était aussi fortement divisé; deux comités

ennemis, celui des *sans culottes* et celui des *amis de la Montagne*, s'attaquaient chaque jour avec une violence inouïe.

Ce dernier comité dirigé par Raymond, ex-curé de Folleville, et par l'abbé Forquet, recevait le mot d'ordre des *Jacobins* de Paris, tandis que l'autre soutenait la municipalité composée d'hommes honorables et modérés.

Le 7 octobre, sur la demande de Raymond, Birsorgueil commandant la garde révolutionnaire d'Évreux, entra dans Conches et dispersa les *sans culottes*. La municipalité se retira, et le 28 novembre, Lacroix, Legendre et Louchet, après une enquête sommaire et partielle, arrêtèrent les officiers municipaux et les firent conduire à Paris pour y être jugés. C'était les envoyer à une mort certaine.

La commune de Conches fut réorganisée par les conventionnels qui maintinrent Raymond à la présidence de la société des *amis de la Montagne*.

Ce premier transfèrement de suspects fut bientôt suivi d'un autre qui s'effectua d'Évreux. Les personnes désignées pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire, étaient au nombre de douze ; Jérôme Letellier, ancien maire d'Évreux sous la monarchie et ami de Buzot, devait être le treizième ; mais ce citoyen se tira un coup de pistolet, la veille même du départ pour Paris.

Indépendamment du tribunal révolutionnaire siégeant dans la capitale et auquel les crimes politiques d'une certaine importance étaient réservés, il y avait en outre dans chaque département, un tribunal d'exception. Celui de l'Eure, institué au mois de mars 1793, fonctionna jusqu'au mois de juillet 1794. Dans cet espace de 15 mois, il prononça quatre condamnations à mort : deux à Pont-Audemer et deux à Évreux. A Pont-Audemer, les victimes furent un bou-



cher d'Apperville-Annebault, le sieur Pourpoint, qui avait crié : Vive le roi, dans un moment d'ivresse, et un marchand de bestiaux appelé Ducastel, qui avait tenu des propos soi-disant révolutionnaires, à la Haye-Aubrée.

A Évreux, les condamnations atteignirent deux prêtres insermentés, errant dans la campagne et dénués de tout. Le premier, l'ex-curé de Pithienville, se livra lui-même à la municipalité de Ferrière-Haut-Clocher qui l'envoya à Évreux, où il fut interrogé et condamné dans une heure. Il se nommait Rénée Vallée. Le second était un ex-chanoine de la collégiale d'Écouis, René Saint-Hallé, d'Amfreville, qui fut arrêté à Campigny.

D'un autre côté, le jugement des prisonniers de l'Eure, détenus à la Conciergerie de Paris, donna lieu aux plus dramatiques incidents. Robert Lindet, qui dirigeait le comité de sûreté générale, mit toute son influence au service de ses malheureux concitoyens et faillit se perdre avec eux. Mais à force de sang-froid et d'énergie, il parvint à arrêter la procédure commencée, et à gagner du temps. Il fut admirablement secondé par une jeune fille, Eulalie Savard, qui s'était dévouée pour sauver les officiers municipaux de Conchès. Elle n'épargna aucune démarche et brava tous les dangers avec un courage héroïque. Son cousin François Savard, gagné par elle à la cause juste qu'elle soutenait, racheta tout un passé d'exaltation par le zèle qu'il mit à défendre ses concitoyens. Incarcéré lui-même, il réussit à sortir de prison ; mais bientôt après, il fut arrêté de nouveau, sous la prévention dérisoire d'avoir conspiré contre le peuple français, en même temps que Hébert, Camille Desmoulins et Lacroix, et comme eux, fut condamné à mort et exécuté.

En apprenant cette terrible nouvelle, la douleur

d'Eulalie Savard fit explosion ; elle insulta et menaça le président du comité de surveillance de la commune de Conches, qui la fit arrêter et conduire à Paris.

Mais heureusement pour elle et pour bien d'autres, le régime de la Terreur, qu'un fanatisme politique inexorable avait imposé à la France, était sur le point de finir. Robespierre, en voulant porter atteinte à l'inviolabilité qui protégeait la Convention, succomba, le 9 thermidor (27 juillet 1794) et périt sur l'échafaud avec ses principaux complices.

Dès lors les massacres cessèrent et les prisons s'ouvrirent. Eulalie Savard et ses compatriotes purent regagner leur pays, à l'exception de Cherchin jeune qui était mort à la Conciergerie.

Le pouvoir qui venait de disparaître avait été fatal à la plupart des députés de l'Eure. L'infortuné Buzot, méprisé de sa ville natale et réduit à se cacher dans la Gironde, se donne la mort ; Lacroix tombe sous le glaive révolutionnaire ; Richou, Savary et Dubusc sont arrêtés et Vallée se sauve pour éviter le même sort.

.....

La révolution, en passant par différentes phases pleines de périls, a pu opposer à des résistances acharnées, une énergie terrible qui a teint de sang les pages de l'histoire. Mais à côté d'excès déplorables, qui n'existent plus que dans le souvenir des hommes, elle a légué à l'humanité tout entière les principes immortels de la liberté et de l'égalité.

R.

---



## DEUXIÈME PARTIE.

---

# GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, AGRICOLE, COMMERCIALE, INDUSTRIELLE, ADMINISTRATIVE, ETC. DU DÉPARTEMENT.

---

**DÉNOMINATION ET FORMATION.** — Le département de l'Eure doit son nom à la rivière qui l'arrose dans sa partie orientale. Il dépend du bassin de la Seine et appartient à la région nord-ouest de la France.

**LIMITES.** — Il est borné au nord par le département de la Seine-Inférieure; à l'ouest, par celui du Calvados; au sud-ouest, par celui de l'Orne; au sud, par celui d'Eure-et-Loir; à l'est, par celui de Seine-et-Oise et au nord-est, par celui de l'Oise.

**TOPOGRAPHIE.** — Le sol du département est peu accidenté; son altitude moyenne, au-dessus du niveau de la mer, est de 150 mètres. Quelques collines suivant toutes les sinuosités des cours d'eau, s'élèvent de loin en loin jusqu'à deux cents mètres, mais ne

présentent nulle part le caractère sauvage et pittoresque que l'on remarque sur d'autres points de la France.

Les plus apparentes de ces collines sont celles de Verclives et de Quitry, arrondissement des Andelys ; de Montroty, près Lieurey ; quelques mamelons aux environs de Bourgheroulde, parmi lesquels on distingue celui des Hautes-Terres (200 mètres.)

En somme, on peut considérer le département de l'Eure comme un pays de plaines, divisé en six plateaux distincts par les rivières qui le traversent et tendent vers la Seine.

« *1<sup>er</sup> Plateau.* — A l'est, l'arrondissement des Andelys, séparé par la Seine du reste du département, forme un plateau presque enclavé entre les deux vallées où coulent l'Epte, à l'est, et l'Andelle, à l'ouest. Ce plateau est divisé en deux régions naturelles, le Vexin normand, pays de grandes cultures, et la forêt de Lyons.

« *2<sup>e</sup> Plateau.* — A la gauche de la Seine, se prolonge, bordée par l'Eure jusqu'à son confluent, l'extrémité d'un plateau étroit qui vient du département de Seine-et-Oise ; il est couronné par les dernières couches du terrain tertiaire du bassin de Paris.

« *3<sup>e</sup> Plateau.* — Entre l'Eure et l'Iton qui communiquent ensemble, par Verneuil, et se confondent aux Planches, près de Louviers, se trouve un troisième plateau divisé en deux régions : la plaine de Saint-André, riche en céréales, et la petite portion du Perche qui dépend de l'Eure.

« *4<sup>e</sup> Plateau.* — L'Iton et la Risle sont séparés par un 4<sup>e</sup> plateau allongé. La partie septentrionale comprend le Roumois, qui est borné au sud par une suite de vallons qui courent entre Monfort et Elbeuf ; au-delà

de ces vallons, commence la plaine du Neubourg qui rencontre au midi la partie du pays d'Ouche dépendant de l'arrondissement d'Évreux.

« 5° Plateau. — Le pays d'Ouche comprend aussi, dans l'Eure, l'extrémité d'un 5° plateau entre la Risle et la Charentonne.

« 6° Plateau. — A la gauche de la Charentonne et de la Risle s'étend la plaine du Lieuvain, fertile en blé. Elle est limitée à l'ouest par les petites vallées dont les rivières descendent à la Touquè.

« De cette disposition il résulte que les rivières qui traversent le département coulent du sud au nord sur la rive gauche de la Seine, tandis que leur direction est nord-est, sud-ouest dans l'arrondissement des Andelys situé sur la rive droite. » (A. Passy.)

VALLÉES. — Parmi les principales vallées qui sillonnent le département, on peut citer celles de la Seine, de l'Eure, de l'Iton, de la Risle, de l'Avre, de l'Epte, de l'Andelle, de la Charentonne, etc.

Ces vallées, et la plupart de celles que nous ne mentionnons pas ici, en raison de leur peu d'importance, sont en général creusées dans la craie, à l'exception des vallons qui se trouvent tracés sur les plateaux de terrains tertiaires.

Les flancs de ces vallées ont communément une contexture bizarre et tourmentée, des pentes rapides, des angles saillants, et des aspérités telles qu'il serait impossible de les parcourir de la base au sommet.

« Jadis de grandes masses d'eau se sont épanchées par ces canaux larges et sinueux ; ils aboutissent à une vallée principale qui portait à l'Océan les eaux antiques qui désertaient le sol actuel, à la suite d'un subit relèvement des couches inférieures. » (A. P.)

**HYDROGRAPHIE. (*Bassin de la Seine.*)**—Les principaux cours d'eau sont : la Seine , l'un des quatre grands fleuves de la France ; l'Eure, l'Iton, l'Andelle, la Risle, la Charentonne, qui n'ont pas leur source dans le département; l'Epte et l'Avre qui lui servent en partie de limites; la Lévrière, la Bonde, le Gambon, l'Oison et la Calonne qui sont de très-petites rivières.

**La Seine.** — La Seine a sa source au village de Saint-Seine, à six lieues de Dijon; elle arrose le département de la Côte-d'Or, ceux de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de la Seine; elle entre dans le département de l'Eure au pont de Blaru, le traverse de l'est à l'ouest et en sort à Saint-Aubin, après avoir baigné les villes de Vernon, des Andelys de Pont-de-l'Arche et de Quillebeuf. Elle a son embouchure dans l'Océan entre le Havre-de-Grâce et Honfleur (Seine-Inférieure).

La longueur développée de ce fleuve dans l'Eure est de 66 kilomètres 196 mètres. Sa pente est environ de 140 millimètres par mille mètres et sa largeur varie entre 400 et 800 mètres.

Depuis la construction du chemin de fer de Paris à Rouen, la navigation de la Seine a beaucoup perdu de son importance. Cependant on y trouve encore un service de bateaux à voile et à vapeur, mais particulièrement pour les marchandises.

On traverse la Seine à Vernon sur un pont magnifique et à Pont-de-l'Arche.

**L'Eure.** — L'Eure, affluent de la Seine (rive gauche), prend sa source dans la forêt de Loigny (Orne). Elle arrose une portion du département d'Eure-et-Loir en coulant du nord-ouest au sud, traverse Chartres, se dirige en changeant son cours vers le nord-ouest, sert un instant de limite aux départements de l'Eure et d'Eure-et-Loir, en longeant les communes de Saint-

Georges, de Marcilly, de Croth, d'Ézy, d'Ivry-la-Bataille, et entre dans le département au-dessus de Bueil.

Parmi les villes et les villages que baigne cette rivière, nous citerons Pacy, Cocherel, Authueil, la Croix-Saint-Leufroy, Acquigny, Louviers et le Vaudreuil.

Elle va se jeter dans la Seine aux Damps, près Pont-de-l'Arche.

Cette rivière est navigable pour les petits bateaux et flottable dans toute l'étendue de son parcours dans le département, qui est de 92 kilomètres 258 mètres.

*L'Iton.* — Cette rivière sort des coteaux du département de l'Orne près de la *Trappe*, traverse Bonnefoy, Saint-Aubin, Saint-Ouën, et entre dans le département de l'Eure à Chaise-Dieu-du-Theil, coule en suivant la direction du sud-ouest au nord-est, à travers les communes de Francheville, Cintray, Breteuil, Roman, Damville, et vient se perdre à Villalet, après avoir produit une multitude innombrable de petits tourbillons, ce qui lui a valu les noms de *Fol-Iton* et de *Sec-Iton*. Il reparait à 16 kilomètres plus loin, à Gisolles (1), reçoit le Rouloir qui vient de Conches, passe à la Bonneville, Aulnay, Bérengeville et Arnières, se partage en plusieurs bras dans la traversée d'Évreux, coupe la route de Rouen au bourg de Gravigny, baigne Brosville, Hondouville, Saint-Germain-des-Angles, Amfreville, et se jette dans l'Eure aux Planches près Louviers. La longueur de son cours dans le département est de 125 kilomètres environ.

L'Iton, entre Bourth et Francheville, se divise en trois branches : deux d'entre elles se réunissent à Condé et forment le véritable Iton ; la troisième,

(1) A la source dite *la Fosse-aux-Dames*.



suivant une ligne opposée , se rend à Verneuil et de là dans la rivière d'Avre (voir la carte).

*L'Andelle.* — L'Andelle prend sa source à Vascoëuil (Seine-Inférieure) , traverse Charleval, Fleury-sur-Andelle, Radepont, Romilly , et vient se perdre dans la Seine, rive droite, entre Pîtres, et Amfreville-sous-Monts, après avoir reçu le Crevon à droite, et le Fouillebroc réuni à la Lieure, à gauche; son cours est nord-est sud-ouest.

Les eaux de l'Andelle, qui ont une vertu particulière pour apprêter les draps , font mouvoir un grand nombre de moulins à foulon.

*L'Epte.* — Cette rivière a sa source, comme la précédente, dans la Seine-Inférieure; elle suit d'abord la direction du nord au sud , puis tourne au sud-ouest , traçant les limites de l'Eure et des départements de l'Oise et de Seine-et-Oise. Elle baigne Gisors , Dangu et Gasny, reçoit dans son parcours la Troesne, à droite, la Lévrière grossie de la Bonde à gauche, et vient se jeter dans la Seine (rive droite) près de Giverny.

*La Risle.* — La Risle , qui a sa source dans l'Orne, disparaît momentanément comme l'Iton. Son cours souterrain est de 5 kilomètres; elle se perd à Châtel-la-Lune, passe sous la forêt de Beaumont-le-Roger et reparaît à la Fontaine-Roger près Groslay.

Cette rivière coule du sud au nord, passe à Rugles, aux deux Lyre, à la Ferrière, Beaumont, Brionne, Pont-Authou, Montfort, Pont-Audemer, et se jette dans la Seine (rive gauche), à la Roque, après avoir reçu à gauche la Charentonne réunie à la Guiel.

La vallée où coule la Risle abonde en sites charmants. Elle renferme en outre un grand nombre d'usines.

*La Charentonne.* — La Charentonne prend naissance

dans l'Orne et se jette dans la Risle. Elle traverse Cernières, Broglie, Bernay et Serquigny après avoir mis en mouvement un certain nombre d'usines.

*L'Avre.* — L'Avre coule au midi du département et lui sert de limite. Il passe à Chennebrun, Verneuil, Tillières, Nonancourt, Mesnil-sur-l'Estrée, Muzy, et se jette dans l'Eure.

La *Lévrière* et la *Bonde* sont de petits cours d'eau à l'ouest qui se jettent dans l'Epte.

L'*Oison* a son cours du sud au nord. C'est un affluent de gauche de la Seine.

Le *Gambon* est un ruisseau qui se dirige de l'est à l'ouest et se jette dans la Seine (rive droite).

La *Calonne* a son cours du sud-est au nord-ouest, et se réunit à la Touque, rivière du Calvados, après avoir traversé Cormeilles.

#### CLIMAT.

La température du département est généralement douce, variable et humide; elle est à peu près la même que sous le climat de Paris.

L'inclinaison des arbres fruitiers de la campagne vers le nord-est, l'est et le sud-est, indique d'une manière certaine la périodicité constante des vents du nord-ouest, de l'ouest et du nord.

Ces vents dans notre contrée, sont froids et humides, surtout l'hiver. Ils arrêtent la transpiration et sont la cause d'une multitude de maladies inflammatoires telles que fièvres, catharres, maux de gorge et rhumatismes.

D'un autre côté, la grande quantité d'eau répandue sur la surface du sol, les grandes forêts qui couvrent une portion du département et la persistance des vents

ouest et nord-ouest, chargés d'évaporations maritimes, rendent les pluies fréquentes et occasionnent d'épais brouillards qui s'étendent sur les lieux bas ou marécageux.

Année ordinaire, on compte cent jours de pluies et dix jours de neige.

La moyenne thermométrique en hiver, est de 7 degrés au-dessous de zéro, et, en été, de 16 degrés au dessus.

Nous ajouterons que l'intensité du froid est plus grande dans l'arrondissement de Pont-Audemer qu'ailleurs. Cet arrondissement est aussi plus humide et plus exposé à la violence du vent. Néanmoins, l'air y est pur et salubre comme dans les autres parties du département.

#### DESCRIPTION DU SOL. — APERÇU GÉOLOGIQUE.

La surface variée du département offre sur tous les points des champs cultivés, des prairies, des enclos, des forêts, des coteaux, des rivières et des marais, mais peu ou point de landes incultes. Sur les bords de la mer et de la Seine, il existe cependant une certaine étendue de côtes.

Le sol dominant a pour base une terre végétale, plus ou moins profonde et le plus souvent argileuse, assise sur des masses calcaires et pierreuses en quelques endroits.

Il se divise en plusieurs plaines ou plateaux, partagés par des coteaux au bas desquels coulent des ruisseaux, des canaux d'irrigation et des rivières dont le cours est assez paisible.

La nature de ce sol, vers le milieu des plateaux, est une couche de terre végétale, fréquemment mélangée de sable calcaire et vitreux. Sur la crête des

coteaux, la couche de terre végétale est très-superficielle et soutenue par le *tuf*; sur le penchant des coteaux, la terre calcaire est à la surface du sol, et repose sur une couche horizontale de silex, qui est elle-même supportée de place en place par des bancs de carbonate calcaire.

La surface des coteaux n'est pas entièrement perdue pour l'agriculture : la vigne se plaît sur les parties inclinées au bas desquels coulent l'Eure et l'Avre; des plants d'arbres fruitiers, des bouquets de bois en garnissent le sommet. Quelques sables stériles le long de la Seine, des débris de quartz et de silex des terrains pierreux où ne végètent que des bruyères, se refusent seuls à toute espèce de culture.

Le *calcaire grossier*, appartenant aux terrains *tertiaires*, occupe presque en entier le territoire des cantons de Gisors, de Vernon, d'Écos, de Pacy et de Gaillon.

Le *calcaire siliceux* et les *meulières* ne se rencontrent que sur le plateau commun aux trois derniers cantons dont nous venons de parler.

L'*argile plastique* se trouve en dépôt dans la forêt de Lyons, à Verclives, Amfreville, la Heunière, Louviers, Saint-Martin-du-Tilleul et s'étend, au pied du calcaire grossier, dans les cantons de Gisors et d'Écos.

Dans le reste du département apparaissent des silex pyromaques dégagés de la craie, des bancs d'une argile sableuse très-fertile et de vastes étendues de *grès* et de *poudingues*, formant des masses saillantes et compactes dans la partie sud des arrondissements d'Évreux et de Bernay.

Les arrondissements d'Évreux, de Louviers et des Andelys, contiennent de la *craie blanche supérieure et compacte*, celui de Pont-Audemer, dans celles de ses vallées qui sont à l'est, de la *craie marneuse*. On en rencontre aussi dans quelques vallées de l'arrondisse-

ment de Bernay. La *meulière*, ou roche siliceuse, est exploitée à Houlbec-Cocherel et à Sainte-Colombe près Vernon.

La *pierre de taille*, propre aux constructions, s'extrait de plusieurs carrières. Parmi celles qui fournissent les meilleurs produits, on peut citer en première ligne les carrières de Vernon, Louviers, Caumont, Acquigny, Amfreville-sur-Iton, Beaumont-le-Roger.

Près de Cormeilles on trouve en outre des *pyrites* pour la préparation des sels minéraux.

On rencontre de la *tourbe* dans le Marais-Vernier et sur les bords de la Seine.

Près de Verneuil et à Hondouville, il existe deux fontaines d'eaux minérales dont les eaux, paraît-il, sont excellentes.

#### FILONS MÉTALLIFÈRES.

Le département possède de riches mines de fer sur différents points de son étendue, notamment dans les forêts d'Évreux, de Conches, de Breteuil, et dans les cantons de Rugles, Verneuil et Damville. Le minerai s'exploite à ciel ouvert et par veines peu étendues, dans des sables rougeâtres et argileux.

#### RÈGNE ANIMAL.

ANIMAUX DOMESTIQUES. — « L'amélioration de la race chevaline fait tous les ans des progrès dans le département, sous le rapport du développement et du meilleur état de l'espèce », mais le véritable cheval normand, élevé autrefois dans les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay, a disparu par suite du

croisement de la race du pays avec des races étrangères.

Les chevaux que les propriétaires élèvent aujourd'hui, demi-sang français et autres, sont de bonne qualité et conviennent, selon leur âge et leur provenance, pour la *remonte* de la cavalerie, pour la chasse, la voiture, le roulage et les travaux agricoles. Ils ont beaucoup de fond et d'haleine, montrent une grande vigueur et se nourrissent bien en général.

Sur 100 sujets qui ont pris part, en 1868, aux diverses réunions hippiques, 58 ont été primés.

L'*âne*, animal laborieux, vivant de peu et infatigable, qui semble créé par la nature pour la classe des petits cultivateurs, rend de véritables services à l'agriculture et au commerce.

Cet animal, le plus sobre et le plus patient de tous, acquiert dans le département, malgré une insuffisance notoire de nourriture, une assez forte taille qui le rend propre à tous les travaux. Sa longévité prouve en outre que le climat ne lui est pas défavorable et que la belle espèce, celle du Poitou par exemple, peut y être propagée et maintenue. Actuellement, le nombre de ces animaux ne dépasse guère le chiffre de 9000.

La *vache* élevée dans le pays, se distingue par des qualités précieuses; elle est de belle taille et forme l'une des principales richesses des familles. On ne l'emploie en général ni au labourage ni au trait; on l'élève pour son lait et les veaux qu'elle donne.

Les produits fournis par cet animal, tels que lait, beurre, fromages, sont justement appréciés, mais suffisent à peine à la consommation des habitants. L'exportation est peu considérable.

Les *veaux* donnent lieu à un commerce étendu. Sevrés de bonne heure, on les vend aux bouchers dès l'âge de cinq à six semaines.

L'engraissement de cet animal dans les vallées de l'Avre, de l'Eure et de l'Epte est un objet de spéculation de la part de certains éleveurs qui les livrent sur les marchés, dans un état de graisse parfait. Ils sont alors connus sous le nom de *veaux de lait*, *veaux de Pontoise*, et se recommandent aux gourmets parisiens par leur chair blanche et délicate.

Les vaches qui ont cessé d'être fécondes, et les bœufs, sont engraisés pendant trois ou quatre mois dans les herbages et vendus pour la boucherie. Il se fait un commerce considérable de ces deux espèces d'animaux.

*Bêtes à laine.* — Le nombre des bêtes à laine, moutons, brebis, agneaux se chiffre par centaines de mille. On trouve dans le pays l'espèce normande à tête rousse et sans cornes, les *mérinos* purs, race espagnole parfaitement acclimatée et les moutons de race croisée appelés *métis*.

L'éducation des moutons demande les plus grands soins et une habileté consommée de la part du berger qui les conduit chaque jour au pâturage. Ordinairement les troupeaux sont parqués dans les champs, auxquels ils donnent une excellente fumure, depuis le mois de juin jusqu'à la mi-novembre.

L'élevage des agneaux se fait sur une très-petite échelle. On remonte les bergeries dans les foires d'été.

Sur le bord de la mer on élève un petit mouton que nous croyons devoir signaler. Il est connu sous le nom de *mouton de pré salé*. Sa chair courte et tendre est du meilleur goût.

Les chèvres sont peu nombreuses. Mais en revanche on engraisse beaucoup de cochons et les lapins francs pullulent dans toutes les fermes.

## RECENSEMENT DU BÉTAIL :

Race chevaline. . . . .	57585
— mulassière. . . . .	149
— asine. . . . .	9084
— bovine. . . . .	110415
— ovine. . . . .	479157
— porcine. . . . .	46188
— caprine. . . . .	2504

Total. . . . . 705062 têtes de bétail.

**Volailles.** — La basse-cour des fermiers contient une multitude de volailles de toutes sortes: poules, pigeons, dindes, canards, oies, pintades, etc., qui servent à la consommation locale et à l'exportation.

**ANIMAUX SAUVAGES.** — La plupart des forêts du département sont peuplées de chevreuils et de cerfs, ce qui permet à quelques personnes riches d'organiser de grandes chasses à courre pendant l'automne.

**Gibier.** — D'un autre côté les bois, les plaines et les vallées fournissent une grande variété de gibier. Le lièvre, le lapin, les perdrix rouges et grises, les bécasses et bécassines, les faisans, les cailles, les grives, les alouettes, les poules d'eau, les sarcelles, les canards, les oies sauvages, les râles de genêts, etc., sont communs et fournissent un élément de plus à l'exportation.

**Poissons.** — Les rivières, les étangs et les mares, malgré une pêche incessante, renferment beaucoup de poissons, tels que saumons, truites, brochets, aloses, barbeaux, bécards, carpes, perches, tanches, meuniers, hovets, gardons, goujons, anguilles et écrevisses, etc.

Ces différentes espèces de poissons concourent avec



le poisson de mer, à l'approvisionnement des marchés.

**ANIMAUX NUISIBLES.** — Les animaux nuisibles de grande taille, comme le loup et le sanglier, sont heureusement assez rares. On trouve assez communément des renards, des blaireaux, des fouines, des putois, des belettes, des écureuils, des hérissons (1), des loutres, une grande quantité de rats et de souris, des mulots, des serpents (vipères et couleuvres) et des lézards.

**Oiseaux.** — L'espèce des oiseaux de grande taille : le corbeau, la corneille, la pie, la buse, le chat-huant et la chouette, est assez répandue dans le département.

Quant aux petits oiseaux, ils sont très-nombreux et d'espèces fort variées. Malgré les services incontestables qu'ils rendent à l'agriculture, en détruisant des légions d'insectes, ils sont l'objet d'une chasse incessante de la part des enfants, qui détruisent les jeunes couvées et font souffrir mille tortures à ces pauvres petits êtres. Nous ne saurions trop recommander aux instituteurs et institutrices d'exercer sur ce point la surveillance la plus active, et d'apprendre aux enfants à aimer ces jolis chanteurs des bois, que Dieu a créés autant pour notre utilité que pour notre agrément, et dont les concerts joyeux et les refrains pleins d'harmonie animent nos campagnes.

**Mouches à miel.** — Les ruches établies dans un grand nombre de communes, fournissent un miel de bonne qualité qui contribue à l'amélioration du bien-être général. C'est une source de revenu certaine pour

(1) Les hérissons et les couleuvres sont des animaux inoffensifs qui se nourrissent d'insectes.

quiconque s'occupe de la culture en grand de l'abeille. Certains instituteurs, comme ceux du Neubourg, de Sacquenville et de Gauville (1), ont trouvé dans l'exploitation de leur rucher un moyen fort simple et peu dispendieux d'accroître leur aisance. Nous ne désirons rien tant que de voir leur exemple suivi par tous leurs confrères.

NOMBRE DES RUCHES A MIEL EN ACTIVITÉ :

Races. {	Communes. . . . .	24187
	Perfectionnées. . . . .	6220
Total. . . . .		30407 ruches.

RÈGNE VÉGÉTAL.

La Flore du département est fort riche. Aussi ne saurions-nous trop engager les personnes pour lesquelles les plantes sont presque des amies, à s'occuper d'herborisation. Distraction utile, passe-temps agréable qui les initiera peu à peu à la connaissance des simples. Quelle variété de plantes ici, là, partout! Les unes affectionnent les bois, les terrains montueux, les endroits secs et arides; les autres se plaisent dans les lieux humides et marécageux; d'autres sur le bord des rivières, et quelques-unes au milieu même des eaux limpides.

FLORE MÉDICINALE. — Nous donnons ici la nomenclature de certaines plantes médicinales, et en agissant ainsi, nous pensons rendre service aux habitants de la campagne. Souvent pour se guérir d'une indisposition légère il leur suffirait de cueillir, avant leur

(1) MM. Duval, Carré et Quérité.

maturité complète, quelques-unes des plantes que la Providence, dans sa sagesse infinie, fait croître abondamment sous leurs pieds.

Nous en formons onze catégories dont la dernière, comprend les plantes réputées dangereuses.

1° *Plantes adoucissantes*. — Avoine, orge, betterave, bouillon-blanc, bourrache, capillaire, guimauve, laitue.

2° *Plantes fortifiantes*. — Angélique, aunée, cardamine des prés, camomille, cassis, grande centaurée, chicorée sauvage, cresson, houblon, lavande, sauge, thym.

3° *Plantes antinerveuses*. — Caille-lait, camomille, matricaire, gui, laurier, mille-feuilles, muguet, nénufar, oranger, pavot (infusion légère), romarin et tilleul.

4° *Plantes astringentes*. — Aigremoine, chèvre-feuille, joubarbe, fraisier, murier, pervenche, prunelier, verge d'or.

5° *Plantes diurétiques*. — Arrête-bœuf, épine-vinette, genêt à balai, oignon, pariétaire, pimprenelle, pissenlit, reine des prés, sapin.

6° *Plantes sudorifiques*. — Bardane, sureau, genévrier et vipérine.

7° *Plantes purgatives*. — Bois-gentil, gratiolo, lison, soldomelle, baie de houx.

8° *Plantes fébrifuges*. — Petite centaurée, clématite, houx, narcisse des prés, quintefeuille.

9° *Plantes vermifuges*. — Anserine, balsamite, fougère femelle, fougère mâle, grenadier, pêcher, primevère, ail, etc.

10° *Plantes spéciales.* — Pieds d'alouette, bonne contre les asthmes; — digitale, pour les battements de cœur; — saponaire, pour les dartres; — argentine, pour la dysenterie; — clématite, pour la goutte et les rhumatismes; — bourse à pasteur, pour l'hémorrhagie; — bétoine, pour les maladies de cerveau; — fenouil, pour les maladies laiteuses; — lierre terrestre et citronnelle, pour les maladies venteuses; — mililot, pour les maladies des yeux; — bugle, pour les maux de gorge; — matricaire, pour la migraine; cochléaria, pour le scorbut et les hémorroïdes; — gentiane, pour les scrofules.

11° *Plantes dangereuses.* — Actée, anémone, bryone, ciguë, coloquinte, dentilaire, ergot de seigle, jusquiame, laitue vireuse, laurier-rose, renoncule âcre, tabac et digitale, aconit.

#### FORÊTS.

La cinquième partie du territoire environ est occupée par des bois et des forêts.

Les bois, distribués par bouquets sur les hauteurs qui terminent les coteaux et dans les plaines, fournissent abondamment, avec les forêts qui s'étendent par grandes masses sur les plateaux et le long des prairies, le combustible nécessaire au chauffage, ainsi que des matériaux de choix pour la charpente, l'industrie et la marine.

Les principales forêts sont celles d'Évreux, d'Ivry, de Vernon, de Conches, de Breteuil, du Neubourg, de Beaumont, de Montfort, de Pont-de-l'Arche, des Andelys, de Lyons, de Long-Boël, de Chambray, etc. Ces forêts sont aménagées, bien entretenues et soumises à des coupes réglées.

Les essences les plus communes sont : le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau, le tremble, l'érable, le cornouiller, le coudrier, les saules et les aulnes.

Le peuplier croît sur le bord des rivières; le frêne, l'orme et le chêne s'élèvent au-dessus des haies d'aubépine et d'érable qui bordent les enclos; l'orme et le tilleul semblent réservés pour la décoration des places publiques, des promenades et des routes; le sapin apparaît par bouquets épars un peu partout; les mélèzes, les acacias, les arbres de Judée, le sorbier, le marronnier d'Inde, le piple, etc., ne se rencontrent guère, mélangés avec d'autres arbres, que dans les parcs et les jardins d'agrément.

#### ARBRES FRUITIERS.

Le pommier et le poirier sont l'objet principal d'une culture plus ou moins soignée. On voit ces arbres sur tous les points du département, plantés en quinconces dans les enclos, dans les cours d'habitation et dans les terres moyennes et graveleuses. Ils ne forment que des lisières et des avenues dans les bonnes terres. C'est dans les arrondissements de Pont-Audemer et de Bernay que cette culture est dirigée avec le plus d'intelligence. Du reste, c'est aussi dans cette contrée que les produits sont de première qualité.

La plupart des arbres dont nous venons de parler, sont des arbres à cidre et à poiré. D'autres espèces de pommiers et de poiriers, cultivés en espaliers ou en plein vent, donnent en outre d'excellents fruits de table qui servent à la consommation et à l'exportation.

Le pêcher, le cerisier, l'abricotier, le prunier, le cognassier et le noyer réussissent assez bien, mais les fruits sont de médiocre qualité. Il en est ainsi pour la vigne que l'on voit croître le long des coteaux crayeux

qui longent les rivières de l'Eure et de l'Avrè. Le raisin n'acquiert pas toujours une maturité parfaite, et le vin, quoiqu'agréable au goût, conserve une certaine verdeur qui le rend acide.

Les meilleurs vins du département sont ceux d'Ézy, de Menilles, de Pacy, d'Illiers, de Jouy, de Bueil, de Marcilly, de Muzy, de Mesnil-sur-l'Estrée, de Saint-Marcel et de Saint-Pierre-d'Autils.

En général, un hectare de vigne peut rapporter en moyenne 7 pièces de 224 litres chaque année.

### AGRICULTURE.

Le progrès agricole n'a subi aucun temps d'arrêt dans le département depuis une vingtaine d'années. Grâce à l'influence de l'administration et de la Société d'agriculture de l'Eure, les méthodes rationnelles de culture se sont vulgarisées, des innovations heureuses ont été tentées, et une transformation radicale s'est opérée à peu près partout dans le mode d'exploitation des terres.

C'est un résultat précieux que nous sommes heureux de constater, et qui nous autorise à dire que notre pays ne le cède à aucun autre sous le rapport de la richesse et de l'abondance de ses produits agricoles.

Sans doute, la science théorique et pratique n'est pas la même chez tous nos agriculteurs. Il en est encore quelques-uns qui tâtonnent, mais on n'en trouve plus aujourd'hui, comme autrefois, qui soient complètement asservis à une routine aveugle.

L'exemple du bien a été contagieux ; aussi remarque-t-on généralement plus d'ordre et d'intelligence dans la tenue des fermes.

Les produits ont triplé, l'aisance est arrivée et avec elle l'instruction qui finira par éclairer les esprits,

et les guider sûrement dans la voie du véritable progrès.

La fertilité du département est très-grande. Cependant la qualité des terres doit varier, cela se comprend, selon les différentes natures de sol dont nous avons parlé dans notre aperçu géologique.

Une moitié environ des terres cultivées présente une terre franche, argileuse et profondément végétale ; un quart, le mélange de l'argile et de la marne ; l'autre quart est composé d'un peu d'argile, de sable et de marne. Cette dernière matière qui est assez commune sert à ameublir et à amender les terrains compacts et serrés.

Nous n'apprendrons rien sans doute à nos lecteurs, en leur disant que le *marnage*, appelé *amendement*, a pour but principal d'établir l'équilibre entre les trois éléments qui constituent le sol arable, c'est-à-dire le *sable*, l'*argile* et la *chaux*.

Les agronomes recommandent particulièrement l'amendement du sable, dans les terres argileuses ou calcaires ; l'amendement de l'argile, dans les terres sableuses ou calcaires ; l'amendement de la marne calcaire dans les terres sableuses et argileuses.

Les terres les meilleures pour la production du blé sont celles du Lieuvin, du Roumois et du Vexin.

Les céréales, dans le département, donnent un rendement supérieur à la consommation ordinaire.

*Prairies.* — Les prairies, qui jouent un rôle si important en agriculture, sont irriguées facilement et avec soin ; elles produisent, en première coupe, dans les vallées de l'Eure, de l'Avre, de l'Epte, de l'Iton et de la Risle, etc., des foins très-fins et d'excellente qualité. Une seconde coupe donne des *regains* que l'on emploie à la nourriture d'hiver des bestiaux.

Dans quelques vallées, comme celle de la Risle, il

existe des pâturages qui servent à engraisser des vaches et des bœufs.

Quant aux prairies artificielles, elles ont été créées partout où il était possible de les établir avec succès. Le fourrage nutritif qu'elles produisent a contribué puissamment à rendre l'agriculture du pays florissante.

*Habitations rurales.* — Les habitations rurales ont rarement plus d'un rez-de-chaussée; elles sont construites généralement en *colombages* remplis de bauge ou de terre, et recouvertes, soit avec de la tuile, soit aussi, et le plus souvent, avec le *chaume*.

La majeure partie de ces habitations se trouvent placées dans une situation malsaine.

Les appartements, éclairés par de petites croisées dont quelques-unes n'ont pas de châssis mobiles, ne reçoivent ni la lumière, ni l'air nécessaires au développement physique des habitants. Des immondices, paille, litière, fumier, encombrant les cours, s'imprègnent de purin et dégagent constamment, sous l'action de la chaleur solaire, des miasmes putrides qui corrompent l'air, et exposent le pays à tous les dangers des maladies épidémiques.

A l'intérieur, ces maisons, sauf quelques rares exceptions, annoncent l'ordre, la propreté et l'aisance.

Les habitations qui se construisent de nos jours, sont mieux distribuées, plus commodes et surtout plus salubres. On en trouve quelques-unes qui, sous le rapport de l'élégance et du goût, sont vraiment remarquables. La plupart sont construites en briques.

Le département renferme en outre un grand nombre de châteaux entourés de parcs magnifiques.

Dans les fermes, les écuries, les bergeries et les granges ont assez ordinairement un aspect triste et



disgracieux, avec leurs murs en terre tout déchiquetés, et leur couverture de paille.

Les étables, n'ayant habituellement qu'une ou deux ouvertures ressemblent à des étuves où les bestiaux, étendus sur une litière de plusieurs jours, respirent un air chargé d'émanations dangereuses. Cependant, parmi les étables construites depuis quelques années, on en rencontre quelques-unes d'établies selon toutes les règles de l'hygiène.

Les exploitations rurales sont affermées en général pour six ou neuf années de jouissance, moyennant un fermage dont le prix varie selon la contrée et la nature du terrain.

Les propriétaires s'attachent volontiers aux fermiers, et quand ceux-ci mettent de l'ordre et de l'intelligence dans leurs affaires, le bail est renouvelé, la jouissance se continue, et plusieurs générations de suite naissent et meurent dans la même ferme.

STATISTIQUE AGRICOLE. — L'agriculture comprend 15,283 exploitations régies par les propriétaires eux-mêmes ou par des régisseurs. Elles occupent 16,440 hommes et 10,014 femmes, donnant, avec leurs familles, une population de 63,087 individus.

5,420 exploitations, régies par des fermiers, occupent 10,080 hommes et 3,447 femmes, qui, avec leurs familles, forment une population de 34,253 personnes; 40 métairies comptent 382 personnes.

L'agriculture occupe de plus, comme journaliers, 20,811 hommes et 14,333 femmes, formant avec leurs familles une population de 65,406 personnes.

Les professions qui se rattachent à l'agriculture sont : les bûcherons et charbonniers au nombre de 1,785 hommes et 479 femmes formant, avec leurs familles, 5,182 personnes; les maraîchers, 709 hommes et 175 femmes, avec leurs familles, 2,009 personnes ;

les jardiniers pépiniéristes 318 hommes, 62 femmes, avec leurs familles 823 personnes; les jardiniers fleuristes 97 hommes, 20 femmes, avec leurs familles 251 personnes. Quelques autres professions se rattachant à l'agriculture donnent un ensemble de 1,447 personnes. En sorte que la population agricole est en tout de 172,840.

## INDUSTRIE ET COMMERCE.

Le département, sous le rapport industriel et commercial, possède tous les éléments de réussite et doit être compris au nombre des quinze plus riches de l'Empire.

## STATISTIQUE INDUSTRIELLE.

INDUSTRIES.	NOMBRE			TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession (1).
	Des Établis- sements.	Des Ouvriers.	Des Ouvrières.	
<b>INDUSTRIE TEXTILE (tissus).</b>				
Coton.....	188	4050	4239	14879
Laine.....	266	7163	6172	22214
Lin et chanvre.....	1154	3064	2333	9131
Soie.....	4	183	244	813
Cordiers.....	219	337	90	851
Tissus divers.....	322	1173	1197	3285
<b>Totaux.....</b>	<b>2153</b>	<b>15970</b>	<b>14275</b>	<b>51173</b>
<b>INDUSTRIE EXTRACTIVE.</b>				
Mines, carrières et autres....	123	326	54	1085
<b>INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.</b>				
Fabrication des métaux.....	34	764	58	2109

(1) Ce total comprend les patrons, ouvriers et ouvrières, et les membres de la famille n'exerçant pas la profession.

INDUSTRIES.	NOMBRE			TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
	Des Établisse- ments.	Des Ouvriers.	Des Ouvrières.	
<b>FABRICATION D'OBJETS EN MÉTAL.</b>				
Machines de toute espèce : clous, épingles, aiguilles, etc . . . . .	190	655	624	2504
Fondeurs, taillandiers, chau- dronniers, forgerons, etc. . . . .	285	549	135	1550
Coutellerie et quincaillerie . . . . .	264	834	496	2537
Divers . . . . .	4	6	5	23
Totaux . . . . .	693	2044	1260	6614
<b>INDUSTRIE DU CUIR.</b>				
Tanneurs, corroyeurs, etc. . . . .	154	1159	111	2919
<b>INDUSTRIE DU BOIS.</b>				
Tourneurs sur bois . . . . .	245	383	»	1092
Boisseliers, tonneliers, table- tiers, etc. . . . .	405	579	»	1497
Totaux . . . . .	650	962	»	2589
<b>INDUSTRIE CÉRAMIQUE.</b>				
Verres . . . . .	1	15	1	20
Potiers, briquetiers, tui- liers, etc. . . . .	224	600	100	1897
Totaux . . . . .	225	615	101	1917
<b>PRODUITS CHIMIQUES.</b>				
Fondeurs de suif, engrais ar- tificiels, savons, féculeries, toiles cirées . . . . .	43	81	10	200
<b>INDUSTRIE DU BATIMENT.</b>				
Architectes et entrepreneurs..	88	111	2	626
Fours à chaux . . . . .	101	117	21	356
Scieurs de bois . . . . .	40	115	5	275
Serruriers . . . . .	176	554	39	1261
Menuisiers et charpentiers . . . . .	1736	3605	»	8912
Maçons, tailleurs de pierre et couvresseurs . . . . .	1230	4053	»	9817
<i>A reporter</i> . . . . .	3371	8555	67	21247

INDUSTRIES.	NOMBRE			TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
	Des Établis- sements.	Des ouvriers.	Des Ouvrières.	
<i>Report.</i> .....	3371	8555	67	21247
Scieurs de long.....	92	471	»	1097
Peintres, vitriers, plâtriers, décorateurs .....	210	478	»	1187
Rampistes, plombiers, fumis- tes, marbriers, sculpteurs, etc.	70	191	»	432
<b>Totaux.</b> ....	<b>3743</b>	<b>9695</b>	<b>67</b>	<b>23963</b>
<b>INDUSTRIE DE L'ÉCLAIRAGE.</b>				
Fabriques de gaz, lampes, chandelles et bougies, mou- lins à huile, etc.....	65	144	»	409
<b>INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT.</b>				
Ebénistes, fabricants de meu- bles et chaises.....	113	251	23	686
Tapissiers... ..	23	42	15	125
Fabriques d'objets de literie et autres .....	4	8	10	51
<b>Totaux.</b> ....	<b>140</b>	<b>301</b>	<b>48</b>	<b>862</b>
<b>INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DE LA TOILETTE.</b>				
Lingerie et chemiserie.....	222	16	677	845
Fabriques de chapeaux et cas- quettes.....	39	43	150	338
Tailleurs.....	450	689	347	1872
Couturières.....	1256	»	4584	5713
Modistes.....	337	»	871	1058
Blanchisseurs.....	318	114	879	1295
Teinturiers.....	53	186	25	396
Culottiers, gantiers et banda- gistes.....	56	33	902	1152
Cordonniers.....	950	1711	312	4171
Sabotiers.....	597	1109	313	2875
Chaussonniers.....	13	112	140	579
Fabricants de peignes et de brosses.....	80	634	322	1910
<b>A reporter</b> .....	<b>4341</b>	<b>4641</b>	<b>9410</b>	<b>22204</b>

INDUSTRIES.	NOMBRE			TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
	Des Établisse- ments.	Des Ouvriers.	Des Ouvrières.	
<i>Report</i> .....	4341	4641	9410	22204
Coiffeurs.....	254	315	36	793
Divers : broderies, ornements d'église, fleurs, boutons, can- nes et parapluies.....	49	57	111	371
<b>Totaux.....</b>	<b>4674</b>	<b>5019</b>	<b>9669</b>	<b>23368</b>
<b>INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION.</b>				
Meuniers.....	434	741	102	2417
Distilleries.....	35	44	4	120
Boulangeries.....	456	700	98	1819
Pâtisseries.....	148	239	40	636
Bouchers et charcutiers.....	615	821	139	2275
Restaurants, cabarets et hô- tels.....	868	741	341	2951
Cafés.....	1365	1162	487	3881
Brasseurs.....	9	29	5	81
Pêcheurs.....	112	134	9	424
Divers : raffineries, brasseries, moutardiers, fabriques de fro- mages, etc.....	100	186	79	371
<b>Totaux.....</b>	<b>4138</b>	<b>4797</b>	<b>1304</b>	<b>14975</b>
<b>INDUSTRIE DES TRANSPORTS.</b>				
Marins de commerce.....	»	282	»	799
Carrossiers, charrons, bourre- liers et maréchaux.....	1462	2501	164	6051
Voituriers et charretiers.....	283	542	34	1538
Employés et ouvriers de che- mins de fer.....	»	973	65	2361
Employés et ouvriers des ponts et chaussées, et des chemins vicinaux.....	»	571	34	1540
Mariniers.....	»	283	»	799
Agents et ouvriers de voitures publiques.....	»	55	»	208
Divers.....	211	1121	330	430
<b>Totaux.....</b>	<b>1957</b>	<b>5328</b>	<b>627</b>	<b>13726</b>

INDUSTRIES.	NOMBRE			TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
	Des Établis- sements.	Des Ouvriers.	Des Ouvrières.	
<b>INDUSTRIE RELATIVE AUX SCIENCES, LETTRES ET ARTS.</b>				
Fabriques de papiers.....	10	186	121	540
Imprimeries et lithographies.	20	165	71	402
Relieurs.....	12	31	3	72
Préparateurs d'objets d'histoire naturelle .....	1	19	24	68
Editeurs.....	3	2	1	9
Fabriques d'instruments de musique.....	20	264	23	593
Totaux.....	66	667	243	1684
<b>INDUSTRIE DE LUXE ET DE PLAISIR.</b>				
Bijoutiers, horlogers, doreurs et fabricants de jouets .....	57	75	28	223
COMMERCE.	NOMBRE des Établis- sements.	NOMBRE des Employés.		TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
		Hommes.	Femmes.	
<b>BATIMENTS.</b>				
Marchands de bois de cons- truction .....	48	59	26	206
— d'objets de serru- rerie.....	15	21	»	59
Autres.....	14	15	3	56
Totaux.....	77	95	29	321
<b>AMEUBLEMENT.</b>				
Marchands de meubles.....	20	25	5	72
Autres.....	4	2	3	6
Totaux.....	24	27	8	78

COMMERCE.	NOMBRE des Etablisse- ments.	NOMBRE des Employés,		TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
		Hommes.	Femmes.	
<b>HABILLEMENT ET TOILETTE.</b>				
Marchands de tissus de laine.	174	177	114	649
Soieries et rubans.....	78	35	41	168
Toiles et cotonnades.....	144	146	86	498
Passenterie et mercerie...	202	216	131	704
Dentelles et blondes.....	17	15	8	38
Vêtements tout faits.....	14	24	9	55
Chaussures toutes faites.....	41	42	42	159
Revendeurs, fripiers, chiffonn <sup>s</sup>	166	175	71	604
Chapeliers.....	39	47	12	135
Peignes, brosses, nécessaires, parfumeries.....	10	7	4	23
Cannes et parapluies.....	41	38	15	120
Autres.....	21	40	19	114
<b>Totaux.....</b>	<b>947</b>	<b>692</b>	<b>552</b>	<b>3267</b>
<b>ALIMENTATION.</b>				
Épiciers.....	1455	1185	633	3941
Marchands de beurre, froma- ges, poissons, volailles, fruits et légumes.....	370	284	222	1089
Marchands de vins.....	135	177	47	513
— de blé.....	38	53	3	104
— de graines et four- rages.....	185	194	43	626
— d'animaux de bou- cherie.....	197	256	16	732
— d'ustensiles de mé- nage.....	17	13	6	40
— de faïence, porce- laines, poteries, verreries et bouchons.....	105	99	50	334
Autres.....	37	46	6	164
<b>Totaux.....</b>	<b>2539</b>	<b>2307</b>	<b>1026</b>	<b>7543</b>
<b>CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.</b>				
Marchands de bois, houilles et combustibles....	128	151	25	491
<i>A reporter.....</i>	128	151	25	491

COMMERCE.	NOMBRE des Etablis- sements.	NOMBRE des Employés,		TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
		Hommes.	Femmes.	
<i>Report</i> .....	128	151	25	491
— de poêles et autres appareils.....	19	19	7	42
Lampistes.....	20	20	6	58
Autres.....	8	15	»	36
<b>Totaux.....</b>	<b>175</b>	<b>205</b>	<b>38</b>	<b>627</b>
TRANSPORTS.				
Marchands de chevaux, mulets et ânes.....	76	98	9	307
Loueurs de chevaux et voitures	21	32	3	125
Portefaix et commissionnaires	14	47	14	116
Autres.....	2	»	»	»
<b>Totaux.....</b>	<b>113</b>	<b>177</b>	<b>26</b>	<b>548</b>
OBJETS RELATIFS AUX SCIENCES, LETTRES ET ARTS.				
Marchands de fournitures de bureau.....	12	10	6	33
— de livres, musique et cartes.....	13	12	1	36
Autres.....	5	22	1	61
<b>Totaux.....</b>	<b>30</b>	<b>44</b>	<b>8</b>	<b>130</b>
OBJETS DE LUXE ET DE PLAISIR.				
Bijoutiers, horlogers.....	86	152	7	330
Arquebusiers, marchands d'ob- jets de chasse et pêche.....	19	22	5	60
Bimbeloterie.....	32	29	14	75
Débitants de tabac.....	329	214	174	731
Autres.....	7	8	10	36
<b>Totaux. ...</b>	<b>473</b>	<b>455</b>	<b>210</b>	<b>1232</b>
OBJETS DIVERS.				
Marchands de tombes et objets funéraires.....	23	39	1	104
Quincailliers.....	95	150	24	405
<i>A reporter</i> .....	118	189	25	509



COMMERCE.	NOMBRE des Établis- sements.	NOMBRE des Employés,		TOTAL GÉNÉRAL des personnes vivant de la même profession.
		Hommes.	Femmes.	
<i>Report</i> .....	118	189	25	509
Marchands sur la voie publique et colporteurs.....	34	44	12	97
Autres.....	13	33	8	88
<b>Totaux</b> .....	<b>165</b>	<b>266</b>	<b>45</b>	<b>694</b>
<b>PROFESSIONS DIVERSES.</b>				
Agents de compagnies d'assu- rances.....	24	42	3	114
Banquiers.....	49	86	9	246
Logeurs en garni.....	93	19	8	63
Divers.....	84	200	180	1218
<b>Totaux</b> .....	<b>180</b>	<b>347</b>	<b>200</b>	<b>2641</b>

## PROFESSIONS LIBÉRALES (1).

Magistrats des tribunaux.	87	<i>Report</i> .....	1392
Avocats et agréés.....	41	Profess <sup>s</sup> et institut <sup>s</sup> libres	58
Officiers ministériels....	233	Institutrices libres.....	70
Agents d'affaires.....	54	Hommes de lettres, pein- tres et artistes.....	70
Médecins.....	151	Gendarmes.....	342
Vétérinaires.....	25	Gardes champêtres et ser- gents de ville.....	378
Dentistes.....	9	Fonctionnaires et em- ployés rétribués.....	813
Sages-femmes.....	60	Religieux.....	62
Pharmaciens et herbo- ristes.....	106	Religieuses.....	593
Professeurs et instituteurs publics.....	475	Prêtres séculiers.....	596
Institutrices publiques... <hr/>	151	<b>Totaux</b> .....	<b>3074</b>
<i>A reporter</i> ... <hr/>	1392		

(1) Non compris les membres de la famille.

## INDIVIDUS SANS PROFESSION.

Propriétaires hommes vi-		<i>Report.</i> . . . . .	5998
vant de la location de		Rentiers. . . . .	3989
leurs immeubles. . . . .	3124	Rentières. . . . .	4660
Id. femmes. . . . .	2874	Détenus. . . . .	1331
		Détenues. . . . .	45
<i>A reporter</i> . . . . .	5998	Totaux. . . . .	16023

## RÉCAPITULATION STATISTIQUE.

Population agricole. . . . .	172840
— industrielle. . . . .	147807
— commerciale. . . . .	14442
Personnes exerçant des professions diverses intéres-	
sant l'agriculture, l'industrie et le commerce. . . . .	1460
Autres professions diverses. . . . .	1181
Personnes exerçant des professions libérales. . . . .	9410
Clergé. . . . .	1890
Individus sans profession. . . . .	44127
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>393157</b>

Ce nombre se décompose ainsi :

Hommes, 195582; femmes, 197575

Bien que nous donnions ci-dessus la statistique industrielle du département, nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs l'importance :

1° Des usines métallurgiques établies dans les cantons de Conches et de Breteuil, dans les vallées de l'Avre, de la Risle, de l'Iton et de l'Andelle. En 1867 les neuf établissements de fonderie de fonte qui fonctionnent dans le département ont produit 62,700 quintaux métriques de fonte moulée, et, dans la même année, la production des usines à cuivre a atteint environ 71,000 quintaux métriques de laiton de tous titres, en fil, plaques et menus objets.

Quant à la mise en œuvre du fer, et à sa transfor-

mation en produits manufacturés, le relevé statistique dressé en 1868, n'évalue pas à moins de 7,644,000 fr., la valeur totale des objets fabriqués, ayant occupé 4,140 ouvriers, dont les salaires ont été de 2,867,000 fr., soit en moyenne 700 fr. par ouvrier.

De leur côté, les usines à cuivre de Romilly et des vallées de l'Avre et de la Risle ont donné comme produit 6,000 tonnes; la consommation de la houille s'est élevée à 94,600 tonnes.

2° De la fabrication des draperies et étoffes de tous genres de Louviers et de Bernay.

3° Des quatre sucreries des Andelys, d'Étrépagny, de Fontenay et de Nassandres, qui produisent annuellement jusqu'à 3,400,000 kilogrammes de sucres bruts.

4° De la fabrication des coutils de qualités supérieures, à Évreux et dans les campagnes voisines.

5° Des papeteries de la vallée d'Avre.

6° Des tanneries de Pont-Audemer, de Vernon, etc.

Comme industries spéciales nous mentionnons : la fabrication de la quincaillerie, sellerie, ferronnerie, etc., à Francheville et à la Gueroulde; des peignes en corne et en buis, à Ézy, Bois-le-Roi et le Lhabit; des peignes en ivoire et des billes de billard, à Ivry-la-Bataille; des instruments à vent, clarinettes et hautbois, à la Couture-Boussey; des épingles, à Rugles et à Bourth; de la poterie commune, à Armentières, et de toile coton à Nonancourt, etc., etc., etc.

#### DIVISIONS ADMINISTRATIVES.

*Département.* — Le département forme cinq arrondissements administrés par un préfet, assisté d'un conseil de préfecture permanent, et d'un conseil général, composé d'autant de membres qu'il y a de can-

tons. Ce conseil se réunit une fois chaque année au mois d'août.

*Arrondissement.* — L'arrondissement est une réunion de cantons. Il est administré sous l'autorité du préfet, par un sous-préfet qui réside au chef-lieu, et auprès duquel se réunit chaque année, un conseil d'arrondissement composé de membres élus par chaque canton.

*Canton.* — Le canton est formé de communes. Celle où le juge de paix tient ses audiences s'appelle chef-lieu de canton.

*Commune.* — On donne le nom de commune à une division de territoire soumise à l'administration d'un maire assisté d'un conseil municipal. C'est la subdivision du canton.

Les maires et leurs adjoints sont nommés par l'Empereur dans les chefs-lieux de département et d'arrondissements, de cantons et dans les communes qui ont 3,000 habitants et au dessus. Ils sont nommés par le préfet dans les autres communes.

**ADMINISTRATION RELIGIEUSE.** — Le diocèse qui a Évreux pour chef-lieu, comprend tout le département. Ce siège, créé au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, a eu pour premier évêque saint Taurin.

Tout ce qui concerne le pouvoir spirituel relève de l'évêque qui est assisté, dans le gouvernement du diocèse, de vicaires généraux et d'un chapitre de chanoines attachés à la cathédrale.

Les desservants des communes rurales, des paroisses, et les vicaires sont nommés par l'évêque. Les chanoines, archiprêtres, curés d'arrondissements, de cantons et de quelques communes importantes, sont

nommés par l'Empereur sur la présentation de l'évêque.

Le diocèse comprend deux archidiaconés :

Celui d'Évreux et celui de Pont-Audemer.

L'archidiaconé d'Évreux comprend :

1° L'archiprêtré d'Évreux qui renferme les doyennés de Notre-Dame, de Saint-Taurin, de Breteuil, de Conches, de Damville, de Nonancourt, de Pacy, de Rugles, de Saint-André, de Verneuil et de Vernon.

2° L'archiprêtré de Bernay auquel ressortissent les doyennés de Bernay, de Beaumesnil, de Beaumont, de Brionne, de Broglie et de Thiberville.

L'archidiaconé de Pont-Audemer renferme :

1° L'archiprêtré de Pont-Audemer qui comprend les doyennés de Pont-Audemer, Beuzeville, Bourgtheroulde, Cormeilles, Montfort, Quillebeuf, Routot et Saint-Georges-du-Viévre.

2° L'archiprêtré des Andelys qui comprend les doyennés des Andelys, Écos, Écouis, Étrépany, Gisors et Lyons-la-Forêt.

3° L'archiprêtré de Louviers qui comprend les doyennés de Louviers, Amfreville-la-Campagne, Gaillon, le Neubourg et Pont-de-l'Arche.

L'évêché d'Évreux est suffragant de l'archevêché de Rouen. Il compte 37 cures, 539 succursales et une chapelle vicariale.

Au chef-lieu du diocèse se trouve établi un grand séminaire pour l'instruction des personnes qui se destinent à l'état ecclésiastique.

Depuis saint Taurin, Évreux a eu 88 évêques. Parmi eux, saint Landulphe, saint Éterne et saint Aquilin ont été mis au nombre des saints. En outre, trois évêques d'Évreux sont arrivés au cardinalat, savoir : Raoul de Grosparmi, sous saint Louis ; Jean la Balue, ministre de Louis XI, et le célèbre du Perron.

**Fabrique.** — Dans chaque paroisse il y a un conseil de fabrique composé du curé, du maire et de quelques notables. Il est chargé de l'administration des biens et des revenus de l'église. Ses décisions sont soumises à l'approbation du préfet et de l'évêque.

**Cultes.** — Tous les habitants du département de l'Eure, à l'exception de quelques-uns qui appartiennent au culte protestant et israélite, professent la religion catholique romaine.

**ADMINISTRATION FINANCIÈRE.** — L'administration financière, qui a pour objet la perception des impôts, s'exerce dans le département : 1° par un trésorier-payeur général, qui est comptable envers le trésor du produit de tous les impôts; 2° par un receveur particulier qui reçoit à sa caisse le montant des impôts perçus dans chaque arrondissement, pour en faire compte au trésorier-payeur général; 3° par un percepteur pour une agrégation de communes, et qui verse trois fois par mois le montant de ses recouvrements à la caisse des receveurs particuliers ou à celle du trésorier-payeur général pour l'arrondissement chef-lieu qui n'a pas de recette particulière; 4° par un receveur municipal chargé d'encaisser les revenus propres de la commune et des octrois.

Le trésorier-payeur général est en outre chargé d'acquitter les dépenses publiques dans le département.

**ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.** — Cette administration se compose, pour le département, d'un directeur, d'un inspecteur et de contrôleurs. Elle dresse chaque année les rôles des quatre contributions directes.

**Contributions directes.** — Cet impôt, fixé tous les ans

par une loi spéciale et réparti dans tous les départements en proportion de leur étendue, de leur population et de leurs richesses, se divise en impôt foncier, mobilier, des portes et fenêtres et des cotes personnelles. Toute personne portée au rôle pour l'un de ces impôts ou pour leur totalité, est tenue de payer par douzième entre les mains du percepteur qui en donne quittance.

Le contingent du département dans les contributions foncières, personnelle-mobilière et des portes et fenêtres, est fixé ainsi qu'il suit pour 1870.

Foncière.....	3,288,055 fr.
Personnelle et mobilière.....	517,368
Portes et fenêtres.....	579,461
	<hr/>
Total.....	4,384,884 fr.

#### ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. —

L'administration des contributions indirectes se compose, pour le département, d'un directeur chef de service, d'inspecteurs, sous-inspecteurs, de receveurs principaux, entreposeurs, de contrôleurs, de receveurs et de commis près la recette.

*Contributions indirectes.* — Cet impôt s'exerce sur plusieurs denrées, produits du sol ou exportations tels que les alcools, les vins, les tabacs, la poudre, et sur les voitures publiques.

Cet impôt s'élève à environ 2,900,000 francs.

*Patentes.* — Toute personne faisant un commerce quelconque ou exerçant une industrie, doit payer une patente.

ADMINISTRATION DES DOUANES. — Cette administration, qui se compose d'un directeur à Caen, d'un inspecteur et d'un receveur principal à Honfleur, ne

possède que deux recettes dans le département, l'une à Pont-Audemer et l'autre à Quillebeuf. En plus deux capitaines et deux lieutenants commandant les douaniers établis sur les côtes de la mer.

On appelle douane, l'impôt prélevé sur les marchandises étrangères à leur entrée en France. Cet impôt est indirect.

NOTA. — Tous les fonds provenant, soit des contributions directes, soit des contributions indirectes, sont transmis à la caisse du trésorier-payeur général, chargé de centraliser les recettes et de faire les payements.

La *Cour des comptes*, fonctionnant à Paris, examine et apure la gestion de tous les agents comptables de l'Empire.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES. — Cette administration embrasse à la fois, l'enregistrement proprement dit de tous les actes sous seings privés et notariés, les domaines et le timbre. Les droits qu'elle perçoit figurent parmi les contributions indirectes, et sont l'une des sources fécondes du revenu public. Elle se compose, dans le département, d'un directeur et d'un inspecteur résidant à Évreux, de vérificateurs, de conservateurs dans chaque chef-lieu d'arrondissement, et enfin de receveurs dans les chefs-lieux d'arrondissement et de cantons.

Le produit du premier semestre de 1869 a été de 2,646,000 francs.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE. — L'administration judiciaire se compose : 1° d'une justice de paix qui a son siège au chef-lieu de canton ; 2° d'un tribunal de première instance dans chaque chef-lieu d'arrondissement, et dont les jugements peuvent être por-



tés en appel devant la cour impériale siégeant à Rouen. Les tribunaux de première instance jugent au criminel pour les affaires de peu d'importance ; celles d'un caractère grave sont soumises à la cour d'assises qui siège à Évreux.

La cour d'assises est formée : 1° d'une assemblée de 12 citoyens appelée jury, qui reconnaît la culpabilité, avec ou sans circonstances atténuantes, des accusés, ou leur non-culpabilité ; 2° d'un conseiller de la cour impériale, président des assises, et de deux juges du tribunal de première instance, qui ont pour mission d'appliquer la loi après le prononcé du jury.

*Tribunaux de commerce.*— Toutes les contestations, entre commerçants et industriels, sont portées devant le tribunal de commerce de l'arrondissement habité par les parties. Les juges de ce tribunal sont nommés par les commerçants, et son ressort est le même que celui du tribunal de première instance.

**ADMINISTRATION MILITAIRE.**— Ce département appartient à la 2° division militaire dont le quartier général est à Rouen.

*Gendarmerie.* — La gendarmerie, qui a pour mission de maintenir l'ordre public et de faire exécuter les lois, se compose de brigades à cheval et de brigades à pied, sous les ordres de brigadiers et de maréchaux des logis. Elle est placée sous le commandement d'un colonel chef de la 3° légion, qui habite Rouen, d'un commandant à Évreux (1), et de capitaines ou lieutenants dans chacun des autres arrondissements.

(1) A Évreux, il y a, en outre, un capitaine commandant l'arrondissement et un lieutenant-trésorier.

**INSTRUCTION PUBLIQUE.** — Cette administration se compose : 1° d'un recteur chef de l'académie, en résidence à Caen ; d'un inspecteur d'académie, résidant à Évreux qui, sous l'autorité du recteur, a la surveillance de tous les établissements secondaires, de l'École normale, et qui instruit, sous celle du préfet, toutes les affaires relatives à l'enseignement primaire.

Sous les ordres de ce fonctionnaire se trouvent placés cinq inspecteurs primaires, un par chaque arrondissement, qui visitent les écoles primaires, publiques et libres, et font exécuter les lois et règlements en vigueur.

*Enseignement secondaire.* — Le département possède 12 établissements d'enseignement secondaire savoir : Le lycée impérial d'Évreux, renfermant 291 élèves ; le collège de Bernay, 65 ; les deux petits séminaires d'Évreux et de Pont-Audemer, renfermant 211 élèves, et 8 établissements libres qui en réunissent 510.

La tenue de tous ces établissements est satisfaisante.

*Enseignement primaire.* — L'enseignement primaire a reçu une vigoureuse impulsion depuis quelques années. Le nombre des élèves s'est accru sensiblement.

*Écoles de garçons spéciales et mixtes.* — Ces écoles sont au nombre de 531, savoir : 487 publiques laïques, 22 congréganistes publiques, 14 libres laïques et 8 libres congréganistes.

Ces divers établissements reçoivent 28,713 élèves se répartissant ainsi qu'il suit :

Écoles publiques. {	Laïques. . . . .	payants	17840	gratuits	7560
	Congréganistes, —		811	—	1284
Écoles libres. . . . . {	Laïques. . . . .	—	635	—	36
	Congréganistes, —		91	—	456

Totaux. . . . . payants 19377, gratuits 9336

28713

**Écoles de filles.** — Les écoles de filles sont au nombre de 238, savoir : 33 communales laïques, 85 communales congréganistes ; 40 libres laïques et 80 libres congréganistes.

La population de ces écoles est de 13,357, qui se divise de la manière suivante :

Écoles communal.	{	Laiques. . . . .	payant.	1924	gratuit.	465
		Congréganistes,	—	3369	—	2479
Écoles libres. . . . .	{	Laiques. . . . .	—	1792	—	104
		Congréganistes.	—	2467	—	1527
Totaux. . . . .		payant.	8782	gratuit.	4575	
						13357

Si à ce chiffre nous ajoutons les élèves qui fréquentent les écoles de garçons, nous aurons pour total général de la fréquentation des écoles 42.070 élèves, savoir : 21,536 garçons et 20,534 filles, dont 7,177 d'entre elles fréquentent les 335 écoles mixtes du département, tenues par 296 instituteurs et 39 institutrices.

Le nombre des maisons d'école publiques est de 769 dont 596 sont convenables et 173 non convenables.

Les mobiliers se répartissent ainsi qu'il suit : convenables 605, non convenables 164.

**CLASSIFICATION DES ÉCOLES SOUS LE RAPPORT DE LA TENUE.**

**Écoles publiques.** — Bonnes, 138 ; assez bonnes, 195 ; passables, 181 ; médiocres, 85 ; mauvaises, 28. — Total, 627.

**Écoles libres.** — Bonnes, 40 ; assez bonnes, 41 ; passables, 27 ; médiocres, 21 ; mauvaises, 13. — Total, 142.

Total général des écoles publiques et libres : 769.

**Pensionnats primaires.** — On compte dans le départe-

tement 67 pensionnats, dont 11 de garçons, 10 laïques et 1 congréganiste, recevant 180 pensionnaires, et 56 pour les filles, 22 laïques et 34 congréganistes, recevant 756 élèves. — Total des élèves pensionnaires, 926.

*École normale.* — L'École normale renferme ordinairement 40 élèves-maîtres. Ce nombre ne suffit pas pour le recrutement des instituteurs, mais l'établissement ne peut en recevoir davantage.

La direction de l'École est active et vigilante. La surveillance est bien faite, et les leçons des maîtres adjoints sont convenablement préparées.

Un cours normal d'institutrices sera fondé très-prochainement dans le département.

*Salles d'asile.* — Le nombre des salles d'asile est de 17, recevant 923 garçons et 782 filles. — Total, 1705 élèves.

ADMINISTRATION DES POSTES. — Toutes les communes du département sont desservies quotidiennement, et l'administration prend l'initiative des améliorations qui peuvent assurer la régularité et la célérité de ce service. Cette administration se compose d'un directeur des postes, d'un contrôleur et d'un receveur principal, en résidence à Évreux, et, pour les autres villes du département, de receveurs, de distributeurs, d'un brigadier-facteur et de facteurs attachés à chaque bureau.

*Taxe des lettres.* — La taxe des lettres est uniforme pour toute lettre circulant à l'intérieur de la France, et dont le poids n'excède pas 10 grammes, quelle que soit la distance à parcourir. Cette taxe est de 20 centimes pour les lettres affranchies, et de 30 centimes pour les lettres non affranchies. L'affranchissement a lieu au moyen de timbres-poste. Les lettres au-dessus

de 10 gr. jusqu'à 20 gr. coûtent 40 centimes d'affranchissement; celles de 20 à 100 gr. inclusivement, 80 centimes; au-dessus de 100 gr. jusqu'à 200, 1 fr. 60.

Les lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau, exigent 10 centimes d'affranchissement lorsqu'elles n'excèdent pas le poids de 10 gr.; 20 centimes, de 10 gr. à 20 gr. inclusivement; 40 centimes de 20 gr. à 100 gr. inclusivement.

*Envoi d'argent.* — La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. 0/0, de l'envoi de toute somme d'argent déposée dans les bureaux. Au-dessous de 10 francs, les mandats délivrés par les receveurs ne payent aucun droit de timbre. Au-dessus de cette somme, l'expéditeur doit 20 centimes.

Les lettres chargées contenant des valeurs déclarées, sont passibles, en outre du port de la lettre et d'un droit fixe de chargement de 20 centimes, d'un droit de 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés. Il est permis d'insérer dans les lettres chargées, des titres et valeurs-papiers. En cas de perte d'une lettre chargée, l'administration est passible d'une indemnité de 50 francs.

Il est expressément défendu d'insérer dans une lettre une valeur quelconque, billets ou bijoux, sans en faire la déclaration.

Pour éviter les fausses directions, on doit apporter le plus grand soin à la rédaction de la suscription des lettres.

La loi interdit le transport par toute voie étrangère au service des postes, des lettres cachetées ou non cachetées. Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 francs.

**EAUX ET FORÊTS.** — Cette administration est chargée de la gestion et de la surveillance des bois de l'État,

des communes et des établissements publics, comme aussi des travaux d'amélioration de toute nature à exécuter. Les cours d'eau sont soumis à sa police.

On compte dans le département de l'Eure, qui appartient au deuxième arrondissement forestier dont le conservateur est à Rouen, plusieurs inspecteurs, sous-inspecteurs, gardes généraux, brigadiers et gardes.

**POIDS ET MESURES.** — La vérification des poids et mesures légalement autorisés par la loi, est soumise à cinq vérificateurs en résidence dans chaque arrondissement. A Évreux, il y a en outre un vérificateur principal, chef de service.

**PONTS ET CHAUSSÉES.** — Le corps des ponts et chaussées est spécialement chargé de la direction et de la surveillance de tous les travaux qui se rapportent aux routes impériales et départementales, aux marais communaux et au service hydraulique.

Le département, compris dans la première inspection divisionnaire, possède un inspecteur, un ingénieur en chef, en résidence à Évreux, des ingénieurs ordinaires, des conducteurs principaux et des conducteurs embrigadés.

Le corps des ingénieurs se recrute généralement parmi les élèves de l'École polytechnique.

Le nombre des routes impériales est de 12, et celui des routes départementales de 27.

**SERVICE VICINAL.** — Ce service, placé sous la direction immédiate de M. le préfet, se compose d'un agent voyer en chef, dont les bureaux sont à la préfecture, d'agents voyers d'arrondissement et d'agents voyers cantonaux.

*Chemins vicinaux.* — Le réseau des chemins vicinaux de diverses catégories forme, en se combinant avec celui des routes impériales et départementales, une multitude de lignes de communication qui rendent les plus grands services à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Le département de l'Eure, sous ce rapport, se trouve dans les meilleures conditions. Les voies de communication sont très-nombreuses et parfaitement entretenues. Le nombre des chemins de grande communication est de 77, présentant une longueur totale de 1434 kilomètres 620 mètres; celui des chemins d'intérêt commun, de 67, ayant une longueur de 916 kilomètres 692 mètres. Quant aux chemins ordinaires, ils présentent un développement de 6028 kilomètres 11 mètres. — Total, pour les trois catégories de chemins, 8386 kilomètres 323 mètres.

La dépense pour entretien, construction et frais d'administration, s'élève à 1,773,507 francs.

**CHEMINS DE FER.** — L'administration des chemins de fer de l'Ouest, dans le département, se compose d'un service de contrôle et de surveillance des lignes en exploitation, de deux inspecteurs de la voie et du matériel, et d'inspecteurs de l'exploitation commerciale. Tous ces fonctionnaires ont leur résidence à Paris. Dans le département, il y a des sous-inspecteurs du contrôle et du mouvement, des chefs de section et des commissaires de surveillance administrative.

Dix voies ferrées sillonnent le département en tous sens : 1° chemin de fer de Paris à Cherbourg, 10 stations; 2° chemin de fer de Paris à Rouen, 4 stations; 3° chemin de fer de Louviers à Saint-Pierre, 2 stations; 4° chemin de fer de Serquigny à Rouen, 7 stations; 5° chemin de fer de Pont-Audemer à Glos, 5 stations; 6° chemin de fer de Conches à l'Aigle, 3 stations; 7° chemin de fer de Paris à l'Aigle, 5 stations; 8° chemin

de fer de Gisors à Pont-de-l'Arche, 12 stations; 9° chemin de fer de Paris à Dieppe par Pontoise et Gisors, 1 station; 10° chemin de fer de Gisors à Vernon, 2 stations.

Deux nouvelles lignes sont actuellement concédées aux compagnies : celle d'Orléans à Rouen par la vallée d'Eure, et celle d'Évreux à Louviers et à Rouen. Plusieurs autres sont à l'étude.

**TÉLÉGRAPHIE.** — Le service télégraphique a pour objet la transmission des dépêches privées et administratives.

Chaque chef-lieu d'arrondissement a un service télégraphique complet, et 41 villes ou bourgs, un service limité.

Dans les localités qui n'ont pas de bureau, les gares acceptent les dépêches privées.

**SERVICES DIVERS.** — Le département renferme 35 commissariats de police, une maison centrale à Gaillon, une colonie agricole aux Douaires, 5 prisons départementales, 5 octrois en régie simple et 17 en ferme, 11 lieutenances de louverterie, 31 stations de la poste aux chevaux, un service des mines, un service de la navigation de la Seine, 5 chambres consultatives des arts et manufactures, et 5 conseils d'hygiène.

**INSTITUTIONS DÉPARTEMENTALES.** — Le département possède une Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, dont le siège est à Évreux; 9 bibliothèques publiques, renfermant 44,044 volumes; 154 bibliothèques scolaires communales contenant 15830 volumes à prêter aux familles; une Société de secours mutuels pour les instituteurs; 19 Sociétés de secours mutuels établies entre ouvriers, comprenant 2629 membres participants et 435 membres honoraires; 5 caisses



d'épargne dont l'avoir s'élève à 60,00,000 de francs ; 68 compagnies de sapeurs - pompiers ; 70 musiques municipales ou fanfares ; 7 orphéons ; une succursale de la Banque de France à Évreux.

ADMINISTRATION AVANT 1789. — Avant 1789, le département de l'Eure se trouvait compris dans la généralité de Rouen, pour les deux tiers, et dans celle d'Alençon, vers l'ouest, à partir de Damville, Conches et le Neubourg. Les intendants de ces deux circonscriptions avaient, dans leurs attributions, l'administration civile, judiciaire, de police et de finances.

Évreux et Gisors, chefs-lieux de grands bailliages, étaient dans le ressort du parlement de Rouen. A ces deux grands bailliages ressortissaient des bailliages secondaires, vicomtés et présidiaux, dans lesquels la justice se rendait au nom du roi.

En 1790, le département fut divisé en 6 districts et 62 cantons ; il y eut en outre 64 justices de paix.

La division actuelle date du 28 pluviôse an VIII.

De 1790 à 1793, les biens fonds des abbayes, des églises, des communes, et une partie de ceux de la noblesse, furent vendus au profit de la nation. Alors commença dans le département, la division et le morcellement de la grande propriété qui a été si favorable au progrès agricole.

ÉTABLISSEMENTS PHILANTHROPIQUES. — *Bureaux de bienfaisance.* — Les bureaux de bienfaisance, régulièrement institués dans le département, sont au nombre de 167. Les ressources, s'élevant annuellement à 300,000 francs environ, permettent de secourir près de 6,000 indigents chaque année.

*Hospices.* — Les 35 hospices qui fonctionnent dans nos principales villes ont une organisation complète.

Le nombre des lits est de 1632; le nombre des malades, vieillards ou incurables qui y reçoivent des soins est, année moyenne, de 4,500. Les recettes de ces établissements se sont élevées, en 1868, à 781,180 francs, et les dépenses à 628,464 francs.

*Asile départemental des aliénés.* — La population présumée de cet asile, l'un des mieux installés et des plus complets de l'Empire, est de 585 personnes, dont 466 aliénés indigents, tant du département que des départements étrangers, 34 pensionnaires de diverses classes, et 85 personnes attachées aux différents services de l'établissement.

Les recettes prévues sont évaluées à 276,505 francs, et les dépenses à pareille somme.

Les pensionnaires hors ligne payent 2,400 fr. par an.

—	de 1 <sup>re</sup> classe	—	1,800
—	de 2 <sup>e</sup> classe	—	1,200
—	de 3 <sup>e</sup> classe	—	750

Les pensionnaires de la 4<sup>e</sup> classe (régime commun), sont reçus moyennant 1 franc 25 centimes pour les hommes et 1 franc 20 centimes pour les femmes.

*Enfants assistés.* — Les enfants assistés sont l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de l'administration préfectorale. Le nombre présumé d'enfants à nourrir en 1870 est de 600, dont 398 assistés et 222 secourus temporairement.

Prix moyen des layettes, 68 francs; mois de nourrices, 30 francs; frais de séjour, pour les enfants au-dessous de 2 ans, 90 centimes par jour.

Le crédit ouvert au budget pour ce service est de 102,388 francs.

*Pupilles des hospices.* — Le nombre de ces enfants, dont l'âge varie entre 12 et 21 ans, est de 351. Leurs

économies, placées dans les caisses d'épargnes, s'élèvent à 64,712 francs.

**CARACTÈRE, MŒURS, HABITUDES, COUTUMES,  
LANGAGE ET COSTUME.**

La Normandie renferme encore aujourd'hui un peuple à part, courageux et intelligent, dont l'ensemble des qualités et des défauts constitue un génie particulier qui a peu varié depuis Guillaume le Conquérant.

Le Normand est fier; il sent encore qu'il appartient à cette race valeureuse de chevaliers qui étonna le moyen âge par ses exploits; il est positif et très-expert en matière commerciale, méfiant par nature, rusé et difficile à tromper, subtil dans les moindres actes de la vie, persévérant dans ses entreprises, intéressé et processif, mais infiniment moins qu'autrefois.

« Ne pas donner prise sur soi, c'est la grande affaire, la préoccupation constante de tout ce qui pense, parle et agit en Normandie. On y est habitué à tourner habilement les affirmations et les négations, sans jamais tomber dans le piège du *oui* et du *non* ». (*Normandie illustrée.*)

Le Normand montre une espèce d'âpreté pour tout ce qui se rapporte à ses intérêts. Il a horreur de la parole qui lie, mais il professe un respect inviolable pour l'engagement de fait.

Tout est subordonné chez lui à son droit, dont il étend le plus possible les limites, ce qui a fait dire vraisemblablement, que tout bon Normand n'était jamais sans avoir un code dans sa poche.

L'éducation, cependant, et les relations sociales, en modifiant les parties trop saillantes de ce caractère, ont fait du Normand bien élevé, citadin ou villageois,

un Français du meilleur ton, spirituel et charmant lorsqu'il a le désir de plaire.

Quelle que soit d'ailleurs sa condition sociale, le Normand est un excellent père de famille, dévoué à son pays, courageux et ami des lumières.

Dans tous les siècles, les arts, les sciences et les lettres ont jeté un vif éclat en Normandie. Le département de l'Eure a fourni sous ce rapport un glorieux contingent d'illustrations en tous genres. (Voir la partie biographique de l'ouvrage.)

Nous donnons comme pièces curieuses, deux portraits du caractère normand. Le premier a été tiré du *Dictionnaire universel du XVIII<sup>e</sup> siècle*, et le second, ayant pour auteur Guillaume le Conquérant, au XI<sup>e</sup> siècle, a été extrait de la *Normandie illustrée*.

*1<sup>er</sup> Portrait.* — « Les Normands sont d'une grande réflexion, ingénieux, difficiles à être trompés, conduits selon l'usage et la coutume du pays; vaillants en guerre, grands navigateurs, laborieux, vigilants et précautionneux pour leur commerce et dans leurs affaires; et si l'on y trouve des chicaneurs et des gens de mauvaise foi, l'on y trouve aussi beaucoup de modération, de probité et de bonne foi dans les personnes de toutes sortes d'état. »

*2<sup>e</sup> Portrait.* — « Dans la Normandie est un peuple fier, je n'en connais point de semblable. Les chevaliers sont courageux et vaillants, conquérants par tous pays. Si les Normands ont un bon capitaine, leur rencontre est fort à redouter; mais s'ils ont un chef qui leur inspire de la crainte, qui les serre et les opprime, on en aura bientôt mauvais service. Les Normands ne sont courageux que s'ils sont bien dirigés; il leur sied d'être foulés et disciplinés; si leur chef en tout temps sous ses pieds les tient et qu'il les foule et les flagelle, il en pourra tirer bon parti. Les

Normands sont orgueilleux et fiers, vaniteux et amis de la bonne chère. Il faut en tout temps les assujettir, car ils sont fort difficiles à gouverner. »

La Normande a, de son côté, une individualité propre que l'on ne saurait méconnaître. Son influence se fait sentir à l'intérieur du ménage comme au dehors, et nulle affaire importante ne se traite sans sa participation. Positive et laborieuse au même degré que le Normand, elle possède en plus une imagination riche et une exquise sensibilité.

Avec moins de *finasserie* dans le caractère, elle a plus de clairvoyance.

La Normande remplit ses devoirs maternels avec abnégation, et possède toutes les qualités de la femme forte et courageuse.

Mariée, elle dirige et commande autant qu'elle obéit.

Veuve, elle lutte et soutient vaillamment les intérêts de sa famille.

Paysanne, ouvrière ou bourgeoise, les mêmes qualités typiques apparaissent.

A la campagne, c'est une bonne femme, la providence de sa maison; à la ville et dans les classes aisées, c'est en général une personne comme il faut, qui a toutes les délicatesses du cœur et de l'esprit.

Dans les relations ordinaires de la vie, le Normand est très-affable, mais il ne saurait s'empêcher d'être *questionneur*, car sa méfiance native implique la curiosité.

Les étrangers ne lui sont pas antipathiques, mais il ne se lie avec eux qu'à bon escient.

La vie de famille joue un grand rôle dans toutes les situations. Néanmoins on est très-hospitalier, et le

Normand aime à recevoir avec un luxe qui frise quelquefois l'ostentation; sa table est toujours abondamment servie, quelle que soit sa richesse; les repas sont longs, et on y trouve généralement propreté, bon vin et politesse.

Les jeux de cartes et de dominos sont en grande faveur, aussi bien à la campagne qu'à la ville. On joue beaucoup, et il arrive parfois que ce jeu, au lieu d'être une simple distraction, devient une passion absorbante pour ceux qui s'y livrent.

Les cafés et les débits de boissons sont très-répandus dans les campagnes. Les plus petites localités possèdent un ou plusieurs de ces établissements, dont la prospérité sans cesse croissante ne peut s'expliquer que par l'abus qui s'y fait des boissons alcooliques.

La Normandie d'ailleurs, à voir ce qui se passe dans l'Eure, est la terre classique des banquets et des réjouissances publiques. Les jours de commune émotion, où le plaisir rassemble, ont ici un attrait irrésistible.

Banquets de pompiers, des frères de charité, des corps d'état, des orphéons et des musiques municipales, banquets administratifs, banquets d'inauguration, etc., etc., etc., c'est une série de fêtes joyeuses, où le toast arrosé de punch et de champagne, produit chaque fois des effets touchants d'enthousiasme.

Ajoutons que ces réunions, commencées au crépuscule du soir, ne se terminent qu'à l'instant où « l'Aurore, de ses doigts de rose, entr'ouvre les portes de l'Orient; » ce qui justifie le proverbe : Il n'y a point de bonnes fêtes sans lendemain.

Les principales foires et assemblées du département sont celles de Saint-Taurin à Évreux, la foire fleurie de Bernay, l'assemblée de Saint-Sébastien, les fêtes du

2 juin aux Andelys, les foires de Vernon et de Conches, la foire de Bourg-Achard dite foire à Bourette, celles du Neubourg, de Lieurey et de Rougemontiers, où l'on vient louer des domestiques. Les hommes qui veulent offrir leurs services ont à la main une branche verte et les femmes un bouquet.

En général, on se rend avec empressement aux foires et aux assemblées. On y pense un mois à l'avance et on prépare sa toilette.

Dans certaines foires, comme celle de la Saint-Taurin à Évreux, qui dure près de 15 jours, les étalages des marchands, les jeux, les danses et les saltimbanques, bouffons, sollicitent tour à tour les faveurs de la foule. On se presse et on s'entasse pour tout voir et tout entendre. Des groupes animés se croisent sans cesse et s'entrecroisent, imprimant au flot vivant toutes les ondulations d'une mer agitée. Les cris, les chants, les arquebusades détonent avec furie, se ralentissent ou se précipitent; c'est un tohu bohu indescriptible, un mélange confus et bariolé d'un aspect pittoresque et saisissant.

Ici, c'est le pain d'épice, le gauffre doré, le polichinelle grimaçant; là, c'est la parade, les jeux de mots, la comédie burlesque et les facéties du marchands d'orviétan; plus loin, les manéges, les chevaux de bois, les salons de tir, le tourniquet, et mille autres jeux divers : partout l'entrain, la gaité et le rire, font leur partie dans un concert immense, où les bourdonnements humains se mêlent à la voix retentissante de la grosse caisse et du cuivre.

Voilà la fête dans tout son épanouissement.

Le soir venu, sous les tentes alignées comme les rues d'une ville, le vin et le cidre coulent à plein bord. C'est encore la foule bruyante, mais la foule épuisée des excès du jour, qui répare ses forces le verre en main, échangeant, d'une table à l'autre, un feu rou-

lant de plaisanteries et de calembours, sans paraître ressentir l'effet des chaudes effluves chargées de vapeurs alcooliques qui se dégagent dans l'atmosphère.

Des lampes fumeuses éclairent ce tableau de mœurs populaires, qui a pour pendant les groupes de villageois disséminés sur le gazon des alentours, et prenant aussi, mais plus modestement, le repas du soir.

Bientôt tout le monde est debout. De joyeuses fanfares éclatent de toutes parts. La ville étincelle sous sa brillante parure de verres de couleurs, et les divertissements reprennent leur cours.

Sur la pelouse des prés les danses s'organisent.

La salle de bal champêtre est d'une primitive simplicité : une tribune, des bancs, une corde tendue et des poteaux surchargés de lanternes vénitiennes... et puis c'est tout.

Sonnez musette ! sonnez hautbois ! la troupe folâtre s'avance.

Un essaim de jeunes filles et de jeunes garçons, au premier signal de l'orchestre, s'amincit en cercle, la grappe s'éparpille, se désagrège par couples, et les quadrilles se succèdent sans interruption jusqu'à minuit passé.

C'est surtout en Normandie que l'on peut dire, à juste titre, avec le poète :

Chez nous la danse est un goût général.

Les mariages se célèbrent aussi par des danses et des banquets dont la durée n'excède point deux jours. Il est d'usage, dans quelques localités, de danser un quadrille à la sortie de l'église, et dans ce cas, la mariée accepte pour danseur, le cavalier le plus prompt à lui offrir la main. Quelquefois on éprouve la mariée en mettant un balai en travers de la porte. Si elle passe sans le relever, on en tire la conséquence qu'elle ne sera pas bonne ménagère. Mais le fait le



plus curieux se rapporte à l'anneau de mariage. Dans la croyance des époux, si l'anneau glisse au-dessous de la seconde phalange du doigt de l'épouse, le pouvoir est au mari, mais si au contraire il reste au dessus, la direction du mariage a quelque chance d'appartenir à la mariée.

Une institution, qui remonte à 1423, et à l'évêque Paul Capranica, existe encore dans le département, c'est la confrérie des frères de charité. Le costume, taillé en plein moyen âge, est très-curieux et mérite certainement qu'on lui accorde une mention particulière.

Les confréries de charité procèdent à l'inhumation des morts; elles s'acquittent de ce devoir avec dévouement et assistent à toutes les processions, notamment à celles de la Fête-Dieu.

Tous les ans, les confréries ont trois ou quatre banquets, très-solennels, qui raffermissent, entre les membres de chacune d'elles, les liens d'une bonne confraternité.

Le culte des saints, mêlé parfois de superstitions, entre pour une large part dans les idées religieuses du peuple.

On compte plusieurs pèlerinages célèbres et dévotions particulières.

La fontaine de Sainte-Clotilde aux Andelys est l'objet d'incessantes visites. La solennité du 2 juin y attire une affluence considérable de pèlerins de plus de 15 lieues à la ronde. On se rend en procession à la fontaine, le clergé en tête, et à peine le célébrant a-t-il plongé la statue de la sainte dans la source, et y a-t-il versé une petite coupe de vin, que les malades s'y précipitent pour obtenir une guérison miraculeuse.

La chapelle de Sainte-Suzanne est aussi renommée par un pèlerinage considérable.

Cette chapelle, située au milieu de la forêt de Breteuil, dépendait du prieuré de Sainte-Suzanne-du-Désert fondé en 1139.

Il y a encore les processions votives de Saint-Sébastien, où se rendent chaque année un grand nombre de paroisses avec les frères de charité et le clergé.

Comme cultes particuliers, on remarque celui de saint Meen, aux Andelys, celui de saint Marcou qui guérit les écrouelles, de saint Eutrope qui absorbe les hydropisies, de saint Hellier qui délie les membres des enfants, de saint Firmin pour les infirmes, de saint Clair pour les yeux, de saint Ouën pour les sourds, de sainte Appoline pour le mal de dents, de saint Hildevert pour les vers, de saint Évroult pour les bestiaux, etc., etc., etc.

Dans certaines localités, on racle la statue du saint et on se sert de la pierre réduite en poudre comme d'un remède efficace.

L'ancien langage normand du moyen âge, lourd, traînant, caractérisé par une accentuation qui varie d'un lieu à un autre, est demeuré, sauf quelques modifications dans la syntaxe et le vocabulaire, la langue de l'habitant des campagnes. La jeune génération qui s'élève ne conservera évidemment de cet idiome que des vestiges très-altérés; mais ce qu'elle ne saurait perdre aussi facilement, c'est l'inflexion monotone et rithmée qui nous a tant frappé la première fois que nous avons visité des écoles.

L'enfant qui lit desserre à peine les dents; toutes les syllabes qu'il prononce ont une intonation sifflante et quelque peu saccadée, comme s'il y avait effort du gosier.

Voici une appréciation du langage normand actuel tiré de la *Normandie illustrée*, elle a le mérite du ta-

lent et de l'esprit, c'est à ce titre que nous la donnons.

« Tantôt, c'est une phraséologie lourde et embarrassée, qui trébuche à chaque pas dans les replis des réticences et des circonlocutions; tantôt c'est un persiflage rusé et narquois qui jette un voile moqueur sur la vérité, etc.

« Le dernier est le langage de la gaieté et de l'esprit; l'autre, celui de l'intérêt et de la prudence. Le caractère normand se décèle dans tous les deux. Demande-t-on à un paysan s'il y a des pommes cette année? Il semble qu'il n'y ait rien de plus facile que de répondre peu, point ou beaucoup, mais au lieu de cette réponse claire, il vous dira d'un accent trainard et d'un ton piteux: « De la pomme? il n'y a pas de la pomme! Quand je dis: il n'y a pas de la pomme, oui il y a de la pomme, mais c'est pas de la pomme comme on a vu de la pomme. »

La croyance aux sorcières n'est pas complètement éteinte, et on trouve encore dans ce département, si civilisé d'ailleurs, des personnes ignorantes qui ajoutent foi aux étranges inepties qui se débitent au sujet des sortilèges, de l'envoûtement, des guérisseurs et des sorts, etc.

Quelques dictons populaires :

On dit d'un homme qui a toujours faim : c'est un alouvi; d'un curieux : c'est un guette-à-l'huis; d'un bavard : celui qui lui a coupé le fil n'a pas volé son argent; d'un paresseux : c'est un las-d'aller; d'un gourmand : c'est une goule-fine; d'un dissipateur : il a mangé le saint frusquin, etc., etc.

Dans le département comme partout ailleurs, on a

été peu fidèle à l'ancien costume. L'habillement actuel de la campagne est simple et commode. La seule pièce à remarquer chez les hommes, c'est la blouse bleue qui se passe le dimanche sur la veste ou la redingote.

Le costume des jeunes femmes se rapproche de celui de l'ouvrière des villes. La robe, les bottines, le bonnet sont les mêmes, et dans la manière dont le vêtement est porté, se traduisent certaines prétentions à l'élégance, qui n'ont rien d'exagéré.

Parmi les vieillards des deux sexes, on retrouve encore sous le rapport de l'ajustement et de la coiffure, quelques pièces originales. Pour les femmes, c'est encore le jupon, le corset et la coiffe, et pour les hommes, le chapeau plat à large bord, la blouse brodée sur les épaules et le veston de droguet.

#### MOUVEMENT DE LA POPULATION.

##### NAISSANCES.

Enfants légitimes..	{	Garçons.....	3394	}	6747
		Filles.....	3351		
Enfants naturels..	{	Garçons.....	343	}	672
		Filles.....	329		
Total.....					7419

Rapport des naissances à la population 1,9 p. 100.

Décès..... 8467

Mariages..... 2902

Rapport des décès à la population 2,13 p. 100.

Rapport des mariages à la population 0,8 p. 100.

#### STATISTIQUE MORALE.

D'après les recensements des ministères de la justice et de l'intérieur, le département de l'Eure, sous le

rapport des crimes commis contre les personnes, occupe le vingt-deuxième rang parmi les départements de la France; on compte un crime sur 15,000 habitants; le quarante-cinquième rang au point de vue des infanticides; le vingtième sous le rapport des suicides; le treizième sous le rapport des crimes contre les propriétés; le dixième sous le rapport des procès en matière civiles; le onzième sous le rapport des procès en matière commerciale; le trente-septième au point de vue de l'instruction. Sur 100 conscrits 87 en moyenne savent lire et écrire; le vingt et unième d'après le nombre des conjoints (hommes et femmes) qui n'ont pas signé l'acte de mariage; le trente-quatrième sous le rapport du paupérisme; le trente-sixième sous le rapport des naissances d'enfants naturels (1 sur 11); le soixante-quinzième sous le rapport des enfants assistés (1 sur 986 habitants).

#### STATISTIQUE COMMUNALE.

Le département a 452 communes ayant moins de 500 habitants, formant une population totale de 129,918 habitants, soit en moyenne 287 habitants par commune.

194 communes ont de 501 à 1,000 habitants et forment une population totale de 132,290 habitants, soit en moyenne par commune 681 habitants.

48 communes ont de 1,001 à 5,000 habitants et forment une population totale de 81,518 habitants, soit en moyenne par commune 1,698 habitants.

6 communes ont plus de 5,000 habitants : Évreux 12,320; Louviers 11,707; Vernon 7,787; Bernay 7,510; Pont-Audemer 6,182; les Andelys 5,161.

Le nombre des ménages est de 126,746 occupant 118,547 maisons, dont 55,333 sont encore couvertes

en chaume ; 80,119 n'ont qu'un rez-de-chaussée ; 27,401 ont un étage et le reste deux étages et plus.

La population est tout entière catholique, sauf 210 calvinistes, 133 luthériens, 71 protestants appartenant à diverses sectes et 8 israélites.

Les infirmités se classent ainsi :

204 aliénés, 415 idiots et crétins non goitreux, 239 goitreux, 417 aveugles dont 36 de naissance, 172 sourds-muets dont 116 de naissance.

132,288 habitants ne savent ni lire, ni écrire, 40,321 ne savent que lire seulement.



## TROISIÈME PARTIE.

---

# NOTICES COMMUNALES,

## HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE ET POPULATION.

---

**DIVISIONS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.** — Le département de l'Eure forme cinq arrondissements : 1° Les Andelys, 6 cantons (Vexin normand); 2° Bernay 6 cantons (pays d'Ouche et Lieuvin); 3° Évreux, 11 cantons (Évrecin et fraction du Perche et du pays d'Ouche); 4° Louviers, 5 cantons (Évrecin); 5° Pont-Audemer, 8 cantons (Lieuvin et Roumois).

La surface totale du département est de 596,638 hectares, soit environ 700,000 acres normandes. Sa forme est à peu près celle d'un cœur. C'est un pays de plaines et de forêts.

### ARRONDISSEMENT DES ANDELYS.

Cet arrondissement a pour bornes, au N., le départ-



tement de la Seine-Inférieure, au S. le département de Seine-et-Oise, à l'E. les départements de l'Oise et de Seine-et-Oise, et à l'O. le département de la Seine-Inférieure et les arrondissements de Louviers et d'Évreux.

Il forme six cantons, savoir :

Andelys.....	18 communes,	10,334 habitants.
Écos .....	24 —	8,815 —
Étrépagny.....	20 —	8,992 —
Fleury-sur-Andelle.	22 —	13,966 . —
Gisors.....	20 —	10,502 —
Lyons-la-Forêt.....	13 —	7,802 —

Totaux..... 117 communes, 61,011 habitants.

Surface territoriale : 104,330 hectares.

#### CANTON DES ANDELYS.

Ce canton est borné au N. par le canton de Fleury-sur-Andelle, au S. par celui de Gaillon, à l'E. par les cantons d'Écos et d'Étrépagny, et à l'O. par ceux de Pont-Audemer et de Gaillon.

*Andelys.* — 5,161 habitants, chef-lieu de canton et de l'arrondissement, sur la Seine et le Gambon, à 90 kilomètres de Paris, divisé en deux villes, le grand Andely et le petit Andely, possèdent différents établissements d'utilité publique tels que des écoles et pensionnats, une salle d'asile, une bibliothèque, un hospice et un bureau de bienfaisance.

Le commerce et l'industrie y sont florissants.

On y trouve une compagnie de sapeurs-pompiers, une musique municipale, un journal d'annonces légales et plusieurs librairies, imprimeries, etc.

Cette ville qui, selon toute probabilité, a une origine celtique, doit la première mention qui en est faite dans l'histoire à une abbaye de femmes que Clotilde, femme de Clovis, fonda dans ses murs au VI<sup>e</sup> siècle. D'après une tradition qui

a traversé 13 siècles, la construction de cette abbaye aurait donné lieu à un miracle ; à la prière de Clotilde, l'eau de la fontaine voisine aurait eu pour les ouvriers la force et le goût du vin.

De là tous les ans, le 2 juin, pèlerinage à cette fontaine dans les eaux de laquelle on vient chercher le remède à certaines maladies.

Cette abbaye, détruite par les Normands vers l'an 900, jouit jusqu'au jour de sa ruine d'une grande réputation ; les Anglo-Saxons envoyaient leurs filles s'instruire et se consacrer à Dieu dans ce monastère sur l'emplacement duquel s'éleva, vers le X<sup>e</sup> siècle, l'église collégiale de Notre-Dame.

Jusque vers le tiers du XII<sup>e</sup> siècle, le grand Andely exista seul ; le port-Andely était situé au petit Andely, appelé la Couture d'Andely, à l'endroit où le Gambon se jette dans la Seine. Richard Cœur de Lion fit fortifier ce lieu en y établissant une enceinte de murailles flanquées de tours. Telle fut l'origine du petit Andely. C'est aussi à Richard que l'on doit la construction du Château-Gaillard.

Cette puissante forteresse, destinée à défendre les États de son fondateur contre les attaques de son rival de France, occasionna une guerre entre les deux souverains et mécontenta l'archevêque de Rouen qui lança un interdit contre Richard, mais ce dernier apaisa l'archevêque en lui cédant Dieppe, Louviers et quelques autres seigneuries, en échange d'Andely qu'il s'était approprié.

Le Château-Gaillard a subi différents sièges. Philippe-Auguste s'en empara en 1203. Pendant les guerres de Cent ans, il fut pris et repris plusieurs fois par les Anglais et les Français, et finit par rester entre les mains de Charles VII, en 1449.

Henri IV à son tour se saisit de cette forteresse, en 1589, mais elle ne tarda pas à retomber au pouvoir des ligueurs qui la rendirent au roi en 1591. Quelques années plus tard ce prince, et après lui Louis XIII, firent démolir cette forteresse dont les matériaux servirent à édifier des maisons religieuses.

Le Château-Gaillard a été l'une des plus célèbres forteresses de la Normandie. Elle se composait de trois enceintes de murs de huit pieds d'épaisseur et de dix-sept tours, que protégeaient des pentes escarpées et un profond ravin du côté de la Seine.

Marguerite de Bourgogne et Blanche, de Bourgogne y furent enfermées. Blanche y demeura sept ans, et Margue-

rite y fut étranglée par ordre de son époux, Louis-le-Hutin.

Revenons à la ville; son histoire est liée intimement à celle du Château-Gaillard. Louis le Gros s'en empara en 1119, et cinquante ans plus tard, elle fut incendiée par ordre de Louis VII. Cette ville obtint de Jean sans Terre les libertés et les coutumes des bourgeois de Rouen, en 1200, c'est-à-dire quelques années avant la réunion de la Normandie à la couronne.

Andely a été siège de bailliage et d'élection; il possédait un présidial, d'où ressortissaient les bailliages de Vernon, de Gisors et de Lyons. Il possédait en outre une collégiale, sept églises et quatre couvents, dont deux de femmes.

Les Andelys possèdent plusieurs monuments remarquables: 1<sup>o</sup> l'église collégiale de Notre-Dame dont la façade en style byzantin est admirable. On trouve dans la construction de cette église plusieurs styles. L'aile droite appartient au gothique et l'aile gauche à la renaissance. Commencée au XIII<sup>e</sup> siècle, elle n'a été terminée qu'au XVI<sup>e</sup>. Ce que l'on remarque encore dans cette église, ce sont ses magnifiques vitraux et ses rosaces.

2<sup>o</sup> L'église Sainte-Clotilde, séparée par un vallon de la fontaine de ce nom, appartient au style ogival primitif du XII<sup>e</sup> siècle.

3<sup>o</sup> L'hôtellerie de la *fleur de lis*. C'est une maison de bois sculpté qui fait l'admiration des touristes. On y voit une charpente d'une grande hardiesse, un bel escalier, une boiserie semée de fleurs de lis et d'arabesques et une cheminée gothique, etc.

4<sup>o</sup> Une maison du XVII<sup>e</sup> siècle où est mort Thomas Corneille, frère de l'auteur du *Cid*. Derrière cette maison s'élève la statue du Poussin, l'un des grands peintres de la France.

**Boisemont.** — 579 habitants, écoles, céréales, plantes sarclées, etc.

On croit que Boisemont a appartenu jadis à un personnage scandinave, peut-être Boson.

**Bouafles.** — 281 habitants, école, céréales, forêts, légumes.

**Corny.** — 223 habitants, école, céréales, bois.

**Courcelles.** — 270 habitants, école, céréales, forêt, culture très-variée, petit vignoble.

**Cuverville.** — 267 habitants, école, céréales, bois, communaux incultes.

**Daubeuf** (près Vatteville). — 447 habitants, école, céréales, bois.

Daubeuf appartenait à la famille de Roncherolles en 1759.

Dans l'église on remarque un autel d'un travail exquis, venant de la chartreuse de Gaillon, et, à l'extérieur, un tombeau sur le couvercle duquel on voit une statue de chevalier revêtu de son armure.

**Fresnes-l'Archevêque.** — 487 habitants, école, céréales.

Ancienne baronnie dépendant du domaine des archevêques de Rouen qui y possédaient un château de plaisance.

**Guisemiers.** — 397 habitants, école, céréales, culture du chanvre.

Ancienne dépendance de l'abbaye de Jumièges. Près du hameau de la Bucaille on aperçoit une motte assez élevée ayant servi d'emplacement à un château.

**Harquency.** — 290 habitants, école, bois, céréales.

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem a possédé dans cette commune jusqu'en 1789, une commanderie de l'ordre du Temple du nom de Bourgout : elle comptait quatre membres.

**Heuqueville.** — 308 habitants, école, bois, céréales.

Heuqueville, qui tire sans doute son origine de Huguesville, a été le siège de la maison de Roncherolles, connue dans l'histoire par la bravoure de quelques-uns de ses membres. Trois Roncherolles défendirent vaillamment le Château-Gaillard contre les Anglais en 1419. Un autre Roncherolles (François), gouverna Paris pour la Ligue et se fit tuer en 1589 à la bataille de Senlis. Enfin un cinquième membre de cette famille, Pierre de Roncherolles, fut député de la noblesse de Normandie aux États généraux.

**Notre-Dame-de-l'Isle.** — 542 habitants, école, céréales, forêt, vignobles, prairies, chanvre.

Les vestiges d'un camp retranché, dominant le hameau du Goulet dont ils sont séparés par la Seine. En face de ce hameau se trouve l'île aux Bœufs, où Richard Cœur de Lion

construisit la forteresse de *Botte-Avant*, dont le nom indique qu'elle était à la limite de la frontière du roi de France. Elle fut rasée en 1202 par Philippe-Auguste.

L'église Notre-Dame est fort ancienne, le portail est roman.

*Port-Mort*. — 484 habitants, école, céréales, grands vignobles, forêt, prairies, carrières.

*La Roquette*. — 170 habitants, école, céréales, vignoble, quelques communaux incultes.

*Suzay*. — 259 habitants, école, bois, céréales.

*Thuit* (le). — 112 habitants, céréales, bois.

*Vézillon*. — 123 habitants, école, céréales, prairies, vignobles, commerce de plâtre.

#### CANTON D'ÉCOS.

Borné au N. par les cantons de Gisors et d'Étrépagny, au S. par le canton de Vernon, à l'O. par le canton des Andelys, à l'E. par le département de Seine-et-Oise.

Ce canton est très-fertile; il renferme des terres excellentes mélangées de sable et d'argile. On y rencontre le mamelon de Guitry, quelques collines sur l'Epte, et des ravins profonds aboutissant à la Seine. Beaucoup de petits ruisseaux.

*Écos*. — Chef-lieu de canton, 533 habitants, écoles, céréales, bois, chanvre, briqueteries.

Ce bourg fut le siège de la haute justice de la baronnie de Baudemont.

*Berthenonville*. — 247 habitants, école, céréales, prairies, communaux.

La seigneurie de Berthenonville était une dépendance des chartreux de Paris.

*Bois-Jérôme-Saint-Ouen*. — 477 habitants, école, forêt, céréales, tuileries.

**Bus-Saint-Rémy.** — 318 habitants, école, céréales.

Ancienne abbaye du *Trésor* de l'ordre de Cîteaux, fondée par un Raoul du Bus, et richement dotée par saint Louis.

**Cahaïgnes.** — 318 habitants, école, céréales.

Découverte de tombeaux, il y a peu d'années, renfermant des pots de terre bleue et une hache en fer.

**Cantiers.** — 168 habitants, école, céréales.

Siège de haute justice. Un seigneur de Cantiers, Guillaume; devint évêque d'Évreux en 1400 et prit part aux guerres civiles du règne de Charles VI. Il fut tué dans une émeute à Paris.

**Château-sur-Epte.** — 192 habitants, école, céréales, prairies.

Château-sur-Epte s'appela d'abord Fuscelmont et appartint à l'abbaye de Saint-Denis. Guillaume le Roux, en 1100, y construisit une forteresse qui fut prise à différentes époques par les rois de France dont l'un d'eux, Philippe-Auguste, la rendit à l'abbaye. Aujourd'hui on n'aperçoit plus que les ruines du donjon.

**Civières.** — 225 habitants, école, céréales, etc.

Civières a été un plein fief de haubert, relevant de la baronnie de Clère.

**Dampmesnil.** — 283 habitants, école, céréales.

**Fontenay.** — 326 habitants, école, céréales, prairies artificielles, bêtes à laine.

Le château de Beauregard, situé dans la commune de Fontenay, a appartenu à François Olivier, chancelier de France, et à l'abbé de Chaulieu, le poète, né dans ce château qu'il tenait de ses ancêtres et qu'il a habité longtemps.

**Forêt-la-Folie.** — 563 habitants, école, céréales, prairies artificielles, chanvre, moulins à blé.

**Fourges.** — 447 habitants, école, céréales.

Entre Fourges et Gasny, on rencontre dans le sol une grande quantité de tuiles, de briques et de cercueils. On croit qu'il y avait sur cet emplacement une ancienne ville.

**Fours.** — 230 habitants, école, céréales, bêtes à laine, pâtures communales.

**Gasny.** — 897 habitants, école, céréales, vignobles, prairies, bois, moulins à eau, fabrique de bas et bonneterie, terrains incultes.

Un archevêque de Rouen, saint Nicaise, souffrit le martyre au XI<sup>e</sup> siècle, dans l'îlot que forme la rivière d'Epte, au milieu du bourg. Il y avait anciennement dans cette commune, un prieuré qui avait droit de haute justice, et qui fut cédé au collège des jésuites de Rouen. Louis le Gros, usant de stratagème, s'empara de Gasny et battit le roi d'Angleterre qui était venu au secours de cette place. L'église date du XI<sup>e</sup> siècle. L'ancien prieuré est détruit.

**Giverny.** — 340 habitants, école, céréales, vignobles, moulins à blé, pâtures communales.

Seigneurie dépendant de l'abbaye de Saint-Ouën.

**Guitry.** — 300 habitants, école, céréales, bois, bestiaux, bêtes à laine.

Guitry posséda pendant tout le moyen âge, une forteresse importante qui fut rasée en 1137 par Étienne, roi d'Angleterre, et brûlée par son successeur Henri II.

Cette forteresse fut reconstruite de nouveau, mais les guerres n'ont laissé subsister que quelques ruines sur le mamelon où elle se trouvait édifiée.

**Haricourt.** — 95 habitants, réunie pour l'instruction, céréales.

**Heubécourt.** — 260 habitants, école, céréales, bois, bêtes à laine, tissage de toile, fabrique de bas.

**Mézières.** — 511 habitants, école, céréales, bois, prairies artificielles, fabrique de bas et tissage.

**Panilleuse.** — 328 habitants, école, céréales.

**Pressagny-l'Orgueilleux.** — 359 habitants, école, céréales, forêt, légumes, vignobles, communaux incultes.

C'est dans cette commune, sur un coteau d'où la vue s'étend sur la charmante vallée de la Seine, que se trouve le prieuré de la Magdeleine, illustré par Casimir Delavigne qui a habité dans une maison contiguë.

*Sainte-Geneviève-lès-Gasny.* — 172 habitants, réunie pour l'instruction, céréales, prairies, vignobles.

Sainte-Geneviève a été une dépendance de l'abbaye de Saint-Ouën à Rouen. On a découvert dans cette commune des cercueils en plâtre.

*Tilly.* — 360 habitants, école, céréales, prairies artificielles, chanvre, forêt, fabrique de bas et de bonnets, tissage.

A Lauseule, commune de Tilly, existait un prieuré de chanoines de Saint-Augustin, fondé au XII<sup>e</sup> siècle.

*Tourny.* — 866 habitants, école, céréales, prairies artificielles, chanvre, tissage et bonneterie.

Ancienne justice royale et marquisat. Au XII<sup>e</sup> siècle il y avait à Tourny un château fort flanqué de quatre tours.

#### CANTON D'ÉTRÉPAGNY.

Ce canton est borné au N. par le canton de Lyons, au S. par les cantons d'Écos et des Andelys, à l'O. par le canton de Fleury, et à l'E. par le canton de Gisors.

Le territoire de ce canton, qui se prête merveilleusement aux grandes cultures, forme une plaine nue, légèrement accidentée par la vallée de la Bonde. L'industrie y est peu développée.

*Étrépagny.* — 1,628 habitants, écoles, céréales, moulins à eau, ganterie et bonneterie, forts marchés.

Étrépagny, ville royale, a servi de rendez-vous de chasse aux rois de la première race. Le roi Dagobert fit don de ce domaine à l'abbaye de Saint-Denis, et plus tard on y construisit un château fort qui était tombé en ruine au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Henri II, roi d'Angleterre, le rebâtit en 1149. Mais à peine fut-il terminé que le roi de France s'en empara. Deux ans après il fut brûlé par Henri lui-même. Pendant les guerres de Cent ans, ce château qui avait été relevé une seconde fois, fut pris et repris par les Français et les Anglais.



Le duc de Mayenne campa à Étrépnay en 1589 et décida les habitants à embrasser le parti de la Ligue.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Catherine d'Orléans importa dans le canton d'Étrépnay, la fabrication de la dentelle.

*Coudray (le).* — 278 habitants, école, céréales.

Au-dessous de l'église du Coudray se trouve une crypte, ou chapelle, découverte en 1782. La construction de cette chapelle paraît remonter au premier temps du christianisme. Elle fut restaurée en 1460, d'après une inscription qui a été retrouvée près de l'autel, lieu de pèlerinage.

*Doudeauville.* — 260 habitants, école, céréales.

Siège d'un fief de haubert.

*Farceaux.* — 376 habitants, école, céréales.

Monnaies romaines. Lieu natal de Couteux de Canteleu.

*Gamaches.* — 380 habitants, école, céréales.

Gamaches a une origine très-ancienne. Du temps des Mérovingiens, il existait dans cette commune une église et un hospice qui furent donnés plus tard, par Pépin d'Héristal, à l'abbaye de Saint-Wandrille.

La forteresse de Gamaches a joué un rôle important durant le moyen âge ; elle fut disputée à Philippe-Auguste par Richard qui s'en empara et battit peu de temps après, en 1193, le roi de France qui avait voulu reprendre cette forteresse.

Au XV<sup>e</sup> siècle Gamaches résista longtemps aux Anglais et ne se rendit qu'après un siège de plusieurs mois.

La maison de Gamaches, dont il est parlé dans la partie historique de l'ouvrage, a produit plusieurs hommes illustres.

Gamaches a été le siège d'un doyenné dépendant de Rouen ; il a eu une léproserie dont les biens furent donnés à l'hôpital des Andelys.

*Hacqueville.* — 450 habitants, école, céréales, fabrication de siamoises.

Ancien prieuré de Saint-Étienne, relevant de l'abbaye de Conches. La famille d'Hacqueville a fourni d'excellents magistrats. Lieu de naissance de Brunel.

*Heudicourt.* — 673 habitants, école, céréales, confection de gants.

Le château d'Heudicourt est une très-jolie construction en briques qui date de 1661. Cette terre avait titre de marquisat au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'église a un clocher carré très-ancien.

*Longchamps.* — 680 habitants, école, céréales.

Le château fort de Longchamps, détruit pendant les guerres du XV<sup>e</sup> siècle, remontait à une haute antiquité. Il fut pris par Philippe-Auguste, et Charles V le donna à Gilbert en échange de la baronnie de Tillières.

De ce château, il ne reste plus actuellement que des ruines et des fossés. Le prieuré de Longchamps a aussi été détruit.

*Morgny.* — 856 habitants, écoles, céréales, forêt, fabrication de sabots.

Dans la commune de Morgny se trouve la terre du Thil, érigée en marquisat en 1659. La famille de Chastellux possède encore le château.

*Moufflaines.* — 297 habitants, école, céréales, confection de gants.

*Neuve-Grange.* — 260 habitants, école, céréales.

*Nojeon-le-Sec.* — 364 habitants, école, céréales, bas, briqueterie.

La terre de Nojeon a appartenu à Enguerrand de Marigny qui y avait droit de haute justice.

*Provemont.* — 107 habitants, réunie pour l'instruction, céréales, moulins à eau, pâtures.

Provemont a été un plein fief de haubert.

*Puchay.* — 704 habitants, école, céréales, forêt, plantes sarclées, briqueteries, tissage et commerce de toiles.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la terre de Puchay appartenait aux religieuses de Poissy.

*Richeville.* — 347 habitants, école, céréales.

*Sainte-Marie-de-Vatimesnil.* — 265 habitants, école, céréales.

*Saussay-la-Vache.* — 297 habitants, école, céréales, prairies artificielles, plantes sarclées, moulin à vent, fabrication de siamoises.

*Thil.* — 302 habitants, école, céréales.

*Thilliers (les).* — 215 habitants, réunie pour l'instruction, céréales.

*Villers-en-Vexin.* — 253 habitants, école, céréales.

#### CANTON DE FLEURY-SUR-ANDELLE.

Borné au N. par la Seine-Inférieure et le canton de Lyons, au S. par les cantons des Andelys et de Pont-de-l'Arche, à l'O. par le canton de Pont-de-l'Arche et le département de la Seine-Inférieure, à l'E. par les cantons de Lyons, d'Étrépagne et des Andelys.

Ce canton où l'industrie est très-développée, particulièrement dans la vallée de l'Andelle, renferme le mamelon isolé de Verclives qui est l'un des points les plus élevés du département, l'Andelle le coupe en deux régions distinctes : celle qui est à l'est fait partie de la plaine fertile du Vexin, et l'autre, à l'ouest, pierreuse et couverte de bois, communique avec la forêt de Long-Boël.

Le mouvement industriel de la vallée de l'Andelle est des plus remarquables. On y trouve un grand nombre de beaux et riches établissements, tels que filatures de coton et de laine, tisseries de calicot, imprimeries d'indiennes, moulins à foulon servant à dégraisser les étoffes des fabriques d'Elbeuf et de Louviers, etc., etc.

*Fleury-sur-Andelle.* — 1,454 habitants, écoles, filature de coton, imprimeries d'indiennes, plâtreries, four à chaux, briqueterie, céréales, prairies et communaux.

Fleury est devenu le centre industriel de toute la vallée d'Andelle. En 1804 cette ville ne possédait que 182 habitants.

On croit qu'une station romaine, désignée sous le nom de *Ritumagus* dans l'itinéraire d'Antonin, a existé entre Fleury et Radepont sur la grande voie romaine de Paris à Rouen.

*Amfreville-les-Champs.* — 357 habitants, école, céréales, briqueterie, plâtreries, communaux incultes.

*Amfreville-sous-les-Monts.* — 440 habitants, école, céréales, bois, moulins.

Dans une commune, sur les bords escarpés de la Seine, est situé le coteau des *Deux-Amants*, connu par une dramatique légende du temps de Charlemagne. Le vieux seigneur du lieu devait donner sa fille en mariage à son amant à condition qu'il la porterait sur ses épaules au sommet du coteau. Celui-ci, confiant dans sa force, dans son courage, et décidé d'ailleurs à tout braver pour obtenir celle qu'il aimait, entreprit la périlleuse ascension chargé de son précieux fardeau. Mais à peine fut-il arrivé au but qu'il expira, et la jeune fille désespérée se poignarda sous les yeux de son père.

Il a existé au sommet de la côte des *Deux-Amants*, un prieuré qui fut réuni au collège des jésuites de Paris vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

On a découvert dans un champ de cette commune, des pierres tumulaires.

*Bacqueville.* — 484 habitants, écoles, céréales, grands bois.

Ruines d'un camp retranché du nom de Gendarmerie.

*Bourg-Beaudouin.* — 668 habitants, écoles, céréales.

Ce bourg est très-ancien; il a porté jadis le nom d'*Opènes* ou *Ampenois* sans que l'on sache aujourd'hui les raisons qui l'on fait appeler Bourg-Beaudouin.

On a découvert dans cette commune, près de la forêt de Long-Boël, un certain nombre de médailles romaines.

Roland, ancien ministre de la République de 93, se tua sous un arbre près de Bourg-Beaudouin, dans le mois de novembre 1793. Il était à Rouen, et il venait d'apprendre la sentence de sa femme, condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris.

*Charleval.* — 1445 habitants, 5 écoles, céréales,

prairies, forêt, élevage de bestiaux en grand, filatures de coton et de laine, tisseranderie de calicots, imprimeries d'indiennes, moulins à foulon et à blé.

Charleval, ainsi que nous l'avons dit dans la partie historique, s'appelait Nojeon lorsque Charles IX eut la pensée d'y faire bâtir un château. A partir de cette époque, le bourg prit le nom du roi, le val de Charles.

Autrefois, il y avait à Charleval, un prieuré de bénédictins et un château fort que construisit Henri d'Angleterre, en 1119.

Enguerrand de Marigny a été seigneur de Nojeon, il y fonda un hospice et lui constitua des revenus qui sont passés au bureau de bienfaisance actuel. Olivier le Dain, barbier et ministre de Louis XI, a aussi possédé cette terre.

Nojeon, érigé en marquisat, a été le chef-lieu d'un bailliage secondaire.

*Douville.* — 455 habitants, écoles, céréales, bois, prairies, filatures de coton, moulins à blé..

*Écouis.* — 817 habitants, écoles, pensionnat ecclésiastique, hôtel de ville, halles, hospice, forts marchés, commerce de grains, de laines, etc.

Le manoir du Fay, aujourd'hui détruit, se trouvait à peu de distance de la ville et on en montre encore l'emplacement. Il a été habité par Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, auquel ce prince avait donné, en 1370, la seigneurie d'Écouis.

Enguerrand fonda à Écouis un hospice et une collégiale de 12 chanoines que la Révolution a dispersés. L'église est remarquable par ses deux tours qui s'aperçoivent de très-loin et par les tombes qu'elle renferme, notamment celle de Jean de Marigny, frère d'Enguerrand et archevêque de Rouen.

Écouis, érigé en baronnie et haute justice, a appartenu à différentes familles; celle des Roncherolles possédait cette seigneurie au XVII<sup>e</sup> siècle.

*Flipou.* — 322 habitants, école, céréales.

Flipou date du XVII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins on a découvert sur son territoire un monceau de hachettes en cuivre d'espèces différentes.

*Gaillardbois-Cressenville.* — 412 habitants, école, céréales, prairies artificielles.

La plaine de Brémulle ou de Brenneville, située au-dessous du mamelon de Verclives, appartient au territoire de Gaillardbois. Louis le Gros y fut vaincu par Henri d'Angleterre, en 1119. Aujourd'hui, une ferme de cette commune porte encore le nom de Brémulle ou Brémude.

*Grainville.* — 490 habitants, école, céréales.

*Houville.* — 200 habitants, école, céréales.

*Letteguives.* — 243 habitants, école, céréales.

La chatellenie de Letteguives appartenait à l'abbaye de Saint-Ouen.

*Mènesqueville.* — 288 habitants, école, céréales, prairies, forêt, filature de coton, moulins.

*Mesnil-Verclives.* — 438 habitants, école, céréales.

La petite montagne de Verclives est connue dans l'histoire depuis le XII<sup>e</sup> siècle. L'ancien château a été la résidence d'un diplomate de l'Empire.

*Perriers-sur-Andelle.* — 990 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, filature de coton, moulins à foulon, briqueterie et plâtrerie.

Les habitants de Perriers étaient tenus, au XII<sup>e</sup> siècle, de se rendre à la « sciée » des blés de l'abbaye de Saint-Ouen et les prestataires avaient pour eux la 9<sup>e</sup> gerbe.

Perriers était une baronnie avec haute justice, dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen.

*Perruel.* — 380 habitants, école, prairies, bois, filatures, moulins à blé.

L'abbaye de l'Île-Dieu, de l'ordre de Prémontré, fondée en 1187, était située dans la commune de Perruel.

*Pont-Saint-Pierre* (Saint-Nicolas de). — 949 habitants, écoles, forêt, prairies, halles, filatures de laine et de coton, moulins à blé et à foulon.

Pont-Saint-Pierre remonte au X<sup>e</sup> siècle. Après avoir été un domaine particulier de Guillaume le Conquérant, il passa aux mains d'Eustache de Breteuil qui fit bâtir un château dont les vestiges, connus sous le nom de Vieux-Fort, s'aperçoivent sur la colline qui domine le bourg. Ce château

a été détruit par Henri I<sup>er</sup>. Un second, construit dans la prairie par Philippe-Auguste, eut le même sort. Les Français le brûlèrent, en 1449, après en avoir délogé les Anglais. Enfin un troisième château, qui existe de nos jours, fut édifié entre le bourg et les ruines de l'ancien, dont une tour démantelée indique seule la place qu'il occupait.

**Radepont.** — 906 habitants, écoles, forêt de Long-Boël, prairies, plantes sarclées, imprimeries d'indiennes, filatures de coton, tissage de calicot, etc.

Construite à pic entre deux vallons et entourée de marais inabordables, la forteresse de Radepont a été longtemps la plus forte place de tout le Vexin. Cette forteresse, défendue en 1201 par le comte de Leicester, ne se rendit qu'après plusieurs assauts à Philippe-Auguste. (Voir partie historique.)

Les ruines de cette place sont très-curieuses à visiter.

Le monastère de Fontaine-Guérard de l'ordre de Cîteaux, fondé en 1198 par Robert, a été en partie détruit; il ne reste plus guère que la maison abbatiale qui a été transformée en filature de coton.

Dans la même commune on trouve le château de Bonne-Mare, ancienne résidence de Charles VII et de Charles IX.

**Renneville.** — 217 habitants, céréales, communaux.

**Romilly-sur-Andelle.** — 1,369 habitants, écoles, céréales, prairies, fontaines, communaux.

Le mouvement industriel de cette localité est très-considérable. On y trouve de magnifiques usines, des fonderies, des laminoirs de cuivre et de zinc, qui occupent en grande partie la population de Romilly.

On a découvert sur le territoire de cette commune 900 médailles romaines en argent, des débris de poterie, des tuiles, et, dans la vallée de l'Andelle, le squelette d'un éléphant.

La grande fonderie de Romilly a été fondée par Camus de Limare, en 1782.

**Vandrimare.** — 513 habitants, école, céréales.

#### CANTON DE GISORS.

Borné au N. par le département de la Seine-Inférieure, au S. par le canton d'Écos, à l'O. par les can-

tons d'Étrépnagny et de Lyons, à l'E. par le département de l'Oise et de Seine-et-Oise.

Le territoire de ce canton, coupé par les vallées de l'Epte, de la Lévrrière et de la Bonde, est, quoique très-accidenté au nord, l'un des plus fertiles du département. L'industrie du zinc et du coton ont pris une grande extension, particulièrement dans la vallée de l'Epte.

**Gisors.** — 3,531 habitants, écoles et pensionnats, hospice, bureau de bienfaisance, hôtel de ville, imprimeries, librairies, industries diverses, tissage et blanchiment des toiles, tanneries, briqueteries et plâtreries, commerce et industrie très-développés, très-jolie ville.

Gisors a joué un grand rôle pendant les guerres de la France et de l'Angleterre. Placé sur les limites des deux États, sa possession fut vivement disputée par l'un et par l'autre. Dès le X<sup>e</sup> siècle, Gisors possédait un château fort qui fut transformé en forteresse par Guillaume le Roux et entouré d'épaisses murailles par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

De 1108 à 1160 les sièges et les batailles se succèdent sous ses murs entre les Anglais et les Français, avec des alternatives de succès et de revers.

Des propositions de paix réunirent plusieurs fois Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, Louis le Gros et Philippe-Auguste, rois de France, sous un orme antique entre Trie et Gisors. Mais la paix ne fut point conclue et les Français abattirent le vieil orme, ou *l'orme ferré*, comme on l'appelait alors.

A la première entrevue, Guillaume de Tyr, légat du saint-siège, se joignit aux princes rivaux et prêcha devant eux la croisade.

Pendant la détention de Richard Cœur de Lion, Philippe-Auguste se fit livrer Gisors, et, en 1200, ce domaine fut réuni à la couronne.

Au début de la guerre de Cent ans, en 1346, Gisors fut brûlé par Édouard. Mais ce prince ne put s'emparer du château. Sous Charles VI, la ville et le château tombèrent au pouvoir des Anglais qui s'y maintinrent jusqu'en 1449, époque à laquelle le commandant de Gisors livra la place à Charles VII. Les seigneurs rebelles du temps de Louis XI



s'en rendirent maîtres, mais elle ne resta entre leurs mains que quelques mois. Les ligueurs à leur tour s'en saisirent pendant les guerres de religion, et cette place ne se rendit à Henri IV qu'en 1590.

Des ruines importantes, c'est tout ce qui reste aujourd'hui de l'antique forteresse de Gisors, dont les remparts ont été transformés en promenades publiques.

On examine encore avec un puissant intérêt les chemins de ronde, les poternes, les fossés, les casemates, et en particulier une tour bien conservée qui est connue sous le nom de *Tour du prisonnier*. Le nom et la vie du personnage que Louis XI y tint enfermé pendant quatre ans seraient demeurés un mystère pour tout le monde, si M. Blangis, inspecteur primaire à Pont-Audemer, n'était parvenu à démontrer d'une manière à peu près certaine, que ce prisonnier devait être un *homme de confiance* de Marie de Bourgogne, du nom de Wolfgang de Poulhain. Quant à nous, les pièces historiques que M. Blangis a produites dans son *Essai sur le prisonnier de Gisors*, nous ont paru convaincantes.

Nous extrayons de ce travail le passage suivant :

« Que pouvait donc faire pendant les ennuis de cette longue détention, notre malheureux captif que les souvenirs lugubres de Tristan devaient parfois préoccuper ? Que pouvait faire celui que depuis longtemps les noëls, les légendes, les romans mêmes appellent d'inspiration *le beau prisonnier de Gisors* ?

« Hélas ! il nous le dit encore aujourd'hui dans ces intéressants bas-reliefs que l'œil contemple toujours avec une curiosité inquiète. Longs chefs-d'œuvre de patience et de douleur, respectés par quatre siècles, et où respire encore je ne sais quel parfum de chevalerie, de douce espérance et de pieuse résignation.

« La tradition locale dit qu'il les traça à l'aide d'un clou sur les pierres de son cachot, là où le soleil de nos belles vallées descendait le visiter, en glissant à travers d'étroites et profondes meurtrières.

« Ce sont des scènes de la Passion, des gibets, des châteaux forts, des joutes de chevaliers, des danses, l'image de la mort et autres emblèmes, etc., enfin, son nom, avec une invocation latine à la mère de Dieu.

« *O mater dei memento* » (Poulain).

L'église de Gisors est l'un des beaux morceaux d'architecture du département, elle est vaste comme une cathédrale et le vaisseau, formé de cinq nefs, est unique en Normandie.

Sa construction appartient au XIII<sup>e</sup>, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles. Le portail principal et le latéral du nord sont de toute beauté.

La ville possède en outre une maison de bois de la renaissance, les restes d'une léproserie avec porte romane, et plusieurs couvents transformés en établissements publics.

Gisors a été le siège de l'un des sept grands bailliages de Normandie et le chef-lieu d'une élection.

*Amécourt.* — 188 habitants, école, céréales, moulins à blé, fabrique de dentelles.

*Authevernes.* — 250 habitants, école, céréales.

Le nom primitif est *Alta-Avena* ou *Avesna*. Le sol léger de cette commune qui a une altitude élevée, ne produit guère que de l'avoine. Authevernes était une dépendance de la chartreuse de Gaillon. Ferme-du-Fort, très-ancienne et très-remarquable par l'épaisseur des murs.

*Bazincourt.* — 452 habitants, école, céréales, bois, prairies, usines à zinc et à cuivre, serrurerie mécanique, four à chaux, dentelles, etc.

On a trouvé dans cette commune des médailles romaines. Ruines d'un ancien château.

*Bernouville.* — 202 habitants, céréales, filatures de coton, moulin à blé.

Le monastère de Beaumont-le-Perreux fut édifié dans cette commune en 1130. (Voir partie historique.) Les religieux de ce monastère se retirèrent à Mortemer, en 1134, et y fondèrent une abbaye.

Ruines d'un ancien château.

*Bèzu-Saint-Éloi.* — 734 habitants, écoles, céréales, filature de coton, briqueterie.

Église romane du XII<sup>e</sup> siècle. Ruines d'une tour appelée *Tour de la reine Blanche*.

*Bouchevilliers.* — 135 habitants, école, céréales, moulin à blé sur l'Epte.

*Chauvincourt.* — 240 habitants, école, céréales, prairies, bois, plantes sarclées, pâtures communales.

Les deux tiers de la dîme de cette paroisse appartenait à la chartreuse de Gaillon.

**Dangu.** — 526 habitants, écoles, céréales, bois, grande ferme, laminage de zinc.

Dangu est une ancienne place fortifiée du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles, qui fut possédée tour à tour par les Anglais et les Français. L'emplacement du château fort de cette époque, bâti sur une éminence qui domine la rivière d'Epte, se trouve indiqué par trois grandes mottes de terre. Dans l'année 1400, Jacques de Bouleau en construisit un nouveau, qui fut détruit plus tard et remplacé par le château actuel.

Dangu, baronnie et siège de haute justice, a appartenu pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles aux maisons de Ferrières et de Montmorency.

**Guerny.** — 191 habitants, école, céréales, prairies, moulins à eau.

**Hébécourt.** — 532 habitants, écoles, céréales, prairies, fabrication de dentelles.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le fief d'Hébécourt appartenait à la famille d'Enguerrand de Marigny.

**Mainneville.** — 573 habitants, école, céréales, bois, prairies, usine à zinc, moulins à blé, briqueterie.

Ancienne possession d'Enguerrand de Marigny. Le roi Jean coucha au château de Mainneville, en allant à Rouen pour arrêter Charles le Mauvais. (Voir partie historique.) Le château actuel date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

**Martagny.** — 372 habitants, école, céréales, filage de laine et de coton, fabrication de dentelles.

Quart de fief de haubert. L'exploitation de l'ancienne verrerie de Martagny conférait la noblesse.

**Mesnil-sous-Vienne.** — 184 habitants, école, céréales, moulins à eau, communaux.

Le fief du Mesnil fut donné à Enguerrand de Marigny, en 1307, par le roi Philippe-le Bel.

**Neaufles-Saint-Martin.** — 762 habitants, écoles, céréales, grande ferme, moulins, tuileries.

Neaufles est très-ancien; au IX<sup>e</sup> siècle, c'était l'un des domaines des archevêques de Rouen. En 855, Charles le

Chauve y réunit une assemblée qui rédigea plusieurs capitulaires.

Le château fort, dont il ne reste plus que les ruines du donjon, soutint plusieurs sièges dans les premiers temps de la monarchie capétienne. Philippe-Auguste s'en empara en 1193, et plus tard le domaine de Neaufles fut donné à la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, qui vint l'habiter et y mourut en 1398. L'hospice qui existe encore aujourd'hui a été fondé par l'aumônier de cette princesse, en 1378.

*Noyers.* — 163 habitants, école, céréales, briquetterie.

Ancienne résidence du marquis de Barbé de Marbois, qui a rendu de grands services à ce pays.

*Saint-Denis-le-Ferment.* — 472 habitants, écoles, céréales, prairies, moulins.

*Saint-Paër.* — 100 habitants, bois, céréales, usine à zinc, moulins, communaux.

*Sancourt.* — 177 habitants, école, céréales.

*Vesly.* — 664 habitants, école, céréales, fontaines, pâtures communales.

#### CANTON DE LYONS-LA-FORÊT.

Borné au N. par la Seine-Inférieure, au S. par les cantons d'Étrépagny et de Fleury-sur-Andelle, à l'O. par le canton de Fleury, à l'E. par le canton de Gisors.

Ce canton, le moins fertile de tout l'arrondissement, est en partie couvert par la forêt de Lyons.

*Lyons.* — 1,391 habitants, écoles et pensionnat, imprimeries d'indiennes, tanneries, fabrication de pains à cacheter, forêt, céréales.

Les premiers ducs de Normandie ont possédé une maison de plaisance à Lyons. Plus tard, Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, y fit construire un château fort où il mourut, en 1135. Louis le Jeune se rendit maître de cette place, et après lui, Philippe-Auguste s'en empara à deux reprises différentes.

Lyons a été siège d'élection et de bailliage; il a possédé plusieurs couvents et le prieuré de Saint-Aubin de Villaines, où est né le poète Benserade.

On a découvert dans cette commune des antiquités romaines, des médailles, des fûts de colonnes sculptés et des tombeaux.

*Beaufcel.* — 413 habitants, école, céréales, forêt, bûcherons et sabotiers.

Le territoire de cette commune, donné par Henri I<sup>er</sup> à l'abbaye de Mortemer, fut défriché par les moines, en 1147.

L'église date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Bézu-la-Forêt.* — 424 habitants, école, forêt, céréales, étang, tannerie.

Dans cette commune se trouve la Fontaine-du-Houx, ancien pavillon de chasse de Charles IX, et La Haie, autre dépendance de Bézu, où un soldat, nommé Le Vaillant, vint fonder une verrerie en 1417, après avoir échappé au désastre d'Azincourt.

*Boquentin.* — 245 habitants, école, céréales, bois.

*Fleury-la-Forêt.* — 704 habitants, école, céréales, forêt, bûcherons et sabotiers, briqueterie, fabrique de pains à cacheter, communaux incultes.

*Les Hogues.* — 993 habitants, école, forêt, bûcherons et sabotiers, carrières de grès, poterie, tuilerie, four à chaux, sources nombreuses.

Hogues, de l'allemand *hog* signifiant lieu élevé.

*Lilly.* — 190 habitants, céréales, forêt, etc.

Ancien manoir seigneurial, situé dans la ferme actuelle du *Manoir*. Château de Maupertuis où se trouvait une léproserie, fondée par saint Louis, et que l'on appelait *la Maladrerie*. Puits maçonnés dans la forêt de Lyons avoisinant Lilly, qui anciennement était, croit-on, une commune importante.

*Lisors.* — 425 habitants, école, forêt, céréales, moulins à eau.

Ruines de l'abbaye de Mortemer fondée par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, en 1134.

**Lorleau.** — 354 habitants, école, céréales, forêt, sabotiers.

Médailles romaines à l'empreinte de *Vetricus*, trouvées à deux kilomètres de Lorleau, dans la forêt de Lyons.

**Rosay.** — 923 habitants, école, céréales, forêt, ouvrages en bois, filature de coton, moulins à eau.

Ancien domaine de la famille de Marigny.

**Touffreville.** — 350 habitants, école, céréales, forêt, imprimerie d'indiennes, moulins à eau.

**Tronquay (le).** — 977 habitants, écoles, céréales, forêt, bûcherons et sabotiers, ouvrages en bois, communaux incultes.

Butte *aux Anglais*, environnée d'un double fossé et située dans la forêt. Le village de la Motte lui doit son nom.

**Vascœuil.** — 413 habitants, école, céréales, forêt, commerce de bois, filature, papeterie.

#### ARRONDISSEMENT DE BERNAY.

L'arrondissement de Bernay est la partie ouest-sud du département, dont il forme environ le cinquième. Il est borné au N. par l'arrondissement de Pont-Audemer, à l'E. par les arrondissements de Louviers et d'Évreux, à l'O. par les départements du Calvados et de l'Orne, et au S. par le département de l'Orne et l'arrondissement d'Évreux.

Cet arrondissement se divise en six cantons, savoir :

Beaumesnil.....	17 communes,	7444 habitants.
Beaumont.....	22 —	12466 —
Bernay.....	18 —	15912 —
Brionne.....	23 —	13961 —
Brogie.....	22 —	9961 —
Thiberville.....	22 —	12745 —

Totaux..... 124 communes, 72489 habitants.

Surface territoriale : 109385 hectares.

Arrondissement très-riche au point de vue agricole, commercial et industriel.

Voies de communication nombreuses et en bon état, chemins de fer, cours d'eau.

#### CANTON DE BERNAY.

Ce canton est borné à l'E. par le canton de Beaumont-le-Roger, au S. par les cantons de Beaumesnil et de Broglie, à l'O. par le canton de Thiberville, au N. par les cantons de Thiberville et de Brionne.

La Charentonne le traverse du sud au nord-est et fait mouvoir, sur un parcours de 17 kilomètres, un grand nombre de filatures et de moulins. Cette rivière partage le canton en deux parties à peu près égales, dont l'une au sud, parsemée de bois et peu productive, appartient au pays d'Ouche; et dont l'autre, au nord, renferme les terres grasses et fertiles de la plaine du Lieuvin.

Grandes et petites industries, commerce florissant.

*Bernay.* — 7,510 habitants, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, 160 kilomètres de Paris, sur la Charentonne et le petit cours d'eau du Cosnier, au confluent de deux vallées, se dessine presque en forme de courbe, adossé dans sa partie nord-est centrale à une colline que l'on appelle les *Monts*, et d'où la vue plonge sur toute la Cité. Un fort joli boulevard parfaitement situé et qui longe le chemin de fer de Paris à Cherbourg, borde la ville au sud et sert de promenades publiques.

Bernay ou Bernai est un nom d'origine celtique. (*Bernacum* est devenu dans le nord Bernai et Bernac dans le midi.)

Vers l'an 1000, cette ville était déjà reconnue pour le chef-lieu du pays; parmi les communes qui en dépendaient se trouvaient Broglie et Beaumont. L'agriculture y était alors fort restreinte et n'employait que treize charrues et treize attelages de bœufs.

A cette époque, la duchesse Judith de Bretagne, femme de Richard II, fonda à Bernay une abbaye de bénédictins dans l'église de laquelle elle fut inhumée en 1017.

De cette époque datent le développement et l'extension du commerce et de l'industrie de Bernay, parfaitement placé d'ailleurs pour l'un et pour l'autre, attendu qu'il était traversé par la route qui relie le Lieuvin et le pays d'Ouche.

Bernay eut dès lors son marché et plusieurs foires annuelles importantes. Mais ses étoffes ne sont mentionnées qu'au XIII<sup>e</sup> siècle; on fait remonter l'établissement de la *Foire fleurie* jusqu'à Richard II, époux de Judith.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Bernay était une place fortifiée et, au XIII<sup>e</sup>, il devint le siège d'une vicomté.

Dans ce même siècle, il y fut tenu des assises solennelles de justice, au nom des ducs de Normandie et des rois de France.

Ce fut sans doute à la suite de ces assises que Louis IX fonda, vers l'an 1250, l'ancien Hôtel-Dieu de Bernay qui fut remplacé plus tard par un hôpital général.

Plusieurs guerres ont désolé cette ville. En 1418 elle tomba au pouvoir des Anglais; en 1421 les Français la prirent à leur tour, mais les Anglais s'en emparèrent encore une fois et la conservèrent jusqu'en 1449.

En 1563, elle fut emportée d'assaut par l'amiral de Coligny et livrée aux flammes; quelques années plus tard, elle fut encore dévastée par les troupes victorieuses du duc de Montpensier, qui avaient taillé en pièces, dans Bernay même, les paysans soulevés par les partisans du duc de Mayenne.

En 1628, on releva l'abbaye qui avait été détruite pendant les guerres de religion; ce monument contient aujourd'hui la sous-préfecture, la mairie, la bibliothèque, les tribunaux et la prison.

L'ancienne église abbatiale, style roman du XI<sup>e</sup> siècle, est devenue de son côté la halle aux grains.

Comme monuments remarquables, on trouve à Bernay : l'église Sainte-Croix, dont l'origine romane se trahit à l'intérieur, mais qui appartient, pour la plus grande partie, au XV<sup>e</sup> siècle. Indépendamment de plusieurs beaux vitraux du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles, cette église possède des vitraux de facture moderne très-remarquables. Sous la direction et les efforts intelligents de son curé actuel, M. l'abbé Pichot, elle s'est embellie dans toutes ses parties.

L'église de la Couture, renommée pour ses pèlerinages, est fort curieuse; on admire surtout les vastes proportions



et l'élégance de son architecture; c'est un beau modèle, altéré pourtant, du style gothique du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècles. Vitraux intéressants. Belles sculptures en albâtre.

Il y a eu dans Bernay cinq couvents, dont trois pour les hommes et deux pour les femmes.

Ces cinq établissements religieux finirent par posséder à eux seuls les deux tiers de la ville.

Cette ville renferme actuellement un collège communal, situé dans un ancien couvent d'annonciades; plusieurs établissements d'instruction primaire, laïques et congréganistes, de garçons et de filles; une bibliothèque composée de 4,200 volumes; une Société de secours mutuels; une Société alimentaire, un hospice de 126 lits; une section de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure; une compagnie de sapeurs-pompiers de 90 hommes; une musique-fanfare de 24 musiciens; des imprimeries, des lithographies, des librairies, un journal d'annonces légales et un télégraphe. On y trouve encore des filatures de coton et de laine, des blanchisseries de toiles, fils, cotons et rubans, des teintureries, des moulins à blé, des tanneries, des apprêteurs et fabricants de frocs, des fabricants de casquettes et un grand commerce de grains, laines, toiles et frocs, etc., etc.

La *Foire fleurie* dure huit jours.

Les marchés sont excellents; ils ont lieu le mardi et le samedi, ce dernier est très-important. Halle.

*Caorches*. — 233 habitants, céréales, tissage de toile, fabrique de rubans.

Caorches remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Pendant le moyen âge ce fut une seigneurie relevant de Montreuil et de Bernay.

Sur la ferme de Bulle, dépendant de cette commune, on trouve des vestiges d'enceinte fortifiée.

*Carsix*. — 483 habitants, école, céréales, lins, tissage de toiles.

Cette commune, qui date du XII<sup>e</sup> siècle, paraît avoir eu pour premier seigneur, au XVI<sup>e</sup> siècle, un Pierre du Fay. Elle possède deux châteaux, celui de la famille du Fay et celui de la Frémondrière.

L'église est très-ancienne; elle appartient au XI<sup>e</sup> siècle dans quelques-unes de ses parties.

*Corneville-la-Fouquetière*. — 150 habitants, céréales, etc.

**Courbépine.** — 808 habitants, écoles, céréales, lins, tissage de coton.

Le château de Courbépine a été construit en 1676 par Léonor de Massignon, évêque de Lisleux.

Église ancienne. Découverte de tuiles romaines.

**Fontaine-l'Abbé.** — 653 habitants, école, céréales, etc.

Constructions gallo-romaines sur la lisière de la forêt de Beaumont, et découverte de 4,000 médailles du Bas-Empire. Ancienne dépendance de l'abbaye de Bernay.

**Malouy.** — 240 habitants, école, céréales, lins, fabrication de rubans, tissage de toiles.

Seigneurie dépendant des bénédictins de Saint-Léger.

**Menneval.** — 852 habitants, écoles, céréales, lins, bois, filature de laine et de coton, moulins, briquetterie.

L'origine de Menneval remonterait, d'après quelques auteurs, au IV<sup>e</sup> siècle. Le château actuel appartient à M. le comte Dauger. Pierre tumulaire remarquable. Sur la côte de Menneval se trouvent plusieurs habitations élégantes dont l'une d'elles, indépendamment des richesses artistiques qu'elle renferme, contient une jolie salle à manger style François II. Cette salle est l'œuvre entière du propriétaire du château. M. Lotin de Laval, à qui la science doit la Lotinoplastie, l'une des inventions du siècle la plus précieuse pour la reproduction de toutes les richesses archéologiques.

**Plainville.** — 215 habitants, céréales, fabrication de rubans, tissage de toiles.

Le fief de Plainville fut donné, en 1223, à l'abbaye de Lyre. L'ancien château, situé près de la route, n'existe plus.

**Plasnes.** — 742 habitants, école, céréales, bois, lins, tissage.

Ancienne baronnie et haute justice.

**Saint-Aubin-le-Vertueux.** — 554 habitants, école, céréales, bois.

Sur le territoire de cette commune, il existait autrefois un château fortifié, du nom de Roquemont.

*Saint-Clair-d'Arcey.* — 484 habitants, école, céréales.

Médailles romaines à l'effigie de Gordien Pie, découvertes en 1830 près de quelques vieux chênes.

*Saint Léger-de-Rôtes.* — 507 habitants, école, céréales, bois.

Joli château avec un grand parc.

*Saint-Martin-du-Tilleul.* — 191 habitants, céréales, lins, fabrique de rubans, tissage de toiles.

Passage de la voie romaine de Brionne à Orbec.

Auguste Le Prevost, auquel on doit de précieux documents sur l'histoire du département et de la Normandie, avait son château dans cette commune.

*Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé.* — 325 habitants, céréales, bois, tissage de toiles, etc.

*Saint-Victor-de-Chrétienville.* — 373 habitants, école, céréales, lin, tissage de toiles.

*Serquigny.* — 1,384 habitants, écoles, salle d'asile, télégraphe et chemins de fer, céréales, prairies, lins, bois, manufactures.

Près de Serquigny, sur un coteau dominant la Charentonne et la Risle, on aperçoit un ancien camp fortifié appelé *fort de Saint-Marc*; on croit que c'était un camp Romain.

Près de Maubuisson, on a découvert les fondements d'une maison de plaisance qui recevait l'eau de la Risle au moyen d'un aqueduc. Fragments de marbres et de statues. Plusieurs châteaux. Église ancienne avec portail du XI<sup>e</sup> siècle.

*Valailles.* — 316 habitants, céréales, lin, tissage, etc.

#### CANTON DE BEAUMESNIL.

Ce canton a pour bornes au N. le canton de Bernay, au S. le canton de Rugles, à l'O. le canton de Broglie et à l'E. les cantons de Beaumont et de Conches.

Le territoire de ce canton, légèrement accidenté par des replis de terrains et par un vallon sec, qui le coupe par le milieu, du sud-ouest au nord-est, renferme peu de terres d'une grande fertilité; le sol est en général maigre, sableux et parsemé de petits bouquets de bois. L'industrie y est peu développée.

*Beaumesnil.* — 570 habitants, école de garçons et pensionnat de filles, télégraphe électrique, céréales, draperies et rouenneries.

Les seigneurs de Beaumesnil ont commencé à jouer un rôle dans les guerres du XI<sup>e</sup> siècle. La forteresse de cette époque, dont il reste à peine quelques vestiges, tomba au pouvoir des Anglais, en 1418, et fut reprise l'année suivante par les Français.

Ce beau domaine, qui dépendait originellement de Beaumont-le-Roger, a passé successivement dans la maison d'Har-court, avec le titre de baronnie, dans celle de Montmorency, au XVII<sup>e</sup> siècle, et enfin dans la maison de Maistre, à laquelle il appartient encore.

Le château actuel, construit en 1632, par Jacques Le Conte, seigneur de Nonant, marquis de Beaumesnil, est l'une des plus nobles résidences de l'arrondissement de Bernay.

L'église, de reconstruction récente, est due à la munificence de M. le duc de Montmorency-Laval.

*Ajou.* — 374 habitants, céréales, moulins.

C'est dans cette commune, près du Moulin-Chapelle, que la Risle disparaît sous terre.

*La Barre.* — 918 habitants, écoles, télégraphe, céréales, commerce de toile, marchés importants.

Près de la voie romaine, qui passe dans cette commune, se trouvait l'ancien château des seigneurs de La Barre, dont l'emplacement est facilement reconnaissable. L'un de ces seigneurs, Luc de La Barre, défendit courageusement Pont-Audemer contre Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

*Bosc-Renoult.* — 344 habitants, école, céréales, tissage, commerce de toiles.

Demi-fief relevant de La Barre.

*Epinay.* — 469 habitants, école, céréales, carrières de grès.

Tuiles romaines découvertes dans le vallon.

*Gisay.* — 574 habitants, céréales, prés.

Les seigneurs de Gisay devaient cinq jours de garde à la porte de Beaumont-le-Roger.

*Gouttières.* — 338 habitants, céréales, tuileries, communaux incultes.

*Granchain.* — 303 habitants, école, céréales, château avec parc.

*Jonquerets-de-Livet.* — 418 habitants, école, céréales, bois, tuileries.

*Landepereuse.* — 421 habitants, écoles, céréales.

*Le Noyer.* — 510 habitants, céréales, forêt.

Sur le territoire de cette commune, manoir en ruine de Châtel-la-Lune, ancienne dépendance de Beaumont, où fut fondé, en 1118, par Robert de Meulan, le prieuré de Saint-Étienne-de-Grammont.

*La Roussière.* — 400 habitants, école, céréales.

*Saint-Aubin-des-Hayes.* — 277 habitants, école, céréales.

*Sainte-Marguerite.* — 232 habitants, céréales.

*Saint-Pierre-du-Mesnil.* — 237 habitants, école, céréales.

*Thevray.* — 515 habitants, écoles, commerce de toiles.

Vieux château, entouré de fossés et dominé par une haute tour, élevée en 1489. Au XV<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Thevray appartenait à la famille de Meulan.

*Saint-Aubin-le-Guichard.* — 584 habitants, école, céréales, bois.

Ancien domaine dépendant des bénédictins de Saint-Léger, vestiges d'un camp près la ferme Saint-Léger.

## CANTON DE BEAUMONT-LE-ROGER.

Borné au N. par le canton de Brionne, au S. par le canton de Conches, à l'O. par les cantons de Beaumésnil et de Bernay, et à l'E. par les cantons du Neubourg et d'Évreux nord.

Ce canton, arrosé par la Risle et la Charentonne, est couvert en partie à l'ouest par la forêt de Beaumont, et renferme à l'est de bonnes terres faisant suite à la fertile plaine du Neubourg.

Industrie et agriculture florissantes.

*Beaumont-le-Roger.* — 2099 habitants, écoles, blanchisseries de toiles, verreries à carreaux et à bouteilles, tanneries, moulins à blé, briqueterie, eaux minérales, carrières.

Beaumont-le-Roger, dont l'illustration remonte à une haute antiquité, est aujourd'hui une jolie petite ville, sur la Risle, au pied du mont sur lequel s'élevait autrefois un château fort, et, au dessous, une abbaye de bénédictins, dont les ruines pittoresques s'aperçoivent du chemin de fer qui dessert cette localité (ligne de Paris à Cherbourg).

Le château dont nous venons de parler occupait une forte position sur un coteau qui domine la Risle; il fut construit en 1040 par Roger fils d'Onfroy, seigneur de Vieilles, auquel la seigneurie de Beaumont avait été cédée par l'abbaye de Bernay, qui la tenait de la duchesse Judith, femme de Richard II.

Dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle, les rois de France et d'Angleterre se disputèrent la possession de cette forteresse qui, ne fut définitivement acquise à la couronne de France, qu'en 1203, sous Philippe-Auguste.

Pendant la guerre de Cent ans, elle subit de nouveaux sièges et fut prise et reprise plusieurs fois par les Anglais. du Guesclin s'en rendit maître, en 1378, et le château fut démoli.

Sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, la ville, quoique fortifiée, tomba souvent au pouvoir des Anglais, qui en furent expulsés pour toujours, en 1449.

Beaumont-le-Roger a été siège de vicomté et de bailliage.

Donnée au XIV<sup>e</sup> siècle à Charles le Mauvais, réunie à la couronne un siècle plus tard, cette vicomté, dont les seigneurs avaient joué un si grand rôle pendant tout le moyen âge, fut cédée en échange de la principauté de Sedan au duc de Bouillon, qui obtint le comté d'Évreux par le même traité, en 1651.

L'église de Beaumont est du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle.

Des antiquités, médailles du III<sup>e</sup> siècle et inscriptions, ont été découvertes dans la forêt.

*Barc.* — 743 habitants, écoles, céréales, carrières.

Ce bourg était situé autrefois au milieu d'une forêt. La voie romaine d'Évreux à Brionne traverse les villages du Mesnil et de Rouge-Fosse.

*Barquet.* — 504 habitants, école, céréales, tissage de toiles.

Ancienne dépendance du comté d'Évreux. L'un des seigneurs de Barquet, Geoffroy, prit part à la croisade qui eut lieu à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

*Beaumontel.* -- 599 habitants, écoles, céréales, lins, prairies, blanchisseries de toiles, fabrication de tissus, moulins.

Le territoire de cette commune est remarquable par une grande variété de sites, de mouvements du sol et de cultures.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, il existait à Beaumontel une léproserie. L'église, surmontée d'un clocher élégant, appartient au XV<sup>e</sup> siècle.

*Berville.* — 244 habitants, céréales.

*Bray.* — 380 habitants, école de filles, céréales, colza, tissage et commerce de toiles.

*Combon.* — 813 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage de toiles.

Ferme du Menillot existant déjà au moyen âge.

*Ecardenville-la-Campagne.* — 611 habitants, école, céréales, lin, colza, betteraves, tissage de toiles, moulins à vent.

**Fontaine-la-Soret.** — 528 habitants, écoles, céréales, prairies, lin, bois.

Dans une dépendance de Fontaine-la-Soret, à la Rivière-Tibouville, existait jadis un château fort, appartenant à la famille de ce nom, dont l'un des membres, le baron de Thibouville, mort en 1730, se distingua comme poète.

Ce château fut pris par les Anglais, en 1417, et par les ligueurs, en 1590.

Antiquités romaines. Église du XI<sup>e</sup> siècle. Joli château sur la rive gauche de la Risle, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Goupillères.** — 1,031 habitants, écoles, céréales, lin, colza, tissage et commerce de toiles de coton, blanchisseries, carrières de pierres.

Passage de la voie romaine d'Évreux à Brionne, au hameau de Bouquelon. Vestiges de fortifications dans le bois du Parc.

**Groslay.** — 560 habitants, école, forêt, prairies, briqueterie, moulin.

C'est dans cette commune, à la Fontaine-Roger ou Enragée, que la Risle sort de terre après un cours souterrain de plusieurs kilomètres. Ruines d'un ancien château près du chemin de fer.

**La Houssaye.** — 201 habitants, bois, prés, moulins à eau sur la Risle.

**Launay.** — 310 habitants, prairies, filature de coton, tissage.

**Nassandres.** — Sur la Risle et la Charentonne, 758 habitants, école, magnifique filature établie par M. Sément père, sucrerie, prairies, moulins.

**Perriers.** — 306 habitants, céréales, tissage, commerce de toiles de coton.

Ancienne dépendance de la châtellenie de la Rivière-Tibouville.

**Plessis-Sainte-Opportune.** — 383 habitants, école laïque, école libre évangélique, céréales, colza, tissage de toiles.



Dans cette commune existait la seigneurie du Plessis-Mahiet, dépendant de l'abbaye du Bec-Hellouin. Voie romaine, enceinte retranchée de Tirou.

*Romilly-la-Puthenaye.* — 489 habitants, école, céréales, bois.

Fief de la vicomté de Conches. Le hameau de Bougy, en 1136, fut brûlé en entier avec les habitants, par le comte de Blois, qui était en guerre contre Tosny de Conches.

Joli château avec parc sur le territoire de la Puthenaye, propriété du député Dulong, tué en duel par le maréchal Bugeaud, alors général. (Voir *Biographies.*)

*Rouge-Perriers.* — 374 habitants, école, céréales, lin, colza, tissage de toiles.

Ancienne résidence de Dupont de l'Eure, député, ministre, et enfin membre du gouvernement provisoire, en 1848. (Voir *Biographies.*)

*Sainte-Opportune-du-Bosc-Guérard* — 250 habitants, céréales, bois, tissage, commerce de toiles de coton, communaux incultes.

Sur le territoire de cette commune se trouve le lieu dit, *du Champ-de-Bataille*, où s'est livré sans doute un combat. Château du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Thibouville* — 612 habitants, écoles, céréales, lin, colza, fabrication et commerce de tissus de coton.

*Tilleul-Dame-Agnès (le).* — 242 habitants, école, céréales.

*Tilleul-Othon (le).* — 429 habitants, école, céréales, lin, colza, commerce et tissage et commerce de toiles de coton.

Passage de la voie romaine d'Évreux à Brionne.

#### CANTON DE BRIONNE.

Borné au N. par les cantons de Bourgtheroulde, de Montfort et de Saint-Georges-du-Vivère, au S. par

les cantons de Beaumont-le-Roger et de Bernay, à l'O. par le canton de Thiberville, et à l'E. par les cantons du Neubourg et d'Amfreville-la-Campagne.

Ce canton, traversé par la Risle du sud au nord, est l'un des mieux favorisés sous le rapport des produits agricoles. Son territoire s'étend à l'ouest, au nord-est et au sud dans les fertiles plaines du Lieuvin, du Roumois et du Neubourg.

Grande activité industrielle, notamment à Brionne.

*Brionne.* — Sur la Risle, 4,032 habitants, écoles et pensionnat de filles, hôtel de ville, télégraphe, halles, fabriques de draps, tissage, etc.

Brionne, dit notre savant chroniqueur, Auguste Le Prevost « indique une origine celtique et provient visiblement de la réunion du gaulois *brio* ou *bria*, pont, avec quelques noms primitifs de la Risle ».

Brionne, comme on le voit, remonte à l'époque gauloise. Les Romains, en s'y établissant, construisirent quatre voies qui venaient y aboutir.

Après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Rollon posséda en propre Brionne, et y bâtit une forteresse.

Ce domaine, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, fut érigé en comté, en faveur de Godefroy, fils naturel de Richard I<sup>er</sup>, comte d'Évreux, puis il fut réuni au domaine ducal, où il demeura jusqu'en 1045, époque à laquelle Guillaume le Bâtard en fit don à Gui de Bourgogne. Ce seigneur s'étant révolté deux ans plus tard contre Guillaume, fut vaincu par lui au *Val des Dunes* et assiégé dans Brionne, qui ne se rendit que trois ans après.

Robert Courte Heuze, dont nous avons parlé dans la partie historique, échangea cette seigneurie contre Ivry, appartenant à Roger de Beaumont. Celui-ci la céda à son fils, le comte de Meulan, mais Robert Courte Heuze la lui enleva pour la donner à Robert de Meules. Ce Robert en fut chassé à son tour par le donateur qui détruisit le château. Le comte de Meulan, auquel Brionne avait fait retour, en 1090, rasa l'ancienne forteresse et en construisit une autre sur le coteau, en face de la rive droite de la Risle. Dans l'année 1124, elle fut assiégée et complètement ruinée, à l'exception du donjon, par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

Philippe-Auguste s'empara de ce donjon, en 1194, et l'un

de ses successeurs, Philippe le Bel, le donna avec ses dépendances à Jean d'Harcourt, maréchal de France, en récompense de ses services.

De 1286 à 1449, c'est-à-dire pendant toute la période des guerres anglaises, Brionne éprouva les plus grands désastres; il fut pris et repris, brûlé et pillé plusieurs fois.

A leur tour les protestants s'en rendirent maîtres, en 1562, et signalèrent leur passage dans cette ville en pillant les églises. Henri IV s'en empara en 1589, et, l'année suivante il y passa la nuit avec quelques troupes.

Brionne, qu'un incendie réduisit en cendres, en 1772, est aujourd'hui une jolie petite ville dont l'activité commerciale, les importantes fabriques de drap et les filatures ont développé la richesse.

Sur le territoire de la ville on a découvert des antiquités gauloises, telles que hachettes et médailles, ainsi que des poteries romaines et d'autres objets curieux. La colline *du Vigneron*, qui doit son nom aux vignes dont elle était anciennement couverte, porte les traces d'un camp romain. Quant à la forteresse féodale, il n'en reste plus que quelques pans de murs d'une épaisseur considérable.

Il y a eu à Brionne une léproserie, au XIII<sup>e</sup> siècle, et un prieuré de bénédictins.

**Aclou.** — 343 habitants, céréales, tissage, communaux.

Aclou était déjà connu au XII<sup>e</sup> siècle; on a découvert sur son territoire des armes et des monnaies du XVI<sup>e</sup> siècle. On croit qu'un combat a eu lieu dans cette commune entre les ligueurs et les gens du roi.

**Bec-Hellouin.** — 653 habitants, école, céréales, prairies, bois, blanchisseries, moulins à eau sur le ruisseau de Saint-Martin, dépôt d'étalons pour l'armée.

Malgré les limites étroites de notre travail, nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ici quelques lignes de l'éloge que fait Auguste Le Prevost, du Bec-Hellouin. « Le nom de ce lieu en latin, *Becus Herluini*, est bien l'un des noms les plus illustres dans les fastes de la science comme dans ceux de la religion; un de ceux dont peuvent s'enorgueillir, nous ne dirons pas seulement notre département ou notre province, mais la France, l'Europe occidentale tout entière. Nous ne saurions trop en effet le rappeler à

nos compatriotes : c'est dans cette chétive bourgade, aujourd'hui déserte et désolée, que le flambeau des lumières fut apporté d'Italie au XI<sup>e</sup> siècle, et c'est de là qu'il rayonna pendant plusieurs générations sur les contrées voisines. Cette enceinte, où ne retentit plus que la voix des soldats et le hennissement des chevaux, fut une pépinière inépuisable que la Providence sembla créer tout exprès pour régénérer l'Occident et peupler ses cathédrales et ses abbayes de saints et de doctes personnages, etc., etc. »

Cette abbaye, l'une des plus célèbres du monde, eut des commencements très-modestes ; en 1039, Hellouin ou Huerloin fonda sur la petite rivière du Bec un petit monastère, pauvre, obscur d'abord, mais dont la haute réputation de science s'étendit promptement dans toute l'Europe. L'enseignement de Lanfranc, de saint Anselme, vers la moitié du XI<sup>e</sup> siècle, fit briller le monastère du plus vif éclat. De nombreux disciples de tous rangs accoururent pour recevoir les leçons de ces doctes personnages, et bientôt le cloître, devenu trop étroit, fut transféré par Hellouin dans l'endroit où il existe de nos jours.

Du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, il sortit de ce foyer de lumières des archevêques, des savants, des prélats et un pape. Les libéralités des seigneurs et des bourgeois enrichirent l'abbaye, et un grand nombre de monastères s'établirent sous sa dépendance.

Mais, quoique toujours fort riche, sa réputation faiblit au XIV<sup>e</sup> siècle ; les malheurs de la guerre fondirent sur l'abbaye qui fut en partie brûlée avec le bourg par les Anglais, commandés par le duc de Clarence. Elle subit encore plusieurs assauts pendant le XV<sup>e</sup> siècle, et, lorsque les protestants la dévastèrent à leur tour, en 1563, elle était bien déchue de son ancienne splendeur.

Aujourd'hui, les ruines sont encore remarquablement belles ; il reste la magnifique tour de l'église construite au XV<sup>e</sup> siècle, une cour carrée entourée de porches où les moines prenaient leurs récréations, et une belle et vaste maison du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'un décret de la Convention a convertie en dépôt d'étalons pour l'armée.

La bibliothèque de l'abbaye était fort riche. Tous les ouvrages et les archives ont été enlevés pendant la Révolution.

Le tombeau de l'abbé fondateur, Hellouin, et quelques autres sépultures existent dans l'église du bourg qui date en partie du XIV<sup>e</sup> siècle.

Fontaines minérales.

**Berthouville.** — 700 habitants, école, céréales, lin, tissage.

Antiquités romaines découvertes en 1830, au hameau de Villeret, et consistant en instruments de sacrifices, en statues, etc., que l'on croit avoir appartenu à un temple de Mercure du nom de Caneton.

La voie romaine de Lisieux à Brionne passait dans cette commune.

**Boisney.** — 480 habitants, école, céréales, lin, etc.

La seigneurie de Boisney était une dépendance de la baronnie de Fontaine-la-Soret. L'église de la commune, qui appartient au style roman, est fort remarquable; on y trouve deux belles tombes provenant de l'abbaye du Bec, dont l'une représente Robert de Floques, bailli d'Évreux.

Dans le cimetière, il existe deux ifs extraordinaires, mesurant près de six mètres de diamètre.

**Bosrobot.** — 425 habitants, écoles, céréales, prairies, lin.

Bourg très-ancien. L'église était, au XI<sup>e</sup> siècle, une dépendance de l'abbaye du Bec.

**Brétigny.** — 266 habitants, école, céréales, bois, lin, tissage.

**Calleville.** — 598 habitants, écoles, céréales, bois, lin, tissage.

L'ancien manoir de Calleville appartenait aux seigneurs d'Harcourt.

**Franqueville.** — 246 habitants, école, céréales, lin, tissage.

Passage dans cette commune de la voie romaine de Brionne à Lisieux.

**Haye-de-Calleville.** — 386 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage.

**Harcourt.** — 966 habitants, écoles, hospice, céréales, bois, colza, lin et tissage.

La baronnie d'Harcourt date du XI<sup>e</sup> siècle; le premier

seigneur s'appela Turchetil et était allié aux ducs de Normandie.

Le château, qui est à peu près intact, et le donjon furent édifiés, le premier par le comte d'Harcourt, gouverneur de Guillaume le Bâtard, et l'autre par un seigneur de la même famille, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

De 1418 à 1590, ce château fut assiégé et pris plusieurs fois. Talbot, général anglais, s'y défendit contre Dunois, en 1449, et fut obligé de se rendre avec la garnison.

Les ligueurs s'en emparèrent en 1590.

Près de ce château se trouvait l'abbaye du Parc, fondée en 1255. On remarque dans l'hospice, qui date de 1695, une petite chapelle romane de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Le domaine d'Harcourt est aujourd'hui la propriété de la Société impériale et centrale d'agriculture.

**Hecmanville.** — 192 habitants, céréales, lins.

Passage dans cette commune de la voie romaine de Lisieux à Brionne.

**Livet-sur-Authou.** — 304 habitants, céréales, bois, lin, tissage, moulins à blé et à huile.

Enceinte retranchée du *Bois-Martel*.

**Malleville-sur-le-Bec.** — 394 habitants, école, céréales, lin, colza, tissage.

**Morsan.** — 279 habitants, céréales, lins.

Dépendance de l'abbaye du Bec, lieu de naissance du naturaliste Valmont de Bomare, mort en 1807.

**Neuville-du-Bosc.** — 669 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage de coton, bois.

Le village de Saint-Vaubourg était une baronnie.

**Neuville-sur-Authou.** — 361 habitants, école, céréales, lin, tissage, fabrique de rubans.

Voie romaine de Brionne à Corneilles.

**Notre-Dame-d'Épine.** — 205 habitants, école, céréales, lins, tissage.

**Saint-Cyr-de-Salerno.** — 482 habitants, école, céréales, bois, lins, tissage.

Dépendance de l'abbaye des Préaux.

*Saint-Eloi-de-Fourques.* — 499 habitants, écoles, céréales, lins, colza, tissage.

*Saint-Paul-de-Fourques.* — 310 habitants, céréales, colza, tissage.

*Saint-Pierre-de-Salerno.* — 410 habitants, céréales, lin, colza, tissage et filage, bois et communaux.

Baronnie dépendant de l'abbaye des Préaux.

*Saint-Victor-d'Epine.* — 761 habitants, école, céréales, fabrication de rubans, tissage.

Voie romaine de Brionne à Cormeilles, au village du Chemin-Chaussée.

#### CANTON DE BROGLIE.

Borné au N. par le canton de Bernay, au S. par le département de l'Orne, à l'O. par les départements de l'Orne, du Calvados et le canton de Thiberville, à l'E. par le canton de Beaumesnil.

Ce canton, très-accidenté au sud, comprend une vaste forêt, celle de Broglie, et plusieurs vallées, notamment celles de la Charentonne et de la Guiel, où se trouvent un grand nombre d'établissements industriels.

Au point de vue agricole, ce canton est l'un des moins riches de l'arrondissement, mais en revanche l'industrie y est très-développée.

*Broglie.* — 1,252 habitants, écoles, céréales, forêt, filatures, moulins, tanneries.

« Le nom ancien de Broglie est Chambrais. Cette commune, placée au point d'intersection de la voie romaine de Lisleux à Evreux, avec le grand chemin d'Alençon, remonte peut-être à la période romaine. » (Le Prevost.)

Broglie a appartenu, du XI<sup>e</sup> siècle à 1636, à la puissante famille de Ferrières, dont le château fort, construit au XII<sup>e</sup> siècle,

cle, tomba au pouvoir des Anglais, en 1418, et resta entre leurs mains jusqu'en 1449, époque à laquelle ils en furent délogés par Dunois. De leur côté, les protestants et les ligueurs s'en emparèrent, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et dévastèrent le bourg et l'église.

Le domaine de Chambrais, entra par acquisition dans l'illustre famille de Broglie, en 1716. La baronnie de Ferrières ayant été érigée en duché, en 1742, Chambrais reçut le nom de Broglie. Les constructions militaires de l'ancien château de Chambrais disparurent pour faire place à un château moderne, entouré d'un beau parc, d'où l'on domine le bassin de la Charentonne, l'une des vallées les plus riantes de toute la France.

L'église, assez remarquable sous différents rapports, paraît remonter au XI<sup>e</sup> siècle.

*Bosc-Morel* (le). — 209 habitants, forêt, bûcherons, ouvrages en bois.

*Capelles-les-Grands*. — 799 habitants, écoles, céréales, fabrication de rubans, tissage de frocs.

Ancienne dépendance des bénédictins de Saint-Sauveur d'Évreux.

*Chamblac* (le). — 401 habitants, céréales, tissage de toiles, carrières de grès.

*Chapelle-Gauthier* (la). — 579 habitants, école, céréales.

En 1589, les paysans, soulevés à l'instigation de Mayenne, se rassemblèrent au nombre de plusieurs mille dans le chef-lieu de cette commune, on les appela *les Gauthiers*.

*Ferrières-Saint-Hilaire*. — 444 habitants, école, céréales, prés, bois, forges, moulins.

Ferrières a été le berceau de l'illustre famille de ce nom, dont les membres prirent le titre de premiers barons fossiers de Normandie, eu égard à l'ancienneté et à l'importance de leurs forges, que la chronique fait remonter au temps de l'occupation romaine.

Le château de Ferrières, construit dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et abandonné après les guerres de Charles-le-Mauvais, avait des défenses formidables. Les fossés d'en-



ceinte qui subsistent encore, présentent un développement circulaire de 1,500 mètres. Au milieu du château se trouvait un puits qui communiquait avec la rivière au moyen d'une galerie souterraine.

Au-dessous du château, plaine dite du *Champ-de-Bataille*, où se livra un combat entre le baron de Ferrières et le comte de Montfort.

*Goulafrière* (la). — 474 habitants, école, céréales, fabrication de toiles et rubans

Ancien fief de haubert relevant de Beaumesnil.

*Grand-Camp*. — 470 habitants, école, céréales, bois, fabrication de rubans, tissage.

D'bris de tuiles antiques, vestiges de forges à bras, château moderne.

*Mélicourt*. — 152 habitants, céréales, moulins à blé.

*Mesnil-Rousset*. — 317 habitants, école, céréales, fabrication de clous.

*Montreuil-l'Argillé*. — 846 habitants, écoles, céréales, filatures, papeteries, tanneries, moulins à blé, four à chaux.

Montreuil, au XI<sup>e</sup> siècle, avait titre de comté. Cette place fut brûlée en 1138 par les partisans de Geoffroy, comte d'Anjou.

Siège de deux fiefs: ceux de Lusignol et d'Ectot. Montreuil avait en outre une sergenterie, désignée sous le nom de sergenterie de Montreuil et de Bernay.

Église de grison très-ancienne.

*Notre-Dame-du-Hamel*. — 620 habitants, écoles, céréales, fabrication de clous, moulins à blé, four à chaux.

Le hameau d'Échanfray, situé dans cette commune, possédait au XII<sup>e</sup> siècle une forteresse bâtie sur la rive droite de la Charentonne, qui a joué un certain rôle pendant les guerres féodales. Les troupes des seigneurs de Breteuil, de l'Aigle et de la Ferté, furent vaincues, en 1119, par Raoul le Roux, sous les murs du château, en voulant passer la rivière.

Cette place a subi différents sièges : elle fut prise en 1124, brûlée en 1138, par Geoffroy Plantagenet, qui la remit au comte de Mortagne.

Un seigneur de Pont-Échanfray, Joselyn, a pris une part glorieuse aux guerres de la Pouille et des croisades.

*Saint-Agnan-de-Cernières.* — 255 habitants, céréales.

*Saint-Aquilin-d'Augerons.* — 179 habitants, céréales.

*Saint-Aubin-du-Thennay.* — 784 habitants, écoles, céréales, bois, fabrication de rubans, tissage.

Vestiges d'enceinte retranchée.

*Saint-Denis-d'Augerons,* — 175 habitants, céréales, clouterie, papeterie, moulin.

*Saint-Jean-du-Thennay.* — 315 habitants, céréales, fabrication de rubans.

*Saint-Laurent-du-Tencement.* — 118 habitants, céréales, usines.

*Saint-Pierre-de-Cernières.* — 420 habitants, écoles, céréales, filature, fabrique, moulins à blé.

*Saint-Quentin-des-Iles.* — 279 habitants, école, céréales, filature, moulin.

*Trinité-de-Réville.* — 371 habitants, école, céréales, filature.

Vestiges d'un ancien château, et de forges

*Verneusses.* — 502 habitants, école, céréales, moulin à eau.

Les seigneurs de Breteuil, de l'Aigle et de la Ferté, ont détruit Verneusses, en 1119. Dolmen.

#### CANTON DE THIBERVILLE.

Borné au N. par les cantons de Cormeilles et de

Saint-Georges-du-Vièvre, au S. et à l'O. par le département du Calvados, et à l'E. par les cantons de Brionne, de Bernay et de Broglie.

Ce canton présente quelques terrains maigres, mais la plus grande partie de son territoire est fertile et riche en cultures de toutes sortes.

L'industrie y est florissante, notamment en ce qui concerne la fabrication des rubans de fil et de coton.

*Thiberville.* — 1,420 habitants, écoles et pensionnat, fabrication de toiles et de rubans, filatures, commerce actif.

Ancienne baronnie. Voie romaine de Brionne à Lisieux.

*Barville.* — 215 habitants, céréales, lin, fabrication de rubans.

*Bazoques.* — 331 habitants, école, céréales, lins.

Fertile commune du plateau du Lieuvin.

*Boissy-Lamberville.* — 572 habitants, école, céréales, lin, tissage.

*Bournainville.* — 380 habitants, école, céréales, lin, fabrication de rubans.

*Chapelle-Hareng.* — 339 habitants, céréales, lin, fabrication de rubans.

Une chapelle, fondée par la famille Hareng, paraît être l'origine de cette commune.

*Drucourt.* — 1,114 habitants, écoles, céréales, lin, fabrication importante de rubans.

Ancienne baronnie, comprenant les fiefs de Bosc-Henri et du Bosc-Drouet.

*Duranville.* — 271 habitants, école, céréales, lin, fabrication de rubans.

Au hameau de la Chaussée, voie romaine de Brionne à Lisieux. Le portail de l'église appartient au XI<sup>e</sup> siècle.

*Faverolles-les-Mares.* — 194 habitants, céréales, lin, fabrication de rubans.

*Favril* (le). — 490 habitants, école, céréales, lin.

*Folleville.* — 544 habitants, école, céréales, lin, fabrication de rubans, tissage.

*Fontaine-la-Louvet.* — 696 habitants, école, céréales, fabrication de rubans, moulin.

*Giverville.* — 552 habitants, école, céréales, lin, marché au lin, le dimanche.

Le fief de Giverville a relevé de la Chartreuse de Gaillon jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle les chartreux le vendirent au sieur de Giverville. Très-ancienne commune.

*Heudreville.* — 379 habitants, école, céréales, lin.

*Piencourt.* — 462 habitants, école, céréales, lin, fabrication de rubans.

Cette commune remonte à une haute antiquité.

*Places* (les). — 182 habitants, céréales, fabrication de rubans.

*Planquay* (le). — 438 habitants, céréales, lin, fabrication de rubans.

Le sol maigre de cette commune était autrefois couvert de flaques d'eau que l'on traversait sur des planches.

D'après M. Le Prevost, *planke*, dans la langue scandinave, a le sens de planche. De là sans doute l'origine de ce nom.

*Saint-Aubin-de-Scellon.* — 1,153 habitants, écoles, céréales, lin, bois, fabrication de rubans.

Charmante petite église de construction récente, décorée à l'intérieur avec beaucoup de luxe, trop peut-être.

*Saint-Germain-la-Campagne.* — 1,144 habitants, écoles, céréales, tissage, fabrication de rubans, chemin de fer.

Voie romaine de Lisieux à Condé-sur-Iton. Débris antiques. Laitier rappelant l'existence d'anciennes forges.

*Saint-Mards-de-Fresnes.* — 745 habitants, école, céréales, fabrication de rubans, de frocs, chemin de fer de Paris à Cherbourg.

Tumulus au milieu de la campagne.

*Saint-Vincent-du-Boulay.* — 702 habitants, écoles, céréales, lin, fabrication de rubans.

Vestiges de la voie romaine de Brionne à Orbec.

*Theil-Nolent.* — 422 habitants, céréales, lin, tissage de toiles.

#### ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX.

Cet arrondissement, au sud, forme environ le tiers du département. Il a pour bornes, au N. les arrondissements de Louviers et de Bernay, à l'E. le département de Seine-et-Oise et l'arrondissement des Andelys, à l'O. le département de l'Orne, et au S. le département d'Eure-et-Loir.

Il se divise en onze cantons, savoir :

Breteuil.....	14 communes,	10,544 habitants.	
Conches.....	26 —	10,943	—
Damville.....	22 —	6,101	—
Évreux (nord).....	25 —	10,132	—
Évreux (sud),.....	21 —	14,719	—
Nonancourt.....	15 —	8,806	—
Pacy-sur-Eure.....	23 —	8 346	—
Rugles....	19 —	9,802	—
Saint-André.....	31 —	13,733	—
Vernéuil.....	14 —	10,906	—
Vernon.....	14 —	12,026	—

Totaux..... 224 communes, 116,058 habitants.

Surface territoriale : 210,986 hectares.

Agriculture florissante. Grandes et petites industries. Commerce actif. Voies de communication nombreuses, chemins de fer, cours d'eau, fleuve.

## CANTONS D'ÉVREUX (NORD) ET D'ÉVREUX (SUD).

Évreux est le chef-lieu de deux cantons, borné au N. par les cantons du Neubourg, de Louviers et de Gaillon; au S. par les cantons de Damville et de Saint-André; à l'O. par les cantons de Beaumont et de Conches, et à l'E. par les cantons de Vernon et de Pacy.

La ville est divisée en deux sections correspondantes.

Le territoire de ces deux cantons, coupé par plusieurs vallons secs qui rejoignent presque tous la vallée principale de l'Iton, est assez inégal et montueux. On y remarque beaucoup de bois couvrant les collines, et, au sud-ouest, la forêt d'Évreux qui fait suite à celle de Conches.

## CANTON D'ÉVREUX (NORD).

*Évreux.* — 10,950 habitants.

« Cette ville, la plus importante et la plus centrale du département de l'Eure, est aussi la plus ancienne de cette contrée. Chef-lieu de préfecture depuis la dislocation de l'organisation provinciale, ses titres de noblesse remontent jusqu'aux époques les plus lointaines de l'histoire. Avant la naissance de Jésus-Christ, au temps de la conquête romaine, elle était la capitale d'une peuplade indépendante, les *Aulerques Éburoviques*, dont le nom se lit sur les monnaies gauloises d'une haute antiquité: César raconte sa résistance. A l'époque romaine, c'est un centre vers lequel convergent les grands chemins construits par le peuple conquérant. Lorsque l'Empire est envahi par les barbares, on entoure cette cité de murailles dont il reste encore de curieux vestiges, et dont les fondations sont formées de débris d'édifices antérieurs, de fragments de colonnes et d'entablements, arrachés sans doute à des temples, dans un moment de danger pressant. La cité d'Évreux fixa bientôt l'attention des premiers propagateurs du Christianisme; vers le 7<sup>e</sup> siècle, saint Taurin y apporte le flambeau de la lumière

nouvelle et devient le fondateur d'un évêché qui subsiste depuis bientôt quinze siècles. Sous les rois Mérovingiens, Évreux donne son nom à la contrée circonvoisine, le *pagus Ebroicensis*, ou pays d'Évrechin.

Plus tard, quand le système féodal éparpilla la souveraineté sur tous les points du territoire, Évreux, déjà centre d'un diocèse, devint le chef-lieu du gouvernement des comtes, dont les diverses dynasties ont joué un rôle remarquable au moyen âge. Puis, lorsque la féodalité vieillissante fit place aux agrandissements du pouvoir royal, Évreux ne resta pas dans l'oubli. Cette ville fut le siège de l'un des sept grands bailliages de Normandie, juridiction à côté de laquelle on plaça, à une époque plus rapprochée, un présidial et une élection.

Saccagée par les Normands, en 892, ruinée par Lothaire, roi de France, en 962, la ville d'Évreux eut, comme toutes les villes, pendant le moyen âge, de nombreux sièges à soutenir (1).

Ligueurs en 1585, les bourgeois prirent le parti de la Fronde, en 1649, et soutinrent un dernier siège qui traîna en longueur pendant un an. Enfin, en 1793, Buzot et quelques-uns des girondins proscrits par la Convention, organisèrent une tentative de résistance, où les habitants de cette cité se montrèrent moins valeureux que leurs aïeux des temps féodaux. Buzot, abandonné, se suicida dans un champ (près Bordeaux) et la Convention fit raser sa maison. (*Normandie illustrée.*)

Évreux, agréablement situé dans la belle vallée de l'Iton, avait, avant la Révolution, 8 paroisses, sans compter celles de Saint-Germain de Navarre et les chapelles annexes de Saint-Michel et de la Madeleine. Il avait une abbaye d'hommes et une de femmes; des dominicains, dont le couvent était fort monumental; des cordeliers, des capucins, des ursulines, et d'autres établissements monastiques. L'église de l'Hôtel-Dieu, située près de la halle, était remarquable par son portail et sa belle tour. La plupart de ces monuments ont disparu dans les vingt-cinq premières années de ce siècle.

La ville d'Évreux renferme encore aujourd'hui des monuments dignes du plus haut intérêt, parmi lesquels nous signalons : 1° L'église cathédrale, l'un des chefs-d'œuvres de l'architecture religieuse. Commencée en 1030, achevée

(1) Voir le détail de ces guerres dans la partie historique.

en 1076, brûlée en 1119, elle fut reconstruite par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Plus tard, ayant encore eu à souffrir des guerres qui désolaient la contrée, des travaux de restauration et de réédification furent entrepris dans le chœur et dans quelques autres parties de son enceinte, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le cardinal La Balue, évêque d'Évreux, restaura, de son côté, ce monument. C'est à lui que l'on doit la tour centrale ou Lanterne, la sacristie, la chapelle de la Vierge et le transept méridional.

Après lui, de 1475 à 1520, les travaux se continuèrent activement; on fit les bas côtés de la nef et du chœur, ainsi que le magnifique portail du nord, dont les fines sculptures, conçues et exécutées avec un art infini, sont l'un des chefs-d'œuvre du style flamboyant.

La tour du midi fut édifiée en 1550; celle de l'ouest, commencée, dix ans plus tard, ne put être terminée qu'en 1636.

A une époque plus rapprochée de nous, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et en 1825, on a restauré de nouveau ce superbe échantillon du style architectural de dix siècles, mais sa conservation, exige plus impérieusement que jamais une restauration à fond, dont la dépense peut être évaluée à un million. Cette cathédrale a 108 mètres de longueur et sa tour la plus élevée compte 81 mètres d'élévation.

Rosaces et vitraux historiques, d'une grande beauté.

2<sup>o</sup> Le palais épiscopal dont la reconstruction date de 1481.

3<sup>o</sup> Les restes de l'abbaye de Saint-Taurin, l'une des plus célèbres de la Normandie.

On croit qu'elle fut fondée au VII<sup>e</sup> siècle; Richard II la fit rebâti en 1206. L'église, édifiée au XII<sup>e</sup> siècle et reconstruite en partie au XVI<sup>e</sup>, renferme une chasse de saint Taurin, d'un travail très-précieux, qui date de 1255.

4<sup>o</sup> La tour de l'Horloge, construction élégante et hardie de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

5<sup>o</sup> Les vestiges d'une enceinte du V<sup>e</sup> siècle.

6<sup>o</sup> Les restes de l'ancien château fort d'Évreux, bâti vers le X<sup>e</sup> siècle, démoli et reconstruit plusieurs fois jusqu'en 1652, époque à laquelle on le remplaça par l'hôtel de ville actuel qui devint l'une des résidences des ducs de Bouillon. Le donjon de ce château, dont les fortifications étaient considérables, se trouvait situé sur l'emplacement de la tour de l'Horloge.

Près d'Évreux, à Saint-Germain de Navarre, au milieu de la prairie baignée par les eaux limpides de l'Iton, s'élevait jadis un magnifique château dont rien ne saurait aujourd'hui rendre l'attrait et la poésie.



Bâti, en 1330, par Jeanne de Navarre, reconstruit en 1686 par le duc de Bouillon, sur le modèle de Marly et d'après les plans du célèbre architecte Mansard, ce château se composait d'un bâtiment de forme carrée et symétrique, entouré d'une belle terrasse de deux mètres d'élévation. Quatre entrées y donnaient accès. L'intérieur était d'une richesse princière; on pénétrait d'abord dans les vestibules pavés en marbre et soutenus par des colonnes, et, de là, dans un vaste salon, décoré avec le plus grand luxe, où la vue se reposait délicieusement sur des bustes antiques et d'autres objets d'art.

A l'extérieur, des jardins dessinés par Le Nôtre, se prolongeaient mystérieusement à travers les grands arbres qui répandaient l'ombre et la fraîcheur sur le dédale des avenues, tandis que les eaux de l'Itton, se jouant au milieu des massifs, formaient çà et là de petits lacs et des cascades, dont les eaux murmurantes tombaient en perles fines sur le sable des grottes.

Cette splendide demeure, à laquelle tant de souvenirs gracieux restent attachés, qui servit d'asile, en 1810, à l'impératrice Joséphine, a péri sous le souffle fiévreux de la spéculation. Aujourd'hui, à la place du château, démoli en 1836, on aperçoit une humble colonne commémorative, s'élevant à peine au-dessus de la prairie, qui recouvre d'une vaste nappe de verdure tout ce que le génie des hommes avait édifié sur ce sol illustré par six siècles de grandeur et de faste royal.

On remarque encore à Évreux, l'hôtel de la préfecture, occupant une situation charmante au milieu d'un jardin spacieux et gazonné, planté de massifs et de beaux arbres; l'hôtel de ville, ancienne résidence des ducs de Bouillon; la cour d'assises et la prison; les anciennes abbayes transformées en casernes d'infanterie et de cavalerie; la chapelle antique des frères de Charité; quelques maisons en bois devenues très-rares; deux ou trois jolies rues; le boulevard Saint-Jean; de belles avenues d'ormes longées par deux bras de l'Itton, dont l'un d'eux est connu sous le nom de canal de la reine Jeanne; et enfin le Jardin des plantes, l'une des promenades les plus agréables et les mieux fréquentées de la ville.

Évreux renferme, comme institutions publiques ou privées: un lycée florissant, une école normale, deux séminaires, une école professionnelle richement installée, neuf écoles publiques gratuites de garçons et de filles, une école

et trois pensionnats libres de filles, deux salles d'asile, une Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres, une bibliothèque publique et une bibliothèque religieuse, une compagnie de sapeurs-pompiers, une musique municipale, un orphéon, un musée d'antiquités, des collections d'histoire naturelle et de géologie, des imprimeries et lithographies, trois journaux politiques, des libraires, des établissements de bienfaisance, une Société de secours mutuels, etc., etc.

Au point de vue commercial et industriel, cette ville occupe un rang distingué. On y trouve des fabriques de coutils, renommées par la qualité et la beauté de leurs produits, des fabriques de bas et de bonnets, des teintureries, des tanneries, des blanchisseries, de grandes usines pour le laminage du cuivre, pour la fabrication des dés à coudre, pour le moulage de la fonte et le coulage des boulets de canon, une distillerie, une papeterie, des scieries mécaniques, des moulins à blé, des chamoiseries et taillanderies, etc., etc.

Les principales foires, comme celles du 11 août et du 6 décembre, sont généralement bonnes.

Forts marchés le mardi et le samedi. Halle.

NOTA. — Évreux occupant une position éminemment favorable à l'industrie, tout peut et doit faire espérer un avenir brillant à cette ville, si elle sait user de ses avantages et entrer franchement dans la voie qui est ouverte devant elle.

*Aviron.* — 181 habitants, céréales.

Dans cette commune se trouve le joli château de Garambouville, construit au XVI<sup>e</sup> siècle par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen et oncle d'Henri IV. C'est dans cette résidence que ce prélat fut proclamé roi par les ligueurs, en 1589, sous le nom de Charles X.

Après avoir appartenu à différents propriétaires, notamment à M. Maillet, banquier à Évreux, ce château est devenu la possession de l'évêché.

*Bacquepuis.* — 175 habitants, céréales, lin, tissage.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le fief de Bacquepuis a appartenu aux seigneurs d'Amfreville-sur-Iton.

*Bernienville*, — 218 habitants, céréales, lin, tissage de coutil, etc.

Bernienville a été un fief de l'évêque d'Évreux. Près de l'église, vestiges d'une enceinte retranchée.

*Boulay-Morin*. — 214 habitants, école libre, céréales, briqueterie.

L'église a été reconstruite et dédiée en 1516. Château avec parc.

*Brosville*. — 412 habitants, école, céréales, bois, prairies, filature, moulins à eau.

Cette petite commune, située dans la vallée de l'Iton, a possédé une maison de templiers au XIII<sup>e</sup> siècle. Plus tard, ce domaine, érigé en baronnie, passa aux évêques d'Évreux. Les matériaux du manoir ont servi, en 1669, à bâtir la chapelle du grand séminaire d'Évreux dont on a fait de notre temps, le siège de la cour d'assises.

*Chapelle-du-Bois-des-Faulx* (la). — 174 habitants, école, céréales, bois, briqueterie, château.

Ancien fief de haubert de la baronnie d'Acquigny. Une tradition rapporte que les saints martyrs Maux et Vénérand, furent poursuivis sur le territoire de cette commune.

*Dardex*. — 61 habitants, céréales.

*Emalleville*. — 162 habitants, céréales, colza, lin.

*Gauville-la-Campagne*. — 180 habitants, école, céréales, communaux.

*Graveron-Semerville*. — 204 habitants, école, céréales, bois, château de la famille Ferray.

Ancien fief de plein haubert, relevant de la vicomté de Beaumont-le-Roger. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Laurent Bigot de la Turgère, descendant des anciens vicomtes de Verneuil, acquit la terre de Graveron qui fut érigée en baronnie par lettres patentes de 1687. Un siècle plus tard, cette baronnie passa, par acte du 13 avril 1788, dans la famille de messire Pierre Ferray, écuyer, représentée alors par sa veuve, noble dame, Henriette Lefébure et son fils, messire Jean-Baptiste-Antoine Ferray, écuyer, négociant au Havre.

« C'est au château de Graveron, que le comte de Salvandy (1), entré par alliance dans la famille Ferray, passa les dernières années de sa vie. Il y est mort le 15 décembre 1856, et à ses obsèques, son oraison funèbre a été prononcée dans l'humble église du village, par monseigneur de Bonnechose, alors évêque d'Évreux. »

*Gravigny.* — 676 habitants, écoles, céréales, filatures de laine, moulin à foulon, moulins à blé, briquetterie.

Dépendance des chartreux de Gaillon.

*Irreville.* — 198 habitants, école, céréales, communaux incultes.

*Mesnil-Fuquet* (le). — 94 habitants, céréales, communaux incultes.

*Normanville.* — 285 habitants, école, céréales, prairies, filature, moulin.

Ancienne baronnie érigée en marquisat par Louis XIV.

*Parville.* — 149 habitants, céréales, communaux, bois.

Voie antique d'Évreux à Brionne.

*Quittebeuf.* — 519 habitants, école, céréales, lin, colza.

La seigneurie de Quittebeuf a appartenu à Robert, comte de Meulan, au XIII<sup>e</sup> siècle.

*Reuilly.* — 286 habitants, école, céréales, bois, profond ravin.

*Sacquenville.* — 425 habitants, école, céréales, bois, communaux.

Près de l'église, ancien château fort, aujourd'hui détruit. Pierre de Sacquenville, officier et conseiller du roi Charles le Mauvais, fut pris par du Guesclin à la bataille de Cocherel et décapité à Rouen.

(1) Voir la partie biographique.

*Sainte-Colombe-la-Campagne.* — 532 habitants, écoles, céréales, colza, moulins à vent.

L'ancienne commanderie de Saint-Étienne de Renneville, de l'ordre du Temple, fut fondée au XII<sup>e</sup> siècle au village de la Commanderie.

*Saint-Germain-des-Angles.* — 103 habitants, céréales, moulin à blé, briqueterie, filature.

Sur le territoire de cette commune, on aperçoit les ruines d'un ancien château.

*Saint-Martin-la-Campagne.* — 71 habitants, céréales, communaux.

*Tilleul-Lambert (le).* — 237 habitants, céréales, moulin à vent, communaux.

*Tournedos-Bois-Hubert.* — 237 habitants, école, céréales, moulin à vent.

*Tourneville.* — 193 habitants, céréales, bois, moulin à eau, communaux.

Redoutes, retranchements et vestiges de camp, rappelant, selon la tradition, les nombreux combats qui auraient eu lieu sur le territoire de cette commune, entre les Anglais et les Français.

#### CANTON D'ÉVREUX (SUD).

*Angerville.* — 153 habitants, céréales, colza, bois.

Domaine appartenant, de temps immémorial, au chapitre de la cathédrale d'Évreux. Les huit premiers chanoines de ce chapitre portaient le titre de barons d'Angerville.

*Arnières.* — 544 habitants, céréales, prairies, forêt, moulins à eau.

La terre d'Arnières était une dépendance des bénédictines de Saint-Sauveur d'Évreux. Près de la forêt se trouve l'ancienne carrière de Bapaume, d'où furent extraites les pierres qui ont servi à construire les principaux monuments d'Évreux.

*Aulnay.* — 229 habitants, céréales, prairies, moulin à eau, bois.

Aulnay ou Aunai est un nom très-commun. Il existe en France dix-neuf Aulnai ou Aunai. Le nom latin est *Alnetum*, *Alnidum*.

*Baux-Sainte-Croix.* — 409 habitants, école céréales, forêt d'Évreux.

Dans une mare située sur la lisière de la forêt et près de laquelle se trouve les fondations d'une villa, on a trouvé des statuettes romaines et quelques armes.

Dolmen et voie romaine.

*Caugé.* — 332 habitants, école, céréales, colza, bois.

Passage, au hameau de Branville, de la voie romaine d'Évreux à Brionne. La terre de Caugé appartenait, au moyen âge, aux abbayes de Saint-Taurin de la Noë et de Saint-Sauveur. L'ancien manoir appartient au docteur Buisson.

*Claville.* — 579 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage, moulin à vent.

Voie romaine d'Évreux à Brionne. En 1789, le domaine de Claville appartenait à plusieurs abbayes. Jolie église.

*Fauville.* — 118 habitants, céréales.

*Fontaine-sous-Jouy.* — 531 habitants, école, céréales, petit vignoble, prairies, bois, moulin à eau.

*Gauciel.* — 218 habitants, céréales.

Ancienne dépendance de l'abbaye de Jumièges.

*Guichainville.* — 462 habitants, école, céréales, bois.

Vestiges de la voie romaine et de l'aqueduc romain du Vieil-Évreux.

Guichainville a été un plein fief de haubert. Jolis châteaux modernes.

*Huest.* — 197 habitants, école, céréales, bois, communaux.

*Jouy-sur-Eure.* — 466 habitants, école, céréales, petit vignoble, prairies.

Ancienne baronnie dépendant de l'abbaye de Jumièges. Objets en bronze découverts dans la vallée.

*Miserey.* — 343 habitants, école, céréales, carrière. Jolis châteaux avec parcs.

*Plessis-Grohan.* — 394 habitants, école, céréales, culture variée, bois.

L'église de cette commune est fort jolie et très-ancienne; on y remarque des sculptures en bois représentant la passion de Jésus-Christ, qui ont un grand mérite artistique. Elles ont été découvertes, parmi de vieux débris, par M. le curé actuel, qui les a fait restaurer avec beaucoup de soin et d'intelligence.

*Saint-Luc.* — 115 habitants, céréales.

*Saint-Sébastien-de-Morsent.* — 240 habitants, école, céréales, bois, tuilerie et briqueterie.

Un pèlerinage, établi au XV<sup>e</sup> siècle, à la suite d'une peste qui désolait le pays, attire chaque année à Saint-Sébastien un grand nombre de personnes. Les assemblées qui ont lieu à la même époque sont très-suivies.

*Saint-Vigor.* — 154 habitants, céréales, bois, petit vignoble, filature, moulin.

*Sassey.* — 112 habitants, céréales, communaux.

*Trinité (la).* — 73 habitants, céréales.

*Ventes (les).* — 548 habitants, école, céréales, forêt, briqueterie.

On trouve dans cette commune, entourée de toutes parts par la forêt d'Évreux, deux dolmens ou pierres druidiques, dont l'une est remarquable par ses dimensions. On l'appelle, dans le pays, la *Pierre courcée*. Au détour de la route d'Évreux à Breteuil, sur une petite éminence, on voit la chapelle de Notre-Dame-du-Gault, fondée par des ermites, au XII<sup>e</sup> siècle. Au hameau de Trigale, passage de la voie romaine de Condé-sur-Iton à Évreux.

*Vieil-Évreux.* — 307 habitants, école, céréales, château de l'amiral de La Roncière Le Nourry.

Dans ces derniers temps, quelques antiquaires avaient placé la capitale des Éburoviques au Vieil-Évreux. Mais cette opinion, quelque vraisemblable qu'elle ait pu paraître, eu égard à l'importance des ruines antiques qui couvrent le sol de ce village, a été détruite par M. Bonnin, dont les savantes explorations ont prouvé que le nom de *Médiolanum Aulercorum* devait être exclusivement reporté à Évreux.

Ce point d'histoire éclairci, on se demande à quoi peut se rattacher les magnifiques antiquités du Vieil-Évreux. Était-ce une ville romaine? ou une riche et immense villa? Cette dernière hypothèse a paru jusqu'ici la plus probable.

Quoi qu'il en soit, le Vieil-Évreux, s'il ne peut revendiquer aujourd'hui un titre de capitale, conserve toujours son antique illustration. De belles ruines, disséminées sur une vaste étendue, embrassant même une portion du territoire de Cracouville, annoncent son ancienne splendeur et un établissement gallo-romain d'une importance considérable.

Les fouilles qui ont été faites par M. Bonnin, il y a environ trente ans, ont mis à découvert des thermes et un palais, un beau théâtre, un temple, des débris de poteries, des monnaies, des bas-reliefs, des figurines en bronze, des inscriptions, un cimetière contenant des sarcophages, etc. (1).

Un aqueduc, conservé dans quelques-unes de ses parties, amenait les eaux de l'Iton au milieu de cette plaine et alimentait les bains et la villa. Cet aqueduc a été désigné lui-même, au temps de sa construction, sous le nom d'Iton.

Sur l'emplacement du palais, on édifia, au moyen âge, un manoir fortifié.

#### CANTON DE BRETEUIL.

Borné au N. par le canton de Conches, au S. par le canton de Verneuil, à l'O. par le canton de Rugles, à l'E. par le canton de Damville.

La surface de ce canton, coupé par plusieurs petits cours d'eau dont le plus important est l'Iton, comprend une vaste forêt à l'ouest de près de 1,000 hec-

(1) Voir l'*Atlas des Antiquités du Vieil-Évreux*, publié par M. Bonnin. — Cet Atlas se trouve à la Bibliothèque d'Évreux.



tares, et des terres généralement sableuses et peu fertiles.

La principale industrie est celle du fer, qui occupe un grand nombre d'ouvriers, soit pour la fabrication de cette matière soit pour sa mise en œuvre. Plusieurs communes rurales possèdent des quincailleries importantes.

*Breteuil.* — 2,162 habitants, écoles et pensionnat de filles, hôtel de ville, télégraphe, hospice, hauts fourneaux, fonderie et moulage de fonte, tréfilerie, clouterie, moulins à blé, tuilerie, étang, céréales, forêt, commerce actif de quincaillerie, foires, marchés, halle, etc.

Breteuil a été mêlé à toutes les guerres du moyen âge. Ses titres historiques datent du XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, voulant assurer sa frontière du côté de la France, y construisit une forteresse, dans laquelle les eaux de l'Iton furent amenées par un canal de dérivation partant de Bourth.

Le premier seigneur de Breteuil dont il soit fait mention fut le sénéchal des ducs de Normandie, Guillaume, fils d'Osberne. Ce seigneur se distingua brillamment à la conquête de l'Angleterre, et reçut en récompense de ses services, le comté de Herefort, ainsi que l'île de Wight. De retour en France, il se signala par une grande piété et fonda l'abbaye de Lyre et celle de Cormeilles.

Guillaume de Breteuil hérita, vers 1081, de tous les domaines français de son père, et mourut, après une vie troublée par des guerres incessantes, à l'abbaye du Bec, le 12 janvier 1103; il fut inhumé dans l'église de Lyre.

Eustache, fils naturel de Guillaume, lui succéda au XII<sup>e</sup> siècle, grâce à l'appui que lui prêta Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, dont il avait épousé une fille naturelle, appelée Julienne. Mais il ne tarda pas à se révolter contre son beau-père, qui le déposséda et donna sa baronnie à Raoul de Gaël, petit-fils de Guillaume, fils d'Osberne, dont nous avons déjà parlé. Ce seigneur défendit Breteuil contre les Français ayant à leur tête Louis le Gros, et céda plus tard son domaine à son gendre, Robert II, comte de Leicester, qui prit une part active à toutes les guerres du règne d'Étienne,

roi d'Angleterre et duc de Normandie. Le fils de ce roi, Eustache, se révolta contre son père et livra la ville de Breteuil aux flammes. L'année suivante, 1138, Roger de Tosny lui fit subir le même sort; l'église fut en partie détruite.

En 1152, Robert, ayant pris l'habit religieux en Angleterre, Robert III, *aux blanches mains*, son fils, fut reconnu comme seigneur de Breteuil et de Leicester, par Henri II. Ce comte assista, en 1189, au sacre de Richard Cœur de Lion, et s'embarqua quelques jours après pour la terre sainte; il mourut dans la traversée, et son fils, Robert IV, hérita de ses domaines. Comme son père, il se croisa et se montra l'un des plus dévoués compagnons de Richard. De retour en France, en 1193, il défendit Rouen avec vigueur, résista aux entreprises de Philippe-Auguste, fut fait prisonnier, et se vit contraint de céder Pacy pour sa rançon. Il mourut sans laisser d'héritier direct, et l'époque de sa mort ayant coïncidé avec la conquête de la Normandie, Philippe put réunir la baronnie de Breteuil et de Pacy au domaine royal.

En 1352, Breteuil fut donné avec Évreux et Beaumont, à Charles le Mauvais. La place fut assiégée plusieurs fois pendant les guerres de Cent ans : d'abord par Jean le Bon, à deux reprises, puis par le captal de Buch, qui l'occupa en 1372, ensuite par du Guesclin, qui fit démanteler le château, et enfin par 5,000 ligueurs d'Évreux qui échouèrent dans leur entreprise (1590).

Plusieurs rois, à partir de Philippe-Auguste, ont séjourné au château de Breteuil.

La mouvance de cette baronnie a été l'une des plus considérables de la Normandie; elle comprenait, en 1172, quatre-vingt-un fiefs de chevaliers.

Ce domaine a eu titre de baronnie et de vicomté. Les bourgeois de la ville possédèrent, dès 1119, différents droits et franchises communales, qui furent augmentés par Philippe-Auguste et ses successeurs.

Breteuil appartint, en 1492, à Antoine de Lattre, seigneur de Grassard, au sieur de Maison, président de la cour des aides de Paris, en 1645, et fut compris, en 1651, avec le comté d'Évreux, dans la cession faite au duc de Bouillon.

Il reste encore quelques ruines des fortifications de l'ancien château. L'église, bâtie en grison, vers le XI<sup>e</sup> siècle, n'a rien de remarquable.

Aujourd'hui Breteuil est une jolie petite ville commerçante et animée. On y remarque un hôtel de ville

élégant, dont la principale façade donne sur une grande place, ornée d'un délicieux square et encadrée de toutes parts par des magasins, des cafés et d'autres établissements publics et particuliers.

*Baux-de-Breteuil.* — 1,296 habitants, écoles, céréales, clouterie, sabots, quincaillerie, etc.

Cette commune, située au milieu de la forêt de Breteuil, fut érigée en baronnie au profit des évêques d'Évreux par la reine Blanche, mère de Saint-Louis.

La chapelle de Sainte-Suzanne, qui reste seule aujourd'hui d'un prieuré fondé en 1139, est un lieu de pèlerinage renommé.

*Bémécourt.* — 619 habitants, école, céréales, forêt, sellerie, quincaillerie, tuilerie, château.

Ancien fief mouvant de la baronnie de Breteuil.

*Chesne (le).* — 571 habitants, école, céréales, forêt.

Vestiges d'un retranchement au village de Poligny. Sous Philippe-Auguste, le Chesne appartient à un Philippe de Minières.

*Cintray.* — 512 habitants, école, céréales, prairies, quincaillerie, sellerie et ferronnerie.

Château fort au XII<sup>e</sup> siècle. Découverte dans la commune de tuiles et de monnaies romaines. (M. Pouchet, l'instituteur, possède une très-jolie collection de ces monnaies.)

*Condé-sur-Iton.* — 892 habitants, école, céréales, bois, prairies, minerai de fer, usines, moulins à eau, fabrication de boucles, tuilerie, foire.

Aussitôt après la conquête, les Romains formèrent à Condé des établissements pour la fabrication du fer. Aussi trouve-t-on encore aujourd'hui, dans le pays, d'énormes amas de laitier, connus sous le nom de *camp*, ou de *montagnes du camp*, qui recèlent une multitude de débris, d'armures, de monnaies, de médailles, etc., etc., ayant tous une origine romaine. Six voies y aboutissaient, venant de Paris, Évreux, Lisieux, le Mans, Jublains et Rugles.

Le domaine de Condé, érigé en baronnie, fut donné, en 1190, à l'évêque d'Évreux, par Richard Cœur de Lion. Les

ruines pittoresques du château de cette époque subsistent encore aujourd'hui dans la vallée, en face d'un autre château bâti, au XVI<sup>e</sup> siècle, par Ambroise Leveneur, évêque d'Évreux, de la famille des comtes de Tillières.

De magnifiques pièces d'eau et un beau parc donnent un aspect princier à ce domaine.

Le cardinal du Perron a composé, dans ce château, la plupart de ses ouvrages.

Église remarquable par des peintures à fresques d'une grande beauté.

*Dame-Marie.* — 201 habitants, école, céréales, tuilerie, bois.

Voie romaine de Condé à Paris.

*Francheville.* — 1,708 habitants, écoles, céréales, prairies, forêt, grande fabrication de quincaillerie, sellerie, etc.

Voie romaine. Enceinte retranchée de la Goubertière.

*Guernanville.* — 197 habitants, céréales, forêt, beaucoup de bûcherons et de sabotiers.

Passage de la voie romaine de Lisieux à Paris.

*Gueroulde (la).* — 962 habitants, écoles, céréales, forêt, hauts fourneaux, forges, ferronnerie, château.

Passage d'une voie romaine.

*Saint-Denis-du-Béhélan.* — 190 habitants, céréales, forêt.

*Sainte-Marguerite-de-l'Autel.* — 752 habitants, école, céréales, chanvre, sabotiers et bûcherons.

Le prieuré de Liérru, fondé au XII<sup>e</sup> siècle, est devenu un lieu de pèlerinage.

La commune de Sainte-Marguerite, comprise en entier au milieu de la forêt, était connue anciennement sous le nom de paroisse royale, avec quatre autres de l'arrondissement.

*Saint-Nicolas-d'Attez.* — 187 habitants, céréales, prairies, minerai de fer.

Château de Mauny, remontant au XV<sup>e</sup> siècle. Siège d'une baronnie pendant le moyen âge. Pierre druidique dans la vallée (*menhir*). -

*Saint-Ouen-d'Attez*. — 295 habitants, école, céréales, bois, prairies.

Passage d'une voie romaine.

#### CANTON DE CONCHES.

Borné au N. par le canton d'Évreux nord, à l'E. par le canton d'Évreux sud, à l'O. par les cantons de Rugles, de Beaumesnil et de Beaumont, et au S. par les cantons de Damville et de Breteuil.

Ce canton est assez accidenté à l'est, sur tout le parcours des petites rivières de l'Iton et du Rouloir. Magnifique forêt couvrant une partie de sa superficie au sud-ouest. Plaines en général peu fertiles au nord. Minerai de fer. Industrie métallurgique, hauts fourneaux et moulage de fonte au vieux Conches. Commerce actif.

*Conches*. — 2,438 habitants, écoles, hôtel de ville, télégraphe, hospice, commerce de céréales, de bois et de fer, grandes forges et hauts fourneaux, usine à gaz, chemin de fer, etc.

Conches a été célèbre pendant tout le moyen âge. Un seigneur de Tosny, et particulièrement son fils, Roger I<sup>er</sup>, bâtirent un fort près de l'étang du vieux Conches. Mais plus tard cet emplacement fut abandonné, et Roger II, vers 1173, construisit à son tour, sur un coteau à l'est, dominant la petite vallée du Rouloir, une forteresse importante, dont les ruines ont encore aujourd'hui un véritable cachet de grandeur.

Cette ville a passé par toutes les vicissitudes des guerres féodales.

Elle fut assiégée par Guillaume, comte d'Évreux, en 1092 (1).

(1) Voir le détail de cette guerre dans la partie historique.

Philippe-Auguste la prit, en 1203. le roi de Navarre, Charles le Mauvais, en 1355, et les Anglais, en 1356; ils incendièrent le château et l'abbaye.

En 1372, du Guesclin, auquel Charles V avait donné le comté de Conches, en délogea le captal de Buch, après un sanglant combat. Plus tard elle retomba encore au pouvoir des Anglais, et Robert de Floques, bailli d'Évreux, s'en empara, en 1449, tout à fait à la fin de la guerre de Cent ans.

Pendant les guerres de la Ligue, Conches s'étant déclaré en faveur d'Henri IV, les ligueurs d'Évreux assiégèrent cette ville et ruinèrent le vieux château comtal. De là ils se dirigèrent sur Breteuil.

En 1651, le duc de Bouillon obtint Conches, Évreux et plusieurs autres seigneuries en échange de Sedan.

Pendant la révolution de 1789, des troubles graves éclatèrent à Conches (1).

Conches, siège d'un bailliage et d'une vicomté (celle de Conches et de Breteuil), relevant du présidial d'Évreux, possédait en outre une élection dépendant de la généralité d'Alençon. Il était autrefois entouré de fortifications, et avait deux portes, deux faubourgs, trois paroisses et trois églises, une abbaye de bénédictins et un hôpital.

L'église actuelle, dédiée à Sainte-Foy, fut commencée, dit-on, par un Roger de Tosny, au XII<sup>e</sup> siècle; elle appartient au style ogival. Le clocher, qui s'est écroulé en 1842, était un magnifique ouvrage, percé à jour, et tout revêtu de plomb, comme celui de la cathédrale d'Évreux. Cette église est fort belle à l'intérieur et bien conservée, elle possède vingt-deux verrières fort anciennes et d'une haute valeur artistique.

Conches, indépendamment des souvenirs qu'il rappelle, est aujourd'hui une petite ville qui ne manque ni de charme ni de poésie. Quelle douce émotion ne fait pas éprouver, par une belle matinée de printemps, son site agréable, sa forêt verte et profonde, ses promenades, son antique forteresse et le petit vallon délicieusement encaissé qui se déroule à ses pieds, comme un ruban de fleurs et de verdure!

(1) Voir *Précis historique*.

**Beaubray.** — 438 habitants, école, céréales, forêt, minerais de fer.

On croit que Beaubray a été un fief relevant de Conches.

**Bonneville (la).** — 428 habitants, école, prairies, étangs, céréales, bois, hauts fourneaux ne fonctionnant plus, magnifiques sources vives.

Près de ce bourg, très-agréablement situé, se trouvent les ruines de l'abbaye de La Noë, fondée en 1144 par une fille d'Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. La bibliothèque impériale contient un grand nombre de manuscrits ayant appartenu à cette abbaye.

Ancien fief relevant de l'évêque d'Évreux.

**Burey.** — 107 habitants, céréales, briqueterie.

**Champ-Dolent.** — 63 habitants.

Vestiges d'un camp où l'on a trouvé des armes (de là le nom de ce village (*campus dolens*)).

**Collandres.** — 311 habitants, école, céréales, bois.

Il est question de Collandres dès le V<sup>e</sup> siècle.

**Croisille (la).** — 124 habitants, céréales, prairies, moulins à eau.

**Émanville.** — 566 habitants, école, céréales, colza, lin.

Voie romaine d'Évreux à Brionne.

**Faverolles.** — 195 habitants, école de filles, céréales, château.

Le fief de Faverolles et celui de Fourneaux appartenait à Richard de Fourneaux, en 1419. En temps de guerre, le seigneur de Fourneaux devait 40 jours de garde à la porte de Conches.

**Ferrières-Haut-Clocher.** — 392 habitants, école, céréales, bois.

Dès 1322, ce lieu s'appelait déjà *Ferrières-Haut-Clochié*.

**Ferrières-sur-Risle (la).** — 458 habitants, écoles,

marchés, halle, commerce de laines, fils et toiles, haut fourneau, tanneries, joli bourg sur la Risle.

On aperçoit des vestiges anciens de château et de retranchements sur la hauteur qui domine le bourg. On croit, dans le pays, qu'une ville importante a existé sur la côte. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Philippe-Auguste accorda une charte communale aux habitants.

L'établissement des forges date de la même époque.

Ferrières a été siège de vicomté avant la Révolution. Église, style renaissance avec tour du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Fidelaire* (le). — 1,325 habitants, écoles, céréales, chanvre, bûcherons, sabotiers, minerai de fer, chemin de fer et gare.

Le Fidelaire est une ancienne paroisse royale, très-étendue et enclavée dans la forêt de Conches.

*Fresne* (le). — 305 habitants, céréales, bois, briqueterie.

Fief noble, tenu en 1483 par Jean le Bœuf, écuyer.

*Gaudreville*. — 194 habitants, céréales, forêt, minerai de fer.

*Glisolles*. — 312 habitants, école de garçons et pensionnat de filles, céréales, prairies, herbage, grande ferme, moulins à eau.

Ancien fief de Heurteloup, dont la motte, entourée d'un retranchement, existe encore.

A Glisolles se trouve le beau domaine de l'ancienne et noble famille des ducs de Clermont-Tonnerre, dont le château a été construit au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. de Boulainvilliers. Ce château renferme une curieuse collection d'objets d'art et une riche bibliothèque.

*Louversey*. — 307 habitants, école, céréales, bois, briqueterie.

Le domaine de Louversey appartenait à l'abbaye de Conches.

*Mesnil-Hardray* (le). — 167 habitants, céréales, colza.



*Nagel.* — 142 habitants, céréales.

*Nogent-le-Sec.* — 365 habitants, école, céréales, minerai de fer.

Le patronage de Nogent appartenait à l'abbaye de Chaise-Dieu.

*Ormes.* — 443 habitants, école, céréales, colza, chanvre, tissage.

Au hameau de Folleville, voie antique d'Évreux à Brionne.

*Orvaux.* — 169 habitants, céréales, forêt.

*Portes.* — 242 habitants, céréales, lins, bois.

*Saint-Élier.* — 96 habitants, céréales, communaux, moulins à eau.

*Sainte-Marthe.* — 527 habitants, école, céréales, forêt, minerai de fer, ouvriers des forges du Vieux-Conches.

*Sébécourt.* — 510 habitants, école, céréales, forêt, minerai de fer, carrière de grès, boissellerie.

*Séze-Mesnil.* — 241 habitants, école, céréales, grande ferme pratique, bois.

#### CANTON DE DAMVILLE.

Borné au N. par le canton d'Évreux sud, au S. par les cantons de Nonancourt et de Verneuil, à l'O. par les cantons de Breteuil et de Conches, à l'E. par le canton de Saint-André.

Le sol de ce canton présente un terrain siliceux, mélangé d'argile qui est favorable à la culture des céréales. On y trouve beaucoup de prairies artificielles et un grand nombre de troupeaux.

*Damville.* — 960 habitants, écoles et pensionnats,

télégraphe, céréales, prairies, bois, moulins à eau, foires et marchés excellents pour la vente des bestiaux et des céréales (halle le mardi).

Cette jolie petite ville sur l'Iton, éclairée au gaz depuis quelques années, remonte à une haute antiquité. Son château fort, dépendance des seigneurs de Tillières, au XII<sup>e</sup> siècle, fut pris deux fois, en 1173 et en 1189, par Henri II, roi d'Angleterre. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Damville avait changé de maître, il appartenait à la famille royale de Courtenay qui releva le château et entoura la ville de fortifications, ce qui ne l'empêcha pas de tomber au pouvoir des Anglais qui détruisirent le château au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Plus tard, en 1589, les bourgeois d'Évreux qui tenaient pour la Ligue, s'emparèrent aussi de Damville et obligèrent les habitants à embrasser leur parti.

Érigée en duché-pairie, avec haute justice, en 1610, la seigneurie de Damville appartint, pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, à la famille de Montmorency, et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à celle des ducs de Brissac.

La tour de l'église de Damville ne manque pas d'élegance.

*Authenay.* — 208 habitants, céréales, prairies, moulins à eau.

*Avrilly.* — 165 habitants, école, céréales, foire.

Avrilly est une très-ancienne baronnie qui appartenait à la famille d'Harcourt, en 1284, d'où elle est passée successivement, par suite de mariages, aux familles d'Estouteville, de Villebon et à celle des Montenai, barons de Garenrières, en 1448.

Le château, dont les ruines sont encore apparentes, tomba au pouvoir de Philippe-Auguste, en 1199. Le bourg, qui était considérable au XV<sup>e</sup> siècle, fut détruit en partie par les Anglais; on en voit encore les ruines du côté de la Sôgne. Comme dédommagement, Avrilly obtint quatre foires dont l'une d'elles, tombant le 21 septembre, dure deux jours.

*Boissy-sur-Damville.* — 307 habitants, école, céréales, briqueterie.

*Chanteloup.* — 106 habitants, céréales, cultures variées.

*Corneuil.* — 319 habitants, école, céréales, tissage.

Ruines d'une forteresse du XII<sup>e</sup> siècle au village de Château.

*Coulonges.* — 331 habitants, écoles, céréales, prairies de l'Iton, bois, moulins à eau.

Très-joli domaine avec château appartenant à M. le vicomte d'Arjuzon, chambellan de l'Empereur.

Vestiges de l'aqueduc du Vieil-Évreux, dont la prise d'eau aurait été, paraît-il, à Coulonges.

*Creton.* — 330 habitants, école, céréales, culture perfectionnée dans la ferme de M. d'Hostel, maire de la commune.

Ruines d'un manoir fortifié paraissant remonter au XI<sup>e</sup> siècle.

*Essarts (les).* — 435 habitants, école, céréales, bois.

Voie romaine d'Évreux à Condé. Ancien château du XII<sup>e</sup> siècle, nuls vestiges. L'église date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; Gilbert des Essarts, chevalier, contribua à sa construction moyennant 90 livres tournois.

*Gowville.* — 278 habitants, école, céréales, bois, moulins à eau.

Dans cette commune, sur les bords de l'Iton, se trouve le domaine de Chambray qui, depuis huit siècles, appartient à l'illustre famille de ce nom. Le joli château actuel, bâti sous Henri IV, a remplacé un ancien château fort dont il reste encore une porte à tourelles.

*Granvilliers.* — 258 habitants, école, céréales.

Le premier seigneur de Grandvilliers fut Robert, en 1063. Vestiges de la voie romaine de Condé à Dreux.

*Hellenvilliers.* — 206 habitants, céréales, bois.

Château moderne remplaçant un ancien château où Henri IV, selon la tradition, aurait passé une nuit en 1590. Le lendemain il serait allé attaquer Nonancourt. Les seigneurs d'Hellenvilliers, très-riches au XV<sup>e</sup> siècle, étaient alliés à

la famille d'Harcourt. L'un d'un, Louis d'Hellenvilliers, possédait la seigneurie du Mesnil-Jourdain, en 1670.

*L'Hosmes.* — 141 habitants, céréales.

Au XII siècle, L'Hosmes appartenait aux seigneurs des Essarts.

*Manthelon.* — 334 habitants, école, céréales, moulin à eau dans la vallée de l'Itton, tuilerie, communaux incultes.

Vestiges de la voie romaine d'Évreux à Condé.

*Minières (les).* — 214 habitants, céréales, moulins à eau, minerai de fer.

Retranchements bien conservés dans un bois; aux petites Minières, ancien château entièrement détruit. Guillaume des Minières a été sénéchal de Conches, en 1218.

*Morainville-sur-Damville.* — 209 habitants, céréales.

Le fief du Grand-Guérrier a appartenu à la famille de la Boulaye, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles.

*Roman.* — 374 habitants, céréales.

*Roncenay (le).* — 44 habitants, céréales.

*Sacq (le).* — 166 habitants, céréales, moulins à eau.

*Thomer-la-Sôgne.* — 376 habitants, école, céréales, tissage.

*Villalet.* — 128 habitants, céréales, moulin à eau.

*Villez-Champ-Dominel.* — 188 habitants, céréales, moulin à eau.

Butte fortifiée dans un bois de cette commune.

#### CANTON DE NONANCOURT.

Borné au N. et à l'E. par le canton de Saint-André, au N. et à l'O. par le canton de Damville, à l'O. par

le canton de Verneuil, au S. par le département d'Eure-et-Loir.

Ce canton a fait de grands progrès au point de vue agricole. La plaine au nord est mieux cultivée qu'autrefois et présente moins de terrains incultes. La vigne croît sur plusieurs points de son territoire, particulièrement sur les coteaux pierreux de la vallée d'Avre.

Dans cette vallée on remarque plusieurs établissements industriels importants, tels que filatures de coton, tissage de toiles et, au Mesnil-sur-l'Estrée, les belles papeteries et imprimeries de M. Firmin Didot.

*Nonancourt.* — 1,750 habitants, écoles et pensionnat de filles, mairie, télégraphe, hospice, filatures, tisserie de calicots, moulins à blé, prairies, vignes et bois, commerce actif, foire, halle, chemin de fer.

Du temps de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, au XII<sup>e</sup> siècle, Nonancourt était déjà une place importante que ce prince fortifia en y élevant un très-fort château avec donjon, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges à mi-côte de la Madeleine.

Il y eut alors deux villes, séparées par cette forteresse : l'ancienne, située sur le plateau de la Madeleine, et la nouvelle, dont les habitations, groupées au pied du château, s'étendirent sur les bords de l'Avre. C'est la ville actuelle.

Cette place forte, fréquemment assaillie pendant les guerres féodales, assiégée vainement par Louis VII, roi de France, en 1152, se rendit à Richard Cœur de Lion, en 1196, et fut reprise plus tard, sur les Anglais, par Philippe-Auguste.

Plusieurs rois de France et d'Angleterre, de 1178 à 1190, eurent des entrevues au gué de Saint-Remi, comme à Trie près Gisors. A la suite de l'entrevue de 1190, Philippe et Richard partirent pour la croisade.

Les guerres de Cent ans furent particulièrement fatales à Nonancourt. Les Anglais détruisirent le château et incendièrent la ville, qui fut abandonnée des habitants, de 1424 à 1440. Ce ne fut que 40 années plus tard qu'on releva les fortifications, et que l'on mit de nouveau la place en état de défense.

Henri IV dut s'emparer de vive force de Nonancourt, en 1590; ses soldats pillèrent la ville et 93 habitants furent tués.

Une pièce de vigne, sur la hauteur, où se trouvait posté l'unique canon qui servit à ouvrir une brèche dans les murailles, est désignée depuis sous le nom de *Vigne du canon*.

Henri IV, la même année, coucha à Nonancourt et y traça le plan de la bataille d'Ivry, qui eut lieu trois jours après.

On raconte qu'en 1717, Jacques-Édouard, prétendant à la couronne d'Écosse, fut sur le point d'être poignardé par un Irlandais, le colonel Douglas, envoyé dans ce but à Nonancourt par l'ambassadeur d'Angleterre. M<sup>me</sup> L'hospital, maîtresse de poste, sut soustraire le prince au danger qu'il courait, en le tenant caché plusieurs jours.

Le domaine de Nonancourt a appartenu successivement à la maison royale de Courtenay, sous Philippe-Auguste, à Charles le Mauvais, comte d'Évreux, à Tanneui du Chatel, sous Louis XI, au duc de Longueville, en 1598, à la famille Gilbert de Saint-Lubin, vers 1700, d'où il passa, par acquisition, d'abord à M. de Crémilles, lieutenant général des armées du roi, puis au marquis de Chastenoye, lieutenant général du gouvernement des Îles Sous-le-Vent, et enfin, en 1790, à M. Perrier.

Avant 1789, Nonancourt, dont la forme était à peu près carrée, possédait une enceinte de murailles flanquées de tours, et trois portes, celles de Dreux, de Saint-Lubin et de Verneuil. Une charte de 1204, donnée à Anet par Philippe-Auguste, concédait le droit de commune aux bourgeois de Nonancourt. Plus tard, d'autres rois accordèrent différents privilèges à cette ville, ainsi que le droit de mairie et de justice: elle devint en outre chef-lieu de bailliage royal et d'une maîtrise des eaux et forêts.

L'église date du XVI<sup>e</sup> siècle; elle fut bâtie aux frais des habitants, en 1511, dans le style de l'époque. Les vitraux représentent la vie de Jésus-Christ. Passage de la voie romaine de Condé à Dreux.

Cette petite ville s'est embellie depuis quelques années.

*Acon.* — 614 habitants, sur l'Avre, école, céréales, bois, moulin à eau, tissage.

La fondation de l'église, dédiée à saint Denis, remonte à l'époque mérovingienne. Les dîmes de cette terre appartenaient pour les deux tiers, au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye du Bec, qui avait droit de patronage sur l'église. Ce droit fut

confirmé en 1482 par Robert de Dacon, écuyer. Joli château moderne avec parc, appartenant à M<sup>me</sup> la baronne de Janzé.

*Breux.* — 501 habitants, culture perfectionnée de légumes, prairies, bois, tissage, bas, moulins à eau.

*Courdemanche.* — 354 habitants, céréales, petit vignoble, briqueterie.

Près de Courdemanche, passage de la voie antique de Dreux à Évreux.

*Droisy.* — 344 habitants, école, céréales, petit vignoble, pâtures communales.

Vestiges de la voie romaine de Condé à Dreux.

*Illiers-l'Évêque.* — 725 habitants, écoles, céréales, petit vignoble, bois, moulins à eau, châteaux.

Ancienne baronnie avec haute justice.

Le château fort d'Illiers, dont les ruines existent encore, fut construit en même temps que celui de Nonancourt, au XII<sup>e</sup> siècle, par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, pour assurer ses frontières du côté de la France. Il a appartenu, en 1150, aux seigneurs d'Anet, à Philippe-Auguste, ensuite à la maison de Courtenay jusqu'en 1273, et enfin aux évêques d'Évreux, qui le réunirent à leur domaine temporel.

On a trouvé à Illiers des médailles romaines, des monnaies gauloises, des tuiles et des marbres antiques, ainsi qu'un cachet en cuivre des seigneurs de Nonancourt, portant les armes de cette ville (1).

*Louye.* — 301 habitants, école, céréales, bois, tuilerie.

Le château fort de Louye, datant du XI<sup>e</sup> siècle, a été remplacé par un château moderne (2) dans lequel le propriétaire actuel, M. Moitessier, a su réunir une riche collection d'armes et d'antiquités du moyen âge.

*Madeleine-de-Nonancourt.* — 824 habitants, écoles, céréales, vignoble, tuilerie.

(1) M. Rateau possède ce dernier objet.

(2) Ce château a appartenu à la famille d'Arjuzon.

Au XII<sup>e</sup> siècle, la Madeleine composait à peu près seule la ville de Nonancourt. Ce n'est qu'après la construction du château fort dont nous avons parlé (voir Nonancourt), que la ville basse se forma au pied du coteau et acquit une importance qui lui donna la suprématie sur la ville haute. Dès lors, la Madeleine ne fut qu'une paroisse annexe. Néanmoins, elle conserva longtemps son enceinte fortifiée et des fossés dont il reste encore quelques vestiges.

Une foire très-importante fut fondée, au XII<sup>e</sup> siècle, à la Madeleine, par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

*Marcilly-la-Campagne.* — 885 habitants, école, céréales, bois, filage et tissage.

L'ancien château fort de Marcilly, comme celui d'Illiers, date du XII<sup>e</sup> siècle; il faisait partie du domaine royal de France. On en trouve encore quelques vestiges près de l'église. Dans la commune, ancienne seigneurie de Tranchevilliers.

*Mesnil-sur-l'Estrée.* — 552 habitants, écoles, céréales, vignes, prairies, magnifiques papeterie et imprimerie de MM. Firmin Didot, moulins à eau.

L'ancienne abbaye de l'Estrée, fondée en 1144 par des religieux de l'ordre de Cîteaux, appartient plus tard à des religieuses de l'ordre de Saint-Bernard. En 1714, le revenu de cet abbaye de femmes appartient à l'évêché de Québec (Canada).

*Moisville.* — 238 habitants, école, céréales, tissage, fabrication de droguet, ancien manoir.

*Muzy.* — 541 habitants, céréales, prairies, vignes, chanvre, moulin à eau, papeterie, briqueterie.

Ancien prieuré détruit. La voie romaine d'Évreux à Dreux passait dans cette commune.

*Panlatte.* — 118 habitants, école, céréales.

Ancien domaine dépendant de l'abbaye du Bec.

*Saint-Georges-sur-Eure.* — 462 habitants, école, céréales, vignes, chanvre, prairie, moulins.

Ce bourg, situé sur la rivière d'Eure, possède un fort joli château moderne avec parc et belles pièces d'eau. A Motelle, ancien prieuré fondé en 1403.



*Saint-Germain-sur-Avre.* — 597 habitants, école, céréales, prairies, vignoble, chanvre, moulins à eau.

Château avec parc, appartenant à M. Waddington, propriétaire de plusieurs filatures et fabriques de coton dans la vallée d'Avre.

#### CANTON DE PACY.

Borné au N. par le canton de Vernon, au S. par le département d'Eure-et-Loir, à l'O. par les cantons de Saint-André et d'Évreux sud, et à l'E. par le département de Seine-et-Oise.

Le territoire de ce canton, très-accidenté aux abords de la vallée d'Eure et de deux petits vallons secs, au sud et à l'ouest, renferme deux forêts, celles de Merey et de Pacy, et d'excellentes prairies naturelles, arrosées par la rivière d'Eure qui traverse le canton du sud au nord-ouest. Le sol, bien cultivé dans toutes les communes, est en général, d'une médiocre fertilité.

Industrie peu développée.

*Pacy-sur-Eure.* — 1,619 habitants, écoles et pensionnat de filles, télégraphe, mairie, hospice, céréales, moulins à eau, scierie mécanique, fabrique de chaises, commerce de grains, foires et marchés importants.

La petite ville de Pacy, agréablement assise sur la rive droite de la rivière de l'Eure, que l'on traverse sur un joli pont récemment construit, remonte à une haute antiquité. Il en est question du temps des premiers comtes d'Évreux, comme faisant partie du domaine des seigneurs de Breteuil, dont l'un deux, Eustache, dans une guerre contre Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, fortifia la ville, l'entoura de murailles, augmenta l'état de défense du château et s'y retrancha.

En 1152, Henri II se retira à Pacy pour éviter les Français, et, la même année, il donna cette place à Robert, comte de Leicester et seigneur de Breteuil.

Pendant la lutte de Philippe-Auguste et de Richard Cœur

de Lion, Pacy fut pris plusieurs fois par les Anglais et les Français. Le comte Robert, ayant été fait prisonnier, le céda à Philippe-Auguste pour sa rançon, mais à peine eut-il recouvré sa liberté qu'il essaya de reprendre la ville; il échoua dans son entreprise, et Pacy, devenu domaine royal, fut visité fréquemment par Philippe-Auguste en particulier, saint Louis et Philippe le Bel. Cette seigneurie passa ensuite, sous Philippe le Long, dans le domaine des comtes d'Evreux, et Jeanne de France, femme de Charles le Mauvais, vint habiter son château de Pacy, en 1318.

Charles V et Charles le Mauvais s'y rencontrèrent après la bataille de Cocherel, en 1365, et, quelques années plus tard, le sire de la Rivière s'étant emparé de la place fit démanteler le château par ordre du roi. Les Anglais, à leur tour, prirent cette ville d'assaut, vers 1420, et massacrèrent les habitants. Ce fut la dernière affaire sérieuse.

En 1793, l'armée de la Convention, après la bataille de Brécourt, se rendit à Pacy en même temps que Robert Lindet, qui, dès le lendemain, se dirigea sur Évreux.

Selon Le Brasseur, « Pacy était autrefois environné de très-bonnes murailles et de fossés profonds, accompagnés d'un château très-bastionné, entouré aussi de fossés et assis hors de la ville ».

Au XV<sup>e</sup> siècle, le domaine appartenait à Tannegui du Châtel, et, en 1598, le duc de Longueville en devint le seigneur engagé.

Pacy a été le siège d'un bailliage royal; il a possédé une abbaye de bénédictins, une léproserie et une maladrerie.

L'église appartient au style roman du XII<sup>e</sup> siècle; le chœur est du XIV<sup>e</sup>. Il reste encore quelques vestiges des fortifications de la ville et du château.

*Aigleville.* — 125 habitants, céréales.

*Boisset-les-Prévanches.* — 316 habitants, céréales, bois, tissage, château.

*Boncourt.* — 137 habitants, céréales.

*Breuilpont.* — 667 habitants, écoles, céréales, vignobles, moulin à eau.

Ce joli petit bourg, situé sur la rivière d'Eure, possède une musique municipale organisée par l'instituteur, M. Soullaire. En 1375, un baron d'Ivry fit construire, près du château actuel, un fort qui fut pris et démantelé par les troupes

de Charles le Mauvais. Breuilpont avait, autrefois, une haute justice.

*Bueil.* — 434 habitants, école, céréales, petit vignoble, moulin à eau, gare de chemin de fer.

*Caillouet-Orgeville.* — 271 habitants, école, céréales, château.

Voie romaine qui tendait, selon la tradition, vers Pont-Audemer, venant de Mantes.

*Chaignes.* — 189 habitants, céréales, tuilerie.

Ancienne dépendance de l'abbaye de la Croix-Saint-Leutroy.

*Cierrey.* — 182 habitants, céréales, bois.

*Cormier (le).* — 429 habitants, école.

*Croisy.* — 223 habitants, école, céréales, bois, prairies, moulins à eau.

Ancienne baronnie et haute justice. Le château actuel est une jolie résidence, avec parc et jardins ; il appartient au maire, M. Alais.

*Fains.* — 220 habitants, céréales, prairies, moulin à eau.

*Gadencourt.* — 215 habitants, école, céréales, prairies, bois.

Voie antique, la même que celle passant par Caillouet ; elle traversait l'Eure dans cette commune.

*Hardencourt.* — 209 habitants, céréales, bois, vignes, prairies, moulins à eau.

La bataille de Cocherel, 16 mai 1364, a été livrée sur le territoire d'Hardencourt (1). La *butte Olivet*, située dans cette commune près d'un bois, portait le pennon du captal de Buch, qui fut abattu et ses défenseurs presque tous tués.

*Hécourt.* — 282 habitants, céréales, prairies, bois, vignes, moulin à eau.

(1) Voir la partie historique.

*Menilles.* — 749 habitants, écoles, céréales, bons vignobles, bois, carrières, moulins à eau, prairies.

Le bourg de Menilles, bâti au bas du coteau où coule la rivière d'Eure, est cité, au XII<sup>e</sup> siècle, par l'excellence de ses vins; les religieux de l'abbaye de la Noë avaient, en 1223, le droit de pressurage sur toutes les vignes de ce territoire.

Le domaine de Menilles formait, à la même époque, un fief tenu du roi, et, d'après un traité conclu entre Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, en 1194, on y avait planté des bornes pour servir de limites entre les États de France et d'Angleterre.

Le château, construit sous le règne de François I<sup>er</sup>, porte les écussons et les chiffres entrelacés de Diane de Poitiers et de Henri II. A la fin du dernier siècle, il appartenait à la famille du comte de Puisaye, commandant les forces insurrectionnelles de l'Ouest, qui furent vaincues à la bataille de Brécourt, livrée le 14 juillet 1793. Ce général s'y trouvait pour y passer la nuit lorsque ses troupes furent attaquées. Les confédérés, en se sauvant, pillèrent l'intérieur du château.

La tradition du pays rapporte que la culture du safran était fort répandue dans cette commune au XVII<sup>e</sup> siècle; on déposait les produits de cette plante dans les caves souterraines qui existent encore aujourd'hui au pied du coteau.

*Merey.* — 156 habitants, céréales, forêt, moulin à eau.

Près de ce petit bourg se trouve une éminence retranchée, surmontée d'une motte qui a dû servir d'emplacement à un petit fort pendant les guerres anglaises.

*Neuilly.* — 185 habitants, céréales, prairies, vignes, moulin à eau.

Ruines d'un manoir fortifié. Les troupes d'Henri IV traversèrent la rivière d'Eure au gué de l'Épine, après le gain de la bataille d'Ivry.

*Plessis-Hébert (le).* — 253 habitants, école, céréales, bois.

Voie romaine, la même dont il est fait mention pour Caillouet.

**Saint-Aquilin-de-Pacy.** — 397 habitants, école, céréales, prairies et herbages, moulins à eau.

Boudeville, principale dépendance de Saint-Aquilin, semble former une seule ville avec Pacy dont il est séparé seulement par un pont qui traverse la rivière d'Eure. Autrefois, ce village avait titre de baronnie et possédait une haute justice ; au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, ce domaine appartenait à la maison de Montmorency.

**Vaux-sur-Eure.** — 190 habitants, école, céréales, prairies, vignes, moulins à eau.

Le joli château de cette commune, entouré d'un parc magnifique, appartient à M. Paul Trutat, conseiller général.

**Villegats.** — 251 habitants, école, céréales, bois.

**Villiers-en-Désœuvre.** — 623 habitants, écoles, céréales, bois, commerce, marchés, halle.

Le domaine de Villiers, érigé en baronnie au XV<sup>e</sup> siècle, a appartenu à Diane de Poitiers. Le château, dont il reste encore une tour en ruines, communiquait, selon la tradition, avec celui du Hallot.

#### CANTON DE RUGLES.

Borné au N. par le canton de Beaumesnil, au S. par le canton de Verneuil et le département de l'Orne, à l'O. par le département de l'Orne et le canton de Broglie, et à l'E. par le canton de Breteuil.

Ce canton, l'un des moins fertiles de l'arrondissement, est traversé par la Risle. Son territoire, parsemé de petits bouquets de bois épars çà et là, est en général peu accidenté, si ce n'est dans le voisinage de la Risle, du val de Sommaire et du vallon de Lesme.

**Rugles.** — 1,867 habitants, écoles et pensionnats de filles, hôtel de ville, télégraphe, gare de chemin de fer, hospice, forges, tréfileries de fer et de laiton,

laminoirs, papeterie, moulins, fabrication d'épingles, foires, marchés, halle.

Rugles, situé dans un vallon étroit et encaissé, où coule la Risle, tire sa principale importance des grands établissements industriels qu'il renferme et qui donnent du travail à une partie de la population. Dès le moyen âge, l'industrie des habitants de cette ville lui avait acquis une réputation qui s'étendait au loin.

Le château fort, qui était entouré de fossés remplis d'eau, date du XIV<sup>e</sup> siècle. Les Anglais s'en emparèrent en 1417 et s'y maintinrent jusqu'à la fin des guerres de Cent ans. Il en reste encore de vieux débris.

Sur l'emplacement de Rugles on a trouvé des fondations romaines; une voie antique, venant de Condé, traversait la vallée.

Une portion de l'église est du XV<sup>e</sup> siècle, l'autre est plus ancienne; on remarque surtout le portail et la tour, qui appartiennent à la meilleure époque de la renaissance.

*Ambenay.* — 851 habitants, école, céréales, prairies, moulins à blé, tréfilerie de fer et de laiton, usines à clous, fabrication d'épingles.

C'est dans cette commune que se trouve le magnifique établissement industriel de M. Fouquet, député de l'Eure.

Ambenay, ancienne dépendance de l'abbaye de Lyre, possède une église du XV<sup>e</sup> siècle avec tour carrée. Il existe, dans cette commune, un dolmen. On y a trouvé, en 1834, une quantité de médailles romaines en or, du règne d'Auguste, dont M. le marquis de Lagrange s'est rendu acquéreur.

*Auvergny.* — 92 habitants, céréales, prairies, moulins à eau.

*Bois-Anzeray.* — 275 habitants, école, céréales, bois.

*Bois-Arnault.* — 896 habitants, écoles, céréales, bois, fabrication d'épingles, ganterie.

Voie romaine de Condé à l'Aigle.

*Bois-Normand-près-Lyre.* — 556 habitants, école, céréales, bois, tuilerie, fabrication de clous, communaux, château.

**Bottereaux (les).** — 264 habitants, école, céréales, bois, fabrication de clous.

Château moyen âge détruit à Rebais. Château moderne, parc.

**Chaise-Dieu-du-Theil.** — 477 habitants, école, céréales, ouvriers, moulins à blé.

Vestiges de la voie antique de Condé vers Chanday. Ruines d'un prieuré de l'ordre de Fontevrault, fondé en 1130.

**Chambord.** — 389 habitants, école, céréales, bois, clouterie.

**Champignolles.** — 109 habitants, céréales, prairies, moulin à blé.

**Chéronvilliers.** — 623 habitants, école, céréales, forêt, industries diverses.

Anciennes fortifications au hameau des Landes.

**Frétils (les).** — 120 habitants, céréales, clouterie.

**Haye-Saint-Sylvestre.** — 504 habitants, céréales, bois, château.

**Juignettes.** — 274 habitants, céréales, clouterie, communaux.

**Neaufles-sur-Risle.** — 745 habitants, école, céréales, prairies, forêt, usines importantes dans la vallée de la Risle.

Pierre druidique connue sous le nom de *Pierre de Gargantua* (légende).

**Neuve-Lyre (la).** — 675 habitants, écoles, céréales, prairies, usines et manufactures, bureau du télégraphe, foires, marchés, halle.

Neuve-Lyre existait au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, avant la fondation de l'abbaye de Lyre. Un château fort protégeait déjà ce lieu lorsque Eustache de Breteuil, en 1119, le fortifia. Mais Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, n'eut qu'à se présenter et un traître, Renaud du Bois, livra la place au roi, qui la donna à Raoul de Gaël.

L'église, construite en grison, est peu remarquable; elle date du XIII<sup>e</sup> siècle. Bloc de grès dans la vallée de la Risle, que l'on croit être contemporain des druides et avoir servi à leurs cérémonies.

*Saint-Antonin-de-Sommaire.* — 295 habitants, école, céréales, bois, vallon, clouterie.

*Vaux-sur-Risle.* — 133 habitants, céréales, mines de fer, clouterie, four à chaux.

*Vieille-Lyre.* — 657 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, forges, moulins, tuileries.

Le comte de Breteuil, ainsi qu'on l'a vu dans la partie historique, fonda dans cette commune, au XI<sup>e</sup> siècle, une abbaye de bénédictins qui fut pillée en 1199. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, y trouva un refuge pendant son exil en France.

La voie romaine de Condé à Lillebonne passait dans cette commune. Ruines de l'abbaye.

#### CANTON DE SAINT-ANDRÉ.

Borné au N. par le canton d'Évreux (nord), au S. par le canton d'Eure-et-Loir et le canton de Nonancourt, à l'O. par le canton de Damville, et à l'E. par celui de Pacy.

Ce canton, bien cultivé et essentiellement agricole, peut être considéré comme un pays de plaine, présentant seulement quelques gorges profondes dans la partie de son territoire occupée par les forêts de Roseux et d'Ivry. Au sud-est, il comprend la vallée d'Eure, dans laquelle se trouvent plusieurs communes importantes.

*Saint-André.* — 1,523 habitants, écoles et pensionnats de filles, hôtel de ville, télégraphe, céréales, briqueterie, fabrique de fromages, commerce actif, foires et marchés, halle aux grains.

Saint-André, donné, en 1215, par Philippe-Auguste, au



chevalier Pierre de Meauvoisin, avait, au moyen âge, un château fort dont la motte, les fossés et quelques débris de tour, sont encore aujourd'hui facilement reconnaissables.

Au XV<sup>e</sup> siècle, ce domaine forma une baronnie très-importante, eu égard à sa proximité de la frontière française; il appartient, plus tard, à la famille du Terrail, dont l'un de ses membres, le chevalier Bayard, s'illustra sous le règne de François I<sup>er</sup>.

L'église, qui est très-ancienne et nouvellement restaurée, porte, tracées sur ses murs, les armoiries et la devise de ce preux chevalier.

Cette ville, n'ayant pu réussir à se procurer de l'eau au moyen d'un puits artésien, commencé en 1831 et resté inachevé, bien que l'on soit parvenu à 270 mètres de profondeur, a fait construire, depuis 1860, et sous l'administration du général Morin, un immense réservoir qui alimente aujourd'hui un grand nombre de bornes-fontaines, dont l'une d'elles, établie sur la place des halles, a quelque chose de monumental.

*Authieux* (les). — 170 habitants, céréales.

Dépendance de l'abbaye de Coulombes au moyen âge, et plus tard de celle de Conches.

*Bois-le-Roi*. — 755 habitants, école, fabrication de peignes, céréales, forêt.

Fief de la vicomté d'Évreux, relevant de l'abbaye du Breuil-Benoist.

*Boissière* (la). — 214 habitants, céréales, forêt.

*Bretagnolles*. — 200 habitants, école, céréales, forêt.

Ancienne seigneurie ayant droit de haute justice. Très-ancienne église.

*Champigny-la-Futelaye*. — 364 habitants, céréales, tuilerie, petit bois.

Ancien fief noble. Le château d'Osmoy appartient encore aujourd'hui à la famille de ce nom. M. le comte d'Osmoy, le propriétaire actuel, est membre du conseil général de l'Eure et président de la ligue de l'enseignement pour l'arrondissement de Pont-Audemer.

**Chavigny-Bailleul.** — 506 habitants, céréales, tissage.

**Coudres.** — 494 habitants, école, céréales, colza, moulin à vent, industrie.

Un traité de paix, fixant la limite des possessions de Richard II, duc de Normandie, et de Eudes, comte de Chartres, eut lieu dans ce bourg, en 1020.

Vestiges de la voie romaine d'Évreux à Dreux. En 1838, découverte de médailles de bronze du IV<sup>e</sup> siècle, dans une pièce de terre connue sous le nom de *champ d'argent*.

L'ancien prieuré de Coudres, aujourd'hui détruit, relevait des Lazaristes de Paris.

**Couture-Boussey (la).** — 671 habitants, école, céréales, fabrication de clarinettes, de flûtes et autres instruments à vent.

Les habitants de la Couture s'occupent de cette industrie remarquable depuis la fin du dernier siècle. Ils se sont acquis, sous ce rapport, une réputation méritée.

C'est entre la Couture et Épièds que se trouve la colonne commémorative de la bataille d'Ivry, qui indique le lieu où se décida le sort de la bataille.

Jolie église, reconstruite en 1867.

**Croth.** — 498 habitants, école, céréales, prairies arrosées par l'Eure, moulin à eau, forêt de Roseux.

Découverte de monnaies romaines. Ancien prieuré entièrement détruit.

**Épièds.** — 363 habitants, école, céréales, bois.

Le 14 mars 1590, Henri IV remporta la bataille d'Ivry, sur le territoire de cette commune. Le choc principal eut lieu au triège de l'Ente, où un corps de 1300 lansquenets, appartenant à Mayenne, fut taillé en pièces. Après la bataille, Henri IV se reposa, dit-on, sous un poirier de ce triège, et s'y endormit. C'est dans ce lieu, que le duc de Penthièvre, seigneur d'Anet, fit élever, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une pyramide qui fut détruite par la Révolution.

Napoléon I<sup>er</sup>, visitant ce champ de bataille, le 29 octobre 1802, ordonna l'érection d'une nouvelle pyramide, qui fut inaugurée le 24 octobre 1804. Elle se trouve sur le chemin de la Couture, dans une pièce de terre, entourée de

fossés et plantée de tilleuls magnifiques que l'on aperçoit de fort loin. (Voir la *Notice* de M. le comte de Reiset.)

*Ezy.* — 1,273 habitants, écoles, télégraphie, Société de secours mutuels, vignoble excellent, céréales, prairies, grande fabrication de peignes en tous genres, moulins à eau, four à chaux.

Ézy, dit M. Le Prevost, semble avoir la même étymologie qu'Aizier; c'est peut-être le nom gallo-romain d'Aizius.

Ce bourg a été le siège d'une châteltenie, avec bailliage, vicomté, eaux et forêt. Il a eu pour seigneur, en 1726, M. des Brosses.

L'ancien prieuré d'Ézy, connu sous le nom de Saint-Germain-de-la-Truite, se trouvait construit sur une fontaine, au sommet d'un coteau, au nord, dominant la vallée d'Eure. La grotte de cette fontaine, qui existe encore de nos jours, ainsi que la chapelle et des bâtiments ruraux, renferme une curieuse statue de sainte, sculptée dans le roc vif, et dont l'origine, d'après la tradition, remonterait aux premiers temps du christianisme.

Voici la légende curieuse que nous trouvons rapportée par M<sup>me</sup> Philippe Lemaître, dans le *Bulletin monumental*:

« C'était dans les premiers siècles de la chrétienté en France. A cette époque, des truites habitaient les froides eaux du réservoir souterrain de la fontaine de Saint-Germain. Il arriva que, du temps de saint Germain, évêque de Paris, une de ces truites dévora la main d'une jeune fille, venue au lavoir pour y laver du linge. Peu de temps après cette aventure, saint Germain passant par Ézy, on lui amena la pauvre mutilée dont il opéra sur-le-champ la guérison. Aussitôt la reconnaissance des chrétiens éleva, sur le bord même du réservoir, et sous le patronage du saint évêque, la chapelle dont nous avons parlé. Bientôt la foule des pèlerins et des malades qui se rendaient à la fontaine ne tarda pas à nécessiter la construction de quelques monuments, et, par suite, il s'y forma une petite communauté qui, plus tard, passa sous l'obédience de l'abbé d'Ivry. »

Sur une éminence, se détachant du même coteau, mais plus en face du bourg, on remarque encore les vestiges d'une redoute fort ancienne, et, un peu à droite, construites à mi-côte, les nombreuses caves du vignoble, ressemblant à un village.

Ézy est le siège d'une Société de secours mutuels florissante, comprenant sept communes.

Le président fondateur, M. Jourdain, maire, s'est fait, dans le département, l'apôtre résolu et infatigable des idées de mutualité.

*Forêt-du-Parc* (la). — 264 habitants, école, céréales.

Au XI<sup>e</sup> siècle, cette commune portait le nom de Paintourville.

*Foucrainville*. — 115 habitants, céréales.

Au moment de la bataille d'Ivry, Henri IV eut son quartier général dans ce village.

*Fresney*. — 252 habitants, école, céréales, tissage.

*Garencières*. — 292 habitants, école, céréales, tissage de coutils.

Garencières a été, conjointement avec Grossœuvre, un titre de baronnie ayant droit de haute justice. La chronique des quatre premiers Valois mentionne monseigneur de Garencières parmi les barons de Normandie.

Vestiges de constructions romaines au bois de *la Queue*.

*Garennnes*. — 641 habitants, sur la rivière d'Eure, école, céréales, vignes, prairies, moulins à eau et à tan, marché aux veaux bien approvisionné, halle.

Le lendemain de la bataille d'Ivry, un parti de ligueurs, réfugiés dans les bois de Garennnes, fut exterminé par les habitants.

Il existe, au bas du coteau de l'Eure et à la limite de Neuilly, des monticules renfermant des ossements provenant des soldats tués à la bataille d'Ivry, et entassés dans ce lieu, connu sous le nom de *la croix tuétin*.

Vestiges nombreux de retranchements.

Garennnes a été siège de baronnie et de haute justice.

*Grossœuvre*. — 479 habitants, école, céréales, tissage, foires et marchés.

La baronnie de Grossœuvre et de Garencières avait son siège à Grossœuvre. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans ce lieu, un château fort qui fut pris par Étienne, roi d'Angleterre, sur Roger le Bègue, en 1137. Il en reste plusieurs tours, dont l'une du XVI<sup>e</sup> siècle. Le château actuel est de construction moderne.

Passage de la voie romaine d'Évreux à Dreux.

**Ivry-la-Bataille.** — Sur l' Eure, 1,033 habitants, écoles, céréales, prairies, commerce important, fabrication de peignes en ivoire et de billes de billard, foires et marchés, chemin de fer d'Orléans à Rouen.

Ivry, qui paraît avoir une origine celtique, doit sa première illustration à l'importante forteresse dont les ruines s'aperçoivent encore à l'ouest du bourg. Elle fut bâtie à la fin du X<sup>e</sup> siècle, par Aubrée, femme de Raoul, comte de Bayeux, qui tenait cette terre de Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie, son frère utérin. « On raconte que cette femme fit trancher la tête de l'architecte Lanfred, dans la crainte qu'il n'en construisît une semblable pour quelques autres seigneurs. Mais Aubrée, ayant voulu chasser son mari de cette forteresse, éprouva le même sort ». (Orderic Vital.)

Hugues, évêque de Bayeux et fils de Raoul, soutint, en 1030, un long siège contre le duc Robert. Trente années plus tard, Guillaume le Conquérant confia la garde de cette forteresse à Roger de Beaumont, qui fonda une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au pied du château. En 1088, ce seigneur reçut Brionne, en échange d'Ivry, des mains de Robert Courte-Heuze, qui donna cette seigneurie à Guillaume de Breteuil. Mais Ascelin Goël s'en rendit maître par ruse et livra la forteresse à Robert. Guillaume la racheta, mais bientôt après, fait prisonnier par Ascelin, il fut contraint de la céder à ce seigneur pour sa rançon. A peine eut-il recouvré sa liberté qu'il assiégea Ascelin. Celui-ci se défendit avec un grand courage, il brûla l'abbaye, l'église et un fort où l'ennemi s'était établi, et ne céda la place qu'aux efforts combinés de Guillaume et du duc de Normandie.

Louis le Gros s'en empara après plusieurs attaques infructueuses, et Louis le Jeune et Henri II y eurent une entrevue en 1176. Dix-sept années plus tard, le roi de France, Philippe-Auguste, prit aussi cette forteresse qui était alors au pouvoir de Richard Cœur de Lion.

Pendant les guerres de Cent ans, en 1418, le général anglais Talbot emporta la ville, et contraignit la garnison du château à capituler. Cette place, reprise quelque temps après par les Français, fut de nouveau assiégée par Bedford, en 1424, et resta entre les mains des Anglais jusqu'en 1449. Dunois s'en empara cette même année et fit démolir les fortifications.

L'abbaye d'Ivry et la ville furent pillées et saccagées pendant les guerres de religion.

Au XV<sup>e</sup> siècle, Ivry se composait de deux villes : la ville basse et la ville haute, bâtie sur le même plan que le château.

Ivry est surtout connu dans l'histoire par la bataille mémorable qu'Henri IV remporta sur les ligueurs, le 14 mars 1590. La veille, Mayenne avait concentré son armée, forte de 16,500 hommes, dans les environs d'Ivry. Après la bataille, les ligueurs en déroute se précipitèrent dans Ivry, mais Mayenne, ayant fait sauter le pont pour protéger sa retraite, un certain nombre de ses soldats élevèrent à la hâte des barricades dans les rues. Biron, lancé à leur poursuite, força les barricades, tua près de 500 hommes et s'empara d'un butin considérable.

Diane de Poitiers acheta Ivry en même temps qu'Anet, en 1553. A la fin du siècle, cette baronnie passa, sous le titre de comté, à la maison de Lorraine.

Ivry a été siège de haute justice et de doyenné.

L'abbaye, dont nous avons déjà parlé, possédait de nombreux bénéfices ; elle a eu 45 abbés jusqu'en 1789, parmi lesquels on remarque Philibert Delorme, le célèbre architecte du château d'Anet, Jacques de Poitiers, frère de Diane, et Philippe de Vendôme.

Non loin d'Ivry, sur un coteau, près du chemin de fer de Paris à Cherbourg, se trouvent les ruines pittoresques du vieux château de Guainville, dont on n'a pu jusqu'à présent fixer d'une manière précise la date de fondation. Il reste encore une tourelle, deux murs de fortifications, la moitié d'une porte et des fossés très-profonds. Une légende du pays rapporte que ce château était autrefois en communication avec celui d'Ivry, par un souterrain qui passait au-dessous de la rivière d'Eure.

Les ruines de Guainville appartiennent au territoire d'Eure-et-Loir, ainsi que les charmants villages de la Chaussée et de Nantilly, situés en face du bourg d'Ivry, sur la rive droite de l'Eure.

**Jumelles.** — 150 habitants, céréales.

En 1825, on a découvert à Jumelles des sarcophages et des débris romains.

**L'Habit (le).** — 426 habitants, école de filles, céréales, bois, fabrication importante de peignes.

**Lignerolles.** — 245 habitants, céréales, vignoble.

*Marcilly-sur-Eure.* — 701 habitants, école, céréales, prairies, vignoble, moulin à eau sur l'Eure.

Le premier seigneur de Marcilly dont il soit fait mention, s'appelle Foulques; il vivait au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, et son domaine relevait du sire d'Anet.

Ce seigneur fonda au Breuil, sur la rivière d'Eure, une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît qui a eu 25 ou 26 abbés, et dont les revenus s'élevaient, en 1740, à 5,000 livres.

Guillaume, fils de Foulques, est connu par une curieuse légende que nous avons rapportée dans la partie historique de l'ouvrage, page 36. Après sa délivrance miraculeuse, il revint à Marcilly, et, fidèle au vœu qu'il avait fait, il construisit la chapelle de l'abbaye.

L'épithaphe de ce seigneur, conservée au Breuil jusqu'en 1792, était ainsi conçue :

*« Cy gist M. G. de Marsilly, fondateur de ceste chapelle, fils de monseigneur Foulques, jadis seigneur de Marsilly, fondateur de ceste abbaye, qui trépassa l'an de grâce MCC. »*

L'abbaye du Breuil est la tige de la célèbre abbaye de la Trappe. Elle a compté parmi ses abbés saint Thibault de Marly-Montmorency, ami de saint Louis, Michel Poncet de la Rivière, deuxième évêque d'Angers, qui s'est fait connaître comme orateur; il prononça l'oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XIV, et devint membre de l'Académie française.

Le dernier abbé fut Denis de Péguilhan de Larboust, homme de cour, maître de l'oratoire du roi et conseiller d'État, décédé à Dreux, en 1804.

Cinq familles illustres ont possédé tour à tour le domaine de Marcilly.

En 1387, le dernier des Marcilly mourut, laissant son héritage à Marie d'Estouteville, descendante à la 4<sup>e</sup> génération d'un Foulques de Marcilly, et petite-fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. La dame d'Estouteville, par un mariage, apporta cette seigneurie dans la famille d'Alègre, d'où elle passa, en 1560, par suite d'un autre mariage, dans celle de Georges du Fay, vicomte de Pont-Audemer.

En 1734, Louis-François Dyel, de la famille du précédent, gouverneur des Antilles françaises, hérita de la terre de Marcilly. Son fils, Jacques Dyel, fut qualifié du titre de marquis de Marcilly.

Ce seigneur, mort sans héritier direct, laissa la seigneurie de Marcilly et autres lieux, à sa sœur Denise, qui épousa, vers 1778, Antoine du Bosc de Vitermont, baron de Garencières, dont le fils aîné, Antoine François du Bosc,

marquis de Vitermont et dernier seigneur de Marcilly, est mort en 1826, brigadier des armées du roi.

L'église de Marcilly, restaurée en 1869, est l'une des plus belles du canton.

Le domaine du Breuil, vendu, en 1842, à M. le comte de Reiset, ministre plénipotentiaire de l'Empereur, membre du conseil général de l'Eure, est l'une des jolies résidences du département.

Au moment de l'acquisition, les ruines du cloître, celles de l'église et l'antique manoir abbatial, présentaient un aspect triste et délabré.

M. le comte de Reiset, malgré les difficultés d'une restauration qui exigeaient toutes les ressources savantes de l'archéologie, a sauvé ces belles ruines du désastre irréparable dont elles étaient menacées.

Aujourd'hui, le manoir abbatial, entouré de larges fossés et de parterres ravissants, se dessine harmonieusement au milieu d'un paysage coupé par les teintes foncées du parc, et par les pentes escarpées de la forêt de Dreux.

Un peu à droite du château, au centre des ruines de l'abbaye, apparaît, dans toute sa merveilleuse beauté, la nef de l'église abbatiale. Elle a été restaurée avec art, par M. le comte de Reiset, dont le sentiment artistique se traduit dans tous les travaux qu'il a fait exécuter en vue de la conservation de cette œuvre magistrale du XII<sup>e</sup> siècle.

Cette chapelle, qui a été rendue au culte, est fort élégante à l'intérieur. Le reliquaire de saint Eutrope, profané pendant la Révolution, a été restauré par M. de Reiset, qui a obtenu une nouvelle relique de monseigneur Clément de Villecourt, évêque de la Rochelle et de Saintes, et actuellement cardinal romain.

Tous les ans, le 1<sup>er</sup> dimanche de mai, la fête de saint Eutrope attire au Breuil, un grand nombre de personnes de tous les points de la vallée.

Indépendamment des belles ruines de l'abbaye, le Breuil-Benoist a un autre attrait pour l'antiquaire et le touriste. Le château, décoré avec le meilleur goût, renferme un véritable musée où les œuvres d'art de tous les siècles ont été réunies avec beaucoup de soin par M. de Reiset.

Parmi toutes les richesses artistiques que la gracieuse obligeance du propriétaire nous a permis de visiter, nous avons remarqué notamment une précieuse collection de *faenza* de la meilleure époque, une suite de portraits historiques rapportés de Rome, de nombreux spécimens de



vieux Rouen, de magnifiques peintures à l'huile, des meubles sculptés, des monnaies et des armes antiques, des bronzes, des marbres, des émaux et une bibliothèque renfermant des ouvrages rares et des manuscrits précieux (1).

*Mouettes.* — 482 habitants, école, céréales, bois, tuileries, four à chaux, industries des peignes et des flûtes.

Il y avait autrefois un château fort aux Gouttières, dans la forêt d'Ivry.

*Mousseaux-Neuville.* — 477 habitants, école, céréales, bois, château.

Ancienne dépendance du prieuré de Saint-Aulon de Pont-de-l'Arche.

*Prey.* — 335 habitants, céréales, tissage, briquetterie, bois.

L'église, consacrée en 1514 par M. Toussain Varin, évêque de Thessalonique, renfermait six autels. Tour élevée.

*Quessigny.* — 120 habitants, céréales, château.

*Saint-Germain-de-Fresney.* — 208 habitants, école, céréales, moulins à vent, tissage.

*Saint-Laurent-des-Bois.* — 118 habitants, céréales, bois, tissage.

Ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Taurin.

*Serez.* — 142 habitants, céréales.

La gauche de l'armée de Henri IV, à la bataille d'Ivry, était appuyée à ce village.

*Val-David.* — 202 habitants, école, céréales, bois, communaux incultes, passage du chemin de fer de Cherbourg.

Antiquités romaines.

(1) Voir *Histoire de l'abbaye du Breuil*, par Berger de Xivray.

## CANTON DE VERNEUIL.

Borné au N. par les cantons de Damville, Breteuil et Rugles, au S. par le département d'Eure-et-Loir, à l'O. par le département de l'Orne, et à l'E. par le canton de Nonancourt.

Ce canton est un pays de plaine, coupé par la petite vallée de l'Avre. Le sol, quoique léger, est fertile et bien cultivé. On y trouve des prairies artificielles en assez grande quantité et beaucoup de bêtes à laine. Les centres industriels et commerçants sont : Verneuil, Bourth et Tillières.

*Verneuil.* — Sur l'Avre, 4,128 habitants, écoles de garçons et de filles, établissement d'enseignement secondaire spécial, salle d'asile, ouvroir, bibliothèque, télégraphie, chemin de fer, hospice, filature de laine, établissements de construction de machines très-importants, clouteries mécaniques, tanneries, moulins à eau, céréales, prairies, foires et marchés, fontaine ferrugineuse excellente.

Verneuil a occupé un rang distingué parmi les places fortes dont la France féodale était hérissée pendant le moyen âge. Bien qu'il ne soit pas fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin, elle n'en est pas moins fort ancienne.

C'est à Henri I<sup>er</sup>, duc de Normandie et roi d'Angleterre, qu'elle doit vraisemblablement son origine.

Ce prince, pour protéger sa frontière contre les excursions répétées du roi de France, jeta, en 1120, les fondements de cette place sur la rive gauche de l'Avre. Il fit creuser tout autour de larges fossés qui s'alimentèrent des eaux de l'Iton, par un canal de dérivation partant de Bourth.

Après onze années de travaux, la nouvelle place se trouvant en état de défense, se peupla rapidement et acquit une véritable importance.

A moitié détruit par le feu du ciel, en 1133, Verneuil était à peine remis de ce désastre lorsqu'il fut assiégé par Louis le Jeune qui ne put s'en emparer. En 1178, le même prince l'emporta d'assaut, mais il ne s'y maintint pas. Pht-

lippe-Auguste essaya aussi de s'en rendre maître; il l'investit infructueusement, et cette place n'ouvrit ses portes aux Français, que par le dernier traité qui assurait à Philippe la conquête de la Normandie.

Les guerres de Cent ans éprouvèrent cruellement cette place forte: les Anglais la prirent et la brûlèrent, en 1356, mais ils furent contraints de se retirer devant les troupes de Jean le Bon. Plus tard, en 1417, elle tomba encore au pouvoir des Anglais qui ne tardèrent pas à en être expulsés.

Sept ans après, en 1424, une célèbre bataille fut livrée sous les murs de Verneuil (1).

Les Anglais, vainqueurs, entrèrent dans la place et s'y maintinrent jusqu'en 1449. A cette dernière date, un meunier patriote, ayant à se plaindre des Anglais, se concerta avec Robert de Floques, bailli d'Évreux, et y introduisit les Français.

Pendant les guerres de religion, les habitants, comme ceux d'Évreux, embrassèrent avec ardeur le parti de la Ligue. Après la bataille d'Ivry, les troupes royales s'en emparèrent, mais les ligueurs réussirent bientôt à occuper de nouveau la ville, qui ne se rendit définitivement à Henri IV qu'en 1594.

La Fronde eut quelque retentissement à Verneuil; le baron des Essarts, en 1662, essaya de soulever la population en faveur des princes, mais il échoua dans son projet.

C'est dans cette ville que Frotté, célèbre chef des Vendéens, fut exécuté, en 1800, avec le comte de Verdun et le marquis de Saint-Florent.

Les fortifications de Verneuil, curieux spécimen des monuments militaires du moyen âge, formaient trois enceintes. Les murailles extérieures, flanquées de tours, auxquelles l'usage des canons fit ajouter, plus tard, des bastions, complétaient l'état de défense de cette place.

Parmi les tours dont nous venons de parler, l'une d'elles, connue dans l'histoire sous le nom légendaire de *Tour grise*, est restée debout et à peu près intacte. Cette tour, que Louis XIV voulut faire démolir, après l'affaire du baron des Essarts, était le donjon du château; elle a près de 30 mètres d'élévation, et sa grosseur est considérable.

Verneuil a appartenu, de tous temps, au domaine du souverain; il en fut démembré, en 1335, par Philippe de Valois.

(1) Voir *Précis historique*.

Il fut compris dans l'apanage que ce prince constitua à son frère, sous le titre de comté d'Alençon, et retourna au domaine, en 1458.

Verneuil a été siège d'une élection, comprenant l'Aigle et Brezollès. Sa juridiction, du ressort du parlement de Rouen, embrassait un grand nombre de communes sur la rive gauche et sur la rive droite de l'Avre.

Cette ville, qui comprenait autrefois sept paroisses, n'en renferme plus que deux : celles de la Madeleine et de Notre-Dame.

Parmi les monuments qu'elle contient, on remarque, 1<sup>o</sup> l'église de la Madeleine, datant du XII<sup>e</sup> siècle. La nef appartient au style ogival de la première époque; le chœur est moins ancien. Mais le plus beau de l'édifice, c'est la haute tour qui s'élève à gauche sur la façade occidentale. Rien ne saurait rendre la grâce et la légèreté de ce joli chef-d'œuvre, qui est couronné à son sommet par une élégante couronne de pierre finement ciselée.

2<sup>o</sup> L'église Notre-Dame, dont le chœur et le transept remontent au XII<sup>e</sup> siècle et les bas côtés au XV<sup>e</sup>.

3<sup>o</sup> La tour sculptée de l'ancienne église Saint-Jean, transformée en halle pour les marchandises.

4<sup>o</sup> La vieille église Saint-Laurent, utilisée par l'industrie.

5<sup>o</sup> L'abbaye de Saint-Nicolas et une jolie maison à tourelle, de la renaissance.

6<sup>o</sup> La tour grise.

Verneuil a conservé son enceinte primitive et ne s'est point étendue au-delà si ce n'est du côté de Tillières. Les anciens remparts, bordés à l'intérieur par les anciens fossés qu'alimentent toujours les eaux de l'Itton, circonscrivent la ville et forment de délicieuses promenades, ombragées par de belles avenues d'ormes et de tilleuls.

Les embellissements, dont la ville a été l'objet depuis quelques années, sont dus en entier à l'initiative hardie et intelligente du maire actuel, M. le comte de Barrey, et ont eu pour point de départ, l'établissement d'un débarcadère de chemin de fer, en dehors de la ligne de fortification. Afin de donner un accès commode et agréable à cette gare, M. de Barrey a eu l'heureuse pensée d'ouvrir une large voie, coupant la ville en deux parties égales, du sud au nord, et se dirigeant par un côté de la place vers le rempart qu'elle traverse sous une élégante passerelle; de là, elle in-

cline un peu à gauche et se déroule en avenue du côté de la gare.

Quelques autres rues de Verneuil sont bien pavées et très-propres, mais ce que l'on peut reprocher à cette ville, trop grande pour le nombre des habitants qu'elle renferme aujourd'hui, c'est le manque d'animation. Le silence qui règne dans tous les quartiers a quelque chose de triste et de mélancolique. On dirait qu'elle porte le deuil de son ancienne splendeur.

Avant de terminer l'article Verneuil, disons un mot du village de Saint-Martin du Vieux-Verneuil, situé sur la rive droite de l'Avre. Ce village, plus ancien que la ville, et dont la position commande la vallée, porte encore quelques vestiges des fortifications qui servirent fréquemment aux attaques dirigées contre la ville pendant le moyen âge.

*Armentières.* — 308 habitants, école, céréales, prairies, poterie, moulin à eau.

Cette commune a fait partie de l'ancienne province du Perche.

*Bâlines.* — 232 habitants, céréales, prairies, moulin, fabrication de coutils.

*Barils (les).* — 311 habitants, école, céréales, bois, four à chaux, tuilerie.

Vestiges de la voie romaine de Condé à Chennebrun.

*Bourth.* — 1,837 habitants, écoles, céréales, forêt, fabrication d'épingles, haut fourneau, forge, usines, foires et marchés, commerce actif.

Bourth formait 333 feux, en 1740. C'était une baronnie dépendant, dès le XII<sup>e</sup> siècle, du comté de Tillières. Les comtes y tenaient leur haute justice.

Anciennement, l'orthographe de Bourth était Boort; il en est fait mention dans une chartre de 1228.

C'est à Bourth, au-dessous de l'usine de Chaumont, que Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, divisa l'Iton en deux branches, dont l'une se dirige sur Breteuil et l'autre sur Verneuil.

Cette localité importante était encore, il y a peu d'années, un centre actif pour la fabrication des épingles. Bien qu'elle ait perdu de son importance sous ce rapport, le commerce et l'industrie y sont très-développés.

Passage d'une voie romaine venant de Condé.

**Chennebrun.** — 287 habitants, école, céréales, prairies, commerce, foires de bestiaux, marchés, château avec parc

D'après M. Le Prevost, l'origine de ce nom, qui devrait s'orthographier Chênebrun, serait *chêne brun*.

Ce fief portait anciennement le titre de Chennebrun-le-Normand. Il a appartenu à la famille des marquis de Courtoyer.

Dans ce bourg, il y avait, au XII<sup>e</sup> siècle, un château fort, qui fut assiégé et pris, en 1168, par Louis le Jeune. Chennebrun fut brûlé.

Le traité de 1193, entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, fixait à Chennebrun la frontière de la Normandie, du côté de la France.

A Chennebrun, il y a eu un prieuré de Saint-Étienne.

**Courteilles.** — 330 habitants, écoles, céréales, bois prairies, usine hydraulique, laminoir à cuivre, moulins.

La terre de Courteilles, érigée en marquisat, a appartenu à la famille de Barbier et en dernier lieu au duc de Richelieu. Magnifique château du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Gournay-le-Guérin.** — 237 habitants, école, céréales, bois, château, mine de fer.

Au XII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Gournay portait le nom de Garin.

**Mandres.** — 321 habitants, école, céréales, bois, tuilerie.

**Piseux.** — 613 habitants, école, céréales, bois.

**Pullay.** — 329 habitants, école, céréales, bois.

L'église est assez remarquable; elle porte quelques traces de l'architecture du XII<sup>e</sup> siècle.

**Saint-Christophe-sur-Avre.** — 299 habitants, école, céréales, bois, prairies, moulin.

Passage de la voie antique de Condé vers Chennebrun.  
Vestiges de fortifications.

**Saint-Victor-sur-Avre.** — 121 habitants, céréales, bois.

**Tillières-sur-Avre.** — 1,422 habitants, écoles, télégraphe, céréales, forge, usine, moulins, tuileries, commerce et industrie, foires et marchés.

Tillières ou Tuillières, a pour origine un château fort, que Richard II, duc de Normandie, fit élever, en 1017, sur une éminence de la rive gauche de l'Avre, pour protéger sa frontière contre les excursions des comtes de Chartres.

Peu de temps après sa construction, un combat eut lieu sous ses murs, entre les Français et les Normands, qui se disputaient le comté de Dreux. Ces derniers furent vainqueurs.

Henri I<sup>er</sup>, roi de France, se fit livrer cette forteresse, en 1046, et, après l'avoir détruite, il la releva presque aussitôt et y mit garnison.

Plus tard, elle passa, par un traité, à la Normandie, et Louis VII, en 1152, incendia le bourg qui s'était formé sous la protection de cette forteresse.

Philippe-Auguste s'en empara, en 1202, mais elle retomba encore au pouvoir des Anglais, qui en furent chassés, en 1356, par les troupes du roi Jean le Bon.

La terre de Tillières, à laquelle se trouvait attaché un titre de baronnie, fut érigée en comté, en 1565.

Gilbert de Tillières céda cette baronnie, en 1370, à Charles V, qui lui donna, en échange, le domaine de Longchamp.

En 1386, ce même roi, voulant récompenser la famille Leveneur, dont l'un de ses membres s'était distingué à la bataille de Cocherel, lui donna Tillières. Dans la suite, deux seigneurs de ce nom ont été évêques d'Évreux.

Tillières a eu une léproserie, et comprenait, au XIV<sup>e</sup> siècle, deux manoirs, ceux de Beauvoir et de la Moignerie, qui étaient une dépendance de l'abbaye du Bec.

Les ruines de l'ancien château fort subsistent encore.

L'église, construite sous François I<sup>er</sup>, renferme de magnifiques voûtes sculptées attribuées à Jean Goujon.

Tillières, bâti sur la rive gauche de l'Avre, domine la vallée profondément encaissée où coule cette rivière. C'est un joli bourg, très-important par son commerce et son industrie.

#### CANTON DE VERNON.

Borné au N. par le canton d'Écos, au S. par le canton de Pacy, à l'E. par le département de Seine-et-

Oise, et à l'O. par les cantons d'Évreux sud et de Gaillon.

Ce canton, limité au nord par la belle vallée de la Seine, abonde en sites charmants. Sur les deux rives du fleuve, de petites collines, dont quelques-unes sont remarquables par des accidents de terrains pittoresques, sont chargées, la plupart, de vignes et d'arbres fruitiers.

A l'exception de Vernon, Saint-Marcel, Saint-Just, et Saint-Pierre-d'Autils, qui se trouvent sur le versant nord de la vallée, toutes les autres communes du canton occupent un plateau qui s'abaisse du côté de l'Eure et dont l'un des côtés, à l'ouest, limité par la rivière de Saint-Ouën, forme un angle dont le sommet est connu sous le nom de pointe du *Goulet*.

Ce plateau, dont le sol est fertile quoique léger, renferme des bois et deux forêts, celles de Bizy et de Vernon.

*Vernon*. — 6,881 habitants, chef-lieu de canton sur la Seine.

Le rôle brillant que cette ville a joué dans tous les temps, lui assigne une première place dans les fastes militaires de la Normandie.

Ce lieu apparaît hérissé de fortifications, dès le XI<sup>e</sup> siècle; il fut compris avec Brionne, dans une donation que fit Guillaume le Bâtard à Gui de Bourgogne, en 1045. Ce seigneur, qui croyait avoir des droits par sa mère, au duché de Normandie, se révolta contre Guillaume et se maintint à Vernon jusqu'en 1050.

Guillaume, vainqueur de son rival, donna cette place à Richard de Vernon, l'un de ses fidèles chevaliers. Richard suivit son suzerain en Angleterre, et forma la souche d'une illustre famille anglaise qui n'est pas encore éteinte.

Prise par les Français, en 1086, cette place retomba bientôt au pouvoir des Anglais qui la fortifièrent et construisirent la tour du château.

Louis VII l'assiégea en 1153, et ne put s'en emparer que l'année suivante; il la céda ensuite au roi d'Angleterre moyennant une somme d'argent.



De 1190 à 1195, cette place tomba deux fois aux mains de Philippe, qui, l'ayant réunie au domaine de la couronne, s'y réfugia, en 1198, après avoir été battu à Gamaches, par le roi d'Angleterre.

Pendant les guerres de Cent ans, cette ville éprouva les plus cruels revers. Brûlée par Édouard III, en 1346, pillée par le duc de Lancastre, en 1356, reprise par les Français et bientôt après par les Anglais, en 1419, elle fut assiégée par les Français, une dernière fois, en 1449, et, malgré l'importance de ses fortifications, Dunois l'emporta d'assaut.

Les guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle troublèrent un instant la tranquillité dont cette ville jouissait depuis plus d'un siècle; elle embrassa le parti de la Ligue, mais après le gain de la bataille d'Ivry, elle se soumit à Henri IV.

En 1793, les confédérés de Normandie tentèrent de s'emparer de Vernon, mais l'armée conventionnelle les atteignit à Brécourt, le 14 juillet, et les mit en déroute (1).

Quelque temps avant, des troubles graves avaient eu lieu dans cette ville, à l'occasion de la cherté des subsistances (1).

Vernon dépendait, avant 89, du parlement et de l'intendance de Rouen; il était le chef-lieu d'une élection et le siège de l'un des quatre bailliages du ressort de Gisors; il avait titre de vicomté et possédait une justice royale et un grenier à sel.

Le domaine de Vernon a eu des seigneurs particuliers jusque sous le règne de Philippe-Auguste. Le dernier d'entre eux, Richard, céda cette seigneurie au roi, qui la réunit au domaine royal.

Sous saint Louis, elle appartint à la reine Blanche, et sous Charles V, à la mère de ce prince. Puis ce domaine, ayant fait retour à la couronne, il en fut distrait par François I<sup>er</sup>, en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare, qui le transmit à Renée, duchesse d'Ast. Cette dernière, s'étant mariée, il passa, par son mariage, dans la maison de Savoie-Nemours, d'où il fut retiré par Louis XIV, qui en forma l'apanage de son petit-fils, le duc de Berry. Après la mort de ce prince, le domaine fut réuni de nouveau à la couronne.

Il y avait, à Vernon, plusieurs établissements religieux: un couvent d'hospitalières, dirigeant l'hôtel-Dieu, fondé par

(1) Voir *Précis historique*.

saint Louis, en 1260; des maisons de cordeliers, de piepus, de bénédictines, des filles de Notre-Dame; un collège, fondé par Henri IV, et rebâti, en 1773, par le duc de Penthièvre; un prieuré de Saint-Augustin, etc.

La ville était divisée en deux paroisses, la collégiale de Notre-Dame, composée de douze chanoines et de douze vicaires, et la paroisse Sainte-Geneviève.

Les anciennes fortifications de la ville n'ont pas entièrement disparu; il reste quelques murailles, l'une des six portes, donnant sur la Seine, des souterrains et la tour du château, connue sous le nom de *tour des Archives*, et dont la construction remonte à Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

On remarque encore à Vernon :

1<sup>o</sup> L'église Notre-Dame, classée parmi les monuments historiques de la Normandie. Ce joli édifice, qui présente à l'intérieur et à l'extérieur un aspect architectural imposant, appartient à différentes époques. Sa première construction paraît remonter au X<sup>e</sup> siècle, le chœur est du XII<sup>e</sup>, la nef du XIV<sup>e</sup> et les chapelles du XV<sup>e</sup>. On y trouve le tombeau en marbre blanc de Marie Malignat, femme d'un président de la Cour des aides, une chaire gothique artistement sculptée, des tapisseries des Gobelins et des boiseries d'un beau travail.

2<sup>o</sup> La chapelle de l'hôtel-Dieu du XII<sup>e</sup> siècle, richement décorée.

3<sup>o</sup> Le château à tourelles de Vernonnet, occupé par les magnifiques tanneries de M. Ogereau.

4<sup>o</sup> L'ancien collège, des convents, l'église moderne de Vernonnet, remplie de pièces curieuses, et les restes d'une église remontant au XI<sup>e</sup> siècle (1).

5<sup>o</sup> *Le Camp de César* situé sur le coteau escarpé qui domine Vernonnet. Ce camp, qui a pu être formé par les Romains, a servi, selon toute probabilité, de station aux Normands qui, de ce lieu élevé, pouvaient surveiller toute la vallée.

Cette ville possède deux écoles publiques de garçons, plusieurs écoles libres et pensionnat, un établissement secondaire, un hospice, une compagnie de sapeurs-pompiers, une Société de secours mutuels, une caisse d'épargne, un hôtel de ville, un télégraphe, des institutions de charité, un parc de construction des équipages militaires, avec de vastes et magnifiques ateliers, une caserne du train, et des magasins

(1) Voir *Précis historique*.

renfermant le matériel roulant d'une armée en campagne, plusieurs établissements industriels fort importants, deux gares de chemin de fer, etc., etc.

Vernon, situé à deux heures de Paris, dont il semble être un faubourg, occupe, sur la rive gauche de la Seine, une position ravissante.

L'ensemble du paysage est rempli de charme, de poésie et d'attrait pour le touriste. Tous les riches dons de la nature, toutes les élégances lui ont été prodigués : un fleuve majestueux coule ses eaux tranquilles au sein d'une belle vallée, des collines alpestres s'étagent sur les deux rives, une forêt, un beau parc servent de promenades aux habitants pendant l'été.

Aux alentours, de riantes villas, à moitié cachées sous le feuillage et les fleurs, se peuplent chaque année, au printemps, de Parisiens avides d'ombre et de fraîcheur.

Si on entre dans la ville, on aperçoit des rues belles et bien percées, venant aboutir sur une large voie bordée de maisons de maîtres et de jolis magasins.

Cette voie magistrale, due, ainsi que la plupart des embellissements de Vernon, à l'administration dévouée et intelligente de M. le duc d'Albuféra, maire, coupe la ville au centre, et se termine, avant d'arriver au magnifique pont qui traverse la Seine, par deux constructions d'une originalité saisissante et édifiées, d'ailleurs, avec un goût architectural remarquable.

D'un autre côté, on a su tirer un excellent parti des boulevards qui enceignent la ville; ils forment, aujourd'hui, de délicieuses avenues de tilleuls, dont l'une d'elles, traversant le *cours* ou place publique, aboutit, par ses deux extrémités, à la Seine et à la forêt de Vernon.

*Bizy.* — Le château de Bizy, récemment reconstruit avec un grand luxe, sur le modèle des châteaux anglais, est situé à un kilomètre de Vernon, sur le penchant d'un coteau, d'où la vue embrasse le bassin de la Seine.

Le domaine de Bizy, autrefois marquisat, a appartenu successivement au maréchal de Belle-Isle, qui édifia l'ancien château, au comte d'Eu et au duc de Penthièvre. Pendant la Révolution, le château fut détruit, et un général, après avoir acheté la propriété où il résida longtemps, la céda à Louis-Philippe, qui eut l'intention de bâtir un second château digne de l'ancien. Les événements de 1848 ne lui permirent pas de mener son projet à exécution. Le propriétaire actuel est M. Schikler, beau-frère de M. le duc d'Albuféra.

Vernon a de très-bons marchés et des foires excellentes. Sa grande foire annuelle, qui dure plusieurs jours, a lieu le 8 septembre.

*Chambray-sur-Eure.* — 431 habitants, écoles, céréales, prairies, vignes, arbres fruitiers, bois communaux.

*Chapelle-Réanville (la).* — 294 habitants, école, céréales, bois.

*Douains.* — 327 habitants, école, céréales, château avec parc.

C'est au château de Brécourt, situé dans cette commune, qu'eut lieu, le 14 juillet 1793, la rencontre des confédérés de l'Ouest et de l'armée conventionnelle (1).

*Heunière (la).* — 197 habitants, école, céréales, plantes sarclées.

*Houlbec-Cocherel* — 472 habitants, école, céréales, vignes, bois, pierres meulières, prairies, tuileries, scierie mécanique, moulins à eau, château avec parc.

Le village de Cocherel, situé au bas du coteau où coule la rivière d'Eure, est célèbre par la bataille que du Guesclin remporta sur les Anglais et les Navarrais, le 16 mai 1364 (1).

On a découvert, dans cette commune, sur le versant sud de l'Eure, un ossuaire gaulois contenant des os calcinés, des flèches, des hachettes, et une vingtaine de squelettes étendus côte à côte, la tête dirigée vers le midi.

*Mercey.* — 64 habitants, céréales, communaux.

L'église contient des statues des seigneurs du lieu.

*Rouvray.* — 73 habitants, céréales.

Ancienne seigneurie, dépendant de l'abbaye de Jumièges.

*Sainte-Colombe-près-Vernon.* — 207 habitants, école,

(1) Voir *Précis historique*.

céréales, bois, grande fabrication de meules de moulin.

Vestiges de retranchements.

*Saint-Just.* — 264 habitants, école de filles, céréales, prairies, vignobles, chanvre, moulins à eau, tuilerie, etc.; château de M. le duc d'Albuféra, député de l'Eure.

*Saint-Marcel.* — 755 habitants, écoles, céréales, excellent vignoble, prairies, chanvre, fruits, fontaines, moulins à eau.

*Saint-Pierre-d'Autils.* — 737 habitants, école, beau vignoble, céréales, prairies, chanvre, moulins.

Saint-Pierre-d'Autils, dont le premier nom a été Longueville, fut incendié, en 1153, par Louis le Gros.

Le prieuré de ce bourg, fondé en 1012, se trouvait près de l'église, dont la haute tour appartient au XII<sup>e</sup> siècle. Sur l'emplacement de ce prieuré, dont il ne reste plus que quelques ruines, on a édifié la maison d'école.

Au village du Goulet, situé près de Saint-Pierre, Philippe-Auguste fit construire un fort qu'il nomma *Boute-arrière*, en opposition avec le fort élevé par Richard, dans l'île aux Bœufs et dont le nom était *Boute-avant*. Le roi de France et celui d'Angleterre, se rencontrèrent entre ces deux châteaux, en 1199. Celui de *Boute-arrière* a été démoli en 1571, et les matériaux servirent à la construction de la chartreuse de Gaillon.

La levée de terre qui domine le village du Goulet, paraît avoir été un camp retranché qui a servi de station aux Normands.

*Saint-Vincent-des-Bois.* — 143 habitants, école, céréales.

*Villez-sous-Bailleul.* — 275 habitants, école, céréales, prairies, fontaines, bois, vignoble.

Ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Ouën.

**ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS.**

L'arrondissement de Louviers est la partie nord du département, dont il forme à peu près le septième. Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure, à l'E. par l'arrondissement des Andelys, à l'O. par les arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer, au S. par l'arrondissement d'Évreux.

Il se divise en cinq cantons, savoir :

Amfreville-la-Campagne.	24 communes,	10,288 habitants.	
Gaillon.....	24	—	11,859 —
Louviers.....	20	—	20,538 —
Neubourg. ....	24	—	11,077 —
Pont-de-l'Arche.....	19	—	12,156 —
<b>Totaux.....</b>	<b>111</b>	<b>—</b>	<b>65,918 —</b>

Surface territoriale : 78,550 hectares.

Cet arrondissement, qui occupe le premier rang au point de vue industriel et commercial, est arrosé par la Seine, qui lui sert en partie de limite au nord-est et au nord, et par la rivière d'Eure, sur un parcours de 35 kilomètres.

Fabrication renommée et très-importante de draps fins. Agriculture florissante. Prairies. Voies de communication nombreuses. Chemin de fer.

**CANTON DE LOUVIERS.**

Borné au N. par le canton de Pont-de-l'Arche, au S. par le canton d'Évreux nord, à l'O. par les cantons du Neubourg et d'Amfreville-la-Campagne, à l'E. par le canton de Gaillon.

Ce canton, coupé par les riches vallées de l'Eure et de l'Iton, offre quelques coteaux élevés et abrupts, couronnés de bois. Le sol est fertile; on y trouve de

bonnes prairies et une culture soignée qui comprend : les céréales, les légumes, le colza, les fruits à coque et à noyau, le chardon à foulon et la gaude.

Louviers est le centre industriel pour la fabrication des draps et le filage des laines.

*Louviers.* — 11,643 habitants, sur l'Eure.

Louviers, comme la plupart des villes du département, ne commence à jouer un rôle dans l'histoire que vers le XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, la période gallo-romaine y a laissé quelques vestiges qui permettent de faire remonter son origine au V<sup>e</sup> siècle.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Louviers n'était probablement qu'une villa des ducs de Normandie, où Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion se rencontrèrent, en 1195, pour fixer, par un traité, les limites de leurs États. Deux ans plus tard, Richard céda ce domaine, en échange d'Andely, aux archevêques de Rouen qui le conservèrent jusqu'à la Révolution, sous le titre de comté.

Louviers, ville ouverte pendant le moyen âge, n'offrit aucune résistance aux Anglais, qui le pillèrent deux fois, de 1346 à 1356, et conservèrent cette place jusqu'en 1360. Les bourgeois obtinrent alors l'autorisation de fortifier leur ville, mais il leur fallut cent années pour mettre leur projet à exécution, de sorte que l'état de défense était loin d'être achevé lorsque Henri V, en 1418, vint assiéger cette place à la tête de 10,000 hommes.

Les bourgeois se défendirent vigoureusement; mais, ayant été obligés de capituler après vingt huit jours de siège, le vainqueur fit décapiter 120 d'entre eux et frappa les autres d'une contribution de 15,000 écus.

Cette sévérité barbare servit de prélude aux grands désastres qui allaient fondre sur la ville.

Les Anglais tenaient cette place depuis douze ans déjà, lorsque les bourgeois exilés, réunis à quelques troupes françaises, les en chassèrent, en 1430. Bedford, l'année suivante, parut sous ses murs. La défense fut héroïque, et cette ville ne succomba qu'après six mois de résistance; elle fut brûlée, et les bourgeois, contraints d'abandonner leurs foyers, ne les revirent qu'en 1440. Ils la relevèrent de ses ruines et contribuèrent puissamment, par leur courage et leur patriotisme, à expulser les Anglais de la Normandie.

Ils aidèrent à reprendre Évreux et chassèrent l'ennemi de Pont-de-l'Arche, Verneuil, Harcourt, etc.

La belle conduite de Louviers trouva sa récompense dans les exemptions, droits et privilèges de toutes sortes qui lui furent accordés par Charles VII. La ville reçut alors le nom de *Louviers-le-franc*.

La *ligue du bien public*, sous Louis XI, occasionna quelques désordres qui furent vite réprimés. Le prince Louis de Bourbon se saisit de la ville, au nom du roi.

Pendant les guerres religieuses, Louviers embrassa avec ardeur le parti de la Ligue; il devint le siège du parlement après la prise de Rouen, mais Biron s'en empara en 1591 (1).

Les troubles de la Fronde eurent peu de retentissement dans cette ville; néanmoins, elle fut occupée militairement par le duc d'Harcourt, au nom du roi.

Comme faits particuliers, nous mentionnerons la possession des religieuses de Louviers, qui fit beaucoup de bruit en France, le rétablissement des écoles gratuites, en 1616, la création d'une milice bourgeoise, en 1709, d'une compagnie de pompiers en 1738, et d'une association de fabricants de draps, en 1766.

Plusieurs disettes et maladies pestilentielles désolèrent en outre Louviers, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en 1740 et en 1770.

En 1772, les charges de maire, d'échevin, conseillers, etc., furent achetées par les fabricants de drap, et la vénalité des fonctions municipales amena des dissensions dans la ville.

Louviers dépendait du parlement et de l'intendance de Rouen. Le chef-lieu de l'élection était Pont-de-l'Arche.

Il a eu un gouverneur royal et un maire. Il renfermait deux couvents, l'un de pénitents et l'autre dit des religieuses de Saint-Louis, plusieurs églises, celles de Notre-Dame, de Saint-Jean, de Saint-Gervais, des pénitents, des religieuses de l'hôpital et l'église de Saint-Martin.

L'archevêque de Rouen, comte de Louviers, y avait une haute justice.

En 1364, les bourgeois enceignèrent cette ville de murailles flanquées de grosses tours et protégées par de larges fossés alimentés par la rivière d'Eure. Toutes ces fortifications ont disparu dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'industrie et le commerce de Louviers méritent une

(1) Voir *Précis historique*.



mention spéciale. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la fabrication des draps et les filatures de laine avaient acquis une grande importance. En parlant de cette ville, Froissart dit, au XIV<sup>e</sup> siècle : « C'étoit une des villes de Normandie où l'on faisoit la plus grande plantée de draperies, et c'étoit une ville grosse et moult marchande ».

Depuis cette époque, l'industrie de Louviers a fait de constants progrès. C'est la première ville manufacturière du département.

On y trouve de nombreuses fabriques de draps à bas prix, d'étoffes dites nouveautés, et de flanelles écossaises, etc., des filatures et tisseries à vapeur, une superbe usine pour la construction des machines appartenant à M. Mercier.

Les produits manufacturés des fabriques de Louviers sont très-renommés. Plusieurs maisons, notamment celles de MM. Dannet et Chennevière, ont obtenu des médailles aux diverses expositions de l'industrie.

La ville de Louviers occupe un joli vallon très-fertile. Les eaux de l'Eure, se divisant en plusieurs bras, servent de force motrice dans les établissements industriels.

On y remarque de jolis boulevards plantés en avenues, deux places publiques gazonnées et ombragées par de beaux arbres, d'élégantes maisons construites sur le bord de l'Eure, entre cours et jardins, et enfin quelques jolies rues dans les quartiers neufs de la ville.

Comme monuments, nous mentionnerons :

1<sup>o</sup> L'église Notre-Dame, chef-d'œuvre de l'art gothique, composée de cinq nefs et surmontée de deux tours, dont l'une au nord, ressemblant à une forteresse, portait, autrefois, une flèche en plomb que la foudre a détruite. L'autre tour, au midi, sert de clocher.

Le chœur et les nefs appartiennent au XIII<sup>e</sup> siècle, le portail au midi, précédé d'un admirable porche, est du XV<sup>e</sup> siècle. Ce porche est de toute beauté; c'est une œuvre curieuse et délicate d'une haute valeur architecturale.

L'intérieur de cette église est d'une grande richesse. La chaire, le tombeau gothique du sire d'Esternay, plusieurs groupes en pierre, quelques verrières et l'autel sont artistement exécutés.

2<sup>o</sup> L'hôtel de ville, près de la place de Rouen et du boulevard.

3<sup>o</sup> Une maison du XII<sup>e</sup> siècle, que l'on dit avoir appartenu aux templiers.

4<sup>o</sup> Quelques vestiges d'anciennes fortifications.

On trouve, à Louviers, un tribunal de première instance, un tribunal de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, un conseil des prud'hommes, des écoles publiques et libres de garçons et de filles, une salle d'asile, une Société de secours mutuels, une compagnie de sapeurs-pompiers, une musique municipale, une caisse d'épargne, un bureau de bienfaisance, un hospice, une bibliothèque publique, une salle de spectacle, des librairies et imprimeries, un journal périodique, etc.

Foires et marchés importants.

**Acquigny.** — 848 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, plantes sarclées, filature, moulin, briquetterie, etc.

Ce bourg, remontant aux premiers siècles du christianisme, a été témoin du martyre de saint Maux et de saint Vénérand (1).

Le château fort d'Acquigny fut pris par Philippe-Auguste, en 1199. Après la bataille de Cocherel, en 1364, cette place, qui était alors au pouvoir de Charles le Mauvais, fut assiégée par les troupes de du Guesclin, et se rendit. Elle fut de nouveau assiégée, en 1378, et le roi en ordonna la démolition.

Dans le bois de Becdale, enceinte retranchée connue sous le nom de *fort aux Anglais*. Sur les hauteurs de Cambremont, pans de murailles rappelant une forteresse du XII<sup>e</sup> siècle, qui appartenait aux seigneurs de Conches.

Acquigny était baronnie avec haute justice.

Le château actuel appartient au règne de François I<sup>er</sup>.

**Amfreville-sur-Iton.** — 589 habitants, école, prairies, vignes, moulins.

Le château d'Amfreville a été la résidence du premier préfet de l'Eure, M. Masson Saint-Amand, auteur de plusieurs ouvrages sur le département.

**Andé.** — 445 habitants, école, céréales, prairies, moulin à eau.

**Crasville.** — 232 habitants, céréales.

Siège d'une sergenterie, s'étendant sur treize paroisses.

(1) Voir *Précis historique*.

**Haye-le-Comte (la).** — 52 habitants, céréales.

**Haye-Malherbe (la).** — 1,291 habitants, écoles, céréales, bois, moulins à vent, tuileries et briqueteries, poterie, ancien château d'Augeronne.

La seigneurie de la Haye-Malherbe fut donnée, en 1246, par Saint-Louis, à l'abbaye de Royaumont.

Débris antiques. tuiles, forges, monnaies.

En 1848, on trouva, dans cette commune, un trésor contenant des bijoux romains d'un grand intérêt artistique. Ces bijoux appartiennent à M. Guillard, de Louviers.

**Heudebouville.** — 548 habitants, école, céréales, ouvriers des fabriques de Louviers.

Ancienne baronnie et haute justice, dépendant de l'abbaye de Fécamp.

**Hondouville.** — 584 habitants, écoles, prairies, légumes, vignobles, filatures, moulins à eau, source ferrugineuse.

Ancienne baronnie. Découverte de sarcophages en pierre.

**Incarville.** — 579 habitants, école, céréales, chardons à foulon, gaude, ouvriers des fabriques de Louviers.

**Mesnil-Jourdain.** — 304 habitants, céréales, bois, lin.

L'abbé Picard, auteur d'ouvrages mystiques, dont le nom est attaché à l'affaire de la possession des religieuses de Louviers, a été curé de cette commune au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ancien couvent de pénitents de Sainte-Barbe.

**Pinterville.** — 414 habitants, école, céréales, bois, prairies, moulins, ouvriers des fabriques de Louviers.

On aperçoit des débris gallo-romains, consistant en fragments de canaux en terre cuite, au pied du coteau qui suit la route d'Évreux à Louviers, sur la rive gauche de l'Eure.

Le château de Pinterville a été habité par Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur de tant de charmants ouvrages, et par le savant économiste Boisguilbert.

*Planches* (les). — 93 habitants, céréales, prairies, bois, lin, chanvre.

Traité de 1200, entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, fixant aux Planches, la limite des possessions des deux États. Confluent de l'Iton avec l'Eure.

*Quatremare*. — 354 habitants, céréales, prairies, ouvriers des fabriques, préparation de trames.

Baronnie, propriété de la maison de Lorraine, au XVI<sup>e</sup> siècle.

*Saint-Étienne-du-Vauvray*. — 542 habitants, écoles, céréales, prairies, légumes.

Roger de Conches brûla l'église en 1136.

*Saint-Pierre-du-Vauvray*. — 529 habitants, céréales, légumes.

Saint-Pierre remonte à l'époque gallo-romaine. Monnaies du Bas-Empire. Sépultures. Ce bourg fut dévasté sous Philippe-Auguste.

*Surtauville*. — 387 habitants, école, céréales.

Surtauville, remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, dépendait de la baronnie de Quatremare.

*Surville*. — 572 habitants, école, céréales, plantes sarclées.

Ce domaine dépendait de la baronnie de Quatremare.

*Vacherie* (la). — 363 habitants, céréales, prairies, bois.

Un banc de pierre, très-ancien, occupe tout le pourtour de l'église.

*Vironvay*. — 169 habitants, céréales.

#### CANTON D'AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE.

Borné au N. par le canton de Bourgtheroulde et la

Seine-Inférieure, au S. par le canton du Neubourg, à l'E. par les cantons de Pont-de-l'Arche et de Louviers, et à l'O. par le canton de Brionne.

Ce canton forme un plateau fertile et bien cultivé, divisé en deux parties par la petite rivière de l'Oison.

L'agriculture y est très-développée.

*Amfreville-la-Campagne.* — 709 habitants, écoles, télégraphe, céréales, tissage, ouvriers de fabriques, château construit en 1743 sur l'emplacement d'un château fort.

Le domaine d'Amfreville, donné par Rollon à l'un de ses parents, est resté plusieurs siècles dans la mouvance de Conches.

Différentes familles nobles ont possédé cette terre; elle fut acquise en dernier lieu (1741), par Étienne Poret, seigneur de Boissefont, conseiller au parlement de Normandie, et plus tard, procureur général. Cette illustre famille, qui possède encore le domaine d'Amfreville, est aujourd'hui représentée par M. le marquis de Blossville, ancien député, conseiller général de l'Eure et auteur de plusieurs ouvrages d'histoire.

Les opinions religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle divisèrent Amfreville et le Troncq. Les habitants en vinrent plus d'une fois aux mains, particulièrement sous la Ligue.

Sur le territoire de cette ancienne commune, on a découvert, à différentes époques, des hachettes gauloises, des meules en poudingue, des pièces romaines et des monnaies d'or et d'argent, frappées au coin des premiers rois d'Angleterre.

*Bec-Thomas.* — 284 habitants, école, céréales, bois, tissage, ouvriers des fabriques d'Elbeuf.

Bec-Thomas est une ancienne baronnie, puis marquisat relevant du roi. On a trouvé, autour du château, des projectiles, boulets et bisciaïens, et, dans un bois, des tuiles et des monnaies romaines.

*Fouqueville.* — 498 habitants, école, céréales, lin, commerce.

Vieille église, dont la nef appartient au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, la tour au XIV<sup>e</sup>, et le chœur au XVIII<sup>e</sup> siècle.

cles. Joli autel, du temps de Louis XIII, en chêne sculpté. Monnaies romaines. Puits maçonné. Vestiges de construction et poterie, découvertes en 1859, au triège du Bosquet.

**Grostheil.** — 910 habitants, écoles, télégraphe, céréales, colza, tissus.

Ancienne baronnie comprise dans le duché d'Elbeuf. L'église est très-ancienne; la tour date du XIII<sup>e</sup> siècle et la nef du XV<sup>e</sup>. Médailles romaines d'Adrien et haches gauloises en silex.

**Harengère** (la). — 450 habitants, école, céréales, bois, tissage et filage de laine.

Ancien fief noble, relevant de la baronnie de Bec-Thomas. Près du manoir s'élevait, selon la tradition, une forteresse importante, qui fut détruite par les Anglais, au XV<sup>e</sup> siècle.

**Haye-du-Theil** (la). — 360 habitants, école, céréales, colza, bois, tissage de toiles, briqueterie.

Le fief de la Haye dépendait du duché-pairie d'Elbeuf. En 1752, il fut donné au comte de Brionne.

On a découvert des poteries et des médailles romaines dans la cour de M. Julien Assire; une aire de marne battue, et, au lieu dit *le Ruel aux enfants*, des meules gallo-romaines, servant à broyer les grains. Voie antique de Brionne à Elbeuf.

**Houlbec.** — 233 habitants, céréales, lins, marais, tissage.

Fief noble. De l'ancien château, il reste deux tours et des caves superposées.

**Mandeville.** — 241 habitants, céréales, tissage.

Ce fief a dépendu, en 1726, du duché d'Elbeuf. Près de l'église, on aperçoit un if qui a six mètres de circonférence.

**Pyle** (la). — 168 habitants, céréales, colza, plantes sarclées.

Deux familles illustres, celle des Cordier de la Pyle et de Guenet de Saint-Just, ont possédé ce fief. Monnaies romaines. Vestiges de camp.

**Saint-Amand-des-Hautes-Terres.** — 336 habitants, école, céréales, tissage.

La seigneurie de Saint-Amand a relevé de toute ancienneté de celle du Neubourg; au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle appartenait, ainsi qu'Amfreville, à la famille de Boissemont, dont les membres étaient, en 1775, vicomtes de Blosserville.

*Saint-Cyr-la-Campagne.* — 415 habitants, école, céréales, pâtures communales, ouvriers des fabriques d'Elbeuf.

Le domaine de Saint-Cyr fut donné, par Philippe-Auguste, à l'un de ses compagnons d'armes. Dans les derniers temps, il a appartenu à la famille Le Diacre.

Ruines d'un ancien château sur une colline de la commune.

*Saint-Didier-des-Bois.* — 675 habitants, école, céréales, bois, ouvriers du drap.

L'église de Saint-Didier, antérieure à l'occupation anglaise, possède une source dans le chœur, bien qu'elle soit située sur un plateau. On y vient en pèlerinage pour se guérir des fièvres.

*Saint-Germain-de-Pasquier.* — 113 habitants, céréales, herbages.

On a découvert, en 1821, des plaques antiques en bronze.

*Saint-Meslain-du-Bosc.* — 127 habitants, céréales.

Ce petit bourg s'appelait autrefois *Semeleigne*. Il a eu pour seigneurs les Bigards, marquis de La Londe. L'ancienne église, démolie en 1766, a été reconstruite en 1774. C'est aujourd'hui une simple chapelle.

*Saint-Nicolas-du-Bosc.* — 311 habitants, céréales, forêt, tissage.

Ancienne dépendance de l'abbaye de Bernay. Manoir.

*Saint-Ouën-de-Pontcheuil.* — 108 habitants, céréales, bois, moulin à eau, ouvriers de fabriques, tissage, château du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ancien fief noble de Montpoignant, ayant appartenu à la famille de Campion.

*Saint-Pierre-des-Cercueils.* — 406 habitants, céréales, ouvriers de fabriques, cotonnades.

Sépultures antiques. Deux anciens fiefs, ceux de Portpinché et de Saint-Pierre.

*Saint-Pierre-du-Boscguérard.* — 424 habitants, céréales, bois.

La croix du cimetière est une œuvre d'art du XVI<sup>e</sup> siècle. Débris antiques.

*Saussaye (la).* — 744 habitants, écoles, céréales, bois, tissage, ouvriers de fabrique.

En l'an 1339, le fief de la Saussaye fut compris dans le comté d'Harcourt et eut une haute justice. En 1553 et 1581, il fit successivement partie du marquisat et du duché d'Elbeuf.

L'ancienne collégiale fut fondée, en 1317, par Guillaume d'Harcourt. L'église, détruite par le feu en 1553, par la négligence d'un clerc, fut rebâtie vers la même époque. Cet édifice, fort remarquable, surmonté par une belle tour, renfermait, avant la Révolution, un caveau de sépulture, contenant les corps de trois ducs d'Elbeuf et de quelques autres personnages de la même famille. Ce caveau a été profané pendant la Révolution. L'église possède encore les anciennes stalles du chœur et un beau tabernacle en bois sculpté, représentant la Foi, l'Espérance et la Charité.

*Thuit-Anger.* — 366 habitants, céréales, ouvriers de fabriques.

Le Thuit-Anger était un demi-fief de haubert, qui appartenait, au XIII<sup>e</sup> siècle, à Guillaume de Bosc Asselin, et, dans les derniers temps, à la famille parlementaire de Rouen. Une tradition rappelle que ce village fut détruit par les Anglais, vers 1418.

*Thuit-Signol.* — 910 habitants, écoles, céréales, bois, tissage, ouvriers de fabriques.

Le fief de Bosc-Féret, au Thuit-Signol, a appartenu à la famille Campion (1).

*Thuit-Simer.* — 339 habitants, école, céréales, bestiaux, tissage.

Ancienne seigneurie, dépendant de la famille Campion.

(1) Voir *Biographie*.



*Tourville-la-Campagne.* — 653 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage de toiles et futaines.

Philippe-Auguste donna cette terre à un seigneur de La Londe, en échange de celle de Neuf-Marché.

*Vraiville.* — 508 habitants, école, céréales, ouvriers de fabriques, tissage.

#### CANTON DE GAILLON.

Borné au N. par les cantons des Andelys et de Pont-de-l'Arche, au S. par les cantons de Vernon et d'Évreux, à l'O. par le canton de Louviers, à l'E. par le canton des Andelys.

Ce canton, compris entre la Seine et l'Eure, renferme de nombreux accidents de terrain.

Culture variée, embrassant les céréales, les légumes, la vigne et les arbres fruitiers.

*Gaillon.* — 2,039 habitants, écoles et pensionnat, télégraphe, fabrication de tissus de soie pour chapellerie et nouveautés, filature, bonneterie, molleton, culture perfectionnée, cerisiers, bois, moulin, plâtrerie, etc.

Le nom de Gaillon, dit M. Le Prevost, paraît être une contraction de Castelliolum, et ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle qu'il est parlé de ce lieu.

Philippe-Auguste, maître de la Normandie pendant la captivité de Richard, enleva le château de Gaillon à Geoffroy Barket, qui en était alors le possesseur, et en confia la garde à un capitaine routier du nom de Cadoc. Dans le traité qui intervint plus tard, entre Richard et Philippe, le château de Gaillon demeura à la France, mais Richard se repentit sans doute de cette cession, car il vint l'assiéger. Cadoc repoussa les troupes anglaises, et, en récompense de son courage, Philippe lui fit don de cette châteltenie.

Peu de temps après, une brouille, survenue entre le suzerain et le vassal, obligea ce dernier à remettre Gaillon entre les mains du roi.

Saint Louis, en 1662, céda cette châteltenie à l'archevêque

de Rouen, en échange de quelques moulins situés à Rouen, plus une somme de 4.000 livres tournois.

A partir de cette époque jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, les archevêques jouirent paisiblement de ce domaine. Mais les invasions anglaises troublèrent cette tranquillité. Bedford prit Gaillon, en 1424, et démantela la forteresse. Ce ne fut qu'après l'expulsion définitive des Anglais, que Gaillon put se relever de ses ruines. En 1454, Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, fit commencer les travaux de reconstruction qui furent continués par le cardinal Georges d'Amboise, premier ministre de Louis XII, et par le cardinal de Bourbon, fondateur de la célèbre chartreuse.

Le château, édifié sur les ruines de l'ancien, était un véritable chef-d'œuvre qui tenait aux dernières traditions du style ogival et à la renaissance.

La description de ce château, par Charles de Bourgueville, en 1586, mérite d'être donnée :

« De Gaillon, qui est maison archiépiscopale, la plus belle, magnifique et plaisante qui soit en France : qui consiste en un grand parc, bien muré et fourny d'orangers, fontaines à grandes cuves de marbre, qui coulent en divers endroits, et d'un délectable jardin et fruitiers, grand ciprés, volliers d'oyseaux, galleries grandes et magnifiques avecque tableaux exquis, tellement qu'il est transi en adage commun, quand l'on voit une plaisante maison, l'on dict vulgairement : C'est un petit Gaillon... »

Ce magnifique palais, ordonné par Georges d'Amboise, n'existe plus. Des travaux immenses ont modifié et transformé l'édifice, qui est devenu, en 1812, une maison de détention (1). Un portique admirable de ce château existe en entier dans la cour de l'École des beaux-arts, à Paris. On l'y a transporté pierre à pierre.

Le chapitre de Gaillon, fondé par Cadoc, le 24 février 1205, reçut les bienfaits de la papauté et de saint Louis.

Ce chapitre a été réuni au grand séminaire d'Évreux, en 1737.

La chartreuse de Gaillon, située sur le territoire d'Aubevoye, fut fondée en 1571, sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Espérance, par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen.

(1) Cette maison reçoit les détenus des départements de l'Eure, de l'Orne, d'Eure-et-Loir, de la Seine-Inférieure et de la Somme.

Les démolitions du Château-Gaillard et celles du petit fort du Goulet, servirent à construire ce couvent.

La chartreuse de Gaillon acquit rapidement de grands biens; au spirituel, elle relevait directement de l'archevêché de Rouen.

La ville de Gaillon, bâtie sur le penchant d'une colline, est percée de rues étroites et escarpées. Elle renferme les ruines de l'ancien château fort, une maison de détention, une maison sculptée, en bois, du XV<sup>e</sup> siècle, et une église peu remarquable.

Le territoire de Gaillon est renommé par sa fertilité.

*Ailly.* — 944 habitants, écoles, céréales, moulins à vent, briqueterie.

Ancien fief relevant du chapitre de Beauvais. Manoir.

*Aubevoye.* — 550 habitants, école, céréales, vignoble, sources, prairies, bois.

Restes de l'ancienne chartreuse de Gaillon, fondée en 1571. (Voir *Gaillon.*)

*Authueil.* — 303 habitants, école, céréales, vignoble.

Ancienne baronnie avec haute justice. Le château du village de La Boulaye a servi de demeure au maréchal de La Force.

On a découvert des tombeaux en plâtre, sur le territoire de cette commune.

*Authouillet.* — 218 habitants, sur l'Eure, céréales, prairies, moulins.

*Bernières.* — Sur la Seine, 189 habitants, céréales, prairies, légumes.

*Cailly.* — Sur l'Eure, 229 habitants, céréales, sources magnifiques, papeterie, filatures, moulins.

Ce nom se trouve dans une chartre de 788.

*Champenard.* — 112 habitants, céréales.

*Croix-Saint-Leufroy (la).* — Sur l'Eure, 731 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, vignoble, légumes.

Fondation d'un monastère aux premiers temps du christianisme (1).

Placé d'abord sous le vocable de saint Ouen, il passa ensuite sous celui de saint Leufroy, qui était originaire de cette bourgade.

Les Normands pillèrent le bourg et le monastère, en 892.

Au XII<sup>e</sup> siècle, le comte de Meulan éleva, entre la Croix-Saint-Leufroy et Crèvecœur, une forteresse où fut concerté, en 1123, un soulèvement des barons de Normandie, contre Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

Roger de Conches tenta, en 1136, de s'emparer de cette place, et, n'ayant pu y réussir, il brûla, en se retirant, l'abbaye et le bourg.

En 1741, cette célèbre et ancienne abbaye fut supprimée ; on ne conserva que le manoir de l'abbé.

Crèvecœur, dont nous venons de parler, a eu un titre de baronnie avec haute justice. La Croix-Saint-Leufroy était un doyenné du diocèse d'Évreux.

*Écardenville-sur-Eure.* — 334 habitants, céréales, lins, colza, betteraves, tissage.

Fief noble. Il en est question au XIII<sup>e</sup> siècle.

*Fontaine-Bellenger.* — 318 habitants, école, céréales, plantes sarclées.

Ancien prieuré, détruit pendant la Révolution.

*Fontaine-Heudebourg.* — 224 habitants, école, céréales, prairies, moulins.

Nul vestige de l'ancien manoir.

*Heudreville-sur-Eure.* — 722 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, filature, moulin.

Ancienne baronnie. Prieuré de Saint-Martin, détruit.

Antiquités romaines au village de La Londe. Salle de bains. Médailles, etc.

*Muids.* — 746 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, légumes, moulins.

Église nouvellement restaurée.

(1) Voir *Précis historique*.

*Saint-Aubin-sur-Gaillon.* — 868 habitants, écoles, céréales, vignoble, fruitiers, moulin. Jolie commune occupant une situation pittoresque.

Le cimetière renferme les restes de Marmontel.

*Sainte-Barbe-sur-Gaillon.* — 388 habitants, céréales, bois.

*Saint-Etienne-sous-Bailleul.* — 185 habitants, céréales, vignes, bois, moulins.

*Saint-Julien-de-la-Liègue.* — 218 habitants, céréales, plantes sarclées.

*Saint-Pierre-de-Bailleul.* — 602 habitants, écoles, céréales, vignes.

Ancienne baronnie de Saint-Ouen de Rouen, nommée *Baronnie de la Grâce*.

*Tosny.* — Sur la Seine, 345 habitants, céréales, prairies, légumes, vignes, bois.

La terre de Tosny, qui fut le premier domaine et le berceau des seigneurs de Conches, avait, au XII<sup>e</sup> siècle, une forteresse importante qui fut incendiée par Raoul de Breteuil.

Cette seigneurie fut vendue, en 1783, par le chevalier de Tosny, à Louis de Bosc-Guérard et au chevalier de Courteilles.

*Venables.* — Sur la Seine, 646 habitants, école, céréales, cerisiers, bois, château du Val-d'Ailly, source sur la hauteur.

*Vieux-Villez.* — 128 habitants, céréales.

*Villers-sur-le-Roule.* — 305 habitants, école, céréales, cerisiers, commerce de fruits, briqueterie.

#### CANTON DU NEUBOURG.

Borné au N. par le canton d'Amfreville-la-Campagne, à l'O. par les cantons de Beaumont et de

Brionne, à l'E. par le canton de Louviers, et au S. le canton d'Évreux nord.

Ce canton, le plus fertile du département, occupe une vaste plaine légèrement accidentée à l'est et à l'ouest par deux petits vallons.

Culture perfectionnée, fabrication de toiles de coton et de chanvre.

*Neubourg.* — 2,345 habitants, écoles, pensionnat secondaire, télégraphe, céréales, bois, lins, légumes, fabrication de toiles et de bas, etc.

Cette petite ville, riante et animée, est devenue le centre d'un grand commerce, qui embrasse à la fois les produits du sol et de l'industrie.

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, elle avait acquis de l'importance, son château fort, entouré de fossés, fut pris, en 1118, par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, qui dévasta ce bourg. Après la mort de ce prince, les barons Normands, réunis au Neubourg, prirent parti pour Étienne, contre son rival, le duc d'Anjou.

En 1160, le mariage de Marguerite de France, fille de Louis VII, avec le fils aîné de Henri II, roi d'Angleterre, eut lieu dans ce château, mais la paix, qui aurait dû être cimentée par cette union, dura peu. La guerre recommença, et le Neubourg, pris sur les Anglais par Philippe-Auguste, en 1193, fut en partie ruiné par Jean sans Terre, en 1198.

Pendant les guerres de Charles le Mauvais, le Neubourg fut occupé par les Anglais.

Les ligueurs, de leur côté, s'en emparèrent, en 1590, et le brûlèrent en 1592.

Au moment de la Fronde, il fut occupé tour à tour par le parti des princes et par celui de la cour.

Le Neubourg avait titre de marquisat; il dépendait de l'élection de Conches, et ressortissait au parlement de Rouen et à l'intendance d'Alençon.

Il a possédé un prieuré de bénédictines, fondé en 1637, et un hôpital.

L'église Saint-Pierre, récemment restaurée, appartient au style gothique et à la renaissance. C'est un édifice assez remarquable.

C'est au Neubourg, en 1660, que le marquis Sourdeac de Rieux, fit représenter, pour la première fois, dans une vaste

salle de son château du Neubourg, construite exprès, l'opéra de Pierre Corneille, *la Toison d'or*.

Il reste, de ce château, des murailles et des fossés très-profonds.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, le marché du Neubourg était considéré comme l'un des plus beaux de la province.

*Bérengeville-la-Campagne*. — 229 habitants, école, céréales, château.

Vestiges d'une enceinte retranchée.

*Canappeville*. — 572 habitants, école, céréales, plantes sarclées, bois.

Une forteresse, bâtie à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, au village de Landes, fut démoli au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle (1).

*Cesseville*. — 426 habitants, école, céréales, plantes sarclées, tissage.

Le célèbre maréchal de Bassompierre a été seigneur de Cesseville et de Crestot. Cette seigneurie a passé de lui à la famille Leveneur.

*Crestot*. — 487 habitants, école, céréales, tissage, filage, ouvriers de fabrique.

Le fief de Crestot a appartenu à la famille Leveneur, des comtes de Tillières.

Le château du Hamel a été la résidence du jurisconsulte Routier.

*Criquebeuf-la-Campagne*. — 360 habitants, école, céréales, tissage, ouvriers de fabriques.

Cette seigneurie fut concédée à la famille Pescheveron, par Philippe-Auguste.

*Crosville-la-Vieille*. — 485 habitants, école, céréales, lins, tissage.

En 1661, ce fief appartenait à Louis de Houtteville, écuyer, seigneur du Mesnil-Hardray.

*Daubeuf-la-Campagne*. — 353 habitants, école, céréales, tissage.

(1) Traité entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, année 1200.

Baronnie dépendant de l'abbaye de Saint-Ouën, à Rouen.  
Ancien manoir.

*Ecauville.* — 127 habitants, céréales.

*Ecquetot* — 390 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage.

Ancien fief relevant de Beaumont-le-Roger.

*Epégard*, 577 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage.

L'abbaye du Bec possédait un manoir dans cette commune, celui d'Aillet.

*Epréville-près-le-Neubourg.* — 598 habitants, école, céréales, colza, lins, tissage, moulins.

*Feuquerolles.* — 249 habitants, céréales, bois, château à tourelles du XV<sup>e</sup> siècle.

Sur l'emplacement d'une villa gallo romaine, on a découvert des objets antiques, haches d'armes, monnaies, statuettes.

*Hectomare.* — 236 habitants, école, céréales, tissage et filage, fabrication de cotonnade.

Cette seigneurie a été longtemps réunie à celle du Troncq. Deux fiefs.

*Houetteville-sur-Iton.* — 215 habitants, céréales, bois, prairies, moulin.

Dans un bois, redoute retranchée. Ancienne prébende de la cathédrale d'Évreux.

*Iville.* — 555 habitants, école, céréales, moulin, briqueterie, fabrication de toiles.

Le fief de la Garenne ou d'Iville, situé dans cette commune, a eu pour dernier seigneur messire Bénigne Poret, vicomte de Blosserville, aïeul de M. le marquis de Blosserville, ancien député, conseiller général de l'Eure.

*Marbeuf.* — 353 habitants, école, céréales, colza, lin.

L'ancienne seigneurie de Marbeuf, dont il est question au



XII<sup>e</sup> siècle, appartenait, en 1757, à la famille d'Aché, et, en 1789, à M. de Paul de Marbeuf, conseiller au parlement, mort en 1812.

**Saint-Aubin-d'Écrosville.** — 778 habitants, écoles et pensionnat, céréales, plantes sarclées, tissage, moulins.

D'après des titres authentiques, cette commune remonte à Richard Croc, archidiacre d'Évreux, vers 1142.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Saint-Aubin d'Écrosville passa à la famille Pavvot.

« Aujourd'hui, Saint-Aubin-d'Écrosville est devenu le siège d'une industrie unique en son genre et d'un grand intérêt pour les sciences, même pour les sciences morales. Le docteur Auzoux a fondé et dirigé, dans sa commune natale, de vastes ateliers pour reproduire l'anatomie humaine dans tous ses détails. Créateur de cette fabrication savante, il a vu les produits de son labeur répandus dans le monde entier, ses règlements cités, avec justice, comme des modèles d'intelligente humanité, et des élèves dignes de propager, dans les contrées les plus lointaines, ses utiles leçons. » (*Mémoires et notes de M. Auguste Le Prevost.*)

**Tremblay (le).** — 313 habitants, céréales, colza, filage et tissage, moulin à vent, briqueterie, four à chaux.

Parmi les compagnons de Guillaume à la conquête de l'Angleterre, on cite Robert, Henri et Thomas d'Osmonville. Dans ce lieu, dépendant du Tremblay, il y eut une forteresse au XIII<sup>e</sup> siècle.

**Troncq (le).** — 210 habitants, école, céréales, lin, tissage.

Le Troncq a été un lieu fortifié. Le 9 mars, le comte d'Harcourt partit du château du Troncq pour assiéger le Neubourg. La seigneurie a appartenu à la famille Le Cordier.

**Venon.** — 259 habitants, école, céréales, plantes sarclées, tissage.

**Villettes.** — 220 habitants, salle d'asile, céréales, légumes, moulin, tissage.

Manoir fortifié à usage de ferme.

*Villez-sur-le-Neubourg.* — 335 habitants, céréales, prairies, lin, tissage.

*Vitot.* — 405 habitants, école, céréales, fabrication de toiles, moulin à vent, briqueterie.

CANTON DE PONT-DE-L'ARCHE.

Borné au N. par le département de la Seine-Inférieure, à l'O. et au S. par le canton de Louviers, et à l'E. par les cantons des Andelys et de Fleury-sur-Andelle.

La Seine circonscrit ce canton du sud au nord. C'est une presque île riche, renfermant des terrains d'alluvion d'une grande fertilité.

*Pont-de-l'Arche.* — Sur la Seine, 1,643 habitants, écoles de garçons et de filles, hospice, télégraphe, céréales, moulins à eau, filatures, tanneries, plâtres, etc.

Ce nom, dit M. Le Prevost, a reçu toutes les consécutions de l'histoire. Une station romaine, désignée dans l'itinéraire d'Antonin sous le nom d'Uggade, aurait, d'après l'opinion générale, existé vers l'emplacement de Pont-de-l'Arche, dont l'origine est ainsi racontée :

« Les Normands avaient déjà envahi et dévasté la vallée de la Seine, lorsque Charles le Chauve convoqua les grands de l'Empire à son palais de Pitres, où, après avoir obtenu les subsides nécessaires, il fit venir et assembler un nombre immense de matériaux, de chars et d'ouvriers, pour y construire une fortification et un barrage assez forts pour entraver la navigation des barques normandes et pour défendre contre leurs invasions, les riches cultures et les palais impériaux de Pitres et du Vaudreuil. L'endroit choisi était celui où la marée cesse de faire sentir son mouvement. Le pont fut établi sur un enrochement assez élevé pour qu'il en résultât une chute d'un mètre environ, obstacle presque insurmontable pour des barques légères » (Bonnin.)

« Des châteaux étaient placés aux extrémités, pour défendre la navigation des deux bras ; une longue et étroite chaussée, percée de près de trente petits ponts, fermait, au nord, le reste de la vallée. Le pont, construit par l'archevêque

Hincmar et ses ingénieurs, était crénelé, comme jadis celui de Rouen; des deux châteaux forts, le premier forme encore l'enceinte de la ville de Pont-de-l'Arche; l'autre, connu sous le nom de *château de Lymaie*, a été détruit lors de la construction de l'écluse (1812). »

« Mais le pont ne put arrêter les Normands, qui, portant à bras leurs barques légères, passèrent à côté du fort. »

La place forte de Pont-de-l'Arche n'en conserva pas moins une grande importance, et sa situation tint en respect plus d'une fois la ville de Rouen.

En 1190, eut lieu l'érection de l'abbaye de Bonport, de l'ordre de Saint-Benoît, par Richard Cœur de Lion (1).

Ce prince céda plus tard Pont-de-l'Arche à l'abbaye de Jumièges, à titre d'échange, mais il conserva la forteresse. Son successeur, Jean sans Terre, n'ayant pu la défendre contre Philippe-Auguste, voulut la faire démanteler; mais il n'eut pas le temps de mettre son projet à exécution.

Pendant les guerres de Cent ans, Édouard III, roi d'Angleterre, assiégea, en 1346, Pont-de-l'Arche et le dévasta. Les habitants réparèrent ce désastre, et du Guesclin, marchant de Rouen vers Cocherel, s'y arrêta, en 1364, avec ses troupes, et y trouva les vivres qui lui manquaient. Dans le siècle suivant, Henri V, roi d'Angleterre, s'empara de cette place après un siège de quinze jours, et s'y maintint, de 1418 à 1448. A cette dernière date, la fortune anglaise, qui avait commencé à pâlir, reçut un rude échec.

Robert de Floques, usant d'un stratagème qui lui fut inspiré par un bourgeois de Louviers, surprit Pont-de-l'Arche et s'en empara.

La peste, qui causa des ravages à Rouen, en 1546, décida les États de Normandie à venir siéger à Pont-de-l'Arche.

Pendant les guerres religieuses, le gouvernement de Normandie se saisit de cette ville, qui entra, plus tard, dans le parti de la Ligue, et fut l'une des premières à ouvrir ses portes à Henri IV, en 1589. Néanmoins, ce roi donna, en 1596, des ordres pour la démolition du fort, mais les habitants surent les éluder.

En 1649, le comte d'Harcourt occupa Pont-de-l'Arche au nom de la cour.

A la date de 1708, voici ce que nous trouvons dans le *Dictionnaire géographique* de Th. Corneille, à l'article Pont-de-l'Arche :

(1) Voir *Précis historique*.

« Vicomté, bailliage, élection, grenier à sel, maîtrise des eaux et forêts, et un bon château de l'autre côté de son pont de pierre; c'est le plus beau, le plus long, et le mieux bâti qui soit sur la Seine. Cette ville, bâtie par Charles le Chauve, a de bons fossés et des murailles flanquées de tours .

« Il y a gouverneur, lieutenant de police, un maire, deux échevins, et une maison de ville. C'est une place très-importante par sa situation. Son château, construit dans une petite île, est de figure carrée, bien entretenu et bien logeable, flanqué de quatre tours; au dedans, il y en a une fort haute, qui sert de donjon. Ce château est séparé de la prairie par deux petits ponts. »

Le vieux pont de Pont-de-l'Arche, édifié par Charles le Chauve, s'est écroulé, le 12 juin 1856 (1). Il a été remplacé par un magnifique pont en pierre de dix arches, jeté sur les trois bras du fleuve, et inauguré le 17 janvier 1858.

L'église actuelle de Pont-de-l'Arche, construite au XV<sup>e</sup> siècle, près des remparts et sur un mamelon élevé, est restée inachevée; mais elle ne compte pas moins parmi les beaux monuments du département. Les fonts baptismaux, dont la cuve, faite d'une seule pierre, est attribuée à Jean Goujon, plusieurs vitraux et les pendentifs des voûtes, sont fort estimés.

L'orgue et le maître-autel sont des dons d'Henri IV.

Il y a eu, en outre, dans cette ville, des couvents de pénitents et de bénédictins, ainsi qu'une manufacture de draps très-fins, façon d'Angleterre.

Pont-de-l'Arche a transformé ses anciens remparts en promenades. Les rues sont, en général, très-étroites et montantes. Quelques maisons sont fort vieilles, et l'une d'elles, connue sous le nom de *l'auberge de la Tête noire*, est précédée d'un porche qui paraît appartenir au XIII<sup>e</sup> siècle.

**Alizay.** — 550 habitants, école, céréales, légumes.

Le vocable de Saint-Germain, d'après M. Le Prevost, indique que l'église remonte à l'époque mérovingienne.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le manoir d'Alizay était à Rouville.

**Connelles.** — 221 habitants, école, céréales, moulin à eau.

(1) Voir à ce sujet le récit de cette catastrophe par M. Bonnin.

*Criquebeuf-sur-Seine.* — 1,226 habitants, écoles, céréales, forêt, légumes, mariniers.

*Damps (les).* — Au confluent de la Seine et de l'Eure, 281 habitants, céréales, lins, betteraves, plâtreries.

On croit que Rollon, voulant se rendre maître de l'embouchure de l'Eure, vint mouiller aux Damps, ou Hardans, en 876.

Vestiges de bains antiques, monnaies romaines, etc.

*Herqueville.* — 76 habitants, céréales, bois, légumes.

*Igoville.* — 422 habitants, céréales, bois, moulin à eau.

*Léry.* — 998 habitants, écoles, céréales, légumes, arbres fruitiers, prairies, forêt, moulin à eau.

On a découvert, dans cette commune, des sépultures gauloises contenant des hachettes en silex noir percées d'un trou, ainsi que des vestiges d'habitations romaines.

L'église est un monument remarquable qui date du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles ; porte romane et tour carrée en pierre.

*Manoir (le).* — Sur la Seine, 346 habitants, céréales, betteraves, prairies.

*Montaure.* — 1,203 habitants, écoles, céréales, forêt, ouvriers des fabriques de draps, tissage, poterie.

Ancien prieuré, dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen. Le domaine temporel de Montaure a appartenu à la famille Le Cordier de Bigards.

*Notre-Dame-du-Vaudreuil.* — 951 habitants, écoles, bureau de bienfaisance, télégraphe.

Le Vaudreuil, habité aux époques gauloises et romaines, possède un cimetière gallo-romain, qui, d'après l'examen des objets qu'il renferme, remonterait aux premières années de l'occupation romaine.

On a trouvé, aux hameaux de la Métairie et de Landemare, les vestiges de plusieurs villas romaines, et, au centre

même du Vaudreuil, un pavage en mosaïques ainsi que des constructions considérables qui ont fait croire « que là se trouvait le palais habité par Frédégonde ». « Cette reine s'y retira en 584, sur l'ordre de Gontran, et y demeura jusqu'en 593. Ce long séjour attira au Vaudreuil une assez nombreuse population, comme le prouvent les sépultures franques que l'on trouve en si grande quantité, aux lieux dits *le Beau-Soleil*, *le Champ de l'Âtre*, et à *Saint-Pierre-du-Vauvrai*. » (P. Goujeon.)

Après la conquête normande, les ducs eurent une résidence au Vaudreuil. Montgommery, vicomte d'Hyemes, y assassina, en 1039, Osberne de Crépon, qui dormait dans une chambre contiguë à celle du jeune duc Guillaume, son seigneur suzerain.

Dans l'île formée par les deux bras de l'Eure, se trouvait un château qui fut fortifié par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Roger de Tosny s'en empara, en 1136, mais il fut repris bientôt après, par Galleran de Meulan, qui appartenait au parti anglais.

En 1143, Geoffroy, comte d'Anjou, se saisit du Vaudreuil qui resta entre ses mains jusqu'en 1193, époque à laquelle Philippe-Auguste s'en empara à son tour. L'année suivante, Jean sans Terre, et, après lui, Richard Cœur de Lion, assiégèrent cette place, dont la possession fut vivement disputée à la France.

Charles VII fit démolir les fortifications du Vaudreuil ; il ne resta qu'un château qui fut pillé par les ligueurs, en 1592.

L'église, qui est fort belle, appartient au style roman du XII<sup>e</sup> siècle.

**Pîtres.** — 914 habitants, écoles, céréales, légumes, lins, marins, moulin, briqueterie.

Pîtres existait du temps des Romains. Charles le Chauve, en 862, y réunit une assemblée qui lui fournit les ressources nécessaires pour intercepter le passage de la Seine aux Normands.

En 864, une autre assemblée s'y occupa du système monétaire et y fit une déclaration en vertu de laquelle Pépin II, roi d'Aquitaine, était déchu de ses États.

Cinq ans plus tard, en 869, un grand nombre d'évêques, présidés par Hincmar, archevêque de Reims, rédigèrent, dans le château de Pîtres, plusieurs capitulaires.

**Porte-Joie.** — 205 habitants, école, salle d'asile, céréales.

Le port, établi dans ce lieu au XII<sup>e</sup> siècle, faisait communiquer le Vexin avec la vallée du Vaudreuil. A la fin de ce même siècle, en 1196, Richard Cœur de Lion, au mépris d'un traité conclu avec Philippe-Auguste, éleva une forteresse dans une petite île dépendant de Porte-Joie.

*Poses.* — Sur la Seine, 1,206 habitants, écoles, céréales, prairies, chardons, marine et pilotage.

*Saint-Cyr-du-Vaudreuil.* — Sur l' Eure, 1,058 habitants, écoles, céréales, prairies, légumes, chardons, moulins.

*Tostes.* — 207 habitants, céréales, forêt, moulins.

*Tournedos-sur-Seine.* — 150 habitants, céréales, lin, colza, tissage, commerce de toiles.

*Vatteville.* — 183 habitants, céréales.

#### ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.

Cet arrondissement, situé au nord-ouest du département, dont il forme à peu près la sixième partie, est borné, au N. et à l'E., par le département de la Seine-Inférieure et l'embouchure de la Seine; au S. par les arrondissements de Louviers et de Bernay, et à l'O. par le département du Calvados.

Il se divise en huit cantons, savoir :

Beuzeville.....	17 communes,	9,930 habitants.
Bourgheroulde .....	20 —	9,136 —
Cormeilles .....	12 —	8,251 —
Montfort.....	11 —	8,225 —
Pont-Audemer .....	15 —	14,366 —
Quillebeuf.....	14 —	6,818 —
Routot.....	18 —	11,438 —
St-Georges-du-Viévre.	14 —	9,228 —

Totaux..... 124 communes, 77,392 habitants.

Surface territoriale : 92,903 hectares.

Cet arrondissement, coupé en deux parties à peu près égales, par la Risle, renferme la fertile plaine du Roumois et une portion de celle du Lieuvin où se trouvent d'excellents herbages.

Industrie florissante.

#### CANTON DE PONT-AUDEMER.

Borné au N. par le canton de Quillebeuf, au S. par les cantons de Saint-Georges-du-Vivère et de Cormeilles, à l'O. par le canton de Beuzeville, et à l'E. par les cantons de Routot et de Montfort.

La Risle, qui traverse ce canton, met en mouvement de nombreux établissements industriels.

Sol accidenté mais fertile. La vallée de la Risle contient des prairies de bonne qualité.

*Pont-Audemer.* — Sur la Risle, 6,182 habitants.

Un nom d'homme entre dans la composition de celui de Pont-Audemer (*Pons Audomari, Pons Aldemari*, comme portent les anciens titres), et ce nom appartient évidemment à l'époque franque de notre histoire nationale.

Le territoire de cette ville est occupé par un grand nombre de vestiges et de débris appartenant à l'époque gallo-romaine.

Au VIII<sup>e</sup> siècle, la bourgade antique des bords de la Risle était appelée Deux-Ponts. Quant au nom de Pont-Audemer, il ne s'offre authentiquement pour la première fois, que dans une charte de 1027, donnée par Richard II, duc de Normandie, en faveur de l'abbaye de Fécamp.

Après l'établissement des Normands, Pont-Audemer devint le domaine d'une famille qui joua un rôle important dans l'histoire de Normandie. Le premier personnage que l'on connaisse, se nommait Torf; il eut pour successeur son fils afné, Touroude, père d'Onfroï, surnommé de Vieilles, qui hérita de cette seigneurie.

Onfroï fonda l'abbaye de Saint-Pierre-des-Préaux, qui a conservé des droits sur la ville, jusqu'à la Révolution.

Les successeurs de ce seigneur, Roger de Beaumont, Robert



et Galeran (1), se rendirent célèbres à différents titres. La ville fut fortifiée ainsi que le château, dont la position, sur le promontoire de Long-Val, lui permettait de surveiller le pont principal et le passage de la Risle.

Pont-Audemer n'eut pas trop à se plaindre des premières guerres normandes, mais, en 1122, la révolte de Galeran de Meulan, contre Henri 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, devait lui être funeste.

De Montfort, Henri 1<sup>er</sup> s'y porta avec son armée, brûla d'abord la ville, qui était très-grande et fort riche, et attaqua vivement le château, qui tint pendant sept semaines. Quand elle eut capitulé, les assiégeants la brûlèrent et firent un grand butin. S'il faut en croire Simon de Durham, Galeran, dans un retour offensif, incendia la ville, que les habitants commençaient à relever de ses ruines.

Selon toute apparence, ce fut Henri 1<sup>er</sup>, resté en possession de Pont-Audemer jusqu'en 1135, qui restaura la forteresse et entourra la ville de remparts.

Galeran, remis en possession de ce domaine après la mort du roi, dirigea une attaque contre le château de Montfort-sur-Risle, en 1153. Mais Galeran et ses vassaux, vigoureusement reçus, furent obligés de prendre la fuite.

En 1160, Henri II, sous prétexte de se prémunir contre le roi de France, s'empara de toutes les forteresses de Galeran, et y mit garnison. Mais Galeran ne tarda pas à recouvrer ses domaines.

Robert, fils aîné de Galeran, par suite de ses alliances avec la France, fut dépouillé, comme son père, par Henri II, et enfin par Richard Cœur de Lion, qui réunit toutes les possessions de ce seigneur au domaine ducal.

A l'avènement de Jean sans Terre, Robert fut remis en possession de son domaine, mais le nouveau roi s'en saisit à son tour, et les revenus en furent portés, en 1203, au rôle de l'échiquier de la province.

L'année suivante, Philippe-Auguste s'empara de Pont-Audemer, et confisqua, d'une manière définitive, le domaine de Robert de Meulan.

Pendant le reste du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'est plus guère fait mention de Pont-Audemer qu'à l'occasion des voyages du roi saint Louis (26 mars 1255, mars 1256, juillet 1269), et de réunions de conciles, notamment sous l'épiscopat d'Eudes Rigaud.

(1) Voir le *Précis historique* et l'article *Beaumont-le-Roger*.

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les États de la province y furent plusieurs fois rassemblés (1337, 1347, 1350).

Le 22 février 1353, le roi Jean concéda à Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Évreux, des domaines étendus, en Normandie, parmi lesquels se trouva compris Pont-Audemer.

Cette concession fut l'occasion d'une longue lutte en Normandie, pendant laquelle Pont-Audemer fut, à diverses reprises, envahi et ravagé par les troupes des deux partis.

Du Guesclin ruina la forteresse qui ne fut jamais rétablie.

Pris par les Anglais, avant la fin de l'année 1417, repris par les Français, le 8 août 1447, Pont-Audemer obtint, de Charles VII, le 5 septembre de la même année, une exemption d'impôt de six ans, pour lui permettre de reconstruire ses maisons.

En 1550, Henri II, en échange des droits de Madeleine d'Annebaut, sur le marquisat de Saluces, en Italie, abandonna à cette dame la forêt de Montfort et la vicomté de Pont-Audemer, avec tous les offices qui en dépendaient. Mais, bien que cette ville, à certains égards et par suite de cet échange, se trouvât dans la dépendance de seigneurs particuliers, elle n'en conserva pas moins sa situation de ville royale.

Les guerres de religion causèrent de nombreux désastres à Pont-Audemer. Au mois de mai 1562, la ville tomba au pouvoir des protestants : le 16 juillet, elle fut reprise par le duc d'Aumale, dont les soldats emportèrent jusqu'à « la hucherie, les coffres, les serrures, tourouils et gondes des portes, ne laissant que les parois à toutes les maisons ».

Au commencement de mai 1589, Pont-Audemer se rangea au parti de la Ligue. Replacée, en juin, sous l'autorité royale, la ville paya une rançon de 1,250 écus, pour éviter le pillage. Le 21 novembre, le duc d'Aumale la reprend pour la Ligue, lui impose une taxe de 4,159 écus, et fait emprisonner les principaux officiers et bourgeois, pour en hâter le payement.

Le 21 janvier 1590, la ville, assiégée, se rend à Henri IV. Deux ans plus tard, son gouverneur la livre par trahison au duc de Mayenne, qui massacre une partie des habitants et ruine le reste. Enfin, en 1594, elle reconnaît volontairement Henri IV pour roi de France, mais on lui laisse le gouverneur qui l'avait trahie.

Pendant la Fronde, cette ville fut encore attaquée deux fois.

En 1773, Pont-Audemer, ayant été donné à Clément de Basville, avocat général à la cour des aides de Paris, en échange de sa terre de Montgommery, celui-ci voulut faire de ce domaine un fief supérieur, et ses prétentions ameutèrent contre lui la noblesse et la bourgeoisie. « Ce fut un chaos de procédures acharnées. » Un arrêt du conseil du roi, décida que le sieur de Basville n'aurait d'autre droits que ceux qui pouvaient être admis par la coutume.

Pont-Audemer a été une ville maritime importante, et c'est grâce à elle que Roger de Beaumont put fournir soixante navires à Guillaume, au moment de la conquête d'Angleterre.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la tannerie et la draperie étaient très-florissantes dans cette cité.

Pont-Audemer a possédé plusieurs établissements religieux : 1<sup>o</sup> la chapelle de l'Ermitage; 2<sup>o</sup> la chapelle de l'ancienne Forteresse; 3<sup>o</sup> le prieuré de la Madeleine, fondé au XI<sup>e</sup> siècle; 4<sup>o</sup> le prieuré des lépreux Saint-Gilles, doté par Galeran; 5<sup>o</sup> l'hôpital Saint-Jean; 6<sup>o</sup> les Templiers; 7<sup>o</sup> le couvent des carmes, fondé au XIV<sup>e</sup> siècle; 8<sup>o</sup> le couvent des Cordeliers, fondé en 1471; 9<sup>o</sup> le couvent des carmélites, datant de 1641; 10<sup>o</sup> le couvent des Ursulines, dont l'établissement fut approuvé en 1671.

Les églises de Pont-Audemer étaient au nombre de quatre: celle de Saint-Aignan est détruite; celle de Notre-Dame-du-Pré ne possède plus que la nef; celle de Saint-Germain appartient au territoire de la commune de Saint-Germain-Village. Quant à l'église actuelle de Saint-Ouen, qui est fort belle, on en fait remonter l'origine au XI<sup>e</sup> siècle. Les vitraux sont classés parmi les plus beaux qui existent en Normandie.

Cette ville, qui a été le siège d'une élection, d'un bailliage, d'une vicomté, d'une justice royale et d'une maîtrise des eaux et forêts, avait de fortes murailles et quatre portes. Anciennement, « il existait, autour d'elle, mille châteaux forts (mille pour un grand nombre), qui ne pouvaient être pris qu'avec du canon, et dont chacun était peuplé de mille voleurs qui coloraient leurs brigandages de prétextes politiques. » (Résumé extrait de l'ouvrage de M. Le Prevost.)

Pont-Audemer occupe une situation pittoresque entre deux collines boisées. La Risle, qui le baigne, est navigable sur un parcours de 19 kilomètres, à partir de cette ville jusqu'à la Seine. Il s'y fait un commerce maritime assez important, l'industrie y est représentée par de belles tanne-

ries, hongroyeries et mégisseries; on y trouve également des fabriques de colle-forte, une filature de lin et de coton, des éperonneries, des papeteries, un laminoir de zinc, des selleries, des moulins à blé, etc.

Pont-Audemer renferme, comme institutions publiques ou particulières, plusieurs écoles de garçons et de filles, avec pensionnats, une salle d'asile, un petit séminaire, une bibliothèque, composée de plus de 4,000 volumes, une Société de secours mutuels, une caisse d'épargne, un hospice, une section de la ligue d'enseignement, une compagnie de sapeurs-pompiers, une musique, des imprimeries et lithographies, des librairies, un journal d'annonces légales, un télégraphe, etc., etc.

Les foires et les marchés de Pont-Audemer, sont excellents. Le commerce est très-développé. Service de bateaux à vapeur pour le Havre, chemin de fer.

*Campigny.* — 684 habitants, école, céréales, bois, tissage, moulins.

Ancien fief avec haute justice. Vestiges de retranchements, dont l'un appartient à l'époque romaine.

*Colletot.* — 140 habitants, céréales, lins, colza.

*Corneville-sur-Risle.* — 1,027 habitants, écoles, prairies, bois, colza, moulins.

On a découvert, à Corneville, des hachettes gauloises. L'ancien prieuré de Saint-Augustin, fondé en 1143, érigé en abbaye, en 1180, a été dévasté par les Anglais.

Vestiges de retranchements.

*Fourmetot.* — 647 habitants, écoles.

Ancien établissement religieux, détruit au XII<sup>e</sup> siècle; les moines allèrent fonder l'abbaye de Josaphat, dans le diocèse de Chartres.

L'église, mélange du style roman et du style ogival, remonte au XII<sup>e</sup> siècle.

Passage de la voie antique d'Alzier à Pont-Audemer.

*Manneville-sur-Risle.* — 833 habitants, école, céréales, prairies, moulins, colza et lin.

Découverte de tombeaux en pierre.

**Préaux (les).** — 390 habitants, école, céréales, moulins à eau, prairies.

Monastère du IX<sup>e</sup> siècle, détruit en 1033. Onfroi de Vieilles, bâtit une abbaye de bénédictins, qui posséda de grandes richesses pendant le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles. Une bourgade se forma autour de l'abbaye; il y eut un marché; les moines possédaient la seigneurie, et avaient droit de haute justice.

**Saint-Germain-Village.** — 683 habitants, écoles et ouvrier, céréales, prairies, lin, chanvre, tanneries, briqueterie, four à chaux.

Église du XI<sup>e</sup> siècle.

**Saint-Mards-de-Blacarville.** — 545 habitants, école, céréales, lin.

Église du XI<sup>e</sup> siècle; vieux château à tourelles et fossés, voie romaine d'Aizier à Pont-Audemer.

**Saint-Paul-sur-Risle.** — 482 habitants, prairies, céréales, filatures, trituration mécanique de bois de teinture.

**Saint-Symphorien.** — 353 habitants, école, céréales.

**Selles.** — 561 habitants, école, céréales.

Ancienne dépendance de l'abbaye des Préaux.

**Tourville.** — 475 habitants, école, céréales, prairies, bois, filatures, tissage, sabotiers.

Château moderne.

Vestiges de l'ancien château des seigneurs de Tourville.

**Toutainville.** — 720 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, chanvre, lin, filature, moulin à huile, à blé et à tan.

Médailles romaines. Ancienne dépendance de l'abbaye des Préaux.

**Triqueville.** — 684 habitants, école, céréales, bois, lin, sabotiers, moulins.

Le village d'Aubigny a été l'un des trois sièges de la baronnie d'Appéville-Annebaut. Au hameau de Montcroy, on a découvert des ossements et des projectiles.

Vole romaine de Lillebonne à Lisieux.

#### CANTON DE BEUZEVILLE.

Borné au N. par l'embouchure de la Seine, au S. par le canton de Cormeilles, à l'O. par le département du Calvados, et à l'E. par les cantons de Quillebeuf et de Pont-Audemer.

La Seine, baignant au nord l'extrémité du canton, reçoit la Risle, qui le sépare d'avec celui de Quillebeuf, sur un parcours de 8 kilomètres.

Plaine unie. Riche production de blé, lin et cidre, culture de légumes et de chanvre, sur les bords de la Seine.

Industrie peu développée.

*Beuzeville.* — Sur la rivière Saint-Éloi, 2,455 habitants, écoles et pensionnat, télégraphe, fanfare, céréales, prairies, colza, lin, tissage, moulin à blé, briqueterie, commerce de grains, de bœufs et de chevaux.

Le château fort de Neuilly, aujourd'hui presque entièrement détruit, était au pouvoir des protestants, en 1592; il fut emporté d'assaut par les catholiques, qui l'incendièrent.

L'église porte quelques traces d'architecture romane.

*Berville-sur-Mer.* — 443 habitants, écoles, céréales, légumes, pêche et marine.

Enceintes retranchées, débris romans, tombeaux en pierre, laitier de forges.

*Boulleville.* — 346 habitants, école, céréales, plantes légumineuses, lin.

Ancienne dépendance de l'abbaye des Préaux (charte de 1040).

**Conteville.** — 641 habitants, école, céréales, prairies, lin, chanvre, pêche et marine.

Conteville a été le chef-lieu d'un comté qui appartenait, au XI<sup>e</sup> siècle, à Herlouin, fondateur de l'abbaye de Grestain, et à Marie d'Harlette, mère de Guillaume le Conquérant.

Les fossés du château se voyaient encore au commencement de ce siècle, près de l'église.

Une digue, construite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, a changé le fond de la vallée en terres labourables excellentes.

L'abbé Rever était curé de Conteville à l'époque de la Révolution; il a légué à sa commune des biens considérables.

**Fatouville-Grestain.** — 606 habitants, écoles, céréales, légumes, lin, pêche, tourbe, scierie, moulin.

Un phare magnifique à lentilles, construit au milieu de la place, guide les navires à une grande distance; sa hauteur est de 40 mètres. Les navigateurs de la Seine, ont, pour les diriger, deux sapins gigantesques, connus sous le nom de *bonshommes*.

Église romane du XI<sup>e</sup> siècle.

**Fiquesleur-Équainville.** — 544 habitants, école, céréales, lin, moulins, pêche et marine.

Église très-curieuse, du XI<sup>e</sup> siècle. Sur le bord de la mer, constructions et arbres recouverts par les sables.

**Fort-Moville.** — 915 habitants, écoles, céréales.

Forteresse, existant encore à la fin du siècle dernier. Église romane.

**Foulbec.** — 475 habitants, école, céréales, prairies, bestiaux, bois, légumes, pâtures communales.

Le nom de Foulbec tire son origine du ruisseau de cette commune.

Église romane avec joli portail. Un hêtre, mesurant 2 mètres 33 centimètres de diamètre, est adossé à l'église.

**Lande (la).** — 251 habitants, école, céréales, légumes, lin.

Tuiles et fondations romanes, au hameau de l'Église.

**Manneville-la-Raoult.** — 490 habitants, école, cé-

réales, légumes, fabrication de cordes pour la marine, moulins à tan et à blé.

Derniers vestiges d'enceinte fortifiée, au hameau des Cotelets.

*Martainville.* — 613 habitants, écoles, céréales, lin, fabrication de cordes marines, bas et sabots, moulin.

Ancien château, détruit pendant la Révolution.

*Saint-Léger-sur-Bonneville.* — 166 habitants, céréales.

*Saint-Maclou.* — 570 habitants, école, céréales, légumes, lin, filature de coton.

*Saint-Pierre-du-Val.* — 672 habitants, écoles, céréales, prairies, bois, chanvre, lin, moulins.

Ruines d'une ancienne forteresse, détruite par les Anglais. Joli château moderne avec une avenue d'un kilomètre.

*Saint-Sulpice-de-Graimbouville.* — 143 habitants, céréales, prairies.

*Torpt (le).* — 340 habitants, école, céréales, lin.

Église du XI<sup>e</sup> siècle.

*Vannecroq.* — 260 habitants, céréales, lin, tissage et commerce de fils.

#### CANTON DE BOURGTHÉROULDE.

Borné au N. par le canton de Routot, au S. par les cantons d'Amfreville-la-Campagne et de Brionne, à l'O. par le canton de Montfort, et à l'E. par le département de la Seine-Inférieure.

Ce canton est accidenté par de petits vallons, néanmoins le sol est riche et fertile. Maisons de campagne. Commerce actif avec Rouen et Elbeuf.

*Bourgtheroulde.* — 733 habitants, écoles, télégraphe,



commerce de bestiaux, de draps, de mercerie et de toiles, halle et marchés, foires.

Theroulde, précepteur de Guillaume le Conquérant, a donné son nom à ce bourg, qui fut érigé en baronnie en 1617.

*Berville-en-Roumois.* — 564 habitants, écoles, céréales, tissage.

Débris romains. Grande mare pavée, dit-on, et dont les eaux bouillonnantes laissent échapper des bulles de gaz en très-grande quantité.

*Boisset-le-Châtel.* — 427 habitants, écoles, céréales, prairies, lin.

Vestiges d'un ancien château fort, qui servit d'asile aux ligueurs, en 1589. Château actuel d'une élégante construction.

Vestiges de retranchements.

*Bosbénard-Commin.* — 330 habitants, céréales, lin, colza, tissage, sabotiers, moulin à vent.

Vestiges de constructions antiques dans les bois environnants.

L'enceinte retranchée du hameau du Neubourg, possède à l'intérieur, une excavation à pentes abruptes, de plus de 15 mètres de profondeur.

*Bosbénard-Crescy.* — 223 habitants, école, céréales, colza, moulins à vent.

Un prêche de protestants eut lieu dans cette commune. La chapelle, où les réformés se réunissaient, a été détruite après la révocation de l'édit de Nantes.

*Bosguérard-de-Marcoville.* — 677 habitants, école, céréales, bois, colza.

Le château fort de la Mésangère tomba au pouvoir des ligueurs, en 1589 ; peu de temps après, ils en furent chassés. En 1592, Mayenne prit le château à son tour.

*Boscherville.* — 160 habitants, céréales, colza.

*Bosc-Regnault-en-Roumois.* — 197 habitants, céréales, colza, tissage.

**Bosc-Roger.** — 462 habitants, écoles, céréales, bois, tissage, ouvriers des fabriques d'Elbeuf.

**Bos-Normand.** — 349 habitants, école, céréales, bois, tissage.

Ancien château.

**Épreville-en-Roumois.** — 433 habitants, école, céréales, colza, lin.

Cette seigneurie était un plein fief de haubert; elle fut vendue à un seigneur de Rouen, en 1780.

**Flancourt.** — 500 habitants, école, céréales, colza, lin.

D'après une tradition, le village de Candos aurait été le théâtre d'un sanglant combat, livré en 1123, contre les Normands, par les capitaines du roi d'Angleterre.

**Infreville.** — 610 habitants, école, céréales, colza, lin, tissage, poterie.

Voie antique de Pont-Authou à Rouen. Tuiles romaines, pavés et aqueduc dans la mesure de l'ancienne seigneurie.

**Saint-Denis-des-Monts.** — 315 habitants, école, céréales.

**Saint-Léger-de-Gennetey.** — 109 habitants, céréales.

**Saint-Ouen-du-Tilleuil.** — 601 habitants, écoles, céréales.

**Saint-Philibert-sur-Boissey.** — 157 habitants, céréales, colza.

**Theillement.** — 237 habitants, céréales, bois, lin, colza, légumes, tissage.

**Thuit-Hébert.** — 215 habitants, école, céréales, colza, tissage de toiles.

**Voiscreville.** — 130 habitants, céréales, bas.

Ruines et médailles romaines. Vestiges d'une construction, *vetus domus*, où Charles le Chauve paraît avoir reçu Hérís-

poé, duc des Bretons, en 855; il fiança son fils à la fille de ce seigneur.

#### CANTON DE CORMEILLES.

Borné au N. par les cantons de Beuzeville et de Pont-Audemer, au S. par le canton de Thiberville, à l'O. par le département du Calvados, et à l'E. par le canton de Saint-Georges-du-Vièvre.

Plaine unie du Lieuvin, s'étendant à droite et à gauche de la vallée de la Calonne, qui reçoit ses affluents à peu de distance les uns des autres par des sortes de ravins. Sol fertile en céréales et en lin.

*Cormeilles.* — 1,385 habitants, écoles, télégraphe, riches et nombreux herbages, engrais, commerce de bœufs, de toiles, de grains et de laines; fabrique de frocs, de tissus de lin et de coton, moulins à tan, à blé et à ciment.

Cette petite ville avait acquis de l'importance dès le XI<sup>e</sup> siècle. L'ancien bourg, d'origine romaine, paraît avoir étendu ses faubourgs le long de la Calonne jusqu'à Bailleul-la-Vallée. La voie romaine de Lillebonne à Lisieux, la traversait.

Ce domaine, érigé en baronnie, fut donné, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, à l'abbaye de Saint-Pierre de Cormeilles, par Fitz-Osberne, sénéchal de Normandie.

*Bailleul-la-Vallée.* — 458 habitants, école, céréales, bois, herbages, lin, légumes, fabrication de rubans, moulins à eau.

Le domaine de Bailleul, plein fief de haubert, comprenait le territoire de cinq communes.

Tumulus gaulois, détruit à la fin du dernier siècle. Débris romains. Voie romaine de Cormeilles vers Berthouville.

L'église appartient au style roman de la dernière période. Tour en ruines de la forteresse de Bailleul, successivement occupée, en 1137, par les partisans de Charles le Mauvais et les troupes du roi de France.

Dans le bois du vieux manoir, s'élevait un château fort

du nom de Bacally, dont il ne reste plus qu'une motte fortifiée.

Découverte de vieux boulets et d'une boîte en métal, près de l'église.

*Bois-Hellain.* — 284 habitants, école, céréales, tissage, fabrication de cordes.

*Chapelle-Bayvel* (la). — 480 habitants, école, céréales, prairies, lin, tissage, cordes.

L'ancienne forteresse a été détruite par le feu, pendant la Révolution.

Voie romaine de Lisieux à Lillebonne, fondations romaines, débris romains.

*Épaignes.* — 1,704 habitants, écoles, céréales, prairies, tissage, commerce de toiles, eaux minérales, pyrites ferrugineuses.

La tour de l'église appartient au XIII<sup>e</sup> siècle et le portail au XVI<sup>e</sup>.

*Fresne-Cauverville.* — 457 habitants, école, céréales.

Église romane. Ruines et fondations romaines près des Pétraux.

*Jouveaux.* — 218 habitants, céréales, lin, commerce de fil.

En 1300, les habitants, pour s'affranchir du droit de gerbage, s'engagèrent à payer 40 sols de rente à l'abbaye du Bec.

*Morainville.* — 825 habitants, école, céréales, lin, colza, tissage.

Vestiges de constructions antiques. Le clocher de l'église appartient au style roman.

*Saint-Gervais-d'Asnières.* — 380 habitants, école, fondée par M<sup>me</sup> Troplong, céréales, tissage, fabrication de rubans.

Dans cette commune se trouve le château, où feu le président Troplong aimait à passer ses vacances.

*Saint-Pierre-de-Cormeilles.* — 957 habitants, école, céréales, prairies, bois, moulins à blé et à huile, fabrication de toile, de bas et de bonnets.

Fitz-Osborne fonda, dans cette commune, en 1060, une abbaye de bénédictins, dont il ne reste plus que les murs d'enceinte.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la forteresse de Malou fut prise et détruite par les troupes du roi de Navarre. Un château à tourelles occupe l'emplacement de cette forteresse.

Voie romaine de Lillebonne à Lisieux.

*Saint-Siméon.* — 420 habitants, école, céréales, betteraves, tissage.

*Saint-Sylvestre-de-Cormeilles.* — 553 habitants, école, céréales, légumes, lin, tissage, fabrication de bas, sabotiers, moulin à blé, commerce de bœufs.

#### CANTON DE MONTFORT.

Borné au N. par les cantons de Routot et de Pont-Audemer, au S. par le canton de Brionne, à l'O. par le canton de Saint-Georges, et à l'E. par le canton de Bourgtheroulde.

« La partie moyenne de ce canton est formée de la vallée de la Risle, bordée de collines élevées, à pentes rapides, et creusées de petits vallons. »

Quelques bonnes terres. Excellentes prairies.

La partie ouest du canton est occupée, en grande partie, par la forêt de Montfort, d'une contenance de 2,000 hectares environ.

*Montfort-sur-Risle.* — 574 habitants, écoles, prairies, colza, céréales, bois, tanneries, moulins, télégraphe.

La forteresse, à laquelle Montfort doit son nom, remonte à une époque très-reculée. Ses murailles, entièrement remplies de débris de constructions romaines, ne permettent

pas de douter que ce lieu n'ait eu une illustration antérieure au moyen âge.

Le château, achevé par Hugues III, comte de Montfort, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, fut réduit en cendres, malgré une vigoureuse défense, par Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. En 1203, le château ayant été relevé, Jean sans Terre voulut le faire démolir, mais Philippe-Auguste s'en empara et confisqua les domaines de la maison de Montfort.

Charles V, en 1378, et à la suite des troubles causés par Charles le Mauvais, fit démanteler les fortifications; il ne resta que le donjon qui servit de poste militaire aux protestants, en 1591.

Des débris d'armes ont été trouvés sur ce point. Vestiges de redoute. Voie romaine de Lillebonne à Brionne.

*Appeville-dit-Annebaut.* — 895 habitants, école, céréales, prairies, lin, colza, bois, moulins à eau, fours à chaux.

La maison d'Annebaut a possédé cette terre trois cents ans. L'un des membres les plus illustres de cette famille a été Claude d'Annebaut, amiral et maréchal de France, en 1543, qui bâtit un château dont il ne reste plus aujourd'hui que d'épaisses murailles.

Les seigneurs d'Annebaut ont assisté à la conquête de l'Angleterre, en 1066, et à la première croisade, en 1099.

Au moyen âge, Appeville possédait une église, une maladrerie et des chapelles. L'église, remarquable à divers titres, a été reconstruite en 1550.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, une colonie de Flamands vint se fixer dans cette commune et y fonda un établissement très-important de moulins d'azur dont on aperçoit encore les ruines.

Voie romaine de Lillebonne à Lisieux.

*Authou.* — 340 habitants, céréales, prairies, moulins à blé et à huile.

*Bonneville-Appetot.* — 329 habitants, école, céréales, colza, lin.

Le premier monastère, fondé par Hellouin, fut édifié dans cette commune. Plus tard, en 1039, il transféra ce monastère dans la vallée du Bec.

**Brestot.** — 676 habitants, écoles, céréales, colza, lin, bois, tissage.

L'église appartient au style roman.

- **Condé-sur-Risle.** — 513 habitants, école, prairies, céréales, bois, tissage.

Vestiges d'un manoir. Enceinte retranchée.

**Écaquelon.** — 722 habitants, écoles, céréales, colza, forêt, bûcherons et sabotiers, filage.

Fondations profondes, débris romains, tertre militaire.

**Fresneuse-sur-Risle.** — 778 habitants, école, céréales, prairies, bois, colza, lin, ouvriers de fabriques.

Vestiges de retranchements militaires.

**Glos-sur-Risle.** — 419 habitants, prairies, céréales, colza, forêt, tissage, moulins.

Glos a été dévasté par les troupes Navarraises, en 1357, et par les ligueurs, au XVI<sup>e</sup> siècle.

Du château du XII<sup>e</sup> siècle, il restait une chapelle qui a servi de prêche aux protestants. Voie romaine de Brionne à Lillebonne, tombeaux en pierre, hachettes gauloises.

**Illeville-sur-Montfort.** — 722 habitants, école, céréales, forêt, bûcherons et sabotiers.

Le sol de cette commune est parsemé de débris antiques. On croit que Illeville a fait partie d'une ville romaine nommée Imbert.

Vestiges de fortifications avec enceinte carrée dans la forêt. Butte d'un château du X<sup>e</sup> siècle appelée *Vieux-Montfort*.

L'église est un bel édifice qui remonte au XI<sup>e</sup> siècle.

**Pont-Authou.** — 549 habitants, école, céréales, prairies, filatures de laine, fabrique de draps, teinturerie, moulins.

Pont-Authou aurait été, croit-on, une ville gallo-romaine. Les voies antiques de Lillebonne au Vieil-Évreux, de Rouen au Mans et à Lisieux, se croisaient sur son territoire.

On a trouvé, dans la commune, des tombeaux en pierre, des vases funéraires et des fragments d'armes.

Au XII<sup>e</sup> siècle, il y avait, à Pont-Authou, une forteresse

dans laquelle Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, mit une garnison, en 1122.

A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, Pont-Authou a été siège de vicomté et de bailliage royal conjointement avec Pont-Audemer. Le titre n'en fut supprimé qu'en 1740.

*Saint-Philibert-sur-Risle.* — 1,177 habitants, écoles, prairies, céréales, bois, filature et grande tisserie de calicot, tanneries, moulins à papier et à blé.

L'ancien château, siège d'une baronnie, appartenait aux évêques d'Avranches. Il en reste quelques vestiges. Le prieuré dépendait de l'abbaye du Bec; il fut attaqué par les protestants, en 1522.

Sur une éminence en face de Montfort, se trouve une redoute isolée de la place par un fossé profond; on la nomme *Butte-au-feu*.

*Thierville.* — 364 habitants, céréales, ouvriers de fabrique.

Ancienne dépendance de l'abbaye du Bec.

*Touville.* — 117 habitants, céréales, prairies, bois, tissage et filage, sabotiers.

Vestiges d'un manoir fortifié près du château actuel.

#### CANTON DE QUILLEBEUF.

Borné au N. par la Seine, faisant la limite de la Seine-Inférieure, au S. par les cantons de Routot et de Pont-Audemer, à l'O. par le canton de Beuzeville, et à l'E. par le département de la Seine-Inférieure.

Ce canton est l'un des plus accidentés du département. De petites montagnes bordent la rive droite de la Risle. On y trouve plusieurs marécages, sur les bords de la Risle et de la Seine, notamment le Marais-Vernier.

*Quillebeuf.* — 1,441 habitants, écoles, marine, pilotage, pêche, phare, fabrication de dentelles, commerce actif et important.



Quillebeuf tire son origine d'un établissement romain qui était en communication avec Lillebonne, situé sur l'autre rive de la Seine.

Au moyen âge, cette place formait deux villes également fortifiées. La haute ville était en outre flanquée de trois forts.

Pendant les guerres de religion, Quillebeuf fut pris et fort maltraité par les protestants. Les habitants embrassèrent le protestantisme.

Prise par les ligueurs, en 1592, rendue peu de temps après à Henri IV, cette ville fut vivement attaquée, mais en vain, par le duc de Mayenne.

Les fortifications, endommagées par les dernières guerres, furent restaurées par le maréchal d'Ancre, en 1616, mais au commencement du règne de Louis XIV elles furent entièrement détruites.

Quillebeuf s'étant prononcé, en 1649, pour la Fronde, fut brûlé et pillé par l'armée du comte d'Harcourt.

Les habitants de Quillebeuf, d'après un privilège accordé par Henri IV, choisissaient parmi eux quatre-vingt-dix-neuf pilotes pour le pilotage de l'embouchure de la Seine. Ce privilège a été détruit mais non sans porter atteinte à la prospérité de la ville.

Quillebeuf est le passage ou le mouillage de tous les bâtiments français et étrangers qui montent ou descendent de Rouen par la Seine.

*Aizier.* — 206 habitants, école, petit port, embarquement de cidre et de grains.

Aizier a été une baronnie dépendant de l'abbaye de Fécamp. Sous la domination romaine, il paraît avoir été le point de jonction de deux voies venant : l'une d'Évreux et l'autre de Lisieux.

Le clocher de l'église appartient au style roman. Débris antiques.

*Bouquelon.* — 383 habitants, école, céréales, lin, colza, bois.

Vestiges de deux retranchements.

*Bourneville.* — 716 habitants, écoles, céréales, prairies, colza, lin, tissage.

Voie romaine d'Aizier à Brionne.

**Marais-Vernier.** — 586 habitants, école, culture de légumes, céréales, bois.

Le Marais-Vernier tire son nom du vaste marais qui occupe le territoire de cette commune. Les premières tentatives du dessèchement remontent vers 1490. On trouve à une assez grande profondeur dans le sol, des chênes et des aulnes qui ont dû y être enfouis à la suite d'un cataclysme.

**Saint-Aubin-sur-Quillebeuf.** — 380 habitants, céréales, légumes, chanvre, marine et pêche.

**Sainte-Croix-sur-Aizier.** — 539 habitants, école, céréales, colza, lin, légumes, forêt et bûcherons.

Voies romaines aboutissant à Aizier. Constructions romaines.

**Sainte-Opportune.** — 396 habitants, école, céréales, tissage, fabrication de tissus.

**Saint-Ouen-des-Champs.** — 231 habitants, céréales, colza, lin, légumes.

**Saint-Samson-de-la-Roque.** — 419 habitants, céréales, bois, pâtures.

Enceinte retranchée connue sous le nom de *Champ des Anglais*. Entre l'embouchure de la Seine et le Marais-Vernier, il existe une grotte taillée dans le roc, qui servit d'ermitage, selon la tradition, à saint Béranger.

Saint Samson, évêque de Dol, est natif de ce lieu. Childbert, vers l'an 550, fonda une abbaye à Samson pour plaire à l'évêque, qui eut la seigneurie de la paroisse et droit de haute justice.

**Saint-Urien.** — 314 habitants, céréales, colza, lin.

**Tocqueville.** — 165 habitants, céréales, lin, moulin, communaux.

**Trouville-la-Haule.** — 799 habitants, école, céréales, légumes, lin.

Trouville a été siège de baronnie avec haute justice, et était une dépendance de l'abbaye de Jumièges. Vole romaine

de Lillebonne à Lisieux, hachettes en cuivre, débris antiques.

*Vieux-Port.* — 242 habitants, marine et pêche.

CANTON DE ROUTOT.

Borné à l'E. et au N. par le département de la Seine-Inférieure, au S. par les cantons de Bourgheroulde et de Montfort, et à l'O. par les cantons de Pont-Audemer et de Quillebeuf.

Plaine du Roumois coupée par de petits vallons.  
Sol très-fertile.

*Routot.* — 964 habitants, écoles, télégraphe, herbages, céréales, colza, lin.

La terre du Roumois a été le siège d'une baronnie ayant droit de haute justice, qui a successivement appartenu aux seigneurs de Pont-Audemer, aux ducs d'Alençon, comtes d'Harcourt, et aux ducs de Lorraine et d'Elbeuf.

Routot, pendant les guerres de religion, embrassa le protestantisme qui de là se répandit dans les communes voisines.

Les marchés de Routot existent depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.  
Église des derniers temps de l'architecture romane.

*Barneville-sur-Seine.* — 644 habitants, école, céréales, colza, forêt, bûcherons et sabotiers, moulins à eau, commerce de fruits.

Dépendance de l'abbaye de Jumièges (charte de 1079).

*Bosgouet.* — 462 habitants, école, céréales, colza, lin.

Pierre druidique d'environ 2 mètres, située sur un tertre couronné de sapins. Sarcophages découverts en 1817.

*Bouquetot.* — 810 habitants, école, céréales, herbages, colza, lin, tissage.

Siège ancien des fiefs de Illeville, Ruffaut, Bosc-Roger et Feugré.

Église du XI<sup>e</sup> siècle.

**Bourg-Achard.** — 1,198 habitants, écoles, céréales, lin, colza, moulin.

Bourg-Achard, selon Le Prevost, aurait une origine scandinave; ce nom signifierait *asker*, *askeer*, l'épieu des dieux.

Ancienne vicomté supprimée en 1741, et réunie à celle de Pont-Audemer.

Fonts baptismaux en plomb, du XI<sup>e</sup> siècle. L'ancienne église romane s'est écroulée en 1829.

Cette commune a possédé un prieuré, fondé en 1136. L'hospice remonte à 1676.

**Caumont.** — 782 habitants, écoles, céréales, colza, forêt, carrières de pierre fort remarquables.

Constructions romaines, médailles.

Grottes ornées de stalactites, galerie souterraine, traversant un cours d'eau.

**Cauverville-en-Roumois.** — 178 habitants, céréales, colza, lin.

Château et fief à la Viéville. Voie romaine de Brionne à Lillebonne.

**Etréville.** — 945 habitants, écoles, céréales, colza, lin, herbages.

Ancienne dépendance de l'abbaye des Préaux. Voie romaine d'Aizier à Brionne.

**Eturqueraye.** — 342 habitants, école, céréales, prairies, colza, lin.

Église, style roman, du XII<sup>e</sup> siècle.

**Hauville.** — 1,285 habitants, écoles, céréales, herbages, colza, légumes, lin, forêt, sabotiers, fabrication de bas.

Antiquités romaines. Église du XI<sup>e</sup> siècle.

**Haye-Aubrée.** — 658 habitants, écoles, céréales, prairies, colza, lin, forêt de Brotonne, bûcherons, fabrication de corbeilles.

L'église appartient au style roman.

*Haye-de-Routot (la).* — 283 habitants, école, céréales, colza, forêt, bas.

Deux ifs, dont l'un de 12 mètres et l'autre de 8 mètres de circonférence, paraissent avoir été plantés au XII<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'on construisait l'église. Pierre tumulaire d'Antoine de Préville, seigneur de la paroisse, décédé en 1774.

*Honguemare-Guenouville.* — 501 habitants, école, céréales, colza.

*Landin (le).* — 284 habitants, école, céréales, colza, tissage.

Villa romaine découverte en 1817. Sur l'emplacement on a trouvé différents objets précieux en or et en argent et des bijoux.

*Rougemontiers.* — 664 habitants, écoles, céréales, herbages, colza, lin.

Constructions antiques, médailles romaines.

*Saint-Ouen-de-Thouberville.* — 888 habitants, écoles, céréales, colza, forêt.

*Trinité-de-Thouberville.* — 208 habitants, céréales, colza.

Enceinte d'un château fort détruit. Église romane d'une construction grossière.

*Valletot.* — 342 habitants, école, céréales, colza, lin.

Voie romaine de Lillebonne à Brionne. Église romane.

#### CANTON DE SAINT-GEORGES-DU-VIEVRE.

Borné au N. par le canton de Pont-Audemer, au S. par les cantons de Brionne et de Thiberville, à l'O. par le canton de Cormeilles, et à l'E. par le canton de Montfort.

« Territoire montueux à cause des vallons qui

vont aboutir à la Risle. Mamelon de Mont-Rôly. »  
Sol fertile, herbage, industrie des toiles de coton.

*Saint-Georges-du-Vivère.* — 1,088 habitants, écoles, céréales, herbages, légumes, bois, lin, tissage et fabrication de bas, commerce de fil et de toiles.

Le nom de Vivère désignait une forêt, qui, au XI<sup>e</sup> siècle, occupait toute la contrée.

*Epréville-en-Lieuvin.* — 596 habitants, écoles, céréales, colza, lin.

*Lieurey.* — 2,152 habitants, écoles, céréales, lin, colza, légumes, herbages, commerce de bestiaux et de toiles, coton, tissage.

« A l'époque du progrès de la Réforme, les seigneurs des Champs avaient embrassé le protestantisme; une propriété voisine du château du Lieurey s'appelle encore la *pièce du préche*; là se trouvait un cimetière de protestants. Il y avait une haute justice dépendant d'Orbec. » (Canel.)

L'industrie commença à se fixer à Lieurey, vers la fin du dernier siècle, et c'est dans ce bourg, qu'en 1760, on employa, pour la première fois, des métiers à fabriquer en même temps plusieurs rubans de fil. Une manufacture importante d'étoffe, connue sous le nom d'Aubertine, fut fondée, en 1837, par Louis Aubert, natif de Lieurey, mort en 1837.

*Noards.* — 268 habitants, céréales, lin, herbages.

*Noë-Poulain (la).* — 275 habitants, école de filles, céréales, herbages, légumes, lin.

*Poterie-Mathieu (la).* — 420 habitants, école.

Ancienne exploitation d'argile plastique.

*Saint-Benoist-des-Ombres.* — 228 habitants, céréales, bois, lin.

Ancienne dépendance de l'abbaye des Préaux.

*Saint-Christophe-sur-Condé.* — 730 habitants, école, céréales, herbages, prairies, tissage, bois, lin.

Dans un bois, butte, ayant servi de poste militaire.

*Saint-Etienne-l'Allier.* — 974 habitants, école, céréales, herbages, prairie, légumes, lin.

Retranchements sur la côte. Église romane.

*Saint-Georges-du-Mesnil.* — 366 habitants, école, céréales, tissage.

*Saint-Gregoire-du-Vievre.* — 739 habitants, école, céréales, pâtures, herbages, lin, bois, tissage et commerce de toiles.

Ancienne dépendance des évêques d'Avranches, retranchements. Hachettes gauloises.

*Saint-Jean-de-la-Léqueraye.* — 330 habitants, céréales, lin, herbages.

*Saint-Martin-Saint-Firmin.* — 542 habitants, école, herbages, céréales, lin, bois, tissage, moulin à eau.

La seigneurie dépendait de l'abbaye des Préaux. Retranchements remontant à l'époque de la Ligue.

*Saint-Pierre-des-Ifs.* — 530 habitants, école, céréales, prairies, herbages, lin, tissage.

---

## QUATRIÈME PARTIE.

---

### BIOGRAPHIES

#### DES HOMMES REMARQUABLES

#### DU DÉPARTEMENT.

---

**Achaintre** (Nicolas-Louis), né en 1774 à Paris, philologue et critique, auteur d'une *Description de la Gaule, pour servir à l'introduction de l'Histoire des comtes d'Évreux et du Perche*, etc., vivait dans la retraite, à Évreux, où il mourut en 1836.

**Adam** (Théodore), né dans le diocèse d'Évreux, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, curé de Saint-Thomas d'Évreux, préparait, en 1773, une histoire complète de l'église d'Évreux. Cet ouvrage n'a pas été publié.

**Adam** (Thomas), né dans le XVII<sup>e</sup> siècle, fut pourvu d'une cure dans le diocèse d'Évreux. Il publia plusieurs récits historiques.

**Adjutor** (saint), né à Vernon vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, partit pour la première croisade et s'y distingua par sa bravoure. Fait prisonnier par les Sarrasins, il fut délivré, selon



la légende, par sainte Madeleine. De retour dans son pays, il renonça au monde et prit l'habit et la règle de Saint-Benoît. On l'inhuma dans la chapelle qu'il avait fait édifier près Vernon, sous le vocable de Sainte-Madeleine.

Le culte de ce saint est célèbre.

**Alexandre** DE BERNAY, né au XII<sup>e</sup> siècle, chroniqueur et auteur de deux romans.

**Allard**, né à Conches au XVII<sup>e</sup> siècle, fondateur de l'usine métallurgique du Vieux-Conches.

**Alleaume** (Louis), poète, né à Verneuil, mort en 1594.

**Annebaut** (Claude de), né au château d'Annebaut près Pont-Audemer, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, embrassa la carrière des armes, combattit à côté de François I<sup>er</sup> qui lui accorda sa confiance. Il devint maréchal de France, amiral, et fut plusieurs fois ambassadeur. François I<sup>er</sup>, en mourant, fit de lui ce bel éloge au Dauphin : « C'est le seul homme de la cour, lui dit-il, qui n'ait jamais eu en vue que le bien de l'État ».

**Annebaut** (Jacques), frère du précédent, devint évêque de Lisieux, puis successivement abbé du Bec, de Saint-Taurin d'Évreux, de Bonport et du Mont-Saint-Michel. Le pape Paul III l'éleva à la dignité de cardinal.

**Anquetin** (Charles), curé de Lyons, savant ecclésiastique, auteur d'une *Dissertation sur Marie-Magdeleine*. Mort à Rouen en 1716.

**Aquilin** (saint), né à Bayeux en 620, d'abord officier de la cour de Clovis II, il se retira ensuite, quoique marié, dans une solitude pour se livrer à des œuvres de pénitence et de sanctification. Il fut élevé, par les suffrages du peuple, au siège épiscopal d'Évreux. Tout le temps qu'il ne passait pas à prêcher ou à visiter les fidèles, il l'employait à la méditation ; il n'avait d'autre lit dans sa cellule, que le pavé du lieu où il se trouvait. Il mourut en 695 et fut inhumé dans l'église qu'il avait édifiée.

Sa fête se célèbre le 19 octobre.

**Arlincourt** (marquis de), habita le château de Saint-

**Paër**, littérateur de quelque mérite qui eut le tort de vouloir produire de l'effet au moyen des plus folles conceptions de l'esprit. Auteur de plusieurs romans extravagants. Mort au château de Saint-Paër.

**Aubert** (Louis-Urbin marquis de Tourny), né aux Andelys, en 1617, fut appelé à l'intendance de Limoges, puis à celle de Bordcaux. Cette dernière ville est redevable à cet administrateur éminent, de son beau port et d'un grand nombre d'établissements élégants et utiles.

**Aubert** (Pierre), né au Mesnil canton de Montfort, capitaine distingué, mort en 1823.

**Aviron** (J. Le Bathelier d'), né dans le comté d'Évreux, au XVI<sup>e</sup> siècle, mort en 1590, avocat au présidial d'Évreux, commenta la coutume de Normandie et publia la généalogie des dix comtes d'Évreux issus des ducs de Normandie.

**Bacheley** (Jacques), né en 1712, à Beaumont-le-Roger, exerça la profession de menuisier jusqu'à 30 ans. Puis il alla à Rouen, se livra avec succès à la peinture et à la gravure. Grâce à la protection de Descamps, il entra chez Philippe le Bas, à Paris, et, à son retour, le célèbre chirurgien Lecat l'employa pendant 16 ans à graver des planches anatomiques.

Plusieurs gravures ont établi la réputation de Bacheley, notamment trois belles vues de Rouen.

**Balue** (Jean de la), cardinal, évêque d'Évreux (1465-1467), agrandit la cathédrale et fit construire la tour centrale surmontée d'une pyramide.

**Baroche** (Auguste-Robert), né à Portmort, en 1790, magistrat remarquable, conseiller à la Cour impériale de Rouen, favorisa dans le pays, l'établissement des assurances mutuelles, en fonda une à Rouen, prit une part active aux travaux de la Société libre d'émulation et de la Société centrale d'agriculture, fut nommé conseiller général de l'Eure, mort à Gaillon, en 1841.

**Barrey** (Pierre-Edmond), né au château de Bordigny près Breteuil, en 1777, auteur de quelques écrits publiés de 1814 à 1829.

**Bavent** (Madeleine), religieuse de Louviers, rédigea, en 1647, l'histoire relative aux abominations et sacrilèges auxquels elle prit part au couvent de Louviers.

**Beauffe** (Jean de), né à Évreux au XII<sup>e</sup> siècle, conseiller de Philippe, comte d'Évreux, évêque de Lérida en Espagne.

Un autre Jean de Beauffe, aussi né à Évreux, fut évêque d'Acqs et ministre de Charles le Mauvais.

**Beaufils** (Jacques), né à Lyons-la-Forêt, en 1743, se voua de bonne heure aux œuvres de bienfaisance, établit le premier *Mont-de-Piété* à Paris et en fut nommé le directeur. Mort en 1815.

**Beaufort** (Henri-Ernest-Groult, chevalier de), né à Auboye (Eure), marin et géographe célèbre, explora le Sénégal et tout l'intérieur de l'Afrique. La science lui doit de précieuses découvertes. Mort d'une fièvre cérébrale, dans un voyage à Bekel, en 1825.

**Beaulieu** (Geoffroy de), né dans le diocèse d'Évreux au XII<sup>e</sup> siècle, devint prédicateur et confesseur de saint Louis.

**Beffara** (Louis-François), né à Nonancourt, en 1754, commissaire de police à Paris, occupa ses loisirs en faisant l'histoire des théâtres lyriques de France et de l'étranger, et des recherches sur les œuvres de Molière; il a laissé quarante volumes manuscrits.

**Behotte**, né à Évreux, en 1578, chanoine, grand archidiacre de Rouen, bibliothécaire du chapitre, auteur d'ouvrages de controverse.

**Bellenger** (François), né à Saint-Gervais-d'Asnières, docteur en théologie, se distingua par une vaste érudition, et composa plusieurs ouvrages remarquables.

**Benoit** (Jean), né à Verneuil, vers 1483, théologien célèbre, curé de la paroisse des Innocents à Paris.

**Benserade** (Isaac), né à Lyons-la-Forêt, en 1612, se fit remarquer à la cour, par la grâce de sa personne et l'enjouement de son esprit. Il fit des vers sur tous les sujets et dans tous les genres, et occupa un fauteuil à l'Académie française. Ce fut un bel esprit qui eut le rare bonheur de s'enri-

chir en faisant des vers. Un médecin, en le saignant, lui coupa l'artère, et il mourut en 1694.

**Bertin**, né en 1400, à Verneuil, exerçait la profession de meunier sous les murs de cette ville. Dominé par la haine des Anglais, il fit tomber Verneuil au pouvoir de Robert de Floques, bailli d'Évreux. Charles VII le créa vicomte.

**Bessin** (Alexandre-Jacques), né à Glos-la-Ferrière, en 1734, embrassa l'état ecclésiastique, cultiva avec succès la poésie et publia le *Manuel de l'instituteur*. Il est mort, curé de Plainville, en 1840.

**Beuzelin** (l'abbé), né aux Andelys, en 1760, s'occupa de poésie, et promettait de devenir un littérateur distingué, lorsqu'il mourut, dans sa trentième année.

**Bignon** (Jean), député de l'arrondissement des Andelys à l'époque de la Révolution, diplomate habile et orateur de talent, se retira dans sa terre de Verclives où il mourut.

**Billard** (Ch. Honoré), né à Quillebeuf, en 1784, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, mort en 1858.

**Bizet** (l'abbé Martin J.-B.), curé d'Évreux puis de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, auteur des *Soirées de l'Hermitage*.

**Blanchard** (Jean-Pierre), aéronaute célèbre, né au Petit-Andely, en 1753, fut doué d'une imagination vive et d'un génie inventif qui le rendirent célèbre de bonne heure. Ouvrier tourneur, il construisit une voiture qui roulait seule, entreprit de faire monter l'eau de la Seine au Château-Gaillard et y réussit.

Plus tard, il inventa un vaisseau volant, le perfectionna et fit une première ascension à Paris, le 2 mars 1784, et une seconde à Rouen, le 23 mai de la même année.

En 1785, il s'éleva de Douvres, en compagnie du docteur Jefferies, et descendit à une lieue de Calais, après avoir couru le plus grand péril.

L'intrépide aéronaute se promena en ballon dans toute l'Europe. Il faisait sa soixantième ascension, au château du Bois près de la Haye, en 1848, lorsque, frappé d'apoplexie, il tomba de plus de 60 pieds. Louis Bonaparte, roi de Hol-

lande, lui fit donner tous les soins possibles. Il put retourner en France et y mourut la même année.

**Blanmont** (Marie-Pierre-Isidore baron de), à Gisors, en 1770, prit part aux guerres de la Vendée, comme adjudant général, passa en Suisse et en Corse, fit la campagne de la Poméranie suédoise, et fut délégué pour porter à Paris l'épée et le sceptre de Charles XII. Placé à la tête du 105<sup>e</sup> régiment, il assista à la bataille de Ratisbonne et s'y distingua par sa bravoure. Il fut fait prisonnier pendant la campagne de Russie, au passage de la Bérésina. A son retour, on lui confia le commandement d'Abbeville, et il devint plus tard, chef de la 21<sup>m</sup>e division militaire.

Le baron de Blanmont, commandeur de la Légion d'honneur, est mort à Gisors, en 1846. Cette ville lui a érigé une statue.

**Boette** (Jean), né à Évreux, chapelain de la cathédrale de cette ville, en 1574, musicien et compositeur.

**Bois de la Pierre** (Louise-Marie de Laufernat, dame du), née à Courteilles, près Verneuil, en 1663, s'est occupée de littérature, de recherches sur l'histoire de Normandie, et a été en relations suivies avec un grand nombre de personnages de son époque, tels que Fontenelle, le P. Monfaucon, etc.

**Boislambert** (Louis de), né à Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, fut nommé curé de sa commune, et se livra à des recherches sur la position et les antiquités du Vieil-Évreux. Il publia un travail à ce sujet.

**Boismare** (Jean-Baptiste-Victor), né à Quillebeuf, en 1776, étudia les mathématiques et la médecine, reçut son diplôme de docteur, et, à force de travail, se fit, à Rouen où il exerçait, une réputation méritée de savoir. Comme médecin de l'hôpital militaire, il montra, en 1814, le plus admirable dévouement en soignant les malades. Il mourut épuisé de fatigues et atteint de l'épidémie qu'il combattait.

**Boisvin** (Louis), né à Montreuil-l'Argillé, s'est livré de bonne heure à des travaux d'érudition qui lui ont ouvert les portes de l'Académie des inscriptions. Il est l'auteur de savants mémoires sur la chronologie.

**Boisvin** (Jean de Villeneuve), frère du précédent, né aussi à Montreuil, en 1663, fut de l'Académie des inscriptions et de l'Académie française. Il était très-érudit et cultivait les lettres et la poésie. Mort à Paris, en 1726.

**Bongeville** (Guillaume), moine du Bec, au XIII<sup>e</sup> siècle, fit de longs voyages dans toute l'Europe et composa une chronique de l'histoire d'Angleterre qui, commencée en l'an 1000, se continua jusqu'en 1280.

**Bonneville** (comte de), né vers 1755, fut envoyé aux états généraux de 1789 par la noblesse du bailliage d'Évreux, s'y prononça en faveur des principes d'émancipation politique. Employé, en 1793, comme officier général dans l'armée du Nord, il remporta quelques avantages brillants sur les Autrichiens. Mais, forcé de se retirer, eu égard à sa qualité de noble, il se fixa dans son département et y fut élu conseiller général.

**Bonneville** (François de), né à Évreux vers la même époque que le précédent, fut graveur habile et exécuta les portraits des hommes célèbres de la Révolution auxquels il joignit un tableau historique.

**Bonneville** (Nicolas de), né à Évreux, en 1760, esprit original et excentrique, très-versé dans l'étude des langues, fut électeur de Paris et, à ce titre, demanda l'organisation d'une garde bourgeoise. On le chargea des approvisionnements de la capitale. Plus tard, il fonda le *Cercle social*, imprima une foule de libelles et de journaux, entre autres le journal *la Bouche de fer* dont les opinions effrayèrent les Montagnards.

Voici le portrait de Bonneville par Charles Nodier :

« C'était, dit-il, le cœur le plus simple et le plus exalté que j'ai connu de ma vie, avec une imagination de thaumaturge, une science de bénédictin, une façon de tribun, une crédulité de femme, une éducation d'homme du monde et des mœurs d'homme du peuple. »

Mort à Paris, en 1828.

**Bordier** (l'abbé Louis-Charles), né dans le département, auteur d'ouvrages sur l'art musical, maître de chapelle de l'église des Innocents, à Paris, mort en 1764.

**Boudin**, né à Gisors, sculpteur de mérite, a exécuté, en 1848, la magnifique chaire de l'église de Vernon.

**Bréant** (Jacques-Philippe), né à Bernay, en 1790, poète assez remarquable, composa l'*Art de peindre* et deux petites pièces intitulées : *Le Printemps et l'Été*. Mort en 1772.

**Bréard** (Alexis), né à Louviers, en 1616, entra comme religieux dans l'abbaye des bénédictins de Jumièges, où il écrivit l'histoire de saint Wandrille.

**Breteuil** (Jean de Fayel, vicomte de), né à Breteuil, auteur de ballades au XIX<sup>e</sup> siècle.

**Brochard** (Bonaventure), né à Bernay vers l'an 1500, religieux de l'ordre des Cordeliers, entreprit le voyage de la Palestine dont il publia une relation.

**Broglie** (Amédée-Victor, prince de), né au château de Broglie (Eure), second fils du maréchal de ce nom, émigra pendant la Révolution, devint aide de camp de son frère émigré comme lui. Le prince de Broglie fut gentilhomme d'honneur du duc d'Angoulême, il commanda l'une des compagnies de grenadiers dans l'un des huit régiments désignés sous le nom de *Cocardes blanches* et était arrivé au grade de maréchal de camp lorsque l'armée de Condé cessa d'exister.

Revenu en France sous le consulat, il épousa une riche héritière de l'Orne, M<sup>lle</sup> de Montreuil, devint député de ce département à la chambre dite des *introuvables*, fut réélu en 1818, vota constamment avec le parti ministériel et entra dans la vie privée en 1830. Il est mort commandeur de la Légion d'honneur au château de Rancé, en 1852.

**Broglie** (Victor, duc de), membre de l'Académie française, grand-croix de la Légion d'honneur, ancien ministre, a été l'un des hommes les plus distingués de notre époque. Sa vie tout entière fut vouée, dans la retraite comme au pouvoir, au service du pays.

Nommé pair de France en 1814, il essaya, l'année suivante, de sauver le maréchal Ney, et se consacra dès lors à la défense de toutes les causes généreuses.

En politique, son esprit juste et droit le portait vers un libéralisme intelligent, et, chose curieuse à constater, toutes

les réformes accomplies depuis cinquante ans ont été prévues, préparées ou défendues par lui.

Dans notre département, le duc de Broglie laisse d'impérissables souvenirs. « Pendant plus de trente ans il y a exercé une influence considérable, qu'il ne devait pas moins aux services rendus, qu'à la haute position de l'homme d'État et du grand citoyen. Président sans cesse réélu du Conseil général, il a donné à notre pays de nombreuses preuves d'un dévouement et d'une activité infatigables, et ceux de ses anciens collègues qui existent encore peuvent dire avec quel tact, quelle sagacité, quelle hauteur de sens et quel sincère amour du progrès il dirigeait leurs délibérations. »

Le duc de Broglie est mort à Paris, le mardi 25 janvier 1870. Son corps a été transporté à Broglie où des obsèques solennelles lui ont été faites, le 31 janvier, en présence d'une foule considérable et des notabilités du département.

Nota. — Le duc de Broglie, qui avait épousé en 1815 la fille unique de M<sup>me</sup> de Staël, laisse deux fils, dont l'un, le duc Albert de Broglie, est membre de l'Académie française depuis 1862, et une fille mariée au comte d'Haussonville, membre de l'Institut. Le second fils, M. Paul de Broglie, a embrassé les fonctions sacerdotales.

**Brucourt** (Robert de) né au village de Brucourt, vers 1340, devint évêque d'Évreux en 1340, assista au mariage du dauphin, fils de Charles V, et aux états généraux de mai 1369. Inhumé à Évreux, dans la cathédrale.

**Brunel** (Marie-Isambart), né à Hacqueville en 1769, d'une famille de cultivateurs, l'un des plus habiles ingénieurs de notre époque, exécuta de grands travaux en Amérique et construisit à Londres le fameux tunnel sous la Tamise.

Mort en Angleterre, honoré et respecté, le 12 octobre 1849.

**Buzot** (François-Léonard-Nicolas), né à Évreux en 1760, avocat et député aux états généraux de 1789, siégea à la Convention en 1792 et fut l'un des premiers à provoquer l'établissement de la république. Buzot a été l'un des chefs de



la Gironde. Il se brouilla avec Robespierre dont il était l'ami et l'accusa de vouloir créer une dictature à son profit. Vou-  
lant protéger la Convention contre le despotisme des déma-  
gogues, il fit décréter une milice départementale pour lui  
confier la garde de cette assemblée.

Accusé de modérantisme par la Montagne, il fut proscrit  
avec ses amis les girondins, le 31 mai 1793, et chercha à  
organiser l'insurrection qui se déclarait dans le département  
de l'Eure et celui du Calvados. L'insuccès de cette entreprise  
l'ayant fait mettre hors la loi, il se dirigea vers Bordeaux en  
compagnie de son ami Pétion, et tous les deux errèrent dans  
les environs de cette ville sans oser y rentrer. On ne tarda  
pas à découvrir les corps de ces deux illustres convention-  
nels dans un champ et à moitié dévorés par les loups. Ont-  
ils été assassinés ou sont-ils morts de faim ? C'est une ques-  
tion posée, mais non résolue.

**Campion** (Henri de), né au manoir de Bosc-Férey, com-  
mune de Thuit-Signol, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle,  
auteur de mémoires bien écrits racontant la vie des champs  
et des châteaux pendant les guerres de la Ligue et de la  
Fronde. M. Cousin a apprécié le caractère et les œuvres de  
ce personnage qui est venu mourir à Bosc-Férey.

**Campion** (Alexandre de), frère aîné du précédent, né  
sans doute comme lui au manoir de Bosc-Férey, fut mêlé aux  
aventures, aux intrigues et aux complots du temps de Riche-  
lieu et de Mazarin.

On a de lui des lettres intimes très-curieuses. M. de Cam-  
pion était homme d'esprit et d'action ; il fut lié avec les  
principaux personnages de son époque et notamment avec  
le grand Corneille qui était un ami de la famille.

**Campion** (Nicolas de), prieur de Vert-sur-Avre, près  
Nonancourt, frère des précédents, a laissé des entretiens sur  
divers sujets d'histoire, de politique et de morale qui ont été  
publiés depuis par l'un de ses parents, l'abbé de Garam-  
bourg, chanoine d'Évreux. (Notices puisées dans les *Souve-  
nirs ébroïcien*s par M. le marquis de Blossville.)

**Camus** (Alexandre), né à Évreux vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle,

religieux de l'ordre des jacobins, embrassa le protestantisme, prêcha la nouvelle doctrine à Lyon, fut découvert et condamné à mort par le parlement de cette ville. La cour de Paris ayant confirmé cette sentence, Camus fut exécuté.

Les protestants le placent au nombre de leurs martyrs.

**Cantiers** (Guillaume de), né à Cantiers, dans le Vexin, devint évêque d'Évreux, assista au concile de Pise, en 1409, puis au concile de Constance, en 1414. Le 12 juin 1418, arrêté à Paris comme partisan des armagnacs, il fut massacré dans une émeute populaire.

Ce prélat se recommandait par ses hautes capacités dans les affaires de l'église.

**Capranica** (Paul de), né à Rome à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, secrétaire du pape Martin V, évêque d'Évreux en 1420, institua dans cette ville la confrérie des Frères de la charité qui existe encore de nos jours.

Dans le principe, cette confrérie se composait de treize bourgeois d'une probité reconnue. L'ancien de ce corps se nommait *échevin* et celui qui le suivait par rang d'ancienneté s'appelait *prévost*. Il y avait en outre onze frères servants et sept frères qui s'engageaient par serment, comme les Frères de charité, à inhumér les morts. Il s'assemblaient au son de la cloche sous la tour de l'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital.

**Carpentier** (Pierre-Jacques), né à Bernay à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, fut procureur impérial à Louviers, puis député en 1815, et après 1830, procureur du roi. Mort en 1843.

**Chambray** (Richard-Amaury de) tirait son origine d'une famille qui remontait au temps de Rollon, accompagna Robert, duc de Normandie, à la première croisade, s'attacha au roi Richard, qui lui donna la charge de grand officier. Plus tard, il se révolta contre Henri II, et fut assiégé dans son château de la Ferté-Fresnel. Le repentir qu'il ressentit de sa rébellion, le fit entrer dans un monastère pour y finir ses jours.

**Chambray** (Nicolas-François, marquis de), de la même famille que le précédent, naquit au château de Chambray en 1672, fut colonel d'un régiment d'infanterie. Il composa

un ouvrage intitulé : *Fruits de la solitude*, qui a été imprimé en 1839.

**Chambray** (Jacques-François de), né à Évreux vers 1687, frère du précédent, devint bailli et vice-amiral de l'ordre de Malte, dont il faisait partie, puis commandant général des vaisseaux de la religion. Sa valeur et ses talents militaires portèrent au loin sa gloire. Il battit les Turcs et les barbaresques en plusieurs circonstances et captura leurs navires. Il mourut à Malte en 1756.

NOTA. La famille de Chambray, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Normandie, compte dix-neuf membres qui se sont illustrés à différents titres. (Voir le Dictionnaire de Moréri.)

**Charpentier**, né dans le département de l'Eure, volontaire dans le 5<sup>e</sup> régiment de dragons, servait en Italie en 1799. Il se distingua par une grande bravoure; il chargea soixante hussards ennemis, en sabra plusieurs, força les autres à se rendre et à abandonner deux pièces de canon. Cette belle conduite lui valut un sàpre d'honneur, et plus tard la décoration des braves.

**Charles** (dit le Mauvais, comte d'Évreux), naquit en cette ville en 1332, se fit remarquer par son esprit, fut couronné roi de Navarre à Pampelune, épousa la fille du roi Jean, s'allia à l'Angleterre pour agir contre la France, et prit part dans toutes les guerres et les troubles civils de son époque. Charles eut une mort digne de sa vie, si l'on en croit quelques écrivains. S'étant fait envelopper, pour ranimer la chaleur naturelle de son corps, dans des draps imbibés d'eau-de-vie soufrée, le feu y prit par l'imprudenc d'un valet, et le prince expira dans les plus cruelles souffrances; mort en 1387.

**Charleval** (Faucon de Ris, seigneur de), né à Charleval en 1612, descendait d'une famille qui avait donné quatre premiers présidents au parlement de Normandie. Il fut un poète de mérite et un protecteur des lettres. Il était très-obligéant, homme d'esprit et ami sincère; il fut fort recherché dans le monde. Il secourut M. et M<sup>me</sup> Dacier, qui se trouvaient dans le besoin, et d'une manière fort noble.

**Chauffourt** (Jacques de), né à Vernon au XVI<sup>e</sup> siècle, lieutenant général du bailliage de Gisors, composa plusieurs ouvrages de jurisprudence relatifs aux eaux et forêts en Normandie.

**Cibole** (Robert de), né à Breteuil à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, docteur en théologie, doyen du chapitre de la cathédrale d'Évreux, devint chancelier de l'Université et camérier du pape Nicolas V. Cet éminent personnage justifia Jeanne d'Arc des imputations calomnieuses des Anglais.

**Cierrey** (Guarin de), né dans le diocèse d'Évreux, fut évêque de cette ville, fut condamné par le pape dans une affaire qu'il eut avec son métropolitain, déféra à cette sentence et reçut l'absolution de sa faute; mort en 1204.

**Clermont-Tonnerre** (Aimé-Marie-Gaspard, duc de), général de division, grand officier de la Légion d'honneur et membre de plusieurs ordres étrangers, né à Paris le 27 novembre 1779, décédé à Glisolles le 8 janvier 1863. Ministre de la marine, puis de la guerre, de 1824 à 1827, il marqua son passage au ministère par des mesures importantes, et posa, par un rapport fort remarquable, les bases de la brillante conquête d'Alger. Retiré des affaires en 1830, il employa ses loisirs à traduire les grands orateurs grecs; sa traduction d'Isocrate est, au jugement des plus éminents critiques, la meilleure que nous possédions. Doué de toutes les vertus et des plus nobles qualités qui inspirent non-seulement le respect, mais l'affection, il sut, dans la vie retirée qu'il s'était créée, trouver le moyen de se rendre utile en consacrant ses instants, ses veilles et sa fortune, non pas seulement au soulagement des malheureux, mais à défendre de grands intérêts confiés à ses lumières et à son dévouement. La ville d'Évreux doit à ses persévérants efforts le passage du chemin de fer de Cherbourg sur son territoire; et reconnaissante de cet éminent service, la cité ébroïcienne offrit à l'illustre défenseur de ses droits un magnifique objet d'art en bronze, orné d'attributs ingénieux. Déjà, dans une question très-ardue et longtemps en litige (la réglementation des eaux de l'Iton), le duc de Clermont-Tonnerre avait donné la mesure de ses profondes connaissances par un projet de

règlement qui, satisfaisant les deux intérêts opposés (les usiniers et les propriétaires de prairies), fut enfin adopté et rétablit la paix au sein de la riche vallée. (*Notice de M. Brossard, instituteur à Glisolles.*)

**Corbelin** (François), né à Bernay en 1744, musicien distingué, professeur d'un grand mérite, a publié plusieurs ouvrages de valeur relatifs à la science musicale.

**Cottin**, né aux environs de Gisors, fut condamné en 1559, par le parlement de Rouen, à être brûlé vif comme prédicant et faux prophète. Cette sentence fut exécutée le même jour sur le Marché-aux-Veaux, à Rouen.

**Courtois** (Hilaire), né à Évreux, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, avocat et poète, fut en rapport avec tous les hommes de lettres de son temps, a publié plusieurs épitaphes et épi grammes en français et en latin.

**Cousin** (Charles-Guillaume), né à Pont-Audemer en 1707, sculpteur célèbre, décora le palais du roi de Suède, à Stockholm, et de retour dans sa patrie exécuta des œuvres d'un grand mérite; mort à Pont-Audemer en 1783.

**Dagommer** (Thomas), né à Louviers, médecin distingué, auteur d'œuvres de médecine, publiées en 1825.

**Dagoumer** (Guillaume), né à Pont-Audemer en 1650, recteur de l'Université de Paris, publia plusieurs ouvrages, notamment un *Cours de philosophie* en latin.

**Dautrême** (Jacques-Robert), né à Criquebeuf-sur-Seine en 1730, savant grammairien, professeur de rhétorique au collège du Mont, à Caen, publia plusieurs ouvrages élémentaires sur la langue française; mort en 1791.

**David** (Pierre), religieux cordelier, né à Pont-Audemer au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, composa plusieurs traités de théologie et des sermons.

**Daviel** (Jacques), né à la Barre en 1696, docteur en médecine, membre de l'Académie royale de chirurgie de Paris, etc., fut un savant et habile praticien, qui fit faire de grands progrès à la science de l'oculiste. Il a laissé quelques écrits.

**Decretot** (Jean-Baptiste), né à Louviers, était un manufacturier des plus intelligents de cette ville. Nommé député du tiers-état aux états généraux, en 1789, il traita des questions relatives au commerce et aux finances, et s'éleva avec force contre l'émission des assignats et l'agiotage.

**Delangle**, né en 1793, maire d'Évreux de 1824 à 1830, mort en 1847, administrateur sage et éclairé, créa la bibliothèque de la ville.

**Delarue** (M.-L.-H.), né à Versailles en 1770, vint se fixer à Évreux dès 1798, et y établit une pharmacie tenue aujourd'hui par M. Hérouard. Cet honorable citoyen, qui se recommandait par sa science et son dévouement aux intérêts du pays, a été le principal fondateur de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. On lui doit en outre la bibliothèque de la ville, dont il forma le noyau au moyen des livres des diverses abbayes du département, entassés pendant la Révolution dans les combles du couvent des Capucins, à Évreux.

C'est encore au zèle intelligent de M. Delarue qu'il faut rapporter l'institution d'un comité de vaccine, d'une société de médecine, de chirurgie et de pharmacie, ainsi que la création du Jardin botanique d'Évreux.

Parmi les hommes de cette époque qui s'intéressaient comme lui au rétablissement et au développement des sciences, et qui lui prêtèrent le concours le plus dévoué, nous ne saurions passer sous silence les noms de MM. Rever, Thibault, Ozanne, Brouard, Deshayes et celui de l'abbé Pinchon.

N'est-on pas étonné de tous les services que peut rendre un cœur généreux dans une sphère d'action si restreinte ? Mais ce ne sont pas les seuls titres à la reconnaissance publique que possède M. Delarue : comme membre du conseil municipal d'Évreux pendant trente ans, du bureau d'administration du collège, comme président du tribunal de commerce et juge de paix de Breteuil, il s'est concilié l'estime générale et les plus profondes sympathies par son esprit de justice, son savoir et la générosité de ses sentiments.

M. Delarue est mort sans fortune à l'âge de 85 ans, en 1855. — Puisse l'exemple d'une aussi belle vie trouver de nombreux imitateurs !

**Delauney** (Adrien), né à Pont-Audemer, volontaire de 1791, servit dans l'armée de la Vendée, se distingua à Jemmapes à la tête du second bataillon de l'Eure, et contribua par sa valeur au gain de la bataille.

Il fit différentes campagnes avec gloire, passa général de brigade, et dirigea en Italie l'expédition qui avait pour but la reddition de Mondovi. Il prit cette ville, et, au moment où il entra dans ses murs, il fut tué d'un coup de feu partant d'une fenêtre.

Le jour même de sa mort, en récompense de ses éminents services, il venait d'être promu au grade de général de division.

**Delavigne** (Casimir), né au Havre, en 1793, mort à Lyon, en 1843, l'un des plus grands génies littéraires que la France ait produit, acheta l'ancien prieuré de la Madeleine, commune de Pressagny, canton d'Écos, et s'y fixa. C'est dans cette solitude charmante, sur les bords de la Seine, qu'il a composé tant de beaux vers et notamment les *Messéniennes*, celui de ses ouvrages où l'on remarque le plus de grandeur, de noblesse et d'élan patriotiques.

**Delavigne** (Germain), né à Giverny, en 1790, frère de Casimir Delavigne, littérateur, conservateur du mobilier de la Couronne en 1844, composa les poèmes d'un grand nombre d'opéras, et écrivit en collaboration avec Scribe une intéressante notice sur son frère.

**Demonceau** (J.-B.), né à Gisors, capitaine, aide de camp, traversa, le 18 juin 1815, les légions ennemies pour porter un ordre du général en chef au général Grouchy, invitant ce dernier à opérer sa retraite derrière la Sambre.

**Deniaud**, curé de Gisors, en 1664, historiographe du roi, auteur d'une histoire de Gisors et de ses environs.

**Deschamps**, né au XVI<sup>e</sup> siècle, à Pont-Audemer, conseiller de cour et d'ambassade de l'élection de Brandebourg, auteur.

**Deschamps** (Jacques), curé de Dangu, né en 1697, donna une traduction d'Isaïe, mort en 1759.

**Deschamps** et le **Gouay**, nés à Évreux, vers 1530,

dépouillèrent les reliquaires de Saint-Taurin et de Saint-Laud des pierreries, de l'or et de l'argent qui les ornaient, furent condamnés à mort en 1567, par le présidial d'Évreux. L'exécuteur, Durand-Convenant, leur trancha la tête au Grand-Carrefour et coupa leurs corps en quartiers, qui furent cloués dans l'intérieur de la ville.

**Desève** (Alexandre), né à Évreux, lieutenant au 50<sup>e</sup> régiment de ligne pendant l'expédition de Crimée, déploya une grande valeur à la prise du Mamelon-Vert. Il se fit bravement tuer et sa mort électrisa les soldats.

**Deshays** (Noël), né à Pont-Audemer, en 1694, composa une histoire inédite de sa ville natale dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque d'Évreux. Curé de Campigny, mort en 1763.

**Domnin** (saint), né à Avrilly au III<sup>e</sup> siècle, fut martyrisé dans ce lieu, n'ayant que 10 ans, vers 304. Honoré au Puy-en-Velay. Sa fête tombe le 16 juillet.

**Doucín** (Louis), jésuite, né à Vernon en 1652, fut un adversaire déclaré des jansénistes, se rendit célèbre par ses ouvrages et son ardente intervention dans la bulle *Unigenitus*. Le père Doucín accompagna, à la Haye, le comte de Crécy chargé de négocier la paix de Ryswyck.

**Dreux-Brézé** (Scipion, marquis de), né aux Andelys, en 1793, devint officier de cavalerie sous l'Empire et lieutenant-colonel des cuirassiers de la garde royale sous la Restauration, grand maître des cérémonies en 1827, il passa peu de temps après pair de France.

Sous le gouvernement de juillet, le marquis de Dreux-Brézé se montra le zélé partisan de la légitimité.

Mort au château de Brézé, en 1845.

**Drouilly** (Jean), habile sculpteur, né à Vernon dans le XVII<sup>e</sup> siècle, exécuta différentes œuvres religieuses et un grand vase pour le château de Versailles.

**Duchesne** (Jean-Baptiste-Joseph), né à Gisors, en 1770, artiste de talent, attira, comme peintre en miniature, l'attention de Napoléon qui lui fit faire son portrait. Sous la Restauration il devint peintre en titre de la maison royale



et construisit pour le musée du Louvre la belle collection d'émail, commencée par Petitot. Plus tard il exécuta quelques portraits de famille pour Louis-Philippe. Mort en 1856.

**Dulong** (François-Charles), né à Pacy, en 1792, suivit la carrière du barreau et fut l'ami de Dupont de l'Eure qui l'appela près de lui. Nommé député de l'Eure en 1833, il siégea à l'extrême gauche, et au sujet d'une allusion que le général Bugeaud avait cru remarquer dans les paroles de son collègue, au sujet de son commandement du fort de Blaye, lors de la captivité de la duchesse de Berry, un duel malheureux eut lieu entre les deux députés. Dulong, frappé d'une balle au-dessus de l'œil gauche, mourut deux jours après.

**Dumeillet** (Alexandre-Antoine), né à Évreux, en 1772, administrateur distingué, maire d'Évreux puis député de l'Eure en 1819, se montra un défenseur ardent de nos institutions libérales. Il sortit de la Chambre en 1820 et ne fut réélu député qu'en 1832. Il occupa les fonctions de questeur de la chambre et prit souvent la parole dans la discussion des budgets et des autres questions financières. Mort en 1833.

**Dumoulin** (Gabriel), né à Bernay, curé de Menneval, diocèse de Lisieux, il recueillit de nouveaux documents relatifs à l'histoire de notre province, il a publié quelques ouvrages remarquables. Mort en 1660.

**Dupont** [De l'Eure] (Charles-Gabriel), né le 27 février 1767, au Neubourg, remplit différentes fonctions de l'ordre judiciaire. Il fut conseiller au tribunal d'appel de Rouen, président du tribunal criminel d'Évreux et président de la cour impériale de Rouen, en 1844. Destitué de ses fonctions sans motif apparent, il entra aussitôt après dans nos assemblées législatives jusqu'en 1846. Sous Louis-Philippe, il accepta le portefeuille de la justice, mais il ne tarda pas à se démettre de ses fonctions et siégea constamment sur les bancs de l'opposition.

En 1848, il présida le gouvernement provisoire et fut élu représentant du peuple à l'Assemblée constituante. Rejeté en 1849, lorsqu'il s'agissait de former une Assemblée législative,

il se retira dans la vie privée et finit sa carrière à Rouge-Perriers, à l'âge de 89 ans, en 1855.

Il a été inhumé dans le cimetière du Neubourg.

**Du Perron** (Jacques-David), né en basse Normandie, en 1556, cardinal-évêque d'Évreux en 1593, puis archevêque de Sens, grand aumônier de France, négocia à Rome l'absolution du roi Henri IV, qui tenait ce prélat en grande estime, eu égard à sa science d'écrivain et à son talent d'orateur. La plupart des ouvrages du cardinal du Perron ont été composés au château de Condé-sur-Iton.

**Durand**, né à Évreux à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, professeur au collège de sa ville natale, a fait quelques recherches intéressantes sur l'histoire d'Évreux et de ses environs.

**Durand**, né au Neubourg dans le XI<sup>e</sup> siècle, abbé du monastère de St-Martin de Troarn, eût la réputation d'être l'une des plus brillantes lumières de l'ordre monastique. Guillaume le Conquérant l'avait en haute estime.

**Duroulet** (M.-F.-L. Gaud le Blaud), né à Normanville, en 1716, officier des gardes françaises, grand'croix de l'ordre de Malte, auteur de plusieurs opéras et tragédies.

**Duroy** (Jean-Michel), né à Bernay, fut membre de la Convention et vota la mort de Louis XVI. Il poursuivit avec acharnement les girondins et surtout son compatriote Buzot. Il se trouva mêlé aux insurrections du 12 germinal, et du 4<sup>er</sup> prairial an III, et fit partie du comité du salut public. Arrêté avec plusieurs de ses collègues de la Montagne, il fut condamné à mort le 26 prairial an IV. Voyant qu'il ne pouvait échapper au sort qui l'attendait, il se frappa d'un poignard, au moment où l'on prononçait l'arrêt, mais se blessa seulement. Conduit à l'échafaud le même jour malgré ses souffrances, il étonna ses ennemis mêmes par son courage et son intrépidité en face de la mort.

Ce fut un homme d'un grand caractère qui poussa l'amour de l'égalité jusqu'au fanatisme.

**Dutacq** (Armand), né à Pacy-sur-Eure, fut doué d'une rare intelligence. Il alla à Paris, et y fonda de concert avec MM. Ledru-Rollin et Lherminier le journal le *Droit* et plus

tard le *Siècle*. En 1851, M. Mirès lui confia l'administration du *Constitutionnel* et du *Pays*. Peu de temps après il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Il succomba à une attaque d'apoplexie en 1856, au moment où il jetait les bases d'une importante entreprise de librairie générale.

M. Dutacq a été l'exécuteur testamentaire du célèbre romancier Balzac.

**Duval** (Jacques), écuyer, seigneur d'Ectomare et de Heauvel, né à Évreux vers 1550, eut dans son temps une grande réputation comme médecin. Il exerça sa profession à Rouen et y publia divers ouvrages de médecine.

**Du Vaucel** (Paul-Louis), né à Évreux en 1640, devint l'agent dévoué du jansénisme à Rome. Il fut lié d'amitié avec Arnaud et le P. Quesnel.

**Étienne** (Olivier), né à Nonancourt dans le XVII<sup>e</sup> siècle, avocat au parlement de Normandie, savant jurisconsulte, a publié un traité des hypothèques.

**Eude** (Jean-François), naquit à Pont-Audemer en 1759, avocat, puis, juge au tribunal de son district, il en devint le président. Nommé juge au tribunal criminel de Paris, il fut accusé de fédéralisme et emprisonné. Il devint plus tard membre du conseil des Cinq-Cents, et, après le 18 brumaire, il fut appelé aux fonctions de vice-président du tribunal d'appel de Rouen. Sa rare pénétration lui valut bientôt le poste de président de chambre à la cour et enfin celui de premier président. Ce savant magistrat fut pendant quarante années l'oracle de la cour de Rouen. Il fit un rapport remarquable dans le célèbre procès du sourd-muet de l'abbé de l'Épée et fut l'auteur de la loi du 11 brumaire an VIII, qui consacre la spécialité et la publicité des hypothèques. Il mourut à Rouen, en 1844.

**Eudes** (Jean), né à Pont-Audemer dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, embrassa la carrière ecclésiastique et se livra avec ardeur à l'enseignement de la théologie et de la philosophie. On a de lui, comme manuscrits, plusieurs traités sur ces deux sciences.

**Eudes** (Pierre-Charles), né à Pont-Audemer en 1734, curé d'Angerville-l'Orcher, près du Havre, fut envoyé par le bailliage de Caux à l'Assemblée nationale en 1789, et prêta serment à la nouvelle constitution du clergé, en 1794.

**Feret** (Jean-Baptiste), né à Évreux en 1664, peintre paysagiste. Mort en 1737.

**Ferrand** (Jacques-Olivier-Claude), né à Saint-Paul-sur-Risle près Pont-Audemer, en 1747; poète improvisateur, il composa le *Savetier de Péronne*, qui fut joué à Rouen, en l'an IX.

On lui doit plusieurs opuscules grotesques, qu'il débitait lui-même devant le public des carrefours, ce qui le rendit très-populaire.

**Fillon** (Arthur), né à Verneuil au XV<sup>e</sup> siècle, curé de Saint-Maclou, à Rouen, fut l'ami intime du célèbre cardinal Georges d'Amboise dont il devint le grand vicaire et l'exécuteur testamentaire.

Fillon était l'un des plus brillants orateurs de son époque. Il fut nommé neuf fois député aux états généraux par le clergé de la province. Avant de mourir, il fonda quatre bourses au collège d'Harcourt pour quatre écoliers pauvres : deux de Verneuil et deux de Senlis. Il est auteur de plusieurs ouvrages en français et en latin. Mort en 1526.

**Foinard** (Frédéric-Maurice), ecclésiastique, né à Conches vers 1693, fut sous-principal du collège du Plessis puis curé de Calais. Foinard était savant. On a de lui plusieurs ouvrages ayant trait à la religion.

**Forget** (Germain), jurisconsulte et poète, né à Évreux dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

**Fouques** (Guillaume), religieux bénédictin de Lyre, né à Bernay en 1654, se fit remarquer par son savoir. Auteur de quelques ouvrages.

**Fouquet** (Philémon), né à Rugles en 1786, succéda à son père dans la direction de son importante maison de commerce, à laquelle il donna une extension considérable. Il oc-

cupa dans ses fabriques de fils de fer et de laiton jusqu'à 2,500 ouvriers dans un rayon de cinq lieues.

Homme bienfaisant et dévoué, M. Fouquet mit au service de son canton toute l'influence que lui donnait sa haute capacité et sa grande fortune. Comme membre du conseil général de l'Eure, il s'employa activement à la création des routes et des chemins vicinaux, dont son canton se trouvait privé, et favorisa puissamment ainsi l'essor commercial et industriel de son pays.

Appelé aux fonctions de maire de Rugles, il se distingua par son esprit de justice, la sagesse de son administration et les services qu'il rendit à cette ville. Il aimait les ouvriers et les traitait avec une grande douceur et une grande bonté. Il fonda pour eux des bureaux de bienfaisance.

Ce généreux citoyen est mort en 1855, chevalier de la Légion d'honneur et entouré de l'estime, du respect et de la considération générale.

M. FOUQUET (Philémon), fils du précédent, continue dans le canton de Rugles les traditions d'honorabilité commerciale de son père ; il est actuellement député de l'Eure au Corps législatif.

**Fresnel** (Auguste-Jean), né à Broglie en 1788, célèbre physicien, élève de l'École centrale de Caen et de l'École polytechnique, fut nommé ingénieur à Noyons et plus tard à Rennes. Ce savant publia ses idées sur la diffraction de la lumière et fut admis à l'Académie des sciences. Il rendit de très-grands services à la navigation en propageant la construction de nouveaux phares, qui furent adoptés par la France et par toutes les autres nations.

Fresnel a été l'ami de l'illustre Arago. Il a composé un grand nombre de mémoires scientifiques, qui se trouvent dans les annales des sociétés savantes.

**Frétigny** (Nicolas), né à Pitres (Eure), en 1784, se distingua par sa bravoure pendant les glorieuses campagnes de la grande armée de 1805 à 1808 et de 1809 à 1812. Promu au grade de capitaine en 1813, il tomba aux mains de l'ennemi, à Dresde. Grièvement blessé à Friedland, il se retira

après 1815 à Rouen, où il devint, en 1830, capitaine de la garde nationale. Mort en 1855.

**Frontin** (Pierre-Mathieu), né en 1765 à Elbeuf, vint se fixer à Louviers. Comme manufacturier, il fit faire des progrès rapides à la fabrication des draps. En 1800, Frontin fut nommé sous-préfet de Louviers, puis membre du Corps législatif en 1807. A la fin de son mandat, il fut appelé aux fonctions de président du tribunal de commerce de Louviers. Il administra l'hospice de la même ville et montra constamment les vertus du bon citoyen, qui aime à se dévouer pour ses semblables. Dans ses loisirs, il faisait de la poésie et des drames. Mort en 1835.

**Froudière** (Louis-François-Bernard), né à Bernay, en 1751, avocat de talent, et jurisconsulte à Rouen, fut nommé député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative, en 1791, et s'y montra le défenseur résolu des idées modérées. De retour à Rouen, après l'expiration de cette législature, ses opinions ayant été suspectées par les terroristes, il fut emprisonné ; mais bientôt remis en liberté, il reprit sa robe d'avocat et exerça sa profession avec beaucoup de succès jusqu'en 1834, époque à laquelle il mourut à Rouen.

Il eut le talent et la gloire de faire reconnaître l'innocence d'une servante condamnée à mort par le Parlement de Rouen.

Auteur de plusieurs ouvrages relatifs au barreau.

**Gamaches** (maréchal de), né au château de Gamaches, aîné de cinq frères qui se distinguèrent par leur courage et leur bravoure durant la guerre contre l'Angleterre, sous le règne de Charles VII.

**Gamaches** (l'abbé de), né à Gamaches, auditeur de rote à la cour de Rome, homme d'esprit et d'une solide instruction, s'occupa adroitement de faire obtenir le chapeau de cardinal à l'abbé Dubois. Il allait obtenir cette dignité pour lui-même lorsqu'il mourut à Rome.

**Gasse**, né à Authevernes près Gisors dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, se fit une réputation brillante comme musicien et comme professeur de musique. Mort à Paris en 1812.

**Gast** (Nicolas du), né dans le diocèse d'Évreux au XVI<sup>e</sup> siècle, docteur de la maison de Navarre, professeur de philosophie, recteur de l'Université, en 1544.

**Gast** (Robert du), né aussi dans le pays d'Évreux, au XVI<sup>e</sup> siècle, doyen de la Faculté de théologie à Paris, curé de Saint-Hilaire, principal du collège Coqueret, fonda sept bourses au collège Sainte-Barbe avec insertion du fait dans les registres du parlement.

**Gaud** (saint), deuxième évêque d'Évreux, mort en 491. Son corps fut retrouvé à Saint-Paër, près Granville, en 1131.

**Gaultier** (Jean-Baptiste), né à Louviers, en 1685, théologien janséniste, vicaire général de l'évêque de Boulogne, puis bibliothécaire de M. de Colbert, évêque de Montpellier, vint plus tard se fixer à Paris, où il composa plusieurs ouvrages en faveur du jansénisme.

**Giffre de Sainte-Marie** (Jean-Baptiste), né à Quillebeuf, en 1604, dominicain, célèbre théologien et philosophe, très-versé dans l'étude des langues anciennes, professa à Paris et à Bordeaux, et passa en Orient comme missionnaire.

Nommé plus tard prieur des dominicains de Rouen, il composa l'histoire de son ordre et mourut à Lyon, en 1660.

**Godebilles** (Jacques), né à Verneuil, en 1545, ecclésiastique, confesseur d'Henri III, abandonna la cour pour vivre dans la retraite. On lui confia la paroisse de la Madeleine de Verneuil, où il s'acquitta de ses devoirs avec sainteté. Mort en 1613.

**Gonord** (François), né à Saint-Germain, en 1756, peintre miniaturiste et graveur de talent, inventa un procédé pour imprimer sur porcelaine des sujets de dimensions différentes. Mort en 1822, au moment où il s'occupait d'expériences pour le perfectionnement de la chambre noire.

**Gosmont**, né à Vernon, vers 1680, peintre, historien et médailliste distingué. Auteur d'un ouvrage important : *Les Glorieuses campagnes de Louis XV, le Bien-Aimé*.

**Gosseume** (Pierre-Laurent-Guillaume), né à Ferrière-

**Saint-Hilaire**, en 1738, docteur de la Faculté de Caen, exerça la médecine à Evreux et à Rouen, et s'acquît dans cette dernière ville une brillante réputation de savoir. Nommé médecin en chef des hôpitaux de Rouen, puis admis à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, il fut chargé, par l'illustre compagnie, des fonctions d'archiviste et en publia l'histoire en cinq volumes. Auteur de plusieurs ouvrages. Mort en 1827.

**Grandin** (Charles), né à Pont-Audemer, en 1672, prêtre et conseiller assesseur au bailliage de cette ville, auteur de plusieurs ouvrages.

**Grandin** (Joseph), frère du précédent, né au même lieu et auteur comme lui, avait aussi embrassé l'état ecclésiastique.

**Grosparmy** (Raoul), né au XIII<sup>e</sup> siècle, à Périers, diocèse de Coutances, évêque d'Évreux, fut élevé à la dignité de cardinal par le pape Urbain IV, qui le désigna pour son légat apostolique près de la cour de France. Il accompagna saint Louis devant Tunis et mourut sous les murs de cette ville presque en même temps, en 1270.

**Guarin** (Pierre), né à Lyons-la-Forêt, en 1678, savant bénédictin, enseigna le grec et l'hébreu à Rouen et à Reims, devint bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. A publié des ouvrages de grammaire.

**Guérault**, né à Rouen, en 1745, vint habiter Fontaine-Guérard et s'y fixa. Architecte et dessinateur, il construisit de vastes filatures à Fontaine-Guérard.

**Guersens** (Julien), né en 1543, à Gisors, se fit un nom parmi les lettrés de son époque et devint avocat au barreau de Rennes et sénéchal dans cette ville. Mort en 1583. Auteur.

**Guillaume**, né au XI<sup>e</sup> siècle, entra dans l'abbaye du Bec, fut nommé abbé de Corneilles et se fit remarquer par sa science en théologie.

**Guillaume de Conches**, professa, au XI<sup>e</sup> siècle, la grammaire et la philosophie à Paris, où il acquit une grande



réputation; il eut pour élève Henri II, roi d'Angleterre. Auteur de quelques ouvrages philosophiques.

**Guillaume d'Évreux**, fonda, au XI<sup>e</sup> siècle, plusieurs maisons religieuses en Angleterre et en Normandie, fut prieur de l'abbaye de Sainte-Barbe-en-Auge, et fit adopter une nouvelle méthode liturgique dans un grand nombre d'établissements religieux. Mort en odeur de sainteté.

**Guillaume Marchand**, né au XVI<sup>e</sup> siècle, à Louviers, eut le rare privilège d'amuser le public par ses bouffonneries et devint maître-fou d'Henri IV, qui l'aimait beaucoup.

**Guitmond**, né au XI<sup>e</sup> siècle, moine dans l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, eut des relations suivies avec Guillaume le Conquérant et fut nommé à l'évêché d'Averse dans la Pouille.

**Guy d'Évreux**, né au Mesnil dans le XIII<sup>e</sup> siècle, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, l'un des plus éloquents et des meilleurs prédicateurs de son siècle.

**Hays** (Jean de), né à Pont-de-l'Arche, au XVI<sup>e</sup> siècle, conseiller du roi au présidial de Rouen, cultivait la poésie avec succès.

**Henry d'Andelys**, né dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, trouvère normand, chanoine de la cathédrale de Rouen, a composé plusieurs poésies et jolis contes qui le rendirent célèbre.

**Herluin** ou **Hellouin**, né vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, à Bonneville, sur le Bec, fondateur de l'abbaye du Bec, embrassa d'abord la carrière militaire et fut élevé à la cour de Gilbert, comte de Brionne. Il construisit l'abbaye du Bec, en 1039, et s'y retira avec un grand nombre de religieux dont il fut l'abbé. Mort en odeur de sainteté, en 1078.

**Hervieu** (Simon), sieur de la Boissière, né à Bernay, en 1707, curé de Saint-Jacques, de Corbeil, a publié un grand nombre d'ouvrages de polémique religieuse.

**Hucher** (Jean), né à Verneuil, au XVI<sup>e</sup> siècle, a donné une traduction des œuvres de saint Jean-Chrysostôme.

**Huet de la Martinière**, né à Breteuil, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, docteur-médecin, a publié des œuvres en prose et en vers, et un examen analytique des eaux minérales des environs de Laigle.

**Hurel**, né à Bernay, au XVIII<sup>e</sup> siècle, physicien et astronome, auteur d'ouvrages de sciences.

**Ingoult** (Louis-Nicolas), né à Gisors, en 1695, jésuite, a donné le 8<sup>e</sup> tome des *Mémoires de la Compagnie de Jésus*. Mort en 1753.

**Jean** (34<sup>e</sup> évêque d'Évreux), né à La Barre, fut attaché à la personne d'Henri II, accompagna Richard en Palestine, et mourut à Joppé, en 1192.

**Jean-Marie de Vernon**, moine de l'ordre des Pénitents, né à Vernon au XVII<sup>e</sup> siècle, auteur de plusieurs biographies des personnages célèbres par leur piété.

**Jean de Vernon**, entra dans le couvent des Carmes, à Paris, devint docteur, professeur de théologie, et travailla à la révision du procès de Jeanne d'Arc, afin de justifier l'innocence de cette héroïne. Fut nommé prieur de la province de France.

**La Bigottière** (Jacques-Rose de), né à Vernon, en 1774, chef d'escadron au régiment de dragons de la garde royale, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, auteur d'une notice intéressante sur le canton de Saint-André et de souvenirs de voyage. Mort en 1858.

**La Croix** (Étienne), né à Pierre-du-Bosc-Guérard, en 1579, se livra à la poésie et composa plusieurs poèmes ascétiques en langue mahratte. Mort à Goa, en 1643.

**Lacroix** (Jean-François), né à Pont-Audemer, en 1754, fut avocat à Anet, embrassa avec ardeur les idées de la Révolution, devint procureur-syndic du département d'Eure-

et-Loir, fut envoyé par ce département à l'Assemblée législative, puis à la Convention, présida ces deux assemblées et s'y distingua par l'exaltation de sa parole contre Louis XVI et ses ministres, vota la mort de ce prince sans appel et sans sursis, et fut envoyé en mission dans la Seine-Inférieure et en Belgique avec Danton, son ami. S'étant rallié à la faction des cordeliers, Lacroix fut accusé par les montagnards et arrêté en même temps que Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, etc. Devant le tribunal révolutionnaire, ces hardis tribuns se moquèrent de leurs juges et leur envoyèrent des boules de pain à la figure. Condamnés à mort, ils furent exécutés le même jour, 5 avril 1794.

**Laisement** (Charles-Michel de), né, en 1682, à Cléry-sur-Andelys, pharmacien-chimiste d'une science profonde; se fixa à Rouen, obtint la place d'apothicaire de l'Hôtel-Dieu, et fut admis à l'académie de cette ville.

Laisement était très-consideré. Son dévouement et son désintéressement envers les pauvres étaient admirables, et pendant de longues années, sa maison fut un lieu de rendez-vous pour tous les hommes savants de son temps. On a de lui plusieurs mémoires scientifiques.

**Lamare** (Pierre de), né à Évreux, vers 1550, recteur de l'Université de Paris, fut choisi par le cardinal du Perron, pour être chanoine et grand pénitencier de l'église d'Évreux. Par son éloquence il convertit de nombreux hérétiques.

**Langle** (Jean-Maximilien de), né à Évreux, en 1590, pasteur de l'église protestante, fut appelé pour remplir les mêmes fonctions à Rouen. Auteur de plusieurs sermons.

**Langle** (Pierre de), né à Évreux, en 1644, chanoine d'Évreux, grand vicaire du diocèse, fut choisi par Louis XIV pour faire l'éducation du comte de Toulouse, obtint l'abbaye de Saint-Lô, puis l'évêché de Boulogne. Il se recommandait par un fonds inépuisable de charité qui le porta, pendant une disette, à vendre sa vaisselle d'argent pour secourir les pauvres. Partisan du Père Quesnel, ses mandements furent condamnés, et la fin de sa vie fut troublée par une querelle religieuse à laquelle il eut le tort de prendre part.

**Langlois** (Eustache-Hyacinthe), né à Pont-de-l'Arche, en 1777, se livra avec ardeur à l'étude du dessin et devint un artiste de talent. Il végéta longtemps à Rouen, mais il finit par obtenir une place de professeur de dessin et de peinture à l'école municipale. A sa mort, en 1837, il était membre de plusieurs sociétés savantes et chevalier de la Légion d'honneur. Cet artiste spirituel et original a exécuté un grand nombre de gravures et de dessins.

**Langlois** (Gustave), né à Louviers, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, négociant dans cette ville, fut élu député à l'Assemblée législative pendant la Révolution, devint président de l'administration départementale, et entra au Conseil des anciens en 1799, puis au Corps législatif, l'année suivante.

**Langlois** (Jean-Louis), né dans l'Eure, en 1805, fut envoyé comme représentant du peuple à l'Assemblée constituante, en 1848, par son département ; il prit souvent la parole dans des questions de droit et d'agriculture. Il a publié quelques brochures. Mort au Goulet, près Vernon, en 1855.

**Laud** (saint), évêque d'Évreux, dans le VII<sup>e</sup> siècle, est né dans cette ville, découvrit, selon la tradition, le tombeau de saint Taurin, sur lequel il fit bâtir une chapelle.

Ce saint s'était retiré dans une caverne qui existe encore à Bérengeville-la-Rivière, près Évreux. On y a construit une église sous le vocable du saint, dont la fête se célèbre le 13 du mois d'août.

**Lavarande** (Louis-Pecqueult de), né dans l'arrondissement de Pont-Audemer, en 1817, s'est distingué pendant la campagne de Crimée par sa bravoure et des actions d'éclat. Colonel des zouaves au commencement de la campagne, il venait d'être nommé général de brigade, lorsqu'il eut la tête emportée par un boulet de canon à la prise du Mamelon-Vert, tour de Malakoff. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

**La Vigne** (Michel de), né à Vernon, en 1588, l'un des premiers médecins consultants de la ville de Paris, médecin

de Louis XIII, puis doyen de la Faculté de Paris; s'acquit une grande réputation de science.

**La Vigne** (Anne de), née à Vernon, en 1634, fille du précédent, montra de bonne heure une imagination ardente et un goût très-prononcé pour la poésie, fut l'amie de Péllisson et de Mlle de Scudéry, et publia plusieurs pièces de vers très-gracieuses.

Mlle de la Vigne, remarquable par ses talents, ses vertus et sa beauté, ne se contenta point de faire des vers, elle étudia avec succès la philosophie, surtout celle de Descartes. Morte en 1684.

**Layde** (Nicolas de), né à Évreux, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, embrassa la carrière ecclésiastique, où il ne tarda pas à se distinguer par sa science théologique. Plus tard il devint cardinal et concourut à l'élection du pape Boniface VIII.

Layde est mort en 1299 et inhumé dans la cathédrale d'Évreux.

Ce prélat ne laissait échapper aucune occasion de faire le bien; il aimait et secourait les pauvres, consolait les affligés et employait tous ses revenus aux œuvres de son apostolat.

**Le Blond** (Jean), seigneur de Brosville, naquit à Évreux au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, publia quelques pièces de vers sans valeur. On a aussi de lui des traductions de latin en français.

**Le Bourg des Alleurs** (Jean-Baptiste), né à Pont-Audemer, au XVII<sup>e</sup> siècle, prédicateur ordinaire de Louis XIV, se fit remarquer par sa piété, son esprit et son éloquence. Il était abbé de Notre-Dame de la Reau, en Poitou. C'est lui qui a prononcé l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche. Mort et inhumé à Pont-Audemer dans l'église Saint-Ouen.

**Lebourg de Montmorel** (Charles), né à Pont-Audemer en 1654, frère du précédent, prédicateur distingué, obtint la protection de M<sup>me</sup> de Maintenon, fut aumônier de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV, et abbé de la Reau après la mort de son frère. Auteur de quelques ouvrages

sur la religion. Décédé à Paris en 1719 et inhumé à Sainte-Geneviève.

**Lebrasseur** (Pierre), né à Évreux vers 1680, entra dans la prêtrise et alla se fixer à Paris, où son érudition et ses qualités littéraires le firent rechercher par les savants et les hommes de lettres de l'époque.

Le chancelier d'Aguesseau lui accorda sa protection et lui confia l'éducation de son fils aîné.

Pierre Lebrasseur est connu comme historien. Il s'est occupé d'une histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux, que nous avons, comme bien d'autres, consultée avec fruit pour composer notre Précis historique sur le département de l'Eure. L'ouvrage de ce savant ecclésiastique, réduit à un petit nombre d'exemplaires, renferme les renseignements les plus précieux avec pièces à l'appui. Nous devons à l'obligeance de M<sup>me</sup> Laurent d'Évreux, d'avoir pu puiser dans cette mine inépuisable de faits et de recherches intéressantes une partie des matériaux que nous avons mis en œuvre dans notre Précis historique.

L'abbé Lebrasseur mourut vers 1730. On ignore positivement le lieu de sa sépulture.

**Le Carpentier** (Charles-Jacques-François), né à Pont-Audemer en 1750, peintre célèbre, enseigna son art à Rouen où il occupa la place de professeur à l'Académie de dessin et de peinture. On a de lui des paysages et des toiles historiques qui accusent un véritable talent.

Le Carpentier est mort à Rouen en 1822, membre de plusieurs sociétés savantes.

**Le Cerf** (Noël), né en 1584 à Verneuil, fut un éloquent prédicateur oratorien et l'un des savants écrivains de son ordre. Mort à Port-Royal-des-Champs, en 1674.

**Le Clercq** (Jacques), né en 1763 à Pont-Audemer, publiciste de talent, fonda à Rouen un journal ayant pour titre : *Chronique nationale et étrangère*, et en particulier des cinq départements substitués à la province de Normandie.

A l'époque du jugement de Louis XVI, il se mit à la tête d'une protestation qui se couvrit de signatures, contre la mise en accusation de ce prince, et, pour ce fait, fut arrêté

avec neuf autres citoyens, comme auteur d'un mouvement royaliste et condamné à mort. Cette sentence reçut son exécution immédiate (1793).

**Legendre** (Antoine), né au Vaudreuil, en 1642, curé d'Henouville, fut conseiller et aumônier du roi, agriculteur distingué. Son principal titre de gloire est d'avoir été l'ami de Pierre Corneille, qui venait chaque année passer quelques mois dans la cure d'Henouville. Legendre est le premier qui enseigna en Normandie l'art de cultiver les arbres fruitiers en espalier. On a de lui sur cette matière un excellent ouvrage.

**Léger** (François), né à Bernay en 1765, professeur de belles-lettres, à Paris, membre de l'Athénée des arts, auteur dramatique et directeur de théâtre, composa plusieurs opérettes et vaudevilles qui eurent un légitime succès. Mort à Paris en 1823.

**Legrand** (Alexandre), né à Guitry, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, député à l'Assemblée législative, en 1849, maire de sa commune pendant 30 ans, conseiller général pour le canton d'Écos, agronome distingué, établit une féculerie dans son domaine, puis une distillerie, appelant ainsi les forces de l'industrie à l'aide de l'agriculture.

M. Legrand a mis constamment son influence au service des bonnes causes. Il patronna l'instruction primaire et s'occupa résolument de la question des chemins vicinaux. Il défendit les concours agricoles et chercha à répandre le plus possible l'utile institution des fermes-écoles.

Cet honorable citoyen est mort au mois de novembre 1869.

**Lemaréchal** (Denis), né en 1755 à Rugles, fut élu député du tiers-état par le bailliage d'Évreux aux états généraux de 1789, devint secrétaire de cette assemblée, fit partie de la Convention nationale, y défendit courageusement Louis XVI, et, à la fin de son mandat, revint à Rugles, où il remplit pendant quarante ans, avec un dévouement digne des plus grands éloges, les fonctions de maire.

Lemaréchal s'occupait d'industrie, secourait les misères qui l'entouraient et fut encore une fois chargé de représenter son pays, en 1815.

Ce vertueux citoyen, qui avait près d'un siècle quand il mourut, en 1852, représentait son canton depuis fort longtemps au conseil général où il comptait parmi les membres les plus intelligents et les plus dévoués.

**Leufroy** (saint), né dans le diocèse d'Évreux vers 660, fondateur et abbé de la Croix-Saint-Leufroy. Mort en 738.

**Louvel** (Jérémie), né à Évreux au XV<sup>e</sup> siècle, peintre miniaturiste et calligraphe distingué.

**Lemasson** (Louis), né à Vieille-Lyre en 1743, ingénieur distingué, fut envoyé en Italie pour y faire une collection d'objets d'art, et, à son retour, participa à l'éducation des enfants de France avec le titre d'architecte civil et militaire. Plus tard il occupa les fonctions d'ingénieur en chef du département de la Seine-Inférieure; à l'époque de la Restauration, les princes ayant appelé leur ancien professeur auprès d'eux, il fut nommé adjudant commandant du château de Rambouillet. Lemasson est mort dans sa famille en 1829.

**Lemasson** (François), frère du précédent et né, comme lui, à Vieille-Lyre, en 1747, se fit connaître par un talent de statuaire de premier ordre.

Cet artiste, qui avait vécu à Rome, où il s'était perfectionné dans son art, fut employé par le maréchal de Broglie à la décoration du palais du gouvernement à Metz. Pendant la Révolution, il exécuta en marbre et en plâtre les bustes de quelques constituants et obtint en 1796 le poste de directeur des sculptures des Tuileries. Ses œuvres sont nombreuses; on remarque particulièrement : *Hector attaché au char d'Achille*, *le Sommeil*, et un monument élevé à la gloire de J.-J. Rousseau. Plusieurs statues de ce maître sont au Corps législatif et au Sénat. Mort en 1807.

**Le Mazurier** (Pierre-David), né à Gisors en 1775, poète de mérite, secrétaire de l'administration de la Comédie-Française, publia différents ouvrages historiques sur les théâtres et les auteurs. Mort en 1836, à Versailles.

**Le Métayer** (Martin), né à Évreux, en 1626, précepteur des enfants d'Henri d'Orléans, duc de Longueville et gouver-



neur de Normandie, devint curé de Saint-Martin-d'Évreux et prit parti pour le jansénisme.

Cet abbé avait une réputation bien établie comme théologien, philosophe et historien. Il se fit remarquer par l'ardeur qu'il mit à combattre les calvinistes d'Évreux et de Paris. Mort en 1705.

**Le Michel** (Jérôme-Anselme), né à Bernay, en 1604, bénédictin savant, fit des recherches historiques et écrivit l'histoire de l'abbaye de Marmoutiers. Mort en 1644.

**Le Noir-Duparc** (Jacques), né en 1702, à Pont-Audemer, de l'ordre des jésuites, professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand, composa plusieurs ouvrages littéraires, notamment les *Observations sur les trois siècles de la littérature française*. Mort en 1644.

**Le Noury** (Henri-Marie), né à Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux, baron de l'Empire, lieutenant général d'artillerie, grand officier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers, se fit remarquer par des actions d'éclat et ne dut la haute fortune à laquelle il parvint qu'à son mérite militaire. Il fit toutes les campagnes de l'Empire et assista aux mémorables batailles de cette époque : Austerlitz, Wagram, Iéna et Waterloo où il demeura seul vivant de tout son état-major.

Sous la Restauration, il entra dans le comité d'artillerie et se livra avec succès à l'étude des lettres et des sciences.

Cet illustre capitaine a terminé sa carrière au château de Cracouville près Évreux, en 1839.

**Le Pelletier** (Jacques), né aux Andelys au XVII<sup>e</sup> siècle, savant jurisconsulte, avocat au parlement de Rouen, expéditionnaire en cour de Rome, a écrit des ouvrages de valeur sur le droit ecclésiastique.

**Le Picard** (Mathurin), né à Louviers en 1612, curé de Mesnil-Jourdain, directeur des religieuses de Saint-Louis-Sainte-Élisabeth, de Louviers, fut impliqué dans le procès des religieuses de cet ordre et accusé après sa mort par l'une d'elles, Madeleine Bavent, d'avoir, au moyen de magie et de sortilèges, perverti les mœurs des religieuses de Lou-

viens. Son corps fut exhumé de l'église de ce monastère et jeté, par ordre de l'évêque, dans un puits d'ou il fut retiré et rendu à ses parents par suite d'un jugement prononcé par le bailli de Pont-de-l'Arche.

Son vicaire, Thomas Boullé, qui existait au moment du procès, ayant été accusé de complicité avec son curé, fut convaincu par le parlement de Rouen du crime de magie, de sortilèges, sacrilèges et autres cas abominables contre la majesté divine et condamné à être brûlé vif sur la place du marché de Rouen. Ce jugement barbare reçut son exécution malgré l'innocence du malheureux Boullé. Quant à Mathurin Le Picard, le même jugement décidait que son corps serait jeté aux flammes.

La relation de ce procès déplorable, qui eut un retentissement prodigieux dans toute la France, se trouve dans le cinquième volume de l'*Histoire du Parlement de Normandie*, par M. A. Floquet.

Les renseignements que donne cet auteur sur tous les personnages qui furent mis en cause, tels que Madeleine Bavent, Le Picard, Boullé, Péricard, évêque d'Évreux, le capucin Esprit du Bosroy et le médecin Jean de Lamperrière, sont très-curieux à lire. On y voit les conséquences barbares et absurdes des idées superstitieuses du temps.

**Le Prevost** (Auguste), né à Bernay, en 1787, savant archéologue, historien et bibliographe distingué, s'est occupé pendant de longues années de recherches historiques sur la Normandie et particulièrement sur le département de l'Eure. On lui doit une foule de notices précieuses que consulteront avec fruit tous les hommes qui voudront connaître nos antiquités normandes.

M. Le Prevost a été membre de plusieurs sociétés savantes. Il a exercé les fonctions de sous-préfet et a été député de l'Eure de 1835 à 1848. Mort à la Vaupalière près Rouen, en 1859. On a donné à ce savant le surnom de *Pausanias normand*.

**Le Prévost de Beaumont** (Jean-Charles-Guillaume), né à Beaumont-le-Roger au XVIII<sup>e</sup> siècle, homme de lettres, célèbre par une longue captivité de vingt-deux ans à la Bastille, ne dut son élargissement qu'à l'intervention de l'Asseni-

blée législative, en 1794. Il a publié l'histoire de sa captivité sous ce titre : *Le Prisonnier d'État, etc.*

**Leprevost** (Pierre-Philippe), né en 1767, à Beaumontel, médecin militaire des hôpitaux de Rouen, se distingua par son habileté de praticien et se dévoua constamment pour le soulagement de ses semblables. Il possédait une érudition profonde. Mort en 1836.

**Leprevost** (Thomas-Placide), né à Louviers, en 1768, médecin-vétérinaire en chef du département de la Seine-Inférieure, publia de savants mémoires sur la science qu'il enseignait. Mort en 1838.

**Le Tellier** (Germain-François), né en 1767, à Villetes-sur-Eure, élève de l'École normale, fut successivement professeur de mathématiques et de physique à Rouen, professeur de mathématiques transcendantes au lycée de cette ville, puis inspecteur d'académie de 1809 jusqu'en 1834. Mort en 1846.

**Letellier** (Pierre), né à Vernon en 1644, peintre, élève de l'illustre Le Poussin, s'attacha aux sujets d'histoire et eut une grande vogue pour les tableaux d'église. Ses compositions, largement exécutées, accusent un artiste d'une grande valeur. Mort en 1700.

**Le Tellier** (Robert-François), né aux Andelys, en 1669, savant religieux bénédictin, prononça ses vœux dans l'abbaye de Lyre, a composé de nombreux ouvrages théologiques.

**Le Vacher** (A.-F.-Thomas), sieur de la Feutrie, né à Breteuil au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, médecin habile, docteur de l'université de Caen, auteur de plusieurs savants ouvrages de médecine.

**Le Vacher de la Feutrie** (Madame), épouse du précédent, a publié deux romans en 1800 et 1802.

**Le Vavasseur** (Nicolas), né à Bernay, en 1593, compositeur de musique, organiste de l'église Saint-Pierre-de-Caen, mit en musique les psaumes de David et le cantique des trois Enfants dans la fournaise.

**Liberge de Granchain** (Guillaume-Jacques-Constant), capitaine de vaisseau, major d'escadre, directeur général des ports et arsenaux, géographe astronome, chevalier de St-Louis et de l'ordre de Cincinnati, de l'Académie royale de marine, membre correspondant de l'Institut, né à Granchain (canton de Beaumesnil), le 9 février 1744, arriva aux emplois les plus élevés de la marine par sa haute intelligence, par son instruction, par son courage, par son dévouement à la France; il transporta, avec le comte de Barras, l'armée de Rochambeau en Amérique, fut l'hôte, l'ami et le confident de Washington et dicta, en qualité de plénipotentiaire, à lord Cornwallis, les conditions auxquelles il devait remettre son épée à Lafayette et à Washington. Il ramena Lafayette en France; il fit construire le château de Granchain et y mourut aveugle, à l'âge de 64 ans.

Ce château est habité aujourd'hui par son petit-fils, M. le baron de Forval, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général et du conseil départemental, maire de Granchain et délégué cantonal.

Parmi les soins que donne depuis longtemps M. de Forval à la chose publique, nous signalerons ceux qu'il donne à l'instruction des campagnes, dont il s'occupe avec un véritable dévouement.

**Linant** (Michel), né à Louviers en 1708, poète et auteur dramatique, a donné une édition remarquable des œuvres de Voltaire dont il était l'ami. Mort en 1749.

**Lindet** (Robert-Thomas), né à Bernay en 1743, curé de Sainte-Croix, embrassa avec ardeur les idées de la Révolution, fut envoyé aux états généraux par le clergé du bailliage de Caux, accepta les fonctions d'évêque constitutionnel du département de l'Eure, en 1794. L'année suivante, comme membre de la Convention, il vota la mort du roi. Il se maria bientôt après et se démit de l'épiscopat en 1793. Il entra au conseil des Anciens et en fit partie jusqu'en 1798, époque à laquelle il abandonna les affaires publiques.

Sous la Restauration, il fut inquiété par les Bourbons. La loi contre les régicides l'obligea à s'expatrier pendant quelques années. Puis, à son retour, il se fixa à Évreux, où il mourut en 1823, sans avoir fait acte de réfraction.

**Lindet** (Jean-Baptiste-Robert), né à Bernay vers 1750, frère du précédent, avocat dans sa ville natale, partagea les principes politiques de son frère et fut envoyé par le département de l'Eure à l'Assemblée législative et à la Convention nationale. Appartenant à la fraction la plus exaltée de la Chambre, il fit au nom des *vingt-et-un* le rapport des crimes imputés à Louis XVI et vota la mort du roi. Il entra dans le Comité de salut public; puis, chargé de missions extraordinaires dans les départements du Calvados, de l'Eure, du Finistère et à Lyon, il montra une modération que sa conduite passée était loin de laisser prévoir.

Plus tard, il prit la défense des comités contre les thermidoriens. Accusé par Dubois-Crancé et quelques autres, les villes de Bernay, de Caen, de Nantes et du Havre, etc., envoyèrent des adresses en sa faveur.

Le Directoire lui confia le portefeuille des Finances, qu'il garda jusqu'au 18 brumaire.

Ce conventionnel a été l'un des hommes les plus remarquables de cette époque. Son savoir profond en matière de droit, son honnêteté, sa capacité administrative et sa haute valeur en politique lui donnèrent un ascendant considérable sur les personnes de son temps. Il est mort à Paris, en 1825.

**Litolphi-Marony**, né à Gauville-la Campagne, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, fut aumônier du roi et évêque de Bazas en 1634. Mort en 1644.

**Lizot** (Pierre-Jean-Charles-Florent), né à Brionne en 1768, avocat au parlement de Normandie, répudia les idées de la Révolution et fut décrété d'arrestation.

Sous l'Empire, il exerça les fonctions de procureur impérial à Bernay, puis celle de procureur du roi dans la même ville sous les Bourbons.

Élu, en 1815, membre de la Chambre des *introuvables*, il fit aussi partie de celle de 1816 et y défendit la liberté de la presse.

Nommé juge de paix du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris sous le ministère Pasquet, il n'en continua pas moins d'exercer son mandat de député. Ses convictions furent inébranlables. Il vota constamment avec le ministère, quel qu'il fût. M. Lizot est mort député, en 1827.

**Luc** ou **Lucas**, né à la Barre, évêque d'Évreux en 1203, fit enfermer les reliques de saint Taurin dans une châsse précieuse. Ces reliques, qui avaient disparu à l'époque de l'invasion des Normands, furent retrouvées sous l'épiscopat de cet évêque.

**Manneville de la Marche** (Léonor-Thomas de), né à Manneville-la-Raoult, maître des comptes à la cour des aides et finances de Normandie, émigra pendant la Révolution et prit du service dans l'armée. De retour en France, il s'occupa d'inventions mécaniques applicables aux scieries de bois et à la tonnellerie. Il servit sous la Restauration et quitta le service avec le grade de chef d'escadron.

**Marbeuf** (Pierre de), né aux environs de Pont-de-l'Arche en 1596, poète de quelque talent, obtint la charge de maître des eaux et forêts.

**Marigny** (Enguerrand le Portier de), seigneur d'Écouis et de Marigny, né en 1260, à Lyons-la-Forêt, se distingua sous Philippe-le-Bel par des talents de premier ordre, fut nommé successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain de Louviers, surintendant et principal ministre du roi. La haute position qu'il s'était faite, excita la haine autour de lui. Il fut accusé, après la mort de Philippe-le-Bel, d'avoir conseillé toutes les mesures fiscales du règne de ce prince, et de concussion. Condamné pour ce fait sans aucune forme judiciaire à être pendu ; cette inique sentence reçut son exécution, le 13 avril 1315, au gibet de Montfaucon. Plus tard les principaux instigateurs de ce jugement se repentirent, et sa mémoire fut réhabilitée. Ce seigneur a été le bienfaiteur de son pays ; son corps repose dans l'église d'Écouis.

**Marigny** (Jean de), frère puîné du précédent, évêque de Beauvais, fit partie d'une expédition en terre sainte et se comporta dans une guerre contre l'Angleterre comme un vaillant et généreux capitaine. Il a été inhumé dans l'église collégiale d'Écouis.

**Marigny** (Philippe de), frère du précédent, évêque de Cambrai, puis archevêque de Sens.

**Martin** (Guillaume), né à Trouville-la-Haulle, en 1770, engagé volontaire en 1792, devint capitaine d'artillerie, puis chef de bataillon, prit part à toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire jusqu'en 1809, mourut des suites de blessures reçues à la bataille de Wagram. Il était officier de la Légion d'honneur.

**Massuet** (René), né en 1665 à Saint-Ouen-de-Mancelles près Bernay, savant bénédictin, enseigna la philosophie dans l'abbaye du Bec et dans celle de Fécamp, et devint abbé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Il continua les annales de l'ordre de Saint-Benoît commencées par dom Ruinart. Mort en 1716.

**Ménard** (Charlotte de Latour, M<sup>me</sup> de), née aux Andelys d'un lieutenant général de ce bailliage, vers 1760, se fit remarquer par son esprit et son talent comme littérateur et poète; elle a composé plusieurs ouvrages.

**Mérimée** (J.-F.-L.), né à Montreuil-l'Argillé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, maître des requêtes, peintre d'histoire distingué, chimiste habile, membre de l'Académie des beaux-arts, se fit une grande réputation dans l'art de la peinture où il excellait à rendre avec une extrême précision les nuances les plus délicates de la pensée. On a de lui un grand nombre de tableaux et un ouvrage intitulé : *De la peinture à l'huile, ou des procédés matériels employés dans ce genre de peinture, etc.* Mort en 1834.

**Mésange** (Mathieu), né à Vernon en 1693, garde de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, est auteur de plusieurs ouvrages usuels sur le toisé des solides et de la maçonnerie, etc.

**Miette** (l'abbé), né à Hauville près Pont-Audemer, en 1743, bibliographe très-savant, émigra en Angleterre et à son retour fut pourvu de la cure de Caudebec; auteur de quelques ouvrages estimés. Mort en 1823, chez M<sup>me</sup> la marquise de Nagu dont il était le chapelain.

**Morainvilliers** (Louis), sieur d'Orgeville, né à Orgeville, oncle de Harlay de Saucy, évêque de Saint-Malo, em-

brassa l'état ecclésiastique et devint grand vicaire de son neveu. Auteur de quelques ouvrages estimés.

**Mordret** (Antoine-Eugène), né à Gisors, en 1830, professeur de logique au lycée de Napoléon-Vendée, poète de talent, a publié plusieurs pièces dans la *Revue contemporaine* et un recueil de poésie à Evreux, en 1856, chez Hérissé, imprimeur, intitulé : *Récits poétiques*. Mort à Evreux, en 1856.

**Murdras** (Nicolas), né dans le diocèse d'Evreux, recteur de l'Université de Paris, en 1480; savant théologien.

**Mutel de Boucheville** (Jacques-François), né à Bernay, en 1730, maire de cette ville, membre de l'Académie de Rouen et de la Société libre, sciences et arts d'Evreux, cultiva les arts et les lettres avec succès et a publié plusieurs ouvrages remarquables en vers et en prose. Mort en 1814.

**Nervet** (Jean), né à Evreux, en 1442, religieux bénédictin, aumônier, conseiller intime et confesseur de Louis XI, fut abbé de Juilly et évêque *in partibus infidelium* de Mégare. Mort en 1525.

**Nervet** (Guillaume), né en 1655, à Evreux, de la même famille que le précédent, linguiste et savant d'un haut mérite, occupa la cure de Saint-Aquilin d'Evreux, où il mourut, en 1690, promoteur du diocèse.

**Nervet** (Jacques), frère du précédent, né à Evreux, en 1669, curé de la Trinité, s'occupa aussi de linguistique et s'y distingua par des études sérieuses sur les étymologies.

**Nervet** (Jean), frère des précédents, né à Evreux, en 1658, jurisconsulte de talent, soutint plusieurs procès importants, remplit les fonctions de premier juge de la juridiction de l'évêché d'Evreux, et fut placé à la tête du conseil du duc de Bouillon.

Ce légiste s'était acquis une grande réputation de probité et de savoir en Bretagne et en Normandie.

**Nervet** (Michel), frère des précédents, né à Evreux, en 1663, médecin et savant linguiste, étudia les textes primitifs de la Bible et en publia des commentaires. Mort en 1729.



**Nervet** (Nicolas), frère des précédents, né à Évreux, en 1677, curé de Gauville, s'appliqua à l'étude des belles-lettres et composa des mémoires littéraires qui ne sont pas terminés.

**Nicolas de Lyre**, né à Neuve-Lyre, en 1294, bénédictin très-érudit, provincial de son ordre, possédait une connaissance approfondie des saintes Écritures. Il fut l'un des exécuteurs testamentaires de la reine Jeanne, femme de Philippe le Long. Auteur de plusieurs ouvrages. Mort en 1340.

**Odieuvre** (Michel), né à Romilly, en 1687, peintre, graveur, marchand de tableaux et de gravures, fit graver, à ses frais, 600 portraits d'hommes célèbres pour illustrer l'ouvrage, en 6 volumes, de Dreux de Raisier, *l'Europe illustre*.

**Orléans** (Marie de Bourbon de Montpensier, princesse de Douker, duchesse d'), née au château de Gaillon, en 1604, épousa Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Elle était fille d'Henri de Bourbon et de Henriette-Catherine de Joyeuse.

**Ouy** (Jacques), né à Louviers au XVI<sup>e</sup> siècle, poète, composa une tragédie en cinq actes : *les deux Tobies*, qui fut jouée sur le Théâtre-Français.

**Ozenne** (Louise-Laure), née, en 1808, à Louviers, fille d'un industriel qui était venu se fixer dans cette ville et que des revers de fortune avaient complètement ruiné, se dévoua pour sa famille. Elle embrassa la carrière littéraire et se fit remarquer par des articles de critiques publiés dans la *Revue française*. On admire, chez cet auteur, une grande sûreté de jugement et une impartialité rare. Elle a analysé les ouvrages de la plupart des grands romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle avait emprunté le pseudonyme de Camille Baxton. Morte en 1842.

**Pasquier de Vaux**, né à Vaux-sur-Eure au XIV<sup>e</sup> siècle, fut évêque de Meaux, puis d'Évreux. Partisan du roi d'An-

gleterre, il devint son conseiller et président de la cour des comptes de Normandie. Ayant refusé de reconnaître Charles VII pour son seigneur, après la prise d'Évreux, en 1444, ses biens furent confisqués, mais le pape le dédommagea en lui accordant l'évêché de Lisieux que possédaient encore les Anglais. Mort en 1447.

**Paulmier** (Louis-Pierre), né, en 1775, à Conches, élève de l'abbé Sicard, devint son collaborateur, puis directeur de l'établissement des Sourds-muets de Paris. Cet instituteur se recommandait par son admirable dévouement, et une science pratique qui lui permit de rendre de véritables services à son pays, en se consacrant à l'éducation des sourds-muets. On a de lui plusieurs ouvrages.

**Pélican** (Séraphin), né à Angerville-la-Campagne, près Évreux, en 1817, auteur d'un certain nombre de romans, nouvelles et pièces de théâtre en prose et en vers, etc., publiés sous le pseudonyme de *Étiacim Jourdain*. Dans les derniers temps de sa vie, il travaillait à un ouvrage sérieux sur les Pères de l'Église. — Séraphin Pélican a laissé à Évreux les meilleurs souvenirs comme homme et comme écrivain. Mort, à Dieppe, en 1865.

**Pellerin** (Charles), né en 1789, à Saint-Aignau de Pont-Audemer, s'acquit une grande réputation comme médecin-praticien à Falaise, puis à Caen où on lui confia la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale à l'École de médecine. Membre de plusieurs Sociétés savantes. Mort en 1855.

**Pepin** (Guillaume), né dans le département de l'Eure, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, docteur en théologie, prieur de la maison de son ordre à Évreux, fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Auteur de plusieurs sermons et de traités divers relatif à la religion. Mort en 1533.

**Pérelle** (Gabriel), né à Vernon, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, graveur à l'eau-forte et dessinateur de talent, se révéla par un goût sûr et une exécution facile. Aidé de ses deux fils, Adam et Nicolas, il grava les planches d'un ouvrage intitulé : *Les Délices de Paris*, etc.

**Péricard** (François de), né dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, évêque d'Évreux, en 1614, fut élu député aux États de Mantes, où il défendit avec ardeur le clergé de France, contribua à la fondation de la communauté de Sainte-Élisabeth, de Louviers, qui eut un si triste retentissement par suite de la prétendue possession des religieuses de ce monastère. Le procès qui eut lieu à cette occasion remplit d'amertume le cœur de ce prélat. Mort à Paris, en 1646.

**Perrin**, né à Vernon, en 1755, membre de la cour impériale de Rouen, se fit remarquer par son savoir, par son activité et un jugement sûr. Il cultivait les lettres dans ses moments de loisirs et devint président de la Société d'émulation et membre du Conseil municipal de Rouen. A sa mort, en 1834, il était chevalier de la Légion d'Honneur. **PERRIN** (Emile), son fils, peintre distingué, a été directeur de l'Opéra-Comique, à Paris.

**Petit** (Jacques-Ange), né à Damville, en 1806, juge au tribunal civil d'Évreux, membre du conseil général, président de la Société libre de l'Eure, était un honorable magistrat qui prit une part très-active à la publication des *Usages locaux du Département de l'Eure*. On lui doit plusieurs pièces de poésie et une histoire de Damville qui a été publiée par la Société dont il était le président. Mort en 1858. M. Ange Petit a légué à sa ville natale une somme de 2,000 francs, pour fonder un prix en faveur d'une personne de la classe laborieuse qui se sera distinguée par un acte de dévouement, de courage et de probité.

**Picard**, né à Étrépnay, célèbre acteur, émule de Talma, suivit Napoléon dans ses campagnes à travers l'Europe, et composa plusieurs pièces de comédies qui lui acquirent la célébrité et qui l'ont fait comparer à Molière.

**Picard** (Jean-Jacques-François), né, en 1804, à Gaden-court, avoué à Évreux, s'acquit une réputation méritée dans l'étude des sciences, de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. Il entra dans le Conseil municipal d'Évreux et dans la Société libre d'agriculture, sciences et arts, et fit un cours de droit municipal à l'école normale, pendant 4 ans.

Il assista, en 1844, au congrès scientifique de Milan, comme membre, et lorsque la Révolution de 1848 éclata, il fut nommé commissaire de la République à Évreux, et exerça ces fonctions avec sagesse. Devenu plus tard membre de l'Assemblée nationale, il vota avec le parti républicain modéré.

**Piedevant** (Nicolas), né vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, à Acquigny, curé de Fours, cultiva la poésie, et à l'occasion d'un procès qu'il eut avec les moines du monastère de Saint-Vandrille, et qu'il gagna, il donna l'essor à sa muse et chanta sa victoire avec infiniment de gaieté et d'esprit.

**Pienud** (Jacques), né au XVII<sup>e</sup> siècle, à Périers, près Charleval, professeur de grec au Collège de France, et auteur de plusieurs ouvrages didactiques. Mort en 1703.

**Poret** (Bénigne-Étienne-François), chevalier, seigneur de Boisemont, seigneur et patron de Boudeville et de Valletot, acquéreur, en 1744, de la seigneurie d'Amfreville, conseiller au parlement de Normandie, plus tard procureur général près la chambre des comptes, aides et finances de la province, construisit, en 1743, le château actuel d'Amfreville; mort à Paris en 1775.

Ce magistrat avait laissé, de son mariage avec Louise-Marie de Blosseville, un fils unique, Bénigne, successivement, comme lui, conseiller au parlement et procureur général, appelé à relever, par substitution, le nom de Blosseville, encore si honorablement porté aujourd'hui par M. le marquis de Blosseville, littérateur, conseiller général de l'Eure et ancien député.

**Pourpoint**, né à Appeville-Annebaut, garçon meunier, fut la première personne exécutée dans le département de l'Eure pendant la révolution de 93. Il fut condamné à mort par le tribunal criminel d'Evreux, siégeant à Pont-Audemer, pour avoir crié : « Vive le roi ! » étant en état d'ivresse.

**Poussin** (Nicolas), né à Villers-sur-Andelys, en 1594, se fit remarquer de bonne heure par des dispositions peu communes pour le dessin. Après avoir étudié sous des maîtres célèbres, il se perfectionna seul dans son art, en copiant les

chefs-d'œuvre des grands peintres de son époque, Raphaël, Jules Romain, etc.

Il s'acquit bientôt une grande réputation dans la ville de Rouen, grâce à la protection du cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, et du chevalier del Pozzo, qui mirent son talent et ses œuvres en relief. Il exécuta pour la basilique de Saint-Pierre et pour le cardinal Barberini plusieurs peintures qui le firent comparer en Italie à Raphaël. Ses œuvres le placèrent bientôt au premier rang de l'école française, et il fallut les vives instances de Richelieu et même de Louis XIII pour décider ce célèbre artiste à revenir en France. Il fut logé aux Tuileries; il décora la grande galerie du Louvre, mais découragé bientôt par l'envie qui s'attachait à ses pas, il retourna à Rome, où il mourut en 1665, à l'âge de 74 ans.

Le génie fécond de Poussin lui permit d'exécuter successivement d'innombrables chefs-d'œuvre. Châteaubriand, ambassadeur à Rome, en 1828, édifia à ses frais un mausolée sur la tombe de cet illustre peintre, qui avait été justement surnommé le peintre de la raison et de l'esprit.

Parmi les tableaux de ce maître, conservés au musée du Louvre, on distingue *Rébecca et Eliézer, Moïse sauvé des eaux, le Jugement de Salomon, la Cène, Adam et Ève, le Déluge, l'Enlèvement des Sabines*, etc., etc. On connaît encore aujourd'hui près de 350 tableaux dus au pinceau du Poussin. La plupart des principales villes de France et de l'Europe en possèdent quelques-uns.

**Puysaye** (Joseph, comte de), ancien député de la noblesse du Perche, épousa M<sup>lle</sup> Lecène, du château de Menilles, commanda les forces insurrectionnelles de la Normandie dirigées contre la Convention, en 1793, et perdit la bataille de Brécourt, près Vernon, bataille que la tradition populaire a appelé bataille *sans larmes*, parce qu'il n'y a pas eu une seule goutte de sang de versée. (Voir le *Précis historique*.)

**Qoiquet** (Alexandre), né à Bernay, en 1655, ecclésiastique remarquable par sa piété et sa charité, directeur du séminaire de Siam, fut emprisonné dans cette ville et y éprouva de cruelles tortures. Revenu en France, il devint directeur du séminaire des Missions étrangères. Mort en 1734.

**Raban** (Louis-François), né à Gisors ou à Damville, en 1795, entra d'abord dans la carrière militaire, où il se distingua dans la défense de Paris. Il suivit Napoléon à Fontainebleau, et après le licenciement de l'armée, il se livra avec ardeur à la culture des belles-lettres et produisit comme romans, compilations politiques et pamphlets politiques, une foule d'œuvres remarquables et spirituelles qui prouvèrent sa fécondité. Mort en 1846.

**Raymond** (Henri), né à Conches, en 1764, professa à l'Université de Paris, auteur et archéologue distingué. Mourut en 1837.

**Renard** (Jean-Pierre), dit Baptiste, né à Brestot, en 1768, domestique du général Dumouriez, se couvrit de gloire à la bataille de Jemmapes, en ralliant un régiment de dragons et deux bataillons de gardes nationaux, avec lesquels il prit une redoute et sauva peut-être l'armée française d'un grand désastre. La Convention nationale le félicita publiquement de son héroïsme et lui accorda l'uniforme d'officier. Lors de la défection de Dumouriez, il l'accompagna à l'étranger et à son retour à Brestot, ayant été injustement accusé d'un vol qui venait d'être commis, il fut jeté en prison. Le chagrin qu'il en éprouva lui déranger l'esprit. Sorti de prison, il exerça pour vivre la profession de barbier de village, de peintre et de rempailleur; mais les faibles produits de ce travail ingrat ne lui créèrent pas de moyens suffisants d'existence. Déjà vieux et infirme, découragé par les vains efforts qu'il avait faits pour sortir de sa situation misérable, le désespoir s'empara de lui, et ce soldat héroïque, qui avait rendu un éminent service à son pays, alla chercher la mort dans la Risle, où il se noya volontairement en 1827.

**Richard-Lenoir**, né à Epinay-sur-Odon, en 1765, se rendit illustre par l'énergie de son caractère et l'ardeur de ses sentiments. D'abord simple porte-balle, vendant du coton, il s'éleva en peu de temps par son travail, son intelligence et ses entreprises au rang des plus riches commerçants de l'époque. Il affranchit l'industrie française du tribut qu'elle payait à l'Angleterre sous le rapport du filage et du tissage du coton. Associé à un autre généreux citoyen, il fonda un grand nombre de métiers et de filatures. Encou-

ragé par l'Empereur, décoré de sa propre main, il se trouva bientôt à la tête de 42 fabriques, employant vingt mille ouvriers.

Sa fortune était colossale et son succès éclatant. Au moment de l'invasion étrangère en 1815, Richard-Lenoir, avec un patriotisme qu'on ne saurait trop louer, arma ses ouvriers et de commerçant se fit soldat. Il tint tête à l'ennemi, lui causa de grands dommages et convertit ses fabriques en ambulances où il fit soigner, panser et guérir à ses frais les malades qui réclamaient des secours et des aliments. Ruiné après la rentrée des Bourbons, il mourut en France en 1839.

On lui a élevé une statue à Villers-Bocage, et l'Empereur Napoléon III, voulant honorer cet homme illustre, a fait donner le nom de Richard-Lenoir à l'un des grands boulevards de Paris.

**Rieux** (Alexandre de), né au Neubourg, talent supérieur pour l'invention des grandes machines destinées aux pompes représentations théâtrales, fit exécuter des machines de ce genre, qui furent données par lui aux comédiens du Marais, après avoir servi dans son château du Neubourg. Ces machines attirèrent longtemps la foule dans ce théâtre.

**Robert**, premier comte d'Evreux, fils de Richard I<sup>er</sup>, duc de Normandie, né au X<sup>e</sup> siècle, reçut comme apanage le comté d'Evreux en 996.

**Robert de Floques**, né à Evreux, vers le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, bailli et gouverneur de cette ville, compta parmi les plus braves capitaines du règne de Charles VII.

**Roger d'Andelys**, trouvère du XII<sup>e</sup> siècle, composa avec beaucoup de grâce et de finesse des chansons érotiques.

**Roncherolle** (Claude de), né à Écouis, en 1636, marquis de Pont-Saint-Pierre, se distingua par sa bravoure dans la carrière des armes, commanda sous Turenne et mourut en 1700.

**Rose** (André-François), né à Breteuil, en 1648, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, à Lyre, fut l'un des hommes les plus savants de son ordre. Auteur de plusieurs ouvrages. Mort dans une abbaye de Laon en 1703.

**Rouget** (Jean-Baptiste), né à Beaudemont, en 1774, maréchal des logis dans les dragons, chevalier de la Légion d'honneur, se distingua par sa bravoure et soutint seul, le 41 brumaire an VIII, une lutte opiniâtre contre dix hussards ennemis, en tua deux, en blessa plusieurs et finit par délivrer deux soldats français qu'ils avaient faits prisonniers.

**Roussel** (Guillaume), né à Conches, en 1658, se fit religieux dans l'abbaye de Lyre. Orateur célèbre de son ordre, il mourut abbé de Notre-Dame d'Argenteuil, en 1717. On a de lui de savantes et laborieuses études.

**Romars** ou **Waultier d'Évreux**, né au X<sup>e</sup> siècle, 4<sup>e</sup> fils de Robert, premier comte d'Évreux, passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant et s'y établit. Ses descendants, connus sous le nom de comte d'Essex, furent d'illustres seigneurs, dont le dernier, favori de la reine Élisabeth, eut la tête tranchée par ordre de cette souveraine au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Salerne** (François), né à Saint-Gervais d'Asnières, près Pont-Audemer, en 1706, médecin célèbre, mort à Orléans, où il exerçait sa profession, en 1760. On a de lui plusieurs ouvrages traitant de matières médicales.

**Salvandy** (comte de), né à Condom (Gers), en 1795, ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française, épousa une petite-fille d'Oberkampf, M<sup>lle</sup> Julie Ferray, dont la famille paternelle était propriétaire du château de Graveron. Il considéra dès lors la Normandie comme son propre pays.

M. de Salvandy a été l'un de ces hommes qui honorent le plus une contrée et une nation. Réunissant au suprême degré toutes les qualités de l'homme d'Etat, du littérateur et de l'historien, il se trouva merveilleusement disposé à jouer un rôle politique considérable.

Pendant trente années, on le voit mêlé à toutes nos luttes parlementaires, soit comme publiciste et député, soit comme diplomate ou ministre. Partout, à la tribune et dans la presse, il se révèle par la mâle énergie de son caractère, la souplesse de son talent et une ampleur de vues sages et libé-



rales qui lui acquièrent l'estime et l'admiration de tous les partis.

De 1833 à 1846, M. de Salvandy représenta successivement à la chambre des députés, le département de l'Eure, d'Eure-et-Loir et du Gers.

Dans l'intervalle, il entra deux fois au ministère de l'instruction publique, et y signala son passage par des innovations heureuses qu'aucun ministre n'aurait osé tenter avant lui.

Il se préoccupa constamment d'éclairer le peuple, au moyen de l'instruction, et fit de nobles efforts pour y parvenir.

Mais ce projet, si grand et si philosophique, qui devait séduire un esprit aussi éminent que le sien, ne reçut qu'un commencement d'exécution sous son ministère. Le temps lui fit défaut. Néanmoins, l'œuvre de régénération morale qu'il avait entreprise porta ses fruits; elle a servi de préparation à ce qui s'accomplit de notre temps.

L'homme a disparu, les idées sont restées parce qu'elles étaient justes.

C'est aussi à M. de Salvandy que l'on doit la conservation de nos salles d'asile et la fondation de l'École française d'Athènes, qui a étendu dans tout l'Orient notre influence et notre civilisation.

Le département de l'Eure, en particulier, honore la mémoire de cet illustre citoyen qui, sans oublier les intérêts généraux de la France, a su lui donner tant de témoignages de sa sollicitude et de son affection.

Après 1848, M. de Salvandy cessa de jouer un rôle politique actif. La tourmente révolutionnaire le fit rentrer dans la vie privée, où il ne négligea rien pour se rendre encore utile à son pays d'adoption.

Le 15 décembre 1856 fut un jour de deuil pour le département. On apprit que M. de Salvandy, qui jouissait d'une douce retraite au château de Graveron, venait de rendre le dernier soupir.

Les obsèques de l'illustre défunt eurent lieu au milieu d'une grande affluence de personnes.

Les notabilités du pays, les hauts fonctionnaires, les délégués des corps savants, de l'Académie et de l'Institut tinrent à honneur d'y assister. L'oraison funèbre fut prononcée dans

l'humble église du village par Mgr. de Bonnechosé, plus tard cardinal-archevêque de Rouen.

**Savarre** (Eulalie), née à Conches, vers 1765, appartenait à une honorable famille de négociants; elle partit pour Paris en 1793, avec la pensée de sauver les officiers municipaux de Conches enfermés à la Conciergerie, montra un courage et une intrépidité qui rappelaient une autre héroïne normande, Charlotte Corday, et réussit, grâce au concours de Robert Lindet et de François Savart, son cousin, à sauver ses compatriotes.

Peu de temps après, François Savart porta sa tête sur l'échafaud. La douleur de la jeune femme fit explosion; elle insulta et menaça le président du comité de surveillance de Conches qui la fit arrêter et conduire à Paris. Mais les événements du 9 thermidor la rendirent à la liberté, ainsi que les autres détenus du département. On la reçut à Conches avec enthousiasme et elle fut considérée comme la libératrice des officiers municipaux de la ville.

**Savarre** (François), né à Ferrières-sur-Risle, vers 1756, clerc de procureur, se livra avec ardeur au mouvement révolutionnaire, publia un éloge de Marat, se fit avocat officieux devant les tribunaux criminels et racheta son passé en défendant avec courage, de concert avec Robert Lindet, les officiers municipaux de Conches qui étaient accusés de *fédéralisme*. Il dénonça les dénonciateurs et fut incarcéré à son tour. Néanmoins, il réussit à sortir de prison; mais arrêté de nouveau, il fut condamné à mort pour avoir conspiré contre la sûreté du peuple français, en même temps que Hébert, Camille Desmoulins et Lacroix, de Pont-Audemer, dont il ne partageait nullement les opinions et l'égarément.

**Savary** (Louis-Jacques), né à Pont-Audemer, avocat à Évreux à l'époque de la Révolution, fut envoyé à la Convention nationale. Opposé aux excès qui se commettaient alors, il vota pour la détention du roi et la sanction par le peuple de son jugement.

Décrété d'accusation et mis hors la loi, il parvint à s'échapper. Après le 9 thermidor, il devint secrétaire de la Convention et prit part à la discussion de l'acte constitutionnel.

Il entra au conseil des Anciens, donna sa démission et exerça les fonctions de commissaire près l'administration de son département. Favorable au coup d'État du 18 brumaire, il fut élu député au Corps législatif, puis envoyé au Sénat par le corps électoral de son département. La même année, il devint chancelier de la 44<sup>e</sup> cohorte de la Légion d'honneur et après 1815, il se retira à Évreux où il est mort entouré de l'estime de ses concitoyens.

**Sepmanville** (François-Antoine-Cyprien Lieudé, baron de), né à Roman en 1762, contre-amiral, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des sciences, détermina au point de vue astronomique les limites de la pêche entre la France et l'Angleterre, se livra à de savantes recherches géographiques, fut chargé de différentes missions importantes, et émigra en 1790.

De retour en France, il devint maire d'Évreux, fut promu au grade de capitaine de vaisseau sous l'Empire, et fut mis à la retraite avec le titre de contre-amiral. Mort à Évreux en 1817.

**Sevestre** (François-Emmanuel), né à Montauve en 1716, curé de Radepont, composa quelques morceaux de poésie remarquables en vers latins et en français. Mort en 1788.

**Siret** (Pierre-Louis), né à Évreux en 1745, voyageur très-versé dans l'étude des langues modernes, coopéra à la rédaction d'un journal anglais à Paris et publia quelques ouvrages, notamment une méthode pratique pour apprendre la langue anglaise, une grammaire française et portugaise et des éléments de langue italienne. Mort en 1798.

**Theroulde**, né à Vernon à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, curé de Vernon, bénéficiaire dans la cathédrale de Paris, auteur de plusieurs ouvrages religieux et de la *Vie de saint Adjutor*, né à Vernon.

**Thibault**, né à Vernon au XI<sup>e</sup> siècle, chanoine de Rouen, l'un des premiers poètes et traducteurs français, devint aveugle dans sa vieillesse et recouvra la vue, prétend-il, par la vertu des reliques de saint Wulfran, conservées dans l'abbaye de Saint-Vandrille.

**Thorel** (Jean-Baptiste), né à Bouquetot, curé d'Annouville-en-Caux, publia un essai sur les moyens d'abolir la mendicité dans tous les pays.

**Topsent** (J.-N.) né à Quillebeuf au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, marin au commencement de la révolution de 89, fut envoyé à la Convention nationale par le département de l'Eure. Il se fit remarquer par ses connaissances dans la marine et remplit différentes missions dans nos ports.

En 1798, il entra au conseil des Anciens et fut nommé capitaine de vaisseau. Admis à la retraite en 1814, il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. On a de lui quelques ouvrages sur la marine.

**Touquet**, né à Bailleul-la-Vallée, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, se montra opposé aux violences de la Révolution, se cacha pour sauver sa vie et tint des petites écoles à Saint-Quentin, près Bernay, se fit plus tard éditeur de livres à Evreux, prit du service sous l'Empire, arriva au grade de colonel et après 1815, fonda une librairie populaire à Paris. Mêlé au mouvement populaire qui suivit la révolution de 1830, il fut exilé et mourut à Bruxelles en 1833. Il a publié différentes brochures politiques.

**Tournebue** ou **Turnèbe** (Adrien de), né aux Andelys en 1512, l'un des plus célèbres critiques et commentateurs auxquels est due la renaissance des lettres, fut professeur brillant de philosophie grecque et latine au Collège royal à Paris, forma des élèves distingués et devint directeur de l'Imprimerie royale.

Turnèbe publia plusieurs éditions des auteurs grecs. On a de lui de savantes traductions. Mort en 1565.

**Toutain de Richebord** (Gaspard-François de), né à Richebord près Aubevoye en 1716, lieutenant des maréchaux de France au département du Havre, fut emprisonné sous la Terreur et ne recouvra sa liberté qu'au 9 thermidor. — On lui doit quelques ouvrages dont la plupart sont manuscrits.

**Troplong** (Raymond-Théodore), né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) en 1795, jurisconsulte éminent, président du Sénat et du conseil général de l'Eure, habitait sa terre d'As-

nières pendant les rares loisirs que lui laissait l'exercice de ses hautes fonctions.

Cet illustre homme d'État était fils d'un professeur de collège. Grâce à son esprit et à son érudition, il eut un avancement rapide. De substitut à Sartène, il fut nommé procureur du roi à Bastia, puis à Nancy. C'est dans cette dernière ville qu'il publia un ouvrage : *le Droit civil expliqué*, qui fit sa réputation comme écrivain et comme légiste. Nommé pair de France en 1844, M. Troplong, après la révolution de 1848, s'attacha à la cause du second empire. Il fut désigné cette même année pour remplir les fonctions de président de la cour de cassation, et à sa mort, en 1869, il était depuis plusieurs années président du Sénat et membre du conseil privé, avec rang de ministre.

**Turreau de Garambouville** (Louis-Marie), né à Évreux en 1756, général de division, entra de bonne heure dans l'armée, où il se distingua par une rare bravoure. Il combattit pour l'indépendance de l'Amérique ; puis, sous la Révolution, étant parvenu rapidement au grade de général, il fit campagne en Vendée, commanda l'armée des Pyrénées-Orientales et plus tard celle de l'Ouest.

Sous la Terreur, il eut à se justifier d'une accusation qui pesait sur lui. Il servit le premier consul qui lui confia le commandement d'une division de réserve dans le Valais, au moment de la première campagne d'Italie. A partir de cette époque jusqu'en 1810, il remplit avec distinction le poste de ministre plénipotentiaire de la France, près les États-Unis d'Amérique. Rappelé en France, Napoléon lui donna le commandement de Marienbourg et pendant les Cent-jours, il fut choisi pour la défense de la rive gauche de la Seine. Après la chute de l'Empire, il prit part aux travaux de la commission instituée pour présider à l'exécution de la convention du 15 juillet 1815. Là se termina sa carrière publique. Il se retira dans une terre qu'il possédait près de Conches et y mourut à la fin de l'année 1816. On a de lui quelques ouvrages historiques.

**Vallemont** (Pierre le Lorrain, sieur de), né à Pont-Audemer, en 1649, docteur en théologie, prieur commanditaire de Saint-Jacques-de-Bressuire, physicien, numismate et

littérateur, composa plusieurs ouvrages sur des questions religieuses et sur la physique.

**Vatimesnil** (Antoine-François-Henri Lefèvre de), né à Sainte-Marie-de-Vatimesnil en 1789, entra au barreau, devint avocat général à la cour de cassation, fut élu député de l'Eure sous la Restauration et reçut le portefeuille de ministre de l'instruction publique qu'il conserva un an, de 1828 à 1829. A l'époque de la révolution de 1848, il fit partie de l'Assemblée législative jusqu'en 1854. Mort en 1860, officier de la Légion d'honneur.

**Verdière** (Louis-Taurin), né à Évreux en 1762, avocat au parlement de Paris, puis notaire à Évreux, juge d'instruction à Rouen et enfin conseiller à la cour impériale, a composé quelques mémoires sur des affaires de droit. Mort à Louviers, en 1847, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vigor** (Simon), né à Évreux au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, assista au concile de Trente et fut nommé curé de Saint-Paul, à Paris, où il se fit connaître par sa science de prédicateur et de controversiste. Il devint prédicateur du roi et archevêque de Narbonne. Il a publié des sermons et une oraison funèbre de M<sup>me</sup> Élisabeth de France, reine d'Espagne.

**Vigor** (Simon), né à Évreux en 1556, neveu du précédent, conseiller du roi, se fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il défendit les libertés de l'église gallicane.

**Yart** (Antoine), né à Rouen en 1710, curé de la Saus-sayc, poète fécond et traducteur d'un grand mérite. Mort en 1794.

**Yvelin** (Nicolas), né à Évreux vers 1560, chanoine de la cathédrale, poète et prédicateur remarquable, dirigea plusieurs maisons religieuses et composa pour elles un ouvrage intitulé : *Miroir des Religieux*.

**Yvelin**, né à Évreux au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, médecin d'Anne d'Autriche, fut consulté au sujet de la possession des religieuses de Louviers et dit en propres termes : « Qu'il n'y avait que de la fourberie dans cette affaire et que,

pour y voir autre chose, il fallait être inepte ou avoir intérêt à feindre. »

**Yves** (le père), né à Évreux, missionnaire capucin, s'embarqua pour les Indes vers 1613, et exerça son ministère à Maragnon. On a de lui une curieuse relation de son voyage.

**TABLE DES COMMUNES**  
**PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.**

---

Aclou .....	202	Bazoques .....	210
Acon .....	237	Beaubray .....	230
Acquigny .....	273	Beauficel .....	188
Aigleville .....	241	Beaumesnil .....	195
Ailly .....	282	Beaumontel .....	198
Aizier .....	312	Beaumont le Roger .....	197
Ajou .....	195	Bec Hellouin (le) .....	202
Alizay .....	291	Bec Thomas (le) .....	276
Ambenay .....	245	Bémécourt .....	226
Amécourt .....	185	Bérengeville la Campagne .....	286
Amfreville la Campagne .....	276	BERNAY .....	190
Amfreville les Champs .....	179	Bernienville .....	218
Amfreville sous les Monts .....	179	Bernières .....	282
Amfreville sur Iton .....	273	Bernouville .....	185
Andé .....	273	Berthenonville .....	172
ANDELYS (les) .....	168	Berthouville .....	204
Angerville la Campagne .....	220	Berville en Roumois .....	304
Apperville dit Annebault .....	309	Berville la Campagne .....	198
Armentières .....	260	Berville sur Mer .....	301
Arnières .....	290	Beuzeville .....	301
Asnières (Saint Gervais d') .....	307	Bezu la Forêt .....	188
Aubevoye .....	282	Bezu Saint Eloi .....	185
Aulnay .....	221	Bois Anzeray .....	245
Authenay .....	233	Bois Arnault .....	245
Authueil .....	282	Boisemont .....	170
Authavernes .....	185	Bois Hellain (le) .....	307
Authieux (les) .....	248	Bois Jérôme Saint Ouen .....	172
Authou .....	309	Bois le Roy .....	248
Authouillet .....	282	Boisney .....	204
Auvergny .....	245	Bois Normand près Lyre .....	245
Aviron .....	217	Boisset les Prévanches .....	241
Avrilly .....	233	Boissey le Châtel .....	304
Bacquepuis .....	217	Boissière (la) .....	248
Bacqueville .....	179	Boissy Lamberville .....	210
Bailleul la Vallée .....	306	Boissy sur Damville .....	233
Bâlines .....	260	Boncourt .....	241
Barc .....	198	Bonneville (la) .....	230
Barils (les) .....	260	Bonneville Appetot .....	309
Barneville sur Seine .....	314	Bosbénard Commin .....	304
Barquet .....	198	Bosbénard Crescy .....	304
Barre (la) .....	195	Boscherville .....	304
Barville .....	210	Bosc Morel (le) .....	207
Baux de Breteuil (les) .....	226	Bosc Regnoul en Roumois .....	304
Baux Sainte Croix (les) .....	221	Bosc Renoult en Ouche .....	195
Bazincourt .....	185	Bosc Roger en Roumois .....	305



Bosgouet (le).....	314	Champenard.....	282
Bosguérard de Marcouville.	304	Champignolles.....	246
Bos Normand.....	305	Champigny la Futelaye..	248
Bosquentin.....	188	Chanteloup.....	233
Bosrobert (le).....	204	Chapelle Bayvel.....	307
Bottereaux (les).....	246	Chapelle du Bois des Faulx.	218
Bouaffles.....	170	Chapelle Gauthier.....	207
Bouchevilliers.....	185	Chapelle Hareng (la)....	210
Boulay Morin (le).....	218	Chapelle Réanville.....	267
Boulleville.....	301	Charleval.....	179
Bouquelon.....	312	Château sur Epte.....	173
Bouquetot.....	314	Chauvincourt.....	185
Bourg Achard.....	314	Chavigny.....	249
Bourg Beaudoin.....	179	Chennebrun.....	261
Bourgheroulde.....	303	Chéronvilliers.....	246
Bournainville.....	210	Chesne (le).....	228
Bourneville.....	312	Cierrey.....	242
Bourth.....	260	Cintray.....	226
Bray.....	198	Civières.....	173
Brestot.....	310	Claville.....	221
Bretagnolles.....	248	Collandres.....	230
Breteuil.....	224	Colletot.....	299
Brétigny.....	204	Combon.....	198
Breuilpont.....	241	Conches.....	228
Breux.....	238	Condé sur Iton.....	226
Brionne.....	201	Condé sur Risle.....	310
Brogie.....	206	Connelles.....	291
Brosville.....	218	Conteville.....	302
Bueil.....	242	Cormeilles.....	306
Burey.....	230	Cormier (le).....	242
Bus Saint Remy.....	173	Corneuil.....	234
Cahaignes.....	172	Corneville la Fouquetière..	192
Caillouet Orgeville..	242	Corneville sur Risle.....	299
Cailly.....	282	Corny.....	170
Calleville.....	204	Coudray (le).....	176
Campigny.....	299	Coudres.....	249
Canappeville.....	286	Coulonges.....	234
Cantiers.....	173	Courbépine.....	193
Caorches.....	192	Courcelles sur Seine.....	170
Capelles les Grands.....	207	Courdemanche.....	238
Carsix.....	192	Courteilles.....	261
Caugé.....	221	Couture Boussey (la)....	249
Caumont.....	315	Crasville.....	273
Cauverville en Roumois..	315	Crestot.....	286
Cesseville.....	286	Creton.....	234
Chaignes.....	242	Criquebeuf la Campagne..	286
Chaise Dieu du Theil....	246	Criquebeuf sur Seine....	292
Chamblac (le).....	207	Croisille (la).....	230
Chambord.....	246	Croisy.....	242
Chambray sur Eure.....	267	Croix Saint Leufroy.....	282
Champ Dolent.....	230	Crosville la Vieille.....	286

+

+



Croth.....	249	Flancourt.....	305
Cuverville.....	171	Fleury la Forêt.....	188
Dame Marie.....	227	Fleury sur Andelle.....	178
Damps (les).....	292	Flipou.....	180
Dampsmesnil.....	173	Folleville.....	211
Damville.....	232	Fontaine Bellenger.....	283
Dangu.....	186	Fontaine Heudebourg.....	283
Dardez.....	218	Fontaine l'Abbé.....	193
Daubeuf la Campagne.....	286	Fontaine la Louvet.....	211
Daubeuf près Vatteville..	171	Fontaine la Soret.....	199
Douains.....	267	Fontaine sous Jouy.....	221
Doudeauville.....	176	Fontenay.....	173
Douville.....	180	Forêt du Parc (la),.....	251
Droisy.....	238	Forêt la Folie.....	173
Drucourt.....	210	Fort Merville.....	302
Duranville.....	210	Foucrainville.....	251
Ecaquelon.....	310	Foulbec.....	302
Ecardenville la Campagne..	198	Fouqueville.....	276
Ecardenville sur Eure....	283	Fourges.....	173
Ecauville.....	287	Fourmetot.....	299
Ecos.....	172	Fours.....	173
Ecouis.....	180	Francheville.....	227
Ecquetot.....	287	Francheville.....	204
Emalleville.....	218	Freneuse sur Risle.....	310
Emanville.....	230	Fresne (le).....	231
Epaignes.....	307	Fresne Cauverville.....	307
Epéard.....	287	Fresne l'Archevêque.....	171
Epieds.....	249	Fresney.....	251
Epinay.....	196	Frétils (les).....	246
Epréville en Lieuvin.....	317	Gadencourt.....	242
Epréville en Roumois....	305	Gaillarbois Cressenville..	180
Epréville près le Neubourg.	287	Gaillon.....	280
Essarts (les).....	234	Gamaches.....	176
Etrépagny.....	175	Garencières.....	251
Etreville.....	315	Garenes.....	251
Eturqueraye.....	315	Gasny.....	174
EVREUX (n. et s.).....	213	Gauciel.....	221
Ezy.....	250	Gaudreville la Rivière....	231
Fains.....	242	Gauville la Campagne....	218
Farceaux.....	176	Gisay.....	196
Fatouville Grestain.....	302	Gisors.....	183
Fauville.....	221	Giverny.....	174
Faverolles la Campagne..	230	Giverville.....	211
Faverolles les Mares....	211	Glisolles.....	231
Favril (le).....	218	Glos sur Risle.....	310
Ferrières Haut Clocher..	230	Goulafrière (la).....	208
Ferrières Saint Hilaire...	207	Goupillières.....	199
Ferrière sur Risle (la)....	230	Gournay le Guérin.....	261
Feuguerolles.....	287	Gouttières.....	196
Fidelaire (le).....	231	Gouville.....	234
Fiquefleur Equainville...	302	Grainville.....	181

Grand Camp.....	208	Igoville.....	292
Grandchain.....	196	Illeville sur Montfort.....	310
Grandvilliers.....	24	Illiers l'Evêque.....	238
Graveron Semerville.....	218	Incarville.....	274
Gravigny.....	219	Infreville.....	305
Grosley.....	199	Irreville.....	219
Grossœuvre.....	251	Iville.....	287
Gros Theil (le).....	277	Ivry la Bataille.....	252
Guernanville.....	227	Jonquerets de Livet.....	196
Guerny.....	186	Jouveaux.....	307
Gueroalde (la).....	227	Jouy sur Eure.....	222
Guichainville.....	221	Juignettes.....	246
Guiseniers.....	171	Jumelles.....	253
Guitry.....	174	Lande (la).....	302
Hacqueville.....	388	Landepereuse.....	196
Harcourt.....	204	Landin (le).....	316
Hardencourt.....	242	Launay.....	199
Harengère (la).....	277	Léry.....	292
Haricourt.....	174	Letteguives.....	181
Harquency.....	171	L'Habit.....	253
Hauville.....	315	L'Hosmes.....	235
Haye Aubrée (la).....	315	Lieurey.....	317
Haye de Calleville (la).....	204	Lignerolles.....	253
Haye de Routot (la).....	316	Lilly.....	188
Haye du Theil (la).....	277	Lisors.....	188
Haye le Comte (la).....	274	Livet sur Authou.....	205
Haye Malherbe (la).....	274	Longchamps.....	177
Haye Saint Sylvestre (la).....	246	Lorleau.....	189
Hébécourt.....	186	Louversey.....	231
Hecmanville.....	205	LOUVIERS.....	270
Hécourt.....	242	Louye.....	238
Hectomare.....	287	Lyons la Forêt.....	187
Hellenvilliers.....	234	Madeleine de Nonancourt.....	238
Hennezis.....	388	Mainneville.....	186
Herqueville.....	292	Malleville sur le Bec.....	205
Heubécourt.....	174	Malouy.....	193
Heudebouville.....	274	Mandeville.....	277
Heudicourt.....	176	Mandres.....	261
Heudreville en Lieuvin.....	211	Manneville la Raoult.....	302
Heudreville sur Eure.....	283	Manneville sur Risle.....	299
Heunière (la).....	267	Manoir (le).....	292
Heuqueville.....	171	Manthelon.....	235
Hogues (les).....	188	Marais Vernier (le).....	313
Hondouville.....	274	Marbeuf.....	287
Honguemare Guenouville.....	316	Marcilly la Campagne.....	239
Houetteville.....	287	Marcilly sur Eure.....	254
Houlbec Cocherel.....	267	Martagny.....	186
Houlbec près le Grostheil.....	277	Martainville en Lieuvin.....	303
Houssaye (la).....	199	Martot.....	388
Houville.....	181	Mélicourt.....	208
Huest.....	221	Ménesqueville.....	181

Ménilles.....	243	Pacy sur Eure.....	240
Menneval.....	193	Panilleuse.....	174
Mercey.....	267	Panlatte.....	239
Merey.....	243	Parville.....	219
Mesnil Fuguet (le).....	219	Perriers la Campagne.....	199
Mesnil Hardray (le).....	231	Perriers sur Andelle.....	181
Mesnil Jourdain (le).....	274	Perruel.....	181
Mesnil Rousset (le).....	208	Piencourt.....	211
Mesnil sous Vienne.....	186	Pinterville.....	274
Mesnil sur l'Estrée.....	239	Piseux.....	261
Mesnil Verclives (le).....	181	Pitres.....	293
Mézières.....	174	Places (les).....	211
Minières (les).....	235	Plainville.....	193
Miserey.....	222	Planches (les).....	275
Moisville.....	239	Planquay (le).....	211
Montaure.....	292	Plasnes.....	193
Moutfort sur Risle.....	308	Plessis Grohan (le).....	222
Montreuil l'Argillé.....	208	Plessis Hébert (le).....	243
Morainville sur Damville.....	235	Plessis S <sup>te</sup> Opportune (le).....	199
Morainville près Lieurey.....	307	PONT-AUDEMER.....	295
Morgny.....	177	Pont Authou.....	310
Morsan.....	205	Pont de l'Arche.....	289
Mouettes.....	256	Porte Joie.....	293
Mouflaines.....	177	Portes.....	232
Mousseaux Neuville.....	256	Port Mort.....	172
Muids.....	283	Poses.....	294
Muzy.....	239	Poterie Mathieü (la).....	317
Nagel.....	232	Préaux (les).....	300
Nassandres.....	199	Pressagny l'Orgueilleux.....	174
Neaufles Saint Martin.....	186	Prey.....	256
Neaufles sur Risle.....	246	Provemont.....	177
Neubourg (le).....	285	Puchay.....	177
Neuilly.....	243	Pullay.....	261
Neuve Grange (la).....	177	Pyle (la).....	277
Neuve Lyre (la).....	246	Quatremare.....	275
Neuville du Bosc (la).....	205	Quessigny.....	256
Neuville sur Authou.....	205	Quillebeuf.....	311
Noards.....	317	Quittebeuf.....	219
Noë Poulain (la).....	317	Radepont.....	182
Nogent le Sec.....	232	Renneville.....	182
Nojeon le Sec.....	177	Reuilly.....	219
Nonancourt.....	236	Richeville.....	177
Normanville.....	219	Roman.....	235
Notre Dame de l'Isle.....	171	Romilly la Puthenaye.....	200
Notre Dame d'Epine.....	205	Romilly sur Andelle.....	182
Notre Dame du Hamel.....	208	Roncenay (le).....	235
Notre Dame du Vaudreuil.....	292	Roquette (la).....	172
Noyer en Ouche (le).....	196	Rosay.....	189
Noyer près Vesly.....	187	Rougemontiers.....	316
Ormes.....	232	Rouge Perriers.....	200
Orvaux.....	232	Roussière (la).....	196

Routot . . . . .	314	Saint Jean de la Lequeraye. 318
Rouvray . . . . .	267	Saint Jean du Thenney. . . . . 209
Rugles . . . . .	244	Saint Julien de la Liègue. 284
Sacq (le) . . . . .	235	Saint Just . . . . . 268
Sacquenville . . . . .	219	Saint Laurent des Bois. . . . . 256
Saint Agnan de Cernières. 209		S <sup>t</sup> Laurent du Tencement. 209
S <sup>t</sup> Amand des Hautes Terres. 277		Saint Léger de Rôtes. . . . . 194
Saint André . . . . .	247	Saint Léger du Gennetey. 305
Saint Antonin de Sommaire. 247		Saint Léger sur Bonneville. 303
Saint Aquilin d'Augérons. 209		Saint Luc . . . . . 222
Saint Aquilin de Pacy. . . . . 244		Saint Maclou . . . . . 303
Saint Aubin d'Ecrosville. . . . . 288		Saint Marcel . . . . . 268
Saint Aubin de Scellon . . . . . 211		Saint Mards de Blacarville. 300
Saint Aubin des Hayes. . . . . 196		Saint Mards de Fresne. . . . . 212
Saint Aubin du Thenney. 209		S <sup>te</sup> Marguerite de l'Autel. . . . . 227
Saint Aubin le Guichard. . . . . 196		S <sup>te</sup> Marguerite en Ouche. . . . . 196
Saint Aubin le Vertueux. 193		S <sup>te</sup> Marie de Vativesnil. . . . . 177
Saint Aubin sur Gaillon. . . . . 284		Sainte Marthe . . . . . 232
Saint Aubin sur Quillebeuf. 313		Saint Martin du Tilleul. . . . . 194
Sainte Barbe sur Gaillon. 284		Saint Martin la Campagne. 220
Saint Benoit des Ombres. . . . . 317		Saint Martin Saint Firmin. 318
Saint Christophe sur Avre. 261		Saint Melain du Bosc. . . . . 278
Saint Christophe sur Coudé 317		Saint Nicolas d'Attez. . . . . 227
Saint Clair d'Arcey . . . . . 191		S <sup>t</sup> Nicolas de Pont S <sup>t</sup> Pierre. 181
S <sup>te</sup> Colombe la Campagne. 220		Saint Nicolas du Bosc. . . . . 194
S <sup>te</sup> Colombe près Vernon. . . . . 267		S <sup>t</sup> Nicolas du Bosc l'Abbé. 278
Sainte Croix sur Aizier. . . . . 313		Sainte Opportune du Bosc. 200
Saint Cyr de Salerne . . . . . 205		S <sup>te</sup> Opportune près Vieux Port 313
Saint Cyr du Vaudreuil. . . . . 294		Saint Ouen d'Attez. . . . . 228
Saint Cyr la Campagne. . . . . 278		Saint Ouen de Poncheuil. . . . . 278
Saint Denis d'Augérons. . . . . 209		Saint Ouen des Champs. . . . . 313
Saint Denis des Monts. . . . . 305		Saint Ouen de Thouberville. 316
Saint Denis du Béhélan. . . . . 227		Saint Ouen du Tilleul. . . . . 305
Saint Denis le Ferment. . . . . 187		Saint Paër . . . . . 187
Saint Didier des Bois. . . . . 278		Saint Paul de Fourques. . . . . 206
Saint Elier . . . . . 232		Saint Paul sur Risle. . . . . 300
Saint Eloi de Fourques. . . . . 206		Saint Philbert sur Boisset. 305
Saint Etienne du Vauvray. 275		Saint Philbert sur Risle . . . . . 311
Saint Etienne l'Allier. . . . . 318		Saint Pierre d'Autils. . . . . 268
Saint Etienne sous Bailleul. 284		Saint Pierre de Bailleul . . . . . 284
S <sup>te</sup> Geneviève les Gasny. . . . . 175		Saint Pierre de Cernières. . . . . 209
Saint Georges du Mesnil . . . . . 318		Saint Pierre de Cormeilles. 308
Saint Georges du Vièvre. . . . . 317		Saint Pierre de Salerne. . . . . 206
Saint Georges sur Eure. . . . . 239		Saint Pierre des Cercueils. . . . . 278
Saint Germain de Fresney. 256		Saint Pierre des Ifs . . . . . 318
Saint Germain de Pasquier. 278		Saint Pierredu Bosguerard. 279
Saint Germain des Angles. 220		Saint Pierre du Mesnil. . . . . 196
S <sup>t</sup> Germain la Campagne. 211		Saint Pierre du Val . . . . . 303
Saint Germain sur Avre. . . . . 240		Saint Pierre du Vauvray. . . . . 275
Saint Germain Village. . . . . 300		Saint Pierre la Garenne . . . . . 388
Saint Grégoire du Vièvre. 318		Saint Quentin des Iles. . . . . 209

Saint Samson de la Roque. . . . .	313	Tournedos sur Seine. . . . .	291
Saint Sébastien de Morsent. . . . .	222	Tourneville., . . . . .	220
Saint Siméon. . . . .	308	Tourny . . . . .	175
S <sup>t</sup> Sulpice de Graimbouville . . . . .	303	Tourville la Campagne. . . . .	280
S <sup>t</sup> Sylvestre de Cormeilles . . . . .	308	Tourville surPontAudemer. . . . .	300
Saint Symphorien . . . . .	300	Toutainville. . . . .	300
Saint Urien. . . . .	313	Touville. . . . .	311
S <sup>t</sup> Victor de Chrétienville. . . . .	194	Tremblay (le). . . . .	288
Saint Victor d'Epine. . . . .	206	Trinité (la). . . . .	222
Saint Victor sur Avre. . . . .	261	Trinité de Réville . . . . .	212
Saint Vigor . . . . .	222	Trinité de Thouberville (la). . . . .	316
Saint Vincent des Bois. . . . .	268	Triqueville . . . . .	300
Saint Vincent du Boulay. . . . .	212	Troncq (le). . . . .	288
Sancourt. . . . .	187	Tronquay (le) . . . . .	189
Sassev. . . . .	222	Trouville la Haulle . . . . .	313
Saussaye (la). . . . .	279	Vacherie (la). . . . .	275
Saussay la Vache. . . . .	178	Valailles . . . . .	194
Sébécourt . . . . .	232	Val David (le). . . . .	253
Séze Mesnil . . . . .	232	Valletot . . . . .	316
Selles . . . . .	300	Vandrimare . . . . .	182
Serez. . . . .	256	Vannecroq. . . . .	303
Serquigny . . . . .	194	Vascœuil. . . . .	189
Surtainville. . . . .	275	Vatteville . . . . .	294
Surville. . . . .	275	Vaux sur Eure. . . . .	244
Suzay . . . . .	172	Vaux sur Risle. . . . .	247
Thaillement (le). . . . .	305	Venables. . . . .	284
Theil Nolent (le) . . . . .	212	Venon. . . . .	288
Thevray. . . . .	196	Ventes (les). . . . .	222
Thiberville. . . . .	210	Verneuil . . . . .	257
Thibouville. . . . .	200	Verneusses. . . . .	209
Thierville . . . . .	311	Vernon . . . . .	263
Thil (le). . . . .	178	Vesly . . . . .	187
Thilliers en Vexin (les). . . . .	178	Vézillon. . . . .	172
Thomer la Sôgne. . . . .	235	Vieil Evreux (le). . . . .	223
Thuit (le). . . . .	172	Vieille Lyre (la). . . . .	247
Thuit Anger (le) . . . . .	279	Vieux Port . . . . .	314
Thuit Hébert (le). . . . .	305	Vieux Villez. . . . .	284
Thuit Signol (le). . . . .	279	Villalet. . . . .	235
Thuit Simer (le). . . . .	279	Villegats . . . . .	244
Tilleul Dame Agnès. . . . .	200	Villers en Vexin . . . . .	173
Tilleul Lambert. . . . .	220	Villers sur le Roule. . . . .	284
Tilleul Othon (le). . . . .	200	Villettes. . . . .	288
Tillières sur Avre. . . . .	262	Villez Champ Dominel. . . . .	235
Tilly . . . . .	175	Villez sous Bailleul. . . . .	268
Tocqueville. . . . .	313	Villez sur le Neubourg . . . . .	289
Torpt (le). . . . .	303	Villiers en Désœuvre . . . . .	244
Tosny . . . . .	284	Vironvay. . . . .	275
Tostes. . . . .	294	Vitot. . . . .	289
Touffreville . . . . .	189	Voisreville. . . . .	305
Tournedos la Campagne. . . . .	220	Vraiville . . . . .	280



# TABLE DES MATIÈRES.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

DÉDICACE. . . . .	VII
-------------------	-----

## PRÉCIS HISTORIQUE.

<i>Époque gauloise.</i> . . . . .	3
-----------------------------------	---

### *Époque romaine.*

Conquête de la Gaule. — Résistance de Éburovices et des Vélocasses. — Soumission de ces deux tribus. Administration romaine. . . . .	6
--	---

### *Époque mérovingienne.*

Établissement de la religion chrétienne, saint Taurin. — Le diocèse d'Évreux, fondation des églises et des monastères. — Troubles civils. . . . .	9
---	---

### *Époque carlovingienne.*

Charlemagne. — Établissement des Normands en Neustrie. — Traité de Saint-Clair-sur-Epte. . . . .	11
--	----

### *Duché de Normandie.*

Faits particuliers au département, XI <sup>e</sup> siècle. . . . .	13
Découverte des corps de saint Maux et de saint Vénérand. . . . .	15

### *Époque capétienne.*

Érection en comté du pays d'Évreux. — Robert I <sup>er</sup> . . . . .	16
Guerres féodales. — Fondation d'abbayes. — Richard I <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> comte d'Évreux . . . . .	17
Guerres avec la France. — Conquête de l'Angleterre. . . . .	20
Guillaume I <sup>er</sup> , 3 <sup>e</sup> comte d'Évreux. — Guerre civile en Normandie. — Rivalité d'Elvise et d'Isabelle, préparatifs de la première croisade . . . . .	21
Nouvelles guerres avec la France. — Guillaume, comte d'Évreux, dépossédé de ses biens. — Sa mort. — Avènement de la maison de Montfort. — Siège et prise d'Évreux. . . . .	23

## XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Guerre avec la France, bataille de Brenneville. — Amaury de Montfort. — Paix de Gisors. . . . .	24
---	----

Révolte des seigneurs contre le roi d'Angleterre, siège de Montfort, Pout-Audemer, Evreux, Brionne et Beaumont, etc. — Soumission des rebelles . . . . .	26
Rivalité des seigneurs. — Roger de Conches et Richard de la Forêt. — Guerre atroce. — Compétition d'Étienne, roi d'Angleterre et de la maison d'Anjou. — Richard de Montfort, comte d'Évreux . . . . .	28
Guerres du Vexin normand entre Henri II, Louis le Jeune et Philippe-Auguste . . . . .	31
Situation du pays. — Établissements religieux du XII <sup>e</sup> siècle.	35
Mort de Simon de Montfort, comte d'Évreux, avènement de d'Amaury III et de Simon II. — Guerres avec l'Angleterre. — Philippe-Auguste et Richard. — Traité du Goulet. — Jean sans Terre . . . . .	41

XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Conquête de la Normandie. — Siège de Radepont et du Château-Gaillard. — Nouvelles institutions du pays . . . . .	41
Nouvelles divisions administratives. — Le comté d'Évreux érigé en duché en faveur de Louis de France. — Mort de son successeur Philippe, devant Algésiras. . . . .	44
Politique des rois de France. — Progrès des lettres pendant le XIII <sup>e</sup> siècle. — Brus de Philippe le Bel au Château-Gaillard. — Mort d'Enguerrand de Marigny, seigneur d'Écouis et de Lyons . . . . .	47

XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Guerres de Cent ans. — Invasion de la Normandie par les Anglais . . . . .	51
Rébellion de Charles le Mauvais, comte d'Évreux. — Guerres avec l'Angleterre. — Captivité de Jean le Bon. — Paris acclame Charles le Mauvais. . . . .	53
Traité de Calais. — Reprise des hostilités avec l'Angleterre. Charles le Mauvais. — Bataille de Cocherel. — Confiscation du comté d'Évreux. — Mort de Charles le Mauvais. . . . .	57

XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Invasion de la Normandie par les Anglais. — Siège des places fortes. — Bataille de Verneuil. . . . .	60
Exploits de Jeanne d'Arc. — Défaite des Anglais. — Retour offensif des Français en Normandie. — Sièges. — Fin de la domination anglaise . . . . .	63
Louis XI. — Ruine de la féodalité. — La Normandie réunie définitivement à la couronne . . . . .	66
Commerce et industrie. — Situation du peuple. — Droits seigneuriaux au XV <sup>e</sup> et au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	68

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Louis XII. — Peste et disette en Normandie. — Guerres de religion. — Séjour de Charles IX à Nojeon-sur-Andelle . . . . .	70
--	----

Suite des guerres de religion. — Henri III et Henri IV. — La Ligue. — Bataille d'Ivry. — Pacification du pays . . .	74
XVII <sup>e</sup> ET XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE.	
Démolition du Château-Gaillard. — Peste et famine en Normandie. — Possession des religieuses de Louviers. — Guerres de la Fronde. — Les ducs de Bouillon, comtes d'Évreux. — Construction du château de Navarre. — Faits divers. . . . .	77
États des personnes et des choses avant la Révolution de 89. — Situation des esprits. . . . .	81
<i>Révolution de 1789.</i>	
Election des députés aux états généraux. — Opération du corps électoral de l'Eure. — Convocation des députés. — Hostilité de la cour. — Serment du Jeu de paume. — Journée du 6 octobre. — Fermentation des esprits. — Révolte à Vernon. — Attentat contre M. Planter . . . .	84
Fête de la Fédération à Evreux. — Election des députés. — Buzot et Thomas Lindet. — Scission dans le clergé. — Thomas Lindet, évêque constitutionnel. — Question des subsistances. — Troubles à Lyre, Breteuil, Rugles, Verneuil, Damville, le Neubourg. — Taxe du pain. — Procès des prêtres inconstitutionnels. — Déportation des prêtres insoumis . . . . .	87
Journée du 20 juin. — Adresse du directoire de l'Eure et de la commune d'Evreux. — Journée du 10 août. — Adresse du département de l'Eure. — Convention nationale. — Les électeurs de l'Eure suspendent les administrateurs du département. — Election . . . . .	91
Proclamation de la république. — Les montagnards et les girondins. — Exécution du roi. — Vote des députés de l'Eure. — Exécution du parti girondin. — La Terreur. — Loi des suspects. — Buzot proscrit. — Ligue des départe- ments de l'Ouest . . . . .	94
Décret d'accusation contre Buzot. — L'administration départe- mentale de l'Eure suspendue de ses fonctions par la Con- vention. — Bernay, siège du département. — Vernon, siège du district d'Évreux. — Comité de résistance de Caen. — Buzot se rend au sein de ce comité. — L'armée dite des côtes. — Bataille de Brécourt. — Défaite des confédérés. — Évreux se rallie à la Convention. — L'effigie de Buzot est brûlée sur la place publique d'Evreux . . .	97
Charlotte Corday poignarde Marat. — Robespierre. — Con- ventionnels en mission dans l'Eure. — Troubles à Evreux et à Conches. — Arrestation des officiers municipaux de ces deux villes. — Actes du tribunal révolutionnaire. — Dévouement de Robert Lindet. — Courage héroïque d'Eulalie Savard. — Fin du règne de la Terreur, le 9 ther- midor . . . . .	101

## DEUXIÈME PARTIE.

## GÉOGRAPHIE PHYSIQUE,

*Agricole, commerciale, industrielle, administrative, etc., etc.,  
du département.*

Dénomination et formation. . . . .	107
Limites . . . . .	107
Topographie . . . . .	107
Plateaux. . . . .	108
Vallées . . . . .	109
Hydrographie . . . . .	110
La Seine. . . . .	110
L'Eure. . . . .	110
L'Iton. . . . .	111
L'Andelle, l'Eppe, la Risle, la Charentonne, l'Avre, la Lévrière, La Bonde, l'Oison, le Gambon, la Calonne..	112
Climat . . . . .	113
Description du sol. — Aperçu géologique. . . . .	114
Filons métallifères . . . . .	116
Règne animal . . . . .	116
Animaux domestiques. . . . .	118
Recensement du bétail . . . . .	119
Volailles. . . . .	119
Animaux sauvages . . . . .	119
Gibier. . . . .	119
Poissons. . . . .	119
Animaux nuisibles . . . . .	120
Oiseaux . . . . .	120
Mouches à miel . . . . .	120
Ruches en activité . . . . .	121
Règne végétal . . . . .	121
Flore du département . . . . .	121
Flore médicinale. . . . .	121
Forêts. . . . .	123
Arbres fruitiers . . . . .	124
Agriculture . . . . .	125
Prairies . . . . .	126
Habitations rurales. . . . .	127
Statistique agricole. . . . .	128
Industrie et commerce. . . . .	129
Statistique industrielle . . . . .	129
Statistique commerciale. . . . .	133

Professions libérales (Statistique) . . . . .	136
Individus sans profession . . . . .	137
Récapitulation statistique . . . . .	137
Importance de quelques établissements industriels. — Industries spéciales au département. . . . .	137
<i>Divisions administratives.</i>	
Département. . . . .	138
Arrondissement, canton et commune. . . . .	139
Administration religieuse (Histoire et statistique) . . . . .	139
Fabrique et cultes . . . . .	141
Administration financière . . . . .	141
Administration des contributions directes . . . . .	141
Contributions directes . . . . .	142
Administration des contributions indirectes et contributions indirectes . . . . .	142
Patentes. . . . .	142
Administration des douanes . . . . .	142
Cour des comptes. . . . .	143
Administration de l'enregistrement et des domaines . . . . .	143
Administration de la justice. . . . .	143
Administration militaire . . . . .	144
Instruction publique . . . . .	145
Lycée et collèges . . . . .	145
Statistiques des écoles. . . . .	145
École normale et salles d'asiles . . . . .	147
Administration des postes. . . . .	147
Taxe des lettres et envois d'argent . . . . .	148
Eaux et forêts . . . . .	148
Poids et mesures. . . . .	149
Ponts et chaussées . . . . .	149
Service vicinal. . . . .	149
Chemins de fer . . . . .	150
Télégraphie . . . . .	151
Services divers. . . . .	151
Institutions départementales. . . . .	151
Administration avant 1789 . . . . .	152
Établissements philanthropiques. . . . .	152
Asile départemental des aliénés . . . . .	153
Enfants assistés . . . . .	153
Pupilles des hospices . . . . .	153
Caractère, mœurs, habitudes, coutumes, langage et costume. . . . .	154
Portrait du Normand . . . . .	155
Portrait de la Normandie . . . . .	156
Les relations en Normandie . . . . .	156

La vie de famille. . . . .	156
Les jeux. . . . .	157
Cafés et débits de boissons . . . . .	157
Les banquets. . . . .	157
Les foires . . . . .	157
Description d'une foire de la Saint-Taurin . . . . .	158
Les danses et les mariages . . . . .	159
Les confréries de charité. . . . .	160
Le culte des saints . . . . .	160
Cultes particuliers . . . . .	161
Croyances aux sorciers . . . . .	161
Langage normand . . . . .	161
Dictons populaires . . . . .	162
Costume des habitants . . . . .	163
Mouvement de la population. . . . .	163
Statistique morale . . . . .	163
Statistique communale . . . . .	164

## TROISIÈME PARTIE.

## NOTICES COMMUNALES.

*Histoire, géographie, agriculture, commerce, industrie, population, etc.*

Divisions anciennes et actuelles du département de l'Eure . . . . .	167
Surface du département en hectares . . . . .	167
Arrondissement des Andelys. . . . .	168
Canton des Andelys . . . . .	168
— d'Écos . . . . .	172
— d'Étrépagny . . . . .	175
— de Fleury-sur-Andelle. . . . .	178
— de Gisors. . . . .	182
— de Lyons-la-Forêt. . . . .	187
Arrondissement de Bernay. . . . .	189
Canton de Bernay . . . . .	190
— de Beaumesnil . . . . .	194
— de Beaumont-le-Roger . . . . .	197
— de Brionne . . . . .	200
— de Broglie. . . . .	206
— de Thiberville . . . . .	209
Arrondissement d'Évreux. . . . .	212
Canton d'Évreux (nord) . . . . .	213
— d'Évreux (sud) . . . . .	220
— de Breteuil . . . . .	223
— de Conches . . . . .	228

Canton de Damville . . . . .	232
— de Nonancourt . . . . .	235
— de Pacy . . . . .	240
— de Rugles . . . . .	244
— de Saint-André . . . . .	247
— de Verneuil . . . . .	257
— de Vernon . . . . .	262
Arrondissement de Louviers . . . . .	269
Canton de Louviers . . . . .	269
— d'Amfreville-la-Campagne . . . . .	275
— de Gaillon . . . . .	280
— le Neubourg . . . . .	284
— de Pont-de-l'Arche . . . . .	289
Arrondissement de Pont-Audemer . . . . .	294
Canton de Pont-Audemer . . . . .	295
— de Beuzeville . . . . .	301
— de Bourgheroulde . . . . .	303
— de Cormeilles . . . . .	306
— de Montfort . . . . .	308
— de Quillebeuf . . . . .	311
— de Routot . . . . .	314
— de Saint-Georges-du-Vièvre . . . . .	319

## QUATRIÈME PARTIE.

## BIOGRAPHIES

<i>Des hommes remarquables du département.</i> . . . .	319
Table des communes par ordre alphabétique . . . . .	375

**ERRATA :**

*Hacqueville*, canton d'Étrépnay, 450 habitants, école, céréales, tissage.

Ancien prieuré de Saint-Étienne, dépendant de Conches.

*Hennezis*, canton des Andelys, 534 habitants, école, céréales, prairies, chanvre.

*Martot*, canton de Pont-de-l'Arche, sur la Seine, 309 habitants, céréales, navets renommés, légumes.

*Saint-Pierre-la-Garenne*, canton de Gaillon, 455 habitants, écoles, céréales, vignoble, prairies, moulins.

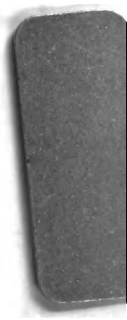




✓  
[REDACTED]  
RATEAU, PAUL.  
HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DU  
DEPARTEMENT DE L'EURE.



A000010176894



WERT  
BOOKBINDING  
Grantville, Pa.





A000010176894